



HAL
open science

Le français tel qu'on le prononce à Casablanca Reflets des tendances actuelles de l'arabe marocain sur la prononciation du français

Abdelfattah Nissabouri

► **To cite this version:**

Abdelfattah Nissabouri. Le français tel qu'on le prononce à Casablanca Reflets des tendances actuelles de l'arabe marocain sur la prononciation du français. Linguistique. Université Rennes 2, 1994. Français. NNT : 1994REN20024 . tel-00657638

HAL Id: tel-00657638

<https://theses.hal.science/tel-00657638>

Submitted on 7 Jan 2012

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

UNIVERSITE de RENNES II - HAUTE-BRETAGNE

DEPARTEMENT DES SCIENCES DU LANGAGE

**LE FRANÇAIS TEL QU'ON LE PRONONCE A CASABLANCA
REFLET DES TENDANCES ACTUELLES DE L'ARABE MAROCAIN
SUR LA PRONONCIATION DU FRANÇAIS**

THESE POUR LE DOCTORAT D'UNIVERSITE

Présentée et soutenue

par

Abdelfattah NISSABOURI

JURY

Mme Henriette WALTER
Professeur, Université de Rennes II, Directeur de thèse

M. Jean GAGNEPAIN
Professeur émérite, Université de Rennes II

M. Vincent LUCCI
Professeur, Université de Grenoble

M. François-Xavier NEVE DE MEVERGNIES
Professeur, Université de Liège A2 (Belgique)

21 juin 1994

UNIVERSITE de RENNES II - HAUTE-BRETAGNE

DEPARTEMENT DES SCIENCES DU LANGAGE

**LE FRANÇAIS TEL QU'ON LE PRONONCE A CASABLANCA
REFLET DES TENDANCES ACTUELLES DE L'ARABE MAROCAIN
SUR LA PRONONCIATION DU FRANÇAIS**

THESE POUR LE DOCTORAT D'UNIVERSITE

Présentée et soutenue

par

Abdelfattah NISSABOURI

JURY

Mme Henriette WALTER
Professeur, Université de Rennes II, Directeur de thèse

M. Jean GAGNEPAIN
Professeur émérite, Université de Rennes II

M. Vincent LUCCI
Professeur, Université de Grenoble

M. François-Xavier NEVE DE MEVERGNIES
Professeur, Université de Liège A2 (Belgique)

21 juin 1994

Nos plus vifs remerciements et notre sincère gratitude vont à Madame Henriette WALTER dont la patience et la disponibilité, l'exigence et la clairvoyance intellectuelles nous ont, tout au long de notre itinéraire, soutenu et persuadé définitivement que la recherche était d'abord une passion.

Nous sommes aussi particulièrement reconnaissant à Monsieur Jean GAGNEPAIN pour ses suggestions et dont l'enseignement et l'oeuvre sont pour nous une perpétuelle mise en garde contre les « sentiers battus ».

Nous remercions mille fois toutes celles et tous ceux qui nous ont aidé, de près ou de loin à mener au mieux cette recherche : nos informateurs de Casablanca dont la gentillesse et la disponibilité nous ont encouragé, ceux de Rennes dont la confiance et la solidarité manifestées ont été sans faille.

à Marylène
à Diwan

يا قائل العار * كيفاه يحلى كلامك
تمرض ولا عدت تزار * وتتفكر الناس ذمك

*« Toi dont la langue a tant de dureté,
Comment émettre des mots si illicites !
Même malade, point n'auras de visites :
Les gens ruminent tes quatre vérités ! »*

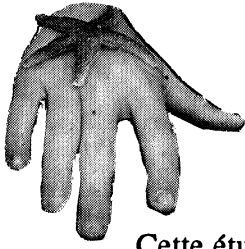
لا تخم لا تدبر * لا ترفد الهم دئيمة
الفلك ما هو مسمر * ولا الدنيا ما لها مقيمة

*« Ne te perds pas en songes, en questions insondables,
Et ne broie pas du noir toujours sans exception :
Le ciel n'est pas fixé par des clous immuables
Et il n'est pas de monde sans résurrection !... »*

(J. SCELLES-MILLIE et B. KHELIFA,
Les quatrains de Medjdoub le sarcastique,
poète maghrébin du XVIe siècle,
Paris, Maisonneuve et Larose,
1966, p. 97 et 81).

*« L'écriture et la prononciation sont, dans notre langue,
deux forces constamment en lutte. »*

(Paul-Emile LITTRE,
Préface du Dictionnaire de la langue française,
t.1, Encyclopaedia Britannica , 1987 (rééd.), Chicago, p. 12.)



PREAMBULE

Cette étude est née le jour où nous voulions rendre conscient ce qui n'était jusqu'alors qu'implicite : l'arabe que nous avons toujours entendu autour de nous à Casablanca et échangé quotidiennement représente une sorte de melting-pot dans lequel les caractéristiques régionales de la plupart des parlers marocains étaient en vigueur, de façon plus ou moins atténuée. Cela ne nous prédisposait pas pour autant à être indifférent à l'accent régional de tel ou tel parler arabe marocain.

De ce fait, nous nous sommes demandé qu'elles pouvaient être les caractéristiques phoniques de l'arabe employé à Casablanca - où sur deux ou trois générations, la plupart des parlers arabes se sont mélangés - qui ont peu de chance de passer inaperçues à l'oreille d'un arabophone de Marrakech, Tanger, Fès , Oujda, bref d'une autre région.

Nous nous sommes trouvé d'emblée amené à nous pencher sur la diversité linguistique du terrain arabophone qui, sur le plan régional citadin, était suffisamment prospecté.

Parallèlement, nous procédions à l'analyse phonologique du parler arabe de référence de notre informateur principal de Casablanca. C'est alors que nous nous sommes rendu compte des similitudes et des différences avec les autres variantes de l'arabe marocain. Parmi les différences, il y avait certaines possibilités distinctives courantes non attestées dans les parlers étudiés par d'autres chercheurs. Quand certaines d'entre elles étaient notées, c'était sous la forme d'un pur conditionnement phonétique devant lequel les auteurs faisaient parfois état du caractère étrange et concluaient à l'incapacité de lui trouver une explication satisfaisante. Il nous paraissait donc légitime de faire connaître et d'étudier avec les mêmes critères cette autre variante de l'arabe marocain. Mais que gagnerait cette variante à être connue et étudiée, dans une Université française, si ce n'est de grossir le lot des variantes déjà connues et parfaitement étudiées dans le détail ?

Aussi, du fait du peuplement récent et hétérogène de Casablanca, nous nous sommes demandé si l'arabe échangé ne représentait pas finalement une sorte de moyenne nationale où les différentes caractéristiques régionales seraient brassées formant ainsi une sorte de dénominateur commun ? C'est alors que l'idée de faire intervenir le français nous est apparu comme une évidence pour apprécier le produit linguistique de ce brassage étant donné l'état de bilinguisme institutionnel et diffus dans le pays.

II

CONVENTIONS DE NOTATION PHONETIQUE

1- Vocalisme

a) voyelles :

- i : voyelle antérieure très fermée non arrondie
- y : voyelle antérieure très fermée arrondie
- u : voyelle postérieure très fermée arrondie
- e : voyelle antérieure plus ouverte que [i] et plus fermée que [ɛ] , non arrondie
- ɛ : voyelle antérieure non arrondie intermédiaire entre [e] et [a]
- ø : voyelle antérieure arrondie intermédiaire entre [y] et [œ]
- œ : voyelle antérieure arrondie plus ouverte que [ø]
- ə : voyelle centrale non arrondie, neutre
- o : voyelle postérieure arrondie intermédiaire entre [u] et [ɔ]
- ɔ : voyelle postérieure arrondie plus ouverte que [o]
- ɑ : voyelle postérieure de grand degré d'aperture
- a : voyelle antérieure de grand degré d'aperture
- æ : voyelle antérieure plus ouverte que [ɛ], moins ouverte que [a]

b) diacritiques :

- ː : placé en dessous de la voyelle indique une ouverture plus grande
- ˑ : placé en dessous de la voyelle indique une fermeture plus grande
- ˘ : placé au dessus de la voyelle indique sa brièveté
- . ou : : placé après la voyelle indique la longueur [:] ou une longueur modérée [.]
- ˈ : placé au-dessus et avant la voyelle indique l'accentuation
- ˜ : placé au-dessus de la voyelle indique sa nasalisation
- ← : placé en dessous de la voyelle indique une antériorisation
- : placé en dessous de la voyelle indique une postériorisation
- ˙ : placé au-dessus de la voyelle indique une centralisation
- ° : placé au-dessus de la voyelle indique un arrondissement

2 - Semi- voyelles

- j : semi-voyelle palatale à lèvres écartées
- ɥ : semi-voyelle palatale labialisée
- w : semi-voyelle labiovélaire

III

3 - Consonantisme :

a) consonnes :

- p : bilabiale orale occlusive sourde
- ɸ : bilabiale orale spirante sourde
- b : bilabiale orale occlusive sonore
- β : bilabiale orale spirante sonore
- f : fricative orale labiodentale sourde
- v : fricative orale labiodentale sonore
- m : bilabiale nasale occlusive
- n : nasale dentale
- t : apico-dentale orale occlusive sourde
- t^s : apico-dento-alvéolaire orale sourde affriquée par sifflement
- d : apico-dentale orale occlusive sonore
- s : fricative orale pré-dorso-alvéolaire sifflante sourde
- z : fricative orale sifflante pré-dorso-alvéolaire sonore
- ʃ : fricative orale chuintante post-alvéolaire sourde
- ʒ : fricative orale chuintante post-alvéolaire sonore
- k : occlusive orale post-palatale sourde
- g : occlusive orale post-palatale sonore
- ŋ : nasale vélaire
- ɲ : nasale palatale
- l : latérale apico-alvéolaire sonore
- ʀ : spirante dorso-vélaire sonore
- r : vibrante apico-alvéolaire roulée
- ɾ : vibrante fricative non roulée rétroflexe
- x : fricative uvulaire sourde
- q : occlusive uvulaire sourde glottalisée
- ħ : fricative pharyngale sourde
- ʕ : fricative pharyngale sonore
- h : fricative glottale
- w : placé en appendice à une consonne indique une labiovélarisation
- _ : placé sous une consonne indique une spirantisation

b) diacritiques

- ◌̥ : placé en dessous de la consonne indique un dévoisement
- ◌̇ : placé en dessous de la consonne indique une emphatisation
- ◌̣ : placé en dessous de la consonne indique une antériorisation
- ◌̤ : placé en dessous de la consonne indique une postériorisation

INTRODUCTION

La plupart des études traitant du français parlé par des arabophones admettent que le passage chez ces derniers d'une langue aux habitudes articulatoires primordialement acquises à une langue aux habitudes articulatoires plus ou moins proches, plus ou moins inconnues comme le français, n'est pas sans occasionner un certain nombre de difficultés ni sans donner lieu à des productions interférentielles.

Bien que difficultés et productions interférentielles demandent à être nuancées quant au degré de capacité (ou de familiarité) dans l'autre langue, il n'empêche que du point de vue de la prononciation, il y a unanimité sur la complexité majeure que représente le système vocalique français pour un arabophone. Cela nous paraît difficile à éluder car on ne connaît pas, en effet, de système vocalique arabe qui possède autant de timbres vocaliques et qui en fait un usage distinctif. Un arabophone débutant en français aura certainement des obstacles à franchir pour produire des articulations vocaliques inconnues de ses habitudes articulatoires premières ainsi que celles qui se rapportent à des consonnes françaises telles les [p] et [v] par exemple¹. Mais la tournure que prend par la suite le passage à d'autres habitudes articulatoires a quelque chose de singulier, à savoir que plus ce débutant va se familiariser avec le français, plus les difficultés évoquées deviennent aléatoires, et moins assurée est leur prévisibilité. On peut ne plus parler de difficultés au sens strict du terme, puisque le débutant d'hier aura acquis les voyelles et consonnes inexistantes dans sa langue première, mais le consonantisme français qui présente, par ailleurs, nombre de similitudes avec celui de l'arabe, ouvre, en revanche, la voie aux productions interférentielles ; on parle alors d'identification d'unités phoniques du français à celles de l'arabe.

Cette identification aux unités phoniques de la langue première semble avoir pour résultat : d'une part, d'altérer le timbre des voyelles françaises, impliquant ainsi, et en particulier, le problème des assimilations ; d'autre part, de donner aux consonnes françaises une prononciation plus "lourde", plus voilée qui rappelle à beaucoup d'égards l'imprégnation emphatique, possibilité inscrite dans la langue arabe.

Ces interférences paraissent affecter la prononciation non seulement des arabophones pour qui le français peut être considéré comme ne représentant plus de difficultés majeures mais aussi la prononciation de ceux pour qui il semble bien maîtrisé paraît parfois ne pas y échapper.

Ces productions interférentielles qui illustrent les différences entre deux systèmes linguistiques mutuellement étrangers ont été inventoriées, dans les études portant sur le français parlé par des arabophones, dans trois visées principales :

- une première visée les incluant dans une méthode pédagogique, celle de l'apprentissage de la prononciation du français par les arabophones étant donné que certaines

¹ Excepté les sons d'origine contenus dans les mots d'emprunt.

interférences d'unités phoniques peuvent entraîner l'incompréhension d'un message. A cet égard, on peut citer des études telles celle faite par Jean-Louis Maume sur des arabophones tunisiens² ou bien celle de Nagat Gheith sur des arabophones d'Egypte³.

- La seconde visée porte sur la description et la compréhension du fonctionnement linguistique d'un usage du français propre soit à une communauté étrangère et c'est le cas de l'étude menée par Dalila Morsly auprès des travailleurs immigrés algériens à Paris⁴, soit à une classe sociale donnée et c'est le cas de l'étude faite par Juliette Garmadi-Le Cloirec sur le français parlé par des arabophones tunisiens⁵.

- Enfin, une troisième visée illustre un état de bilinguisme institutionnel (bilinguisme de l'enseignement, des médias de masse, de la littérature, etc.). Appartiennent à cette rubrique l'étude de Sélim Abou sur le bilinguisme au Liban⁶ ou bien l'article de Mario Bastide sur le témoignage des écrivains maghrébins de langue française⁷.

L'intérêt que nous voulons manifester pour ces productions phoniques interférentielles ne diffère pas fondamentalement de l'intérêt que lui ont porté nos prédécesseurs quant à la connaissance, à l'appréhension des interférences phoniques entre l'arabe et le français. Les « ingrédients » d'un accent étranger chez des arabophones parlant français ont, la plupart du temps et à juste titre, trouvé un support phonique par rapport à une sorte de dénominateur commun des parlers évoqués.

Concernant le domaine arabophone marocain qui représente notre terrain d'investigation, un dénominateur commun relatif à ses parlers présenterait une lacune de taille: autrefois comme aujourd'hui, l'intérêt porté par les linguistes, étrangers ou autochtones, aux parlers de type bédouin paraît dérisoire à côté de celui têt manifesté pour les parlers de type citadin⁸. Nous pensons qu'il s'agit là d'un débat moins en rapport avec « la difficulté qu'on rencontre pour obtenir des bédouins des textes oraux [...], des récits et des descriptions suivis »⁹ qu'avec l'obstacle de certaines idées reçues : c'est une des facettes de l'opinion dépréciative selon laquelle la langue arabe parlée, publique, n'a d'intérêt ni linguistique¹⁰ ni historique¹¹ puisqu'elle serait déformation regrettable de la vraie langue,

² Jean-Louis MAUME, "Apprentissage du français chez les arabophones maghrébins" (diglossie et plurilinguisme en Tunisie), *Langue Française*, 19, sept. 1973, p. 90-107.

³ Nagat GHEITH, *Phonologie du français et enseignement de la prononciation aux arabophones d'Egypte*, Thèse, Rennes II, 1988, 364 p., s/dir. Henriette Walter et Jean Gagnepain.

⁴ Dalila MORSLY, *Interférence de l'arabe sur le français de travailleurs immigrés à Paris*, Thèse, Paris V, 1976, 239 p., s/dir. André Martinet.

⁵ Juliette GARMADI-LE CLOIREC, *Le français parlé en Tunisie, Description synchronique de la phonologie et de la syntaxe du français parlé par les arabophones tunisiens de classe sociale moyenne*, Thèse, Paris V, 1974, 450 f., s/dir. André Martinet.

⁶ Sélim ABOU, *Le bilinguisme arabe-français au Liban*, Paris, P.U.F., 1962, 502 p.

⁷ Mario BASTIDE, "Le témoignage des écrivains maghrébins de langue française sur les interférences phonologiques du français et de l'arabe", *Le français dans le Monde*, n° 156, oct. 1980, p. 26-29.

⁸ Louis BRUNOT : « si les dialectes citadins du Maroc ont fait l'objet d'une prospection fertile, il faut bien avouer que les dialectes bédouins, de grands ou de petits nomades, restent jusqu'ici ignorés des linguistes », Avant propos, *Textes arabes des Zaër* de Victorien LOUBIGNAC, Paris, Lib. Orientale et Américaine, 1952, p. VII. C'est nous qui soulignons.

⁹ Louis BRUNOT, avant-propos, op. cit. note 8, p. VIII.

¹⁰ Ahmed RHIOUT a analysé cette arabophonie publique marocaine dans le sens contraire, *Analyses glossologique et sociolinguistique, applications à l'arabophonie marocaine*, Thèse d'Etat, Rennes, 1988, 2 vol., 679 p., s/dir. Jean Gagnepain, notamment vol. 2.

¹¹ Emmanuel LEVI-PROVENÇAL, *Essai sur la littérature historique et biographique au Maroc du XVIe au XXe siècle*, Paris, Larose, 1922, 470 p., p. 65 et s.

telle que celle-ci a été réglée par le savoir grammatical traditionnel, facette qui trouve ici un ancrage, un territoire en somme ; n'est-ce-pas, en effet, dans les villes que l'on entend le « meilleur arabe » ?

Cette prise en compte des « idées reçues » conditionne d'une certaine manière un travail de recherche¹² même lorsqu'il cherche à dépasser des différences, des particularités, entre parlers préalablement étudiés -par d'autres et accessibles en tant que tels- pour en tirer un dénominateur commun représentatif auquel on puisse référer les interférences phoniques de l'arabe sur le français parlé par des bilingues.

Pourtant, les contours d'un dénominateur commun manifeste s'est profilé parallèlement à la prise de conscience, dans les études dialectologiques, de la lacune évoquée ci-dessus et semble-t-il selon une coordonnée arabophone *nettement* occidentale : « Des situations de ce genre où parlers de sédentaires et parlers de nomades se compénètrent intimement ne sont pas rares au Maghreb ; elles étonnent quand on les compare avec ce qui s'est passé en Syrie, Palestine et Jordanie, où les parlers de nomades sont restés à peu près purs d'influences sédentaires et réciproquement.¹³ ».

C'est à partir d'un système arabe qui n'est au fond, qu'un cas particulier d'une réalité beaucoup plus vaste sur le terrain, dont nous envisageons de nous inspirer ; l'arabe parlé dans les villes nous intéresse non parce qu'il serait le seul qui nous soit possible de « bien » entendre à l'exclusion de celui des ruraux mais parce que l'ancienne division dialectale en parlers citadins, bédouins ou montagnards¹⁴ est en train d'être remise en cause par une réalité difficile à éluder : l'exode rural massif conjugué au « basculement » du Maroc intérieur vers le littoral.

Autrefois, la mobilité géographique des ruraux (déplacements de population et dépeuplements de certaines régions) était cyclique. Cela arrivait quand l'abondance régnait dans une province et la famine dans une autre¹⁵. Mais l'émigration vers les villes prend de plus en plus d'importance sur les déplacements à l'intérieur des campagnes. A titre d'exemple, il y a eu chaque année pour la période 1936-40, 5 à 6 000 ruraux qui ont émigré vers un autre bled, contre 3 900 vers les villes ; pour la période 1960-69, il y a eu pour un même effectif de ruraux trois fois plus de départs vers les villes qu'en 1912-26¹⁶. En 1960, les ruraux comptent 71 % de la population marocaine, en 1985, les urbains en comptent 50 %¹⁷.

¹² Jean GAGNEPAIN évoque à ce sujet, d'une façon globale, l'idéalisme comme conséquence d'une réification de l'objet, sa mise hors-histoire et, en particulier, lorsque la recherche devient le développement du savoir déjà acquis et par conséquent la source et l'accumulation des profits de connaissances, Séminaire, « Instruction ou communication », U.E.R. du langage, Rennes II, 1982-1983.

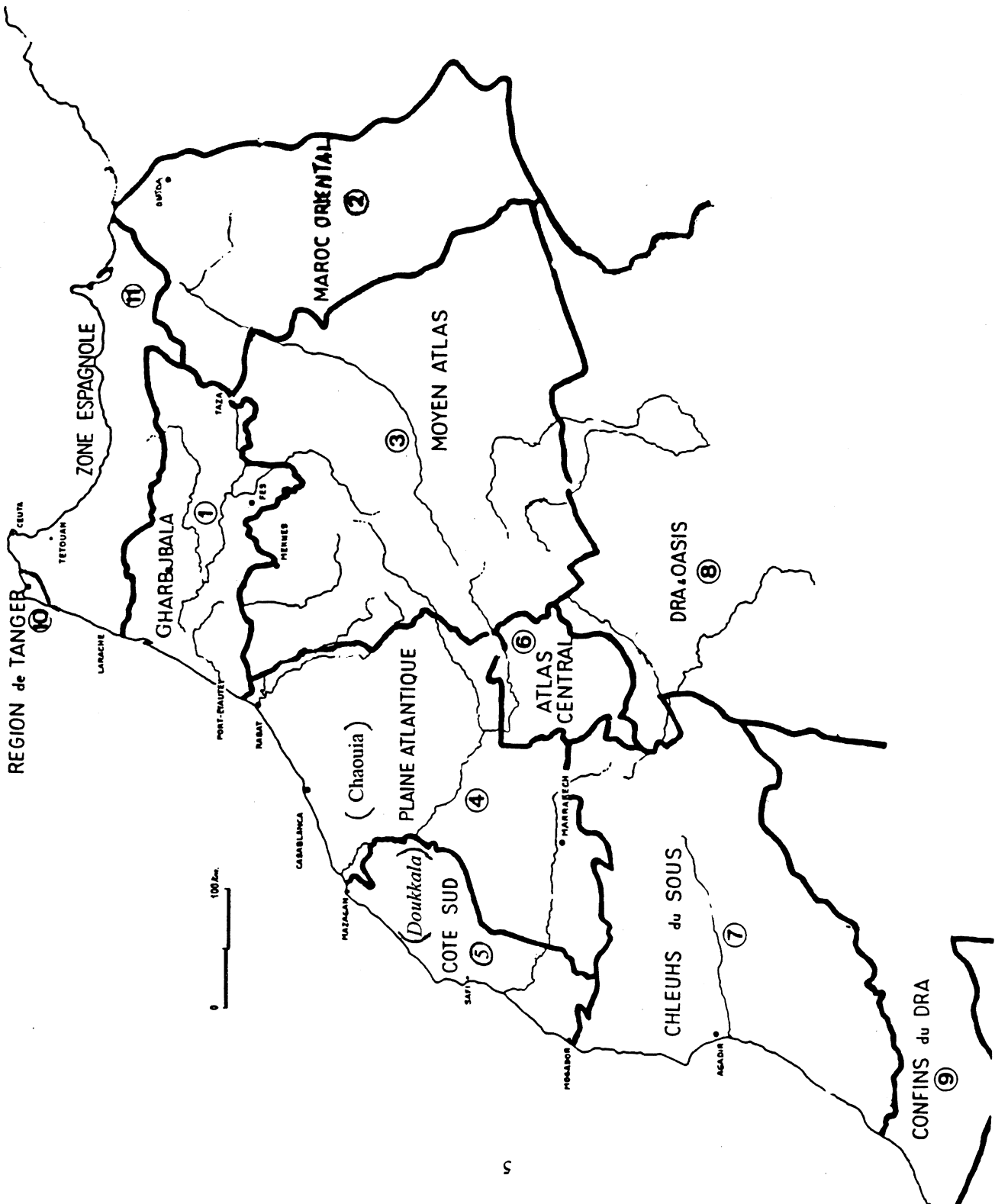
¹³ C.R. Jean Cantineau, de (V. Loubignac) *Textes arabes des Zaër, Hespéris*, 3-4e trim. 1953, p. 578.

¹⁴ Georges S. COLIN, « al-Maghrib, VII, aperçu historique », *Encyclopédie de l'Islam*, p. 1193-1198.

¹⁵ L. LASSONDE, « Les migrations de travail au Maroc : stratégie de la mobilité et survie domestique », *Annuaire de l'Afrique du Nord*, éd. C.N.R.S., 1981, p. 204.

¹⁶ Daniel NOIN, *La population rurale du Maroc*, pub. de l'Université de Rouen, 2 tomes, Paris, P.U.F., 1970, tome 2, 342 p., p. 260-261.

¹⁷ Jean-Claude SANTUCCI, *Annuaire de l'Afrique du Nord*, éd. C.N.R.S., 1985, (chronologie et document), p. 641.



Source : André Adam,
*Casablanca, essai sur la transformation
 de la société marocaine au contact de
 l'occident*, 1, éd. du C.N.R.S.,
 1968, 449 p., entre p. 258 et 259.
 (Carte simplifiée)

Les zones de l'exode rural

L'aggravation de la situation socio-économique des campagnes qui refoulent un nombre toujours croissant de ruraux vers les villes, n'est pas une réalité exclusivement marocaine¹⁸. Il n'est pas de notre ressort d'analyser en termes socio-économiques les déséquilibres qui sous-tendent cette aggravation¹⁹.

Signalons pour notre part deux exemples :

Le premier illustre l'exode rural proprement dit, à partir d'enquêtes effectuées dans deux villages des plaines atlantiques, régions arabophones²⁰ où l'on émigre le plus et où l'on pratique une émigration exclusivement, semble-t-il, de type familial et définitif²¹.

Les éléments qui recoupent les deux enquêtes sont :

- 1 - l'importance croissante de l'émigration vers la ville depuis la seconde guerre mondiale ;
- 2 - les jeunes sont les plus nombreux à émigrer²² ;
- 3 - les raisons de l'exode sont presque toujours d'ordre économique :
 - la pauvreté des paysans, leur terre étant minuscule, ils travaillent la terre des autres ;
 - la surcharge démographique²³ ;
 - les brouilles familiales sont souvent l'expression d'un sentiment d'injustice, de non-équité (jeunes gens ou jeunes couples travaillant la terre sans recevoir d'argent du père) ;
 - le faible niveau de vie d'un métayer par rapport à celui d'un simple manoeuvre à la ville, etc.

Le second exemple illustre, d'un point de vue socio-historique, le brassage des parlers arabophones marocains et ce, en rapport avec le déplacement des foyers économiques de l'intérieur vers le littoral pour des villes relativement récentes : Kénitra (ex Port Lyautey) et Casablanca.

¹⁸ Claude LIAUZU, « L'impossible modèle urbain », *Manière de Voir* 13, *Le Monde diplomatique*, oct. 1991, p. 41.

¹⁹ Toutefois, on peut trouver dénoncés dans des termes marqués idéologiquement cet état de fait : la prolétarianisation étendue de la paysannerie (désertification des campagnes sans que l'urbanisation corresponde à une industrialisation véritable ou du moins à grande échelle) ; la concentration des terres et la mobilisation des ressources de l'Etat dans des barrages destinés à profiter surtout aux gros propriétaires ; la dépossession par abus d'autorité, la généralisation du système de location de la terre à ceux qui disposent de moyens financiers et de crédits nécessaires pour exporter des produits de qualité (mercantilisation de larges secteurs de l'agriculture), etc., in *Annuaire de l'Afrique du Nord*, éd. C.N.R.S., 1975. Au Congrès extraordinaire de l'U.S.F.P. des 10-11-12 janvier 1975 : version résumé du rapport idéologique, Ed. Maghrébines, Casablanca, 1976, (Extraits).

²⁰ Il s'agit de l'enquête de M. LEANDRI, citée par Daniel NOIN (supra), *L'exode rural dans les Doukkala, étude monographique de la tribu des Ouled Frej Abdelrhani*, mémoire, Centre des Hautes Etudes d'Administration Musulmane (C.H.E.A.M.), n° 2128, fév. 1953, 43 p. dactylogr. et de l'enquête de Daniel Noin dans un village de Chaouia, le douar Ouled Sidi Rahal, in *La population rurale au Maroc*, pub. de l'Université de Rouen, 2 tomes, Paris, P.U.F., 1970, tome 2, 342 p., p. 270-272.

²¹ André ADAM, *Casablanca, Essai sur la transformation de la société marocaine au contact de l'Occident*, éd. du C.N.R.S., 1968, tome 1, 449 p., p. 274.

²² Selon M. LEANDRI, les 4/5 des Ouled Frej émigrés à Casablanca en 1953 ont de 20 à 40 ans. Selon D. Noin, il y a eu 63 départs vers la ville au douar Ouled Sidi Rahal sur une population de 222 habitants entre 1960 et 1967 dont la plupart avait moins de 15 ans (accompagnant leur famille ou partant pour l'apprentissage).

²³ Dans l'enquête de D. NOIN, op. cit. note 20, p. 271, il apparaît que globalement, il n'y a pas insuffisance de ressources si tous les biens étaient répartis entre les divers foyers et il y a une centaine d'hectares de pacages.

Au début du siècle, les villes les plus importantes étaient intérieures : Fès, Meknès, Marrakech, villes Makhzen au passé prestigieux et ancrées dans l'histoire du pays. C'étaient également les principaux foyers économiques en tant que centres de production (artisanale, « industrielle ») et en tant que carrefours d'échanges dans le cadre d'un grand commerce caravanier vers l'Afrique et vers l'Est. Un certain nombre de facteurs ôtent à ces villes intérieures la suprématie sur le plan économique : mutations des modes de transports, multiplicité et développement croissant de cités portuaires sur la façade atlantique depuis la seconde moitié du XIXe siècle, déclin du commerce caravanier, concurrence des produits industriels et des marchands européens...²⁴.

Kénitra et Casablanca sont des produits de ces transformations de la société marocaine et l'exode rural y est à la fois non seulement intense mais concerne une population qui vient de loin et même de très loin.

Pour donner une idée sur l'arabe qui doit être quotidiennement échangé à Kénitra et bien que l'attraction de la ville soit presque toujours exclusive sur le Gharb occidental, les émigrants ruraux de provenance lointaine sont plus nombreux que les émigrants ruraux de provenance régionale (respectivement 62 % et 38 %) et plus des 2/5èmes des émigrants de provenance lointaine viennent des plaines atlantiques situées entre Casablanca et l'Atlas ; suivent en proportion les pays du sud-ouest et enfin du Sahara ²⁵.

L'enquête de 1952²⁶ qui porte sur le lieu de naissance des chefs de foyer marocains musulmans révèle un petit nombre d'habitants de Casablanca qui y sont nés (4 442 chefs de foyer) par rapport à ceux qui viennent d'autres villes (5 961 chefs de foyer), enfin par rapport à ceux qui viennent du bled (60 307 chefs de foyer).

Les émigrants d'origine rurale se répartissent comme suit²⁷ :

Régions	Nombres	%
I - Gharb et Jbâla	672	1,0
II - Maroc oriental	37	-
III - Moyen-Atlas	309	0,4
IV - Plaines Atlantiques	27.369	38,7
V - Sédentaires arabisés de la côte Sud	13.923	19,7
VI - Atlas central	487	0,7
VII - Chleuhs du Sous	10.402	14,7
VIII-IX - Dra oasis, Bani	7 086	10,0
X-XI - Zone de tanger et Zone espagnole Nord	22	-
Total	60.307	85,3

²⁴ Robert ESCALLIER, « La croissance urbaine au Maroc », *Annuaire de l'Afrique du Nord*, éd. C.N.R.S., 1972, p. 145-173 et Alain MASSON, « Urbanisation et habitat du grand nombre. L'approche marocaine » *Annuaire de l'Afrique du Nord*, éd. C.N.R.S., 1972, p. 105-143.

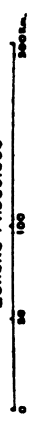
²⁵ Daniel NOIN, *La population rurale au Maroc*, pub. de l'Université de Rouen, 2 tomes, Paris, P.U.F., 1970, tome 2, 342 p., p. 263-264. Concernant les émigrants arabophones d'origine citadine, les données utilisées par D. Noin à partir du recensement de 1960 ne permettent pas de déterminer de façon certaine la proportion de ces émigrants (cf. note 6, p. 263).

²⁶ André ADAM, *Casablanca, Essai sur la transformation de la société marocaine au contact de l'Occident*, Paris, éd. C.N.R.S., 1968, tome I, 450 p., p. 259 et s.

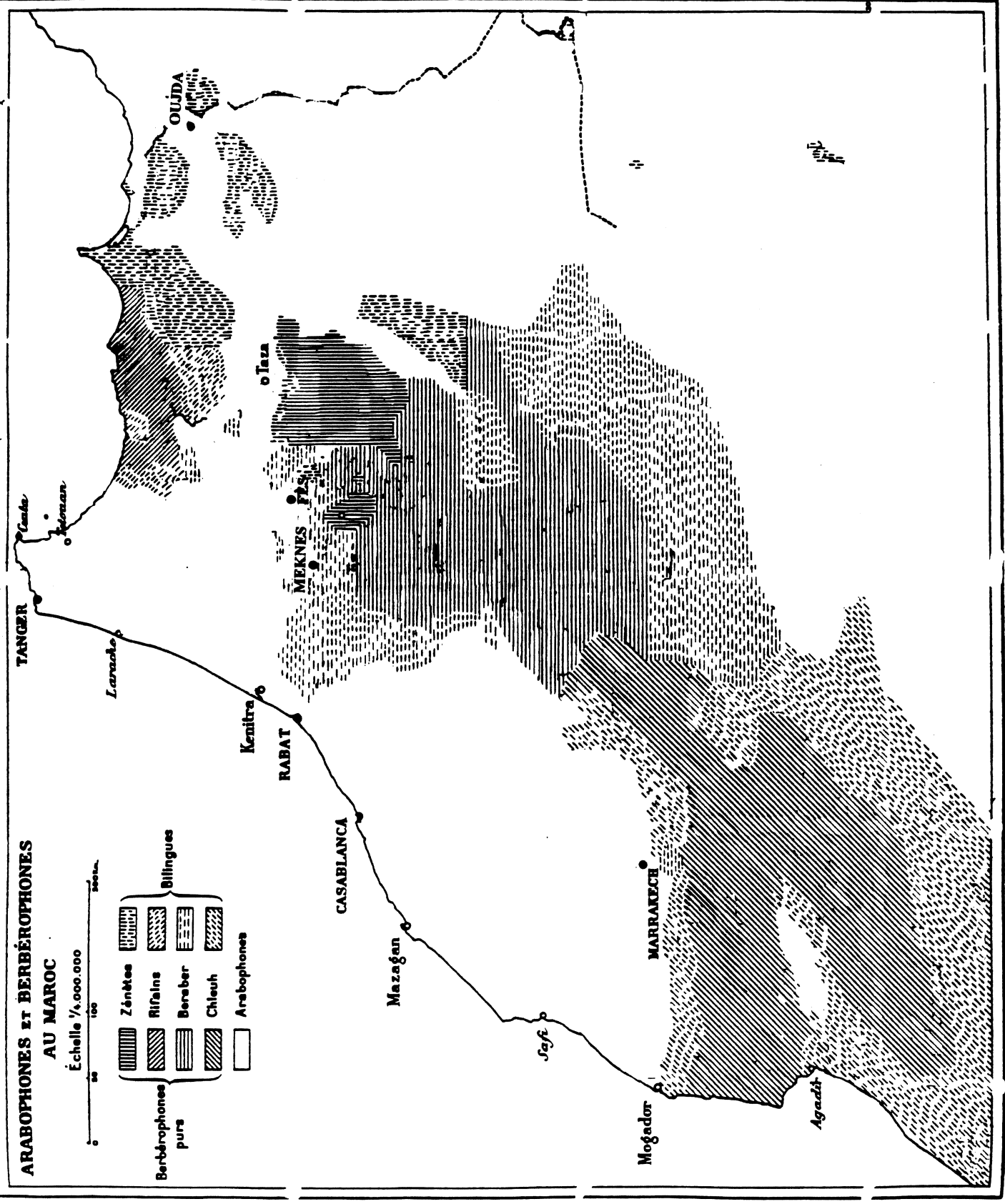
²⁷ cf. carte : « Les zones de l'exode rural », supra p. 5.

ARABOPHONES ET BERBÉROPHONES AU MAROC

Échelle 1/4.000.000



Berbérophones purs		Zénètes	Bilingues
		Rifains	
		Berber	
		Chleuh	
		Arabophones	



A partir des données chiffrées de ce tableau et de la carte « arabophones et berbérophones au Maroc »²⁸, nous pouvons constater que :

1- les régions qui fournissent la quasi-totalité des émigrants ruraux sont situés au sud de Casablanca. Ces régions sont connues pour être arabophones et berbérophones. A en juger par l'exemple des *Textes arabes en parler des Chleuhs du Sous*²⁹, il s'agit d'un échantillon très largement de type bédouin.

Bien que par ailleurs, nous ne possédions pas de données récentes sur la répartition berbérophones purs-berbérophones bilingues, il est tout à fait concevable de considérer que le territoire berbérophone pur s'est rétréci³⁰.

2 - Les régions qui fournissent le pourcentage le plus élevé d'émigrants se situent dans les plaines atlantiques dont les ruraux sont des arabophones de type bédouin³¹.

Les émigrants d'origine citadine se répartissent comme suit :

Villes	Chefs de foyers	%
Agadir	121	1,1
Azemmour	555	5,4
Ceuta	2	-
Fedala (Mohammedia)	27	0,2
Fès	1 174	11,3
Kénitra	7	-
Ksar el-Kébir	4	-
Larache	5	-
Marrakech	1 826	17,6
Mazagan (ElJadida)	661	
Meknès	164	1,5
Mogador (Es-Saouira)	454	4,4
Oujda	122	1,1
Rabat	194	1,9
Safi	282	2,8
Salé	127	1,2
Tanger	133	1,3
Taza	93	0,9
Tétouan	8	0,9
Total	5 961	57,3

²⁸ extraite des *Annales de Géographie* N° 1183, libr. Armand Colin, Tome XXXIII, 1924, Pl. XII, (carte simplifiée).

²⁹ Edmond DESTAING, *Textes arabes en parler des Chleuhs du Sous (Maroc). Transcription, traduction, glossaire*, Paris, Geuthner, 1937, VIII + 336 p. et cf. infra, p. 204, note 293 et p. 205, note 299.

³⁰ Cf. par exemple le témoignage de notre informateur à la fiche signalétique n° 2, p. 217.

³¹ Georges S. COLIN, « al-Magrib, VII Aperçu linguistique », *Encyclopédie de l'Islam*, Paris, Maisonneuve et Larose, 1986, p. 1195.

A partir des données chiffrées de ce second tableau, Fès et Marrakech dont les parlars arabes respectifs sont nettement circonscrits fournissent les pourcentages les plus élevés d'immigrants citadins, ce qui n'est pas négligeable pour l'arabe quotidiennement employé dans cette métropole étant donné les domaines d'activités (secteur commercial, artisanal) de ces citadins.

Il est clair cependant que les immigrants d'origine rurale sont très nettement majoritaires par rapport aux immigrants d'origine citadine, mais, en 1960, semble-t-il, Casablanca comparée à quelques autres villes n'a pas le monopole, en pourcentages d'habitants nés en milieu rural :

Marrakech	39 %
Rabat	48 %
Tanger	49 %
Salé	50 %
Casablanca	54 %
Kénitra	60 %
Safi	63 %
Tétouan	70 % ³²

En revanche, en considérant la carte « Lieux de naissance des citadins musulmans en 1960 »³³, pour cette même année, nous pouvons remarquer que Casablanca présente la plus forte proportion d'habitants nés hors de la ville, c'est-à-dire d'éléments allogènes, ruraux certes mais citadins aussi, à la différence d'autres grandes villes telles que Marrakech et dans une certaine mesure Fès³⁴.

³² André ADAM, Casablanca, *Essai sur la transformation de la société marocaine au contact de l'Occident*, Paris, éd. C.N.R.S., 1968, tome I, 450 p., p. 265.

³³ Daniel NOIN, *La population rurale au Maroc*, pub. de l'Université de Rouen, 2 tomes, Paris, P.U.F., 1970, tome 2, 342 p., p. 272. V. infra p.11.

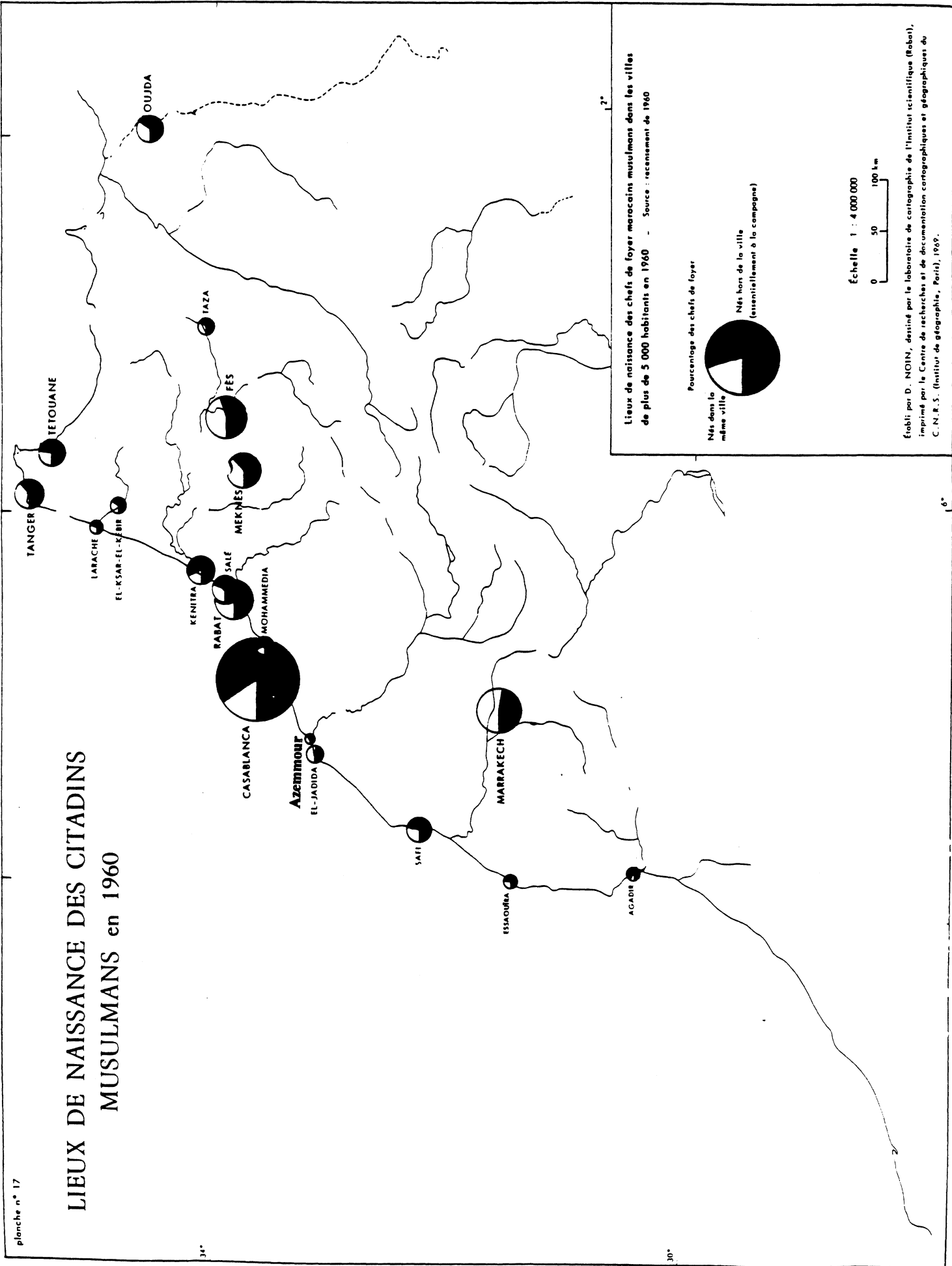
³⁴ Entre 1936 et 1960, Fès a attiré beaucoup de paysans des régions voisines et a envoyé une partie de sa population vers Rabat et Casablanca, in Daniel NOIN, op. cit. note 33, p. 276.

LIEUX DE NAISSANCE DES CITADINS MUSULMANS en 1960

34°

30°

6°



Établi par D. NOÏN, destiné par le laboratoire de cartographie de l'Institut scientifique (Rabat), imprimé par le Centre de recherches et de documentation cartographiques et géographiques du C.N.R.S. (Institut de géographie, Paris), 1969.

C'est en conjuguant à la fois le caractère « moyenne nationale » en ce qui concerne les habitants nés en milieu rural et celui du pourcentage le plus élevé d'habitants nés hors de la ville que Casablanca nous paraît ainsi indiquer de la manière la plus probante le produit linguistique issu du brassage entre parlers arabophones hétérogènes.

C'est la raison pour laquelle il nous semble que la génération née ou ayant évolué en milieu citadin et dont les parents sont originaires d'un milieu rural est dépositaire d'un dénominateur commun de parlers arabes et ce quel que soit le lieu considéré ; dépositaire et partant représentative de l'atténuation des traits citadins ou ruraux.

Ce brassage constant n'est pas particulier aux parlers arabophones, il est propre aux lieux qui concentrent diverses activités (économiques, culturelles, politiques, etc.) où des individus de régions différentes -par conséquent aux « accents » différents- sont amenés à amalgamer leur propre façon de prononcer. A ce sujet, nous ne pouvons pas ne pas faire le parallèle du point de vue du brassage des prononciations de régions différentes entre Paris en ce qui concerne le français et Casablanca en ce qui concerne l'arabe marocain. En effet, de même que les traits provinciaux s'atténuent à Paris par le contact avec les traits parisiens et réciproquement³⁵, il nous paraît vraisemblable que le produit des influences et atténuations respectives en domaine arabophone relève du même principe et, par conséquent, est passible d'être adopté par une grande majorité.

Dans quelle mesure peut-on considérer que ce produit représente intégralement des habitudes articulatoires acquises ?

Il nous semble qu'une des façons d'envisager cette problématique est de considérer *toutes* les caractéristiques phoniques arabes que nous pouvons relever chez des arabophones marocains bilingues ayant évolué en milieu citadin comme autant d'unités phoniques transférables sur la prononciation des mots français.

Notre but est de décrire les interférences phoniques de l'arabe sur le français non d'une communauté arabophone donnée, ni d'une classe sociale donnée mais du point de vue de l'atténuation d'une variable géographique issue de l'ancienne dichotomie citadin/bédouin des parlers arabes en milieu citadin au Maroc. De fait, nous avons procédé d'abord à une analyse phonologique du français parlé par un arabophone bilingue natif citadin (Casablanca) de parents originaires d'un milieu rural ; ensuite, nous avons retenu parmi les interférences de son parler arabe sur le français celles qui nous semblaient directement liées à la dichotomie évoquée pour les tester au moyen d'un questionnaire oral chez d'autres arabophones originaires de régions différentes du Maroc.

L'informateur principal et son parler arabe de référence : âgé de 37 ans à la date du premier enregistrement (1990), il est né, a grandi et a toujours résidé à Casablanca ; il a commencé à travailler jeune, d'abord dans une usine de plastique comme « plastificateur » après avoir quitté l'école (niveau scolaire : 3ème année du secondaire, bilingue) ; peu de

³⁵ André MARTINET et Henriette WALTER, *Dictionnaire de la prononciation française dans son usage réel*, Paris, France-Expansion, 1973, 932 p., Introduction, p. 17-18 ; Pierre FOUCHE, « Les diverses sortes de français du point de vue phonétique », *Le Français moderne*, IV, juin 1936, p. 206 et Georges STRAKA, « La prononciation parisienne, ses divers aspects », *Bulletin de la Faculté des Lettres de Strasbourg*, 1952, p. 246 et s.

temps après, il a travaillé comme cordonnier dans une petite entreprise de fabrication de chaussures pendant quatre ans ; actuellement, il est patron de pêche.

Il écrit l'arabe et le français appris à l'école. Son activité professionnelle ne nécessite pas l'emploi du français. Celui-ci est composante d'un bilinguisme institutionnel (école, médias de masse, etc.) ce qui n'est pas sans marquer son idiolecte comme nous le verrons. Ses parents, bien qu'originaires de tribus différentes des plaines atlantiques de la Chaouia, ont gardé de leur phonologie antérieure *certain*s traits bédouins. Aussi, les traits citadins qu'ils ont acquis par la suite, ont-ils permis d'homogénéiser l'arabe qui est devenu par usage, par habitude, le leur.

C'est pourquoi, une formule telle que « parler arabe de référence » trahit moins dans le découpage de l'accent étranger de notre informateur ce qui relève de la composante arabophone qui, à proprement parler, n'est ni citadine, ni bédouine *purement*, mais qui procède des deux à la fois.

En plus de notre informateur principal, nous nous sommes entretenu avec quatre autres témoins pendant au moins une demi-heure chacun et à qui nous avons fait lire un texte en français : « Les recettes de la tante Riboulet³⁶ ». Ils ont comme particularités extralinguistiques de faire partie de la première génération (excepté une témoin) née en ville (Casablanca) de parents nés ruraux, d'avoir suivi un enseignement scolaire bilingue, au moins jusqu'à hauteur de la troisième année du secondaire, au plus jusqu'à la deuxième année de l'enseignement supérieur. Leur âge varie de 20 à 45 ans. Ils sont :

- Informatrice Kd, 45 ans, secrétaire dans une compagnie d'assurance depuis qu'elle a quitté l'école (niveau 3ème année sec.) et sa fille Nd, 20 ans, trilingue (arabe, français, anglais), bachelière, hôtesse de l'air ;
- Informateur Am, 25 ans, études supérieures (2ème année universitaire), employé de bureau, séjour d'un mois en France (1984) ;
- Informatrice Fa, 31 ans, niveau 2ème année du secondaire, mère au foyer, séjour d'un an au Danemark.

Leurs caractéristiques linguistiques sont les suivantes :

- au point de vue arabophone, l'arabe qu'ils emploient est marqué comme celui de notre informateur principal par des traits citadins et bédouins à la fois, quoique atténué de façon variable ;
- au point de vue du français, bien que le transfert d'unités phoniques issues de leurs caractéristiques phoniques arabes soit une donnée commune, il y a cependant désaccord sur le conditionnement phonétique et sur la suspension plus ou moins régulière des habitudes articulatoires premières.

Tous ces informateurs font partie de nos investigations préliminaires à l'enquête.

L'ouvrage comprend deux parties qui forment les deux étapes ayant présidé à notre démarche : une étape (d') analyse phonologique et une étape (d') enquête sur des caractéristiques phoniques.

³⁶ Henriette WALTER, *Le français dans tous les sens*, Paris, Laffont, 1988, 383 p. V. infra, Annexes, p. 262. Il s'agit d'un texte permettant de tester ce que les phonologues appellent des paires minimales et d'établir le système phonologique français de chaque individu.

L'analyse phonologique est celle du français parlé par notre informateur principal ; vocalisme d'abord et consonantisme ensuite où sont exposées chacune dans son volet respectif, les interférences phoniques de son parler arabe de référence avec le français. Parmi les unités phoniques arabes transférables en français, nous avons retenu celles qui nous ont semblé directement liées à la dichotomie des parlers arabes citadin/bédouin.

L'enquête, notre deuxième étape, est à son tour, subdivisée : nous présentons d'abord un compte-rendu de nos recherches préliminaires à la passation d'un questionnaire phonétique bilingue à des arabophones marocains, ensuite nous exposons les résultats proprement dits de l'enquête. Dans nos recherches préliminaires, nous avons passé en revue les phonologies différentes des parlers arabes marocains citadins connus auxquels nous tentons d'esquisser le profil d'un dénominateur commun étant donné que nos informateurs d'origine citadine ou rurale ont la particularité commune d'avoir évolué en milieu citadin. Nous présentons ensuite les caractéristiques phoniques arabes sur le terrain à travers la dichotomie citadin ~ bédouin où nous avons rencontré des parlers moins connus (de type bédouin). Parmi les caractéristiques phoniques ainsi dégagées, celles dont nous avons choisi, dans la mesure du possible, de tester l'interférence dans le français deviennent de « simples » unités phoniques issues d'habitudes articulatoires plus ou moins régulièrement suspendues, marquant à des degrés divers l'accent étranger de neuf informateurs auxquels nous avons demandé de répondre à un questionnaire. En fonction des caractéristiques extralinguistiques de nos informateurs telle l'origine citadine ou rurale, nous avons essayé de voir dans quelle mesure le transfert des unités phoniques arabes sur le français alimentent ou n'alimentent pas la dichotomie en question.

PREMIERE PARTIE

L'ANALYSE PHONOLOGIQUE

Peut-on appréhender de façon systématique ce qui est à l'oeuvre dans l'accent étranger d'un arabophone parlant français et ce, en découpant sa prononciation dans cette langue ?

Avant de mesurer les implications de cette question, il faut d'abord s'assurer que ce qui lui permet de distinguer des significations en français se rattache de façon régulière à telle prononciation plutôt qu'à telle autre.

C'est en quête de cette régularité que nous avons été amené à soumettre le vocalisme français de notre informateur à une analyse phonologique, vocalisme qui nous paraît être, à plus d'un titre, à la base de ce qui est directement perceptible de son accent étranger. On peut, toutefois, noter que des particularités de l'accent méridional français sont perceptibles dans la prononciation de notre informateur. Mais, il n'en demeure pas moins que la prononciation méridionale par rapport au « système moyen » du français -pour lequel la meilleure prononciation est celle qui ne se remarque pas- s'en différencie d'une façon systématiquement constante (toujours aux mêmes endroits) tandis que chez notre informateur les réalisations des phonèmes français ne sont pas assidûment fermes et sûres sans pour autant que cela porte préjudice à la compréhension. Leur inconstance fait qu'elles sont autrement irrégulières par rapport au système moyen. Nous pensons que cette inconstance dans les réalisations est donc autrement systématisable ; et c'est en ce sens que nous parlons d'altération en matière de prononciation, justifiée en cela par notre recours fréquent au système arabe de référence de notre informateur pour expliquer tel ou tel écart de prononciation ou constater s'il y a interférence entre les deux systèmes.

Par ailleurs, rendre compte du caractère systématique de l'irrégularité évoquée nous paraît vérifiable à condition de ne laisser au hasard aucun mot français prononcé par notre informateur et de ne retenir pour telle prononciation altérée d'explication qui ne soit en cohérence, de par le conditionnement phonétique ayant occasionné quelque écart de prononciation, avec celles fournies pour d'autres prononciations altérées.

C'est pour un souci identique que nous avons hiérarchisé le corpus de la prononciation de notre informateur en « cadres de prononciation », afin de minimiser les aléas et contraintes liés aux différents moyens qui nous ont permis de solliciter -et d'obtenir- cette prononciation :

1 - La lecture (cf. note 36, p. 13), (abréviation Lc) : plus qu'ailleurs et de façon aiguë, elle nous a permis de mettre en évidence un problème central de l'altération de la prononciation de notre informateur : les assimilations des points et modes d'articulation des voyelles ainsi que la détermination par les contextes des écarts de prononciation. Un mot isolé peut être très proche de la norme (par exemple, souvent, en réponse au questionnaire phonologique) mais le

même mot ou un segment de ce mot intégré au flux de la lecture peut avoir une prononciation altérée au gré du contexte.

2 - Le questionnaire phonologique³⁷ (abréviation Qs) : permet d'attester si les oppositions relevées ailleurs se confirment ou non ; de contrôler la régularité ou l'irrégularité de la prononciation de certaines paires minimales, etc.

3 - Les mots français de l'idiolecte (cf. annexes, p. 275-278), (abréviation Id) : mots français avec une prononciation issue de la conversation courante avec notre informateur et qui ne sont ni des mots d'emprunts -en principe- ni des mots issus d'une prononciation sollicitée par le questionnaire phonologique ou « imposée » par la lecture.

4 - Les mots d'emprunt (abréviation Emp.) : mots français devenus mots de l'arabe, ils nous ont permis de vérifier si la prononciation altérée de notre informateur à l'occurrence de tel phonème français est proche du traitement de celui-ci lorsqu'il est adapté à l'arabe par l'intermédiaire de l'emprunt.

Reste une question essentielle : étant donné qu'il y a *des* français, il importe de savoir, compte tenu de cette diversité, de qui notre informateur a appris le français .

Nous savons que notre informateur a appris le français, comme la plupart des enfants marocains scolarisés bilingues au début des années 60, avec des enseignants français³⁸. Or, dans quel français ces enseignants des mathématiques, d'histoire, de géographie, de français ou d'éducation physique s'adressaient-ils à leurs élèves ? Dans un français méridional ? parisien ? alsacien ? Pratiquaient-ils un système vocalique qui distinguait un [a] antérieur d'un [ɑ] postérieur ? La longueur vocalique avait-elle pour fonction de distinguer des signes linguistiques ? L'ordre d'aperture comportait-il trois ou quatre degrés ? Les voyelles nasales comptaient-elles une ou deux voyelles antérieures ; et les mots français avec /œ̃/ étaient-ils prononcés avec arrondissement des lèvres ? Sur quel(s) registre(s) du lexique portaient les prononciations avec [œ̃] ? Quelle était la prononciation la plus courante du /r/, apicale ou uvulaire ?

Enfin, est-il envisageable que, trente ans après, notre informateur ait pu garder un « accent » du français ?

³⁷ « Questionnaire phonologique oral (version 6) », in Henriette WALTER, *Enquête phonologique et variétés régionales du français*, Paris, P.U.F., « Le linguiste », 1982, 253 p., p. 212-221. V. infra, Annexes, p. 265-274.

³⁸ En 1964, l'enseignement secondaire continue de se donner en français, le personnel étant, à part les professeurs d'arabe, à peu près totalement français. Les élèves de l'enseignement public du 1er degré se répartissaient selon le type d'enseignement de la façon suivante : - enseignement de type marocain (bilingue), 999 322 élèves (97,4 % des scolarisés), - enseignement de type originel (en arabe seulement) 16 942 élèves (1,6 %), - enseignement de type français (en français), 9 411 élèves (0,9 %). Il faut rappeler que la politique de l'enseignement était résolument orienté vers un bilinguisme arabo-français. Au « Colloque de l'enseignement » qui s'était tenu aux Chênes (Camp du Service de Jeunesse) près de Rabat du 13 au 30 avril 1964, sa Majesté le Roi en personne s'y montra partisan en évoquant sa formation bilingue et la situation du Maroc dans un continent qui parle en majorité le français ou l'anglais et non l'arabe. Cf. *Annuaire de l'Afrique du Nord*, éd. C.N.R.S., 1964, p. 195 et s.

Si nous ne sommes pas en mesure de circonscrire le système phonologique français à partir duquel notre informateur aurait appris du français, il ne nous semble pas insoutenable de considérer que par-delà la diversité réelle ou supposée du français des enseignants, qu'il a dû être initié au français, non à partir de leur phonologie particulière antérieure mais à partir de ce qu'ils avaient en commun de ce point de vue c'est-à-dire à partir d'un dénominateur commun des usages du français.

C'est en matière de prononciation que, en particulier, un dénominateur commun nous semble utile pour appréhender son accent étranger. C'est pourquoi nous avons eu recours au *Dictionnaire de la prononciation française dans son usage réel*³⁹. Nous l'avons choisi pour les raisons suivantes :

1 - pour déterminer la part qui revient -dans les prononciations altérées- à la diversité phonologique qui a permis d'établir le système moyen du français et ce, en comparant la prononciation de notre informateur avec celle(s) des mots soumis à l'enquête du *Dictionnaire*; et la part qui revient à la prégnance du système arabe de référence et ce, en croisant les deux types de vocalisme aux voyelles concernées, en s'inspirant -quand cela s'avère utile- des voyelles françaises telles qu'elles sont traitées dans les mots d'emprunt.

2 - Il est fondé sur des usages effectifs : nous serions peu crédible si, à la différence de l'arabe pour lequel nous nous référons à un dénominateur commun de parlars différents, nous choisissons pour le français un dictionnaire de prononciation privilégiant un usage (et l'érigeant comme norme), ne recommandant pour chaque mot de la langue qu'une seule prononciation (puisqu'il y a qu'une seule orthographe).

3 - Les témoins sont résidents d'une grande métropole, Paris, où «viennent se fondre et s'amalgamer les prononciations de toutes les régions pour former une sorte de dénominateur commun entre Paris et la province »⁴⁰.

Par ailleurs, nous avons eu recours à des résultats chiffrés pour évaluer l'importance des écarts de prononciation et les répercussions qu'ils peuvent avoir sur la stabilité, la fermeté de tel ou tel phonème et cela, pour chaque type de réalisation, d'abord par cadre de prononciation, ensuite par rapport au nombre total des occurrences du phonème concerné.

Cela nous a permis, pensons-nous, de donner forme à l'irrégularité des phonèmes français chez notre informateur et de systématiser sa prononciation altérée, du moins pour le volet concernant le vocalisme.

³⁹ André MARTINET et Henriette WALTER, *Dictionnaire de la prononciation française dans son usage réel*, Paris, France Expansion, 1973, 932 p. où il y a 17 prononciations réparties en a, b, c, d, g, j, k, l, m, n, p, r, t, v, w, x, y ; chaque lettre désigne un des 17 informateurs, auteurs des prononciations, dont les fiches signalétiques sont regroupées à partir de la page 37 de ce *Dictionnaire*.

⁴⁰ André MARTINET et Henriette WALTER, op. cit., note 39, p. 17-18.

CHAPITRE I

LE VOCALISME

I - LES VOYELLES ORALES

SECTION I - MODES D'ARTICULATION : TRAITEMENT EN GRANDEUR CONTINUE DE LA COLONNE D'AIR DES VOYELLES D'APERTURE NON-MAXIMALE.

Sous-section 1 - REDUCTION DES VOYELLES D'APERTURE MOYENNE DU SYSTEME MOYEN A UN FONCTIONNEMENT REGULIER UNIQUE

§1 - REDUCTION DE L'APERTURE DES /e/ ET /ɛ/ DU SYSTEME MOYEN

Là où l'opposition /e/ ~ /ɛ/ se manifeste pleinement en français⁴¹ c'est-à-dire en finale absolue, notre informateur traite cette opposition par les réalisations suivantes :

- dans les mots français de l'idiolecte :

[p'a:ʃɛ] ~ [frãʃɛ]
« passé » et « français » ;

- au questionnaire phonologique :

['aʁme] ~ [fyme:]
« armé » et « fumaient » ;

- à la lecture des "Recettes..." :

[m̩iʒot'ej] ~ [ʁappɔʁt'ej]
« mijoter » et (elle le) « rapportait ».

Et dans d'autres positions :

Qs : ['elve]⁴² ~ [pelɔtɛ]
« élever » et « pelletée ».

Par ailleurs des mots qui, obtenus à partir du questionnaire phonologique, entrent en français dans des paires minimales, sont prononcés de façon identique par notre informateur, ainsi :

[fɛj] : « fée »⁴³ et « (toi qui l'as) fait »⁴⁴ ;
[pʁɛj] : « pré » et « prêt »⁴⁴.

⁴¹ cf. Henriette WALTER, *La phonologie du français*, Paris, P.U.F., 1977, 162 p., p. 39-40.

⁴² ELEVER : elve (a →y).

⁴³ FEE : fe (a →y).

⁴⁴ cf. *Le Petit Robert*, 1ère éd., 1984, p. 2170.

Même si les séquences [aʁme] et [fyme:] d'une part, et certains mots réalisés avec [ɛ] ou [e] comme [fɛʁ] « fer », [mɛtʁ] « mètre » d'autre part, peuvent suggérer son existence, une hypothétique distribution différente dans le lexique de son français ne nous paraît pas vraisemblable puisque d'autres séquences ne confirment pas cette hypothèse et attestent de l'irrégularité du /ɛ/ français en finale couverte. En effet :

- même si [ɛ] et [e] sont attestées dans des quasi-homonymes, ils ne permettent pas de distinguer des signes linguistiques : [gɛʁ] et [geʁ] « guerre »,
- [e] se substitue souvent à [ɛ] : [ge'ʁ] « guerre »,
- des homonymes sont réalisés différemment : [fɛʁ] "fer" et [feʁ] « faire ».

En revanche, ce qui nous paraît vraisemblable est l'existence de réalisations [ɛ] du phonème /e/ c'est-à-dire des variantes plus ouvertes, et ce grâce à la régularité de réalisations autour de [e] chez notre informateur pour les deux phonèmes /e/ et /ɛ/ du français des enseignants.

C'est cette régularité qui nous permet de poser l'existence d'un seul phonème antérieur non arrondi moyen (2ème degré d'aperture) chez notre informateur avec les réalisations suivantes :

1 - réalisation [i] : voyelle antérieure très fermée écartée.

C'est la plus fermée et la plus rare des réalisations. Nous l'avons relevée dans des mots rappelant par leur traitement des /e/ et /ɛ/ français les mots d'emprunt⁴⁵ quand ils ne sont pas emphatisés comme [l'i:si] « lycée » ou [ntr'i:ni] « je m'entraîne » où la forme de français est arabisée, y compris sur le plan syntaxique des unités significatives.

2 - réalisation [ɨ] : voyelle antérieure plus ouverte que [i] mais plus fermée que [e].

C'est un [ɨ] relâché et moins rétracté, comme dans la séquence : [ɨltɛj'e:] « elle taillait (de grosses rouelles) », séquence imprégnée d'emphase ; celle-ci étant favorisée par l'articulation apico-alvéolaire de « t » ce qui laisse supposer que /t/ + /a/ dans « taillait » est identifié à /t/ + /i/ d'où la tendance à assimiler /ɛ/ dans « elle » et /a/ dans « taillait » à une voyelle intermédiaire entre [i] et [e].

3 - réalisation [ɛ] : voyelle antérieure non arrondie, plus fermée que [e].

Il semble que la proximité d'un [j] n'empêche pas cette réalisation fermée en finale absolue :

⁴⁵ cf. André MARTINET et Henriette WALTER; *Dictionnaire de la prononciation française dans son usage réel*, Paris, France-Expansion, 1973, p. 694 et 699.

⁴⁶ cf. Louis BRUNOT, « Emprunts dialectaux arabes à la langue française dans les cités marocaines depuis 1912 », *Hespéris*, 1949, 3e et 4e trim. p. 427-429

a) dans les mots français de l'idiolecte :

[korɔ̃d'ɔ̃nʒe] « cordonnier » ; [tʁavajɛ] « travailler ».

b) dans le questionnaire phonologique :

[pjɛ] « pied » ; [makʒɛ] « marié » ; [bɑ̃kʒɛ] « banquier » ; [p'anʒɛ] « panier » ; [k'o lʒɛ] « collier » ; [sw'ijɛ] « souiller » ; [fəw'ajɛ] « foyer » ; [p'ɛjɛ] « payer » ; [v'ɛjɛ] « veiller » ; [ak'ɔmpɑ̃nɛʒɛ] « accompagner » ; [lɑmɑnəwizjɛ] « le menuisier » ;
mais [s'i'jɛ] « scier » et [ɑ̃təʒɛ] « entier ».

c) dans la lecture des "Recettes..." :

[m'a'vɛʒɛ] « mariée » ; [ny'ɛj] « nuées » ; [fwaj'ɛ] « foyer » ; [nəswɑjɛp'a] « ne soyez pas (malheureux) » ; [lɛʒɛj] « (une sauce) bien liée » ; [pɑnj'ɛj] « panier » ; [b'ɛnjɛ] « beignets » ; [dɛʁnjɛj] « dernier » ; [næjjɛp'ahɔ̃t] « n'ayez pas honte » ; [lɑnwɔ̃j'ɛj] « (ne pas) le noyer » ; mais : [akɔmpɑ̃nɛʒɛ] « (ma tante) accompagnait ».

Un consonantisme d'arrière tel que [k], [g] et [ʁ] ou d'avant emphatisé tel que [t], [v] et [r] peuvent également favoriser [ɛ] :

a) dans les mots français de l'idiolecte :

[s'ɔ:vɛ] « (elle m'a) sauvé » ; [tʁɛ] « très (connu) » ; [vʁ'ɛ] « (histoires) vraies » ;
[mʁɔ:tɛ] « (le courant électrique) est (a) sauté » ; [nʁɛp'a:rɛ] "je prépare" ; [nʁɛpɑrɛw] « nous préparons... ».

Les trois dernières séquences constituent des messages où la forme du français de notre informateur est doublement arabisée : sur le plan phonétique par une prononciation emphatisée et sur le plan syntaxique des unités significatives, exemple : [n -w]⁴⁷ marque la première personne du pluriel des verbes à finale [a] au présent comme [mfa] « il est parti » qui donne [nəmfi:w] « nous partons ».

⁴⁷ dans [nʁɛpɑrɛw] « nous préparons ».

b) dans le questionnaire phonologique :

[pʰɤɛj] « pré » et « prêt » ; [tʰɛ] "trait" ; [kʰɛ] « craie » ; [hɛj] « haie » ; [ka·ɤɛ] « carrés » ; [g'a·ɤɛj] « garée » ; [ãteɤɛ] « enterré » ; [kyɤɛj] « curé » ; [l'aɤɛ] « lassé » et [l'a·ɤɛ] « lacer » ; [ʒekʰ'iɤɛj] « j'écrirai », mais : [kʰ'iɤɛ] « (je) crierai » ; [k'uɤɛ] « (je) courrai ».

c) dans la lecture des "Recettes..." :

[gɛj] « gaie » ; [atsy:ɤ'ɛ:j] « (ses menus) attiraient » ; [pɤɛj] « près (du parking) » ; [pikej] « (ça va) piquer » ; [f'ɤɛj] « frais ».

Enfin, les apicales [t, d, s, z] favorisent parfois la réalisation [ɛ] :

a) questionnaire phonologique :

[b'o·tɛ] « botté » ; [fœj·tɛ] "feuilletée" ; [ekutɛ] « (il l'a) écouté » ; [kufɛ] « (se) coucher ».

b) lecture des "Recettes..." :

[zənəɤɛjpa] « je ne sais pas » ; [sɛlkijɛtɛn'e] « celle qui était née » ; [dɛ̃vit'ɛ] « (des nuées) d'invités » ; [ɣtɣyl'ize] « utiliser » ; [sɔ:tɛ] « sautés » ; [atãd'ɛ] « (elle) attendait ».

En finale couverte et autres positions intérieures, [ɛ] n'est pas aussi fréquente qu'en finale absolue, mais là où nous l'avons relevée, elle semble liée à des contextes similaires à ceux décrits pour la finale absolue :

a) mots français de l'idiolecte :

[lə ɣal'ɛ·r] « le salaire » ; [kõtrɛ:r] « contraire » ; [l'o:tɛl] « l'hôtel » ; [ɤɛ:rɛ] « serré » ; [ʒɛkitte] « j'ai quitté... » ; [pre:si] « précis ».

b) questionnaire phonologique :

[p'ɛj] « paye » ; [ɤ̃sɛnjɛmã] « renseignement » ; [p'ɛjfe] « péchés ».

c) lecture des "Recettes..." :

[ʁe:jn] « renne » ; [latmosf'ɛʁ] « l'atmosphère » ; [sɛl] « celle (de l'aileron) ».

Par ailleurs, c'est une réalisation qui peut être légèrement diphtonguée en [ɛj] surtout dans la lecture des "Recettes..." et surtout en finale absolue. Cette diphtongaison de [ɛ] en [ɛj] en finale absolue semble souvent favorisée (mais pas toujours), non par un contexte phonétique proprement dit, mais par un facteur qui dépend de la lecture et de son débit et qui consiste à (re)lier, par un élément consonantique aussi furtif soit-il, une finale absolue [ɛ] à la voyelle par laquelle débute le mot suivant comme dans les séquences suivantes :

[vupuv'ɛj ʔoss'i] « vous pouvez aussi (mettre) » ;

[bɔjænlɛj'ɛj ðm'e] « (pour obtenir) une sauce bien liée, on met... » ;

[pɔnj'ɛj ð mov'ej] « panier en mauvais (état) » ;

[deɔnj'ɛjeʒe'h'y] « (juillet) dernier et j'ai eu (du succès) » ;

[lekʁiʁe·je] « (je vous) l'écrirai et (je faciliterai la tâche) » ;

mais :

[fɔʁɛ'j tʁusɛ̃pləmɔ̃] « (légumes) frais tout simplement » ;

[etegej semən'y] « (l'atmosphère) était gaie, ses menus (attiraient) » ;

[m'a·ʁje ăvek] « mariée avec (un médecin) ».

4. réalisation [e] : voyelle antérieure non arrondie. C'est la réalisation la plus fréquente du phonème /e/ de notre informateur. Elle semble favorisée par la proximité d'un vocalisme à effet ouvrant :

a) mots français de l'idiolecte :

[lamɛʁ] « la mer » ; [la vest] « la veste » ; [la fɛʁmblɑ̃ʃ] « la Ferme Blanche » ;
[modern] « moderne » ; [amerik'ɛ̃] « américain » ; [spesjalmɑ̃] et [spesjalmɑ̃]
« spécialement » ; [eʔ'a:ʒ] « étage » ; [kafe:] « café » ; [le dega] « les dégâts » ;

mais :

[deʒœ:] « des oeufs » .

b) questionnaire phonologique :

[peʃe] « pêcher » ; [eleve] « élever » ; [foste] « fausseté » ; [d'eʒœ/ɔne] « déjeuner » ;
 ['aʁme] « armé, armée » ; [m'ɑ̃ke] « manquer » ; [peləte] « pelletée » ; [elɑ̃] « élan » ;
 [kʁ'etɛ̃] « crétin » ; [d'eʒa] « déjà » ; [h'ɑʃfe] « hâchée » ; [p'ake] « paquet » ; [lape] « la
 paix » ; [ɔste·ʁ] « austère » ; [sɛʁtɛ̃] « certain » ;

mais :

[kʁ'i·ʁe] « (je) crierai » ; [ekute] « écouté ».

c) Lecture des "Recettes..." :

[mæʁapəl'e] « me rappeler » ; [asse] « assez (farfelues) » ; [avek] « avec (un os) » ;
 [pət'ikɑʁ'e:] « petits carrés » ; ['evapɔʁe] « évaporé » ; [kelavelu'e] « qu'elle avait loué » ;
 [ɔt'u:wsjasm'e] « enthousiasment (ses amis) » ; [səm'en] « semaines » ; [βiβljot'ek]
 « bibliothèque » ; [as'j'et] « assiette » ;

mais :

[atmosf'ɛʁ] « atmosphère » ; [m'ɑ::ʃɛʁe:] « macérer » ; [musk'ɑdɛ] « muscadet » ;
 [sɔ:tɛ] « sautés ».

Par ailleurs la diphtongaison de la réalisation [e] renvoie à des remarques similaires à celles précédemment évoquées à propos de [ɛ]⁴⁸, remarques dont la validité peut être attestée par les séquences suivantes :

[lɔkytsjɔzitej ɑnaʒə/ət'ɑ̃] « (augmenter) l'onctuosité en ajoutant » ;
 [dələjakɔdɔesj'ɔ] « (une tasse) de lait à condition (de ne pas le noyer) » ;
 [pυv'ejal'e] « (chacun) pouvait aller (humer le plat) » ;
 [βyf'e] akote] « (le bout du) buffet à côté... » ;
 [mov'e] ze·tɑ] « (en) mauvais état » ;
 [lə gut'e] elatɑ̃d'e] « (avant de) le goûter elle attendait » ;
 [suf'l'e] uf'ɔ·t] « (ou en) soufflet ou faute (de légumes) ».

Cependant, certaines autres séquences où ni le contexte vocalique à effet ouvrant, ni le facteur lié à la lecture et à son débit ne sont à même d'assurer le caractère systématique de ces types de conditionnement.

⁴⁸ V. supra, p.24, diphtongaison surtout en finale absolue et surtout dans la lecture des "Recettes..." sauf pour le mot "sel" [dys'eil].

Pour ce qui est du conditionnement vocalique à effet ouvrant, [suf'l'ej uf'ɔ:t] où la syllabe comportant [e] se situe pourtant entre deux syllabes à voyelles fermées. Inversement, [eləφlas'ě asɛh'o] « elle le plaçait assez haut » où la proximité d'un vocalisme à effet ouvrant n'a pas constitué quelque rempart contre la réduction de l'aperture de [e].

A propos du facteur lié à la lecture et à son débit, [e] finale peut être diphtonguée sans que le mot suivant ne débute par une voyelle :

- [leb'ej dypwavnɔ:z] « les baies du poivre rose » ;
- [a:f'ej dǎzěbǎv'ev] « hachées dans un bon verre ».

Enfin, nous n'avons pas relevé cette diphtongaison dans les mots français de l'idiolecte ; elle n'est cependant pas absente, hormis la lecture des « Recettes... », de certaines occurrences issues du questionnaire phonologique. Elles nous paraissent être liées à un contexte vocalique comme [ɥ] ou [w] non sommet de syllabe mais articulées syllabiques c'est-à-dire plus fermement : [buwɛj] « bouée » ; [tyɛj] « tuer » ; [ʒuwɛj] « jouer ».

Parfois, mais plus rarement, il suffit que l'articulation soit palatale : [mǎkej] « manquer » ou glottale : [hɛj] « haie ».

5. réalisation [ɛ] : voyelle plus ouverte que [e] antérieure non arrondie. Elle n'est pas attestée ailleurs qu'en finale couverte et semble favorisée avant [l] et [r] ou un consonantisme d'arrière [ʁ], [h] ainsi qu'au voisinage des nasales :

a) mots français de l'idiolecte :

[mǎtérjɛl] « matériel » ; [dɔkymǎt'ɛr] « documentaire ».

b) questionnaire phonologique :

[fɛʁ] « fer » ; [gɛʁ] « guerre » ; [h'ɛ·n] « haine » ; [danj'ɛl] « Daniel » ; [aɲ'ɛl]⁴⁹ « agnelle ».

⁴⁹ AGNELLE : anjel (abcjknrtw)
aɲel (aglmprvx)

c) lecture des "Recettes..." :

[kʷizinj'ɛʁ] « cuisinières » ; [ʁuw'ɛl]⁵⁰ « rouelles » ; [m'ɛm] « même (quand il y avait de la boue) » ; [ʒa·ʁdinj'ɛʁ] « jardinière ».

§ 2 - REDUCTION DE L'APERTURE DES /ø/ ET /œ/ DU SYSTEME MOYEN

Dans le système moyen du français, les contextes où l'opposition /ø/ ~ /œ/ est attestée de manière certaine sont devant /-l/ et /-r /⁵¹ ; notre informateur traite cette opposition par les réalisations suivantes :

a) dans les mots français de l'idiolecte :

Dans ce cadre, les occurrences [ø] ou [œ] du système moyen pouvant s'opposer devant des contextes similaires nous manquent, mais nous avons relevé des mots avec /œ/ devant /-l/ réalisé [sæl·mɔ̃]⁵² "seulement" et devant /-n/ réalisé [ʒœn'e-s] "jeunesse".

Les occurrences devant d'autres consonnes :

[œ:rœ:zm'ɑ̃]⁵³ « heureusement » ;

[plastifikat'œ·r]⁵⁴ « plastificateur ».

Les occurrences circonscrites en français avec le phonème /ø/ sont réalisées comme :

[mɔsjø:]⁵⁵ « monsieur » ;

[fœ] « feu » ;

[dɛʒœ:] « des oeufs ».

⁵⁰ V. infra, p. 67.

⁵¹ Ailleurs, se pose pour le système moyen du français, la question de savoir s'il s'agit d'un problème de distribution, de répartition lexicale ou bien de contextes de neutralisation puisque seule [ø] est réalisée devant /-k/, /-z/, /-ʒ/, /-t/ et /-tr/ alors que seule [œ] est réalisée devant /-b/, /-bl/, /-j/, /-gl/, /-pl/, /-r/, /-rs/ et /-v/. Cf. Henriette WALTER, *La phonologie du français*, Paris, P.U.F., 162 p., p. 43-44.

⁵² Cependant, cette réalisation n'intéresse pas directement le trait d'aperture.

⁵³ HEUREUSEMENT : ørøzmɑ̃ (bdjklmpɾxy), œrøz - (acgvw), ɔrɔz - (n). Il est à noter que la première occurrence de la syllabe ouverte est réalisée majoritairement [ø] devant /-r-/.

⁵⁴ Ce lexème n'est pas courant en français, aussi comme « activité » pourrait être issu d'un technolècte. Nous l'avons donc compté parmi les occurrences [œ] par analogie c'est-à-dire seul [œ] est réalisée en français devant /-r/.

⁵⁵ Cette réalisation ne concerne pas directement le trait d'aperture du /ø/ de notre informateur.

b) dans le questionnaire phonologique :

[ʒœn]⁵⁶ ≈ [ʒ'ø·n]⁵⁷ « jeune » et « jeûne ».

Par ailleurs, les occurrences [œ] du système moyen sont prononcées proches de la norme pour la plupart devant :

/-l/ : [s'œ·l] « seul » ;

/-n/ et /-n-/ : [ʒœn] « jeune », [d'eʒœ/œne] « déjeuner », [ʁ'aʒœ/œni] « rajeunit »⁵⁸ ;

/-r/ : [p'œ·ʁ] « peur », [bonœ·ʁ] « bonheur », [fl'œ:ʁ] « fleur », [flœʁi] « fleuri » ;

/-j/ : [fœj] « feuilles », [fœj·tɛ] « feuilletée », [fœj·a·ʒ] « feuillage » ;

/-b/ : [klœb] « club » ;

/-pl/ : [pœpl'ad] « peuplade » ;

/-v/ : [vœv] « veuve », [bœv'a·ʒ] « breuvage » ;

/-f/ : [œf] « œuf », [diznœf] « dix-neuf », [t·ʁ·œ·t·nœf] « trente-neuf ».

Les occurrences [ø] du système moyen sont prononcées également proches de la norme pour la plupart devant :

/-n/ : [ʒ'ø·n] « jeûne » ;

/-z/ : ['øtøz] « honteuse » ;

/-tr/ : [føtʁ] "feutre" ;

mais :

/-t/ : [lj'øtnø] ⁵⁹ « lieutenant ».

Autres occurrences :

[pø] « peu », [pø] « (je) peux », [fø] « feu », [miljø] « milieu », [famø] « fameux ».

c) dans la lecture des « Recettes... » :

[ʒ'œ:n] ≈ [ʒ'œ:n] « jeune » et « jeûne ».

⁵⁶ JEUNE : ʒœn (vwa) (abcdgijklmnpvtwxy), ʒœnə (vwa) (r).

⁵⁷ JEUNE : ʒøn (abcdgijlprtvtwx), ʒœn (dmny), ʒœ:n (k).

⁵⁸ Ces dernières réalisations de notre informateur n'impliquent pas directement le trait d'aperture.

⁵⁹ LIEUTENANT : ljøtnø (abcdgijklmnpvtw), ljødñ (x), ljœtnø (y) ; ibidem note précédente.

Par ailleurs, les occurrences [œ] du système moyen sont prononcées proches de la norme devant :

/-n/ : [ʒ'œ:n] « jeune » ;
 /-r/ : [ʁig'œ:ʁ] « rigueur » ; [dez'œ:ʁ] « des heures » ; [b'œ·ʁ] « beurre » ;
 [lœ·ʁ] « leur (peau) » ;
 /-r-/ : [malœʁœ] « malheureux » ;
 /-j/ : [fœ:j] « feuilles ».

Les occurrences [ø] du système moyen sont prononcées plus ou moins proches de la norme devant :

/-z/ : [fam'ø·z] « fameuses », [kʁ'ø:z] « creuse » ;
 /-ʒ/ : [mø:b'œ:ʒ] « Maubeuge » ;
 /-n/ : [ʒ'œ:n] « jeûne ».

Autres occurrences :

[kut'ø] « coûteux », [f'œ] « feu », [malœʁœ] « malheureux », [dœ·] « deux ».

Compte tenu du fait que nous n'avons pas obtenu des occurrences devant /-l/ et devant /-n/ permettant comme pour le système moyen d'attester de façon certaine l'opposition /ø/ ~ /œ/ chez notre informateur et compte tenu de la situation déjà "très particulière"⁶⁰ de cette opposition, nous ne pouvons conclure à l'existence de deux phonèmes antérieurs arrondis que distinguerait l'aperture au 2° degré pour /ø/ et au 3° degré pour /œ/.

Les réalisations qui font intervenir directement le trait d'aperture du /ø/ chez notre informateur sont :

1- réalisation [ø] : voyelle antérieure arrondie plus ouverte que [y].

Ailleurs qu'en finale absolue, elle semble souvent favorisée devant des contextes similaires à ceux du système moyen du français où seule [ø] est réalisée, (cf. notamment les occurrences du questionnaire phonologique p. 28). En finale absolue et ailleurs qu'au cours du questionnaire phonologique, c'est une réalisation qui n'est pas régulière après des contextes qui font appel à des articulations proches les unes des autres, voire parfois dans les mêmes

⁶⁰ cf. Henriette WALTER, *La phonologie du français*, Paris, P.U.F., 1977, 162 p., p. 43 et 116.

mots, (cf. les occurrences des mots français de l'idiolecte et de la lecture des « Recettes... », p. 26 et s.).

2- réalisation [œ] : voyelle antérieure arrondie plus ouverte que [ø].

Comme [ø], [œ] semble favorisée en finale couverte par des contextes similaires à ceux qui l'attestent pour le système moyen du français, excluant ainsi [ø] (cf. notamment, les occurrences du questionnaire phonologique et celles de la lecture des « Recettes... », p. 28).

Mais c'est une voyelle que nous avons relevée aussi bien en finale couverte qu'en finale absolue. Ailleurs qu'en finale couverte, [œ] ne semble pas tributaire d'un profil contextuel donné chez notre informateur puisqu'elle est différente après des consonnes similaires et parfois dans les mêmes mots (cf. notamment les mots français de l'idiolecte, p. 27).

3- réalisation [æ] : voyelle antérieure non arrondie intermédiaire entre [ɛ] et [a]. C'est un [a] très antérieur. Nous l'avons relevé à une occurrence en syllabe couverte initiale avant [l]: [sæɫ·mɔ̃] « seulement ».

§ 3 - REDUCTION DE L'APERTURE DES /o/ ET /ɔ/ DU SYSTEME MOYEN

Dans le cadre des voyelles postérieures arrondies et par rapport au système moyen du français, le phonème /o/ de notre informateur n'est attestée que par opposition à /u/ :

/o/ ~ /u/ : cf. /u/ ~ /o/ p. 36.

L'opposition /o/ ~ /ɔ/ attestée pour le système moyen -ailleurs qu'en finale absolue où elle est neutralisée⁶¹ -, est traité de la part de notre informateur par les réalisations suivantes :

a) dans les mots français de l'idiolecte :

[ll'æko·t] ≈ [lek'ol] « à, sur la côte » et « l'école » ;

[ʃɔ:ɤ] ≈ [jʃɔ:ni] « sauvé » et « il sonne ».

b) au questionnaire phonologique :

[sɔɫ] ⁶² ≈ [sɔɫ] ⁶³ « saule » et « sole » ;

⁶¹ cf. Henriette WALTER, *La phonologie du français*, Paris, P.U.F, 1977, 162 p., p. 42 et s. et 115.

⁶² SAULE : sol (a→y).

[pɔm] ≃ [po·m⁶³] « paume » et « pomme » ;
 {b'ɔ·te}⁶⁴ ≃ [bo·te]⁶⁵ « beauté » et « botté ».

c) à la lecture des « Recettes... » :

[p'ɔ̃·m] ≃ [p'om] « paume » et « pomme » ;
 [dʁ'ol] ≃ [kasəʁ'ol] « drôle » et « casserole » ;
 [sɔ:tɛ] ≃ [mɪzot'ej] « sautés » et « mijoter ».

Comme pour le phonème /e/ de notre informateur où l'existence de réalisations [e], [ɛ] n'ont pas pour conséquence dans des quasi-homonymes de distinguer des signes linguistiques et ne sont pas régulièrement attestées dans une distribution différente dans le lexique de la langue, l'existence de réalisations [ɔ, o] nous paraissent relever d'un constat semblable.

Deux occurrences d'opposition par l'aperture, pourtant, pourraient suggérer que notre informateur :

-distingue le fruit de la pomme de la paume de la main et ce grâce à une différence de degré d'aperture ;

- donne à la voyelle qui les distingue une distribution différente de celle qu'elle a dans le lexique du système moyen du français :

« pomme » = [po·m⁶³], [p'om] ;

« paume » = [pɔm], [p'ɔ̃·m].

C'est cette irrégularité dans les conditionnements des réalisations [ɔ], voire [ɔ̃] - irrégularité en rapport avec les significations- qui va à l'encontre d'un phonème /ɔ/ bien distinct de /o/ chez notre informateur.

Ce qui nous permet, en revanche, d'identifier un phonème unique /o/ chez notre informateur, c'est la régularité avec laquelle des réalisations plus ou moins ouvertes, gravitant autour de l'aperture de [o] se présentent, de ce point de vue, comme des variantes conditionnées plus ou moins par leur (re)présentation graphique (e a u, plus ou moins par le contexte vocalique, consonantique dont elles peuvent subir la pression, etc.

⁶³ SOLE : sɔl (abcdjklmnpqrtvwx), sɔl (g).

⁶⁴ BEAUTE : bote (a →y).

⁶⁵ BOTTER : bote (abcdjklmnpqrtvwx), bote (dy), bote (g).

Si on considère parmi les variantes du /o/ français de notre informateur, la réalisation [ɔ] et dans une certaine mesure [o], elles semblent souvent en relation avec la graphie (e) a u des mots français, aussi bien des mots lus que ceux qui sont "spontanément" prononcés. Mais cette relation est loin d'être régulière pour présenter un caractère systématique.

Les réalisations de ce phonème unique /o/ qui font intervenir le degré d'aperture sont :

1) réalisation [ɔ] : voyelle postérieure arrondie plus fermée que [o].

Nous l'avons relevé essentiellement au voisinage d'un consonantisme d'arrière occlusif comme [k] et en contexte emphatisé notamment à proximité de [ʃ], [ʀ] : [kɔk] « coq » ; [kɔk] « (oeuf à la) coque » ; [kɔz] « (à) cause (de la buée) » ; [pavɔ] « pavot » ; [lɔʀ'ɔ·k] « le rock » ; [lem'ɔ·ʀ] « les morts » ; [jʃɔ:ni] « il sonne » ; [dɔkymɑ̃t'ɛʀ] « documentaire » ; [mar'ɔ:kɛ̃] « Marocains » ;

mais :

[lek'ol] « l'école » ; [l'æko·t] « à, sur la côte ».

Nous avons également relevé qu'à trois occurrences, la proximité d'un [s] non emphatisé, d'un [l] comme consonne à effet ouvrant n'a pas empêché la fermeture de la voyelle :

- à la lecture des « Recettes... » : [sɔl] « sole » ;
- au questionnaire phonologique : [sɔl] « sole » ; [sɔllə] « saule ».

(Nous avons fait lire la dernière occurrence puisque l'arbre nommé « saule » nous est apparu comme ne faisant pas partie véritablement du lexique français de notre informateur).

Par ailleurs, nous voudrions faire remarquer à cet endroit que le poisson nommé « sole » est un lexème familier de l'idiolecte de notre informateur puisqu'il le prononce exactement comme quand il parle arabe. Ceci s'explique, de par son métier, par sa relation à la pêche et à la variété des poissons. Des lexèmes de ce registre doivent revenir dans son idiolecte sous une forme régulièrement stable par leur prononciation.

Nous ne serions pas en totale contradiction avec ce qui précède si nous envisagions la forme emphatisée de ce signifiant comme un véritable mot d'emprunt dans les parlers des cités portuaires de la façade atlantique où la pêche est une activité importante.

2 - réalisation [o] : voyelle postérieure arrondie.

C'est la réalisation normale du /o/ de notre informateur c'est-à-dire en contexte affranchi d'influences consonantiques ou vocaliques particulières.

[rəpo] « repos » ; [modern] « moderne » ; [po·m^a] « pomme » ; [bonœ·ʒ] « bonheur » ; [poʒ] « port » ; [p'akbo] « paquebot » ; [g^aʒos] « grosses (rouelles) » ; [dʁol] « drôle » ; [bon] « bonne(race) ».

[o] peut subir une postériorisation au contact des consonnes pouvant être identifiées aux emphatiques de l'arabe comme le "s" alvéolaire : [s^o] « sot » ; [s'^o:s] « sauce ».

3 - réalisation [ɔ] : voyelle postérieure arrondie plus ouverte que [o], cf. supra p. 31.

Sous section 2 -LES VOYELLES NON-ARRONDIÉS DU SYSTEME MOYEN DE DEGRE 1, 2, 3

§1 - DANS LE VOISINAGE D'UNE APERTURE DIFFERENTE

Nous avons vu que l'aperture des voyelles moyennes n'est pas distinctive chez notre informateur comme elle l'est pour le système moyen et pourquoi notamment les /e/ et /ɛ/ ne sont plus représentés que par un phonème unique /e/. Or, quand il ne s'agit pas d'aperture maximale, notre informateur se sert de l'aperture pour distinguer un degré fermé /i/ d'un degré mi-fermé /e/. Les oppositions qui, par rapprochement, et grâce à *du* degré d'aperture attestent la distinction, se présentent comme suit dans le corpus :

A) En finale absolue

/i/ ~ /e/ : /presi/ ~ /pase/

Id. : [pr'e:si] ~ [p'ɑ:ʒe]⁶⁶ « précis » et « passé » ;

/tripri/ ~ /krire/

Qs : [tʁ'ipʁi] ~ [kʁi·ʒe] « triperie » et « crierai » ;

/osi/ ~ /ase/

Lc : [oss'i] ~ [ass'e] « (en vous donnant) aussi » et « assez (farfelues) » ;

/i/ ~ /a/ : /sui/ ~ /sua/

Id. : [swi] ~ [swa] « (je) suis (passé) » et « (que ce) soit... ».

B) En finale couverte

/i/ ~ /e/ : /dʒin/ ~ /ʒem/

Id. : [dʒ'i:n] ~ [ʒem]⁶⁷ « jean » et « j'aime » ;

⁶⁶ PASSE : pase (acglprvx), pase (bdkmntwy), passe (j).

⁶⁷ AIMER : eme (abcdjkmnprtwwxy), eme (glv).

/vit/ ~ /fet/

Qs : [vits] ~ [fets]⁶⁸ « vite » et « faite » ;

/egzotik/ ~ /bibliotek/

Lc : [egzotsik] ~ [βiβljot'ek] « exotiques » et « bibliothèque » ;

/atletizm/ ~ /etaʒ/

Id : [ǎtlět's'izm] ~ [et'a:ʒ] « athlétisme » et « étage ».

/i/ ~ /a/ : /fil/ ~ /mal/

Qs : [fil] ~ [mal] « fil » et « mal » ;

/epis/ ~ /fas/

Lc : [ep'is] ~ [faʃ] « épice » et « (ne) fasse (pas de taches) ».

C) En d'autres positions

/i/ ~ /e/ : /liver/ ~ /televiziõ/

Id : [liver] ~ [telev'i:ziõ] « l'hiver » et « télévision » ;

/laferm/ ~ /lefilm/

Id : [laf'erm] ~ [lefilm] « la ferme » et « les films » ;

/i/ ~ /a/ : /lise/ ~ /talasa/

Id : [l'i:si] ~ [taʎa·ʂa] « lycée » et « Thalassa ».

Si l'aperture permet d'opposer des voyelles ayant par ailleurs des traits communs, cela ne veut pas dire que l'aperture de ces voyelles est constante quel que soit le contexte. Nous avons vu que l'aperture de l'unique représentant des /e/ et /ɛ/ du système moyen dans le français de notre informateur était flottante puisqu'il a des réalisations telles que [i, e, ɛ]⁶⁹. C'est un flottement de l'aperture semblable qui affecte certaines réalisations du /i/ puisque celui-ci peut être [i], voyelle très fermée antérieure, plus ou moins rétractée, quand ni le contexte vocalique, ni le contexte consonantique n'exercent de pression particulière. Dans ce cas /i/ est proche de la norme :

Id : [lemisjõ] « l'émission » ; [wlǎmp^p'ik] « olympique » ;

Qs : [d'iznœf]⁷⁰ « dix-neuf » ; [m'iljø] « milieu » ;

Lc : [dɔlæmɛ^r'i]⁷¹ « de la mairie » ; [ep'is] « épice ».

⁶⁸ FAITE : fet (a → y), fe:t (n)

⁶⁹ V. supra, p. 21-26.

⁷⁰ DIX-NEUF : diznœf (abcdgilmnp^rtuwxy), disnœf (k).

⁷¹ MAIRIE : meri (cdjlp^rtvx), meri (abgkmny), merri (w).

Dans le cas contraire, /i/ peut avoir des réalisations flottantes du point de vue de l'aperture :

1) dans le voisinage d'une aperture différente : /i/ : voyelle antérieure de fermeture non minima, c'est un [i] relâché, moins rétracté.

L'ouverture dans la réalisation du /i/ c'est-à-dire son passage à une réalisation intermédiaire entre [i] et [e] peut être fonction de contextes phonétiques divers, parfois de leurs pressions conjuguées.

a) Contextes proches, partageant avec /i/ le point d'articulation mais non le degré d'aperture comme /e/ et /ɛ/ :

[k_çisete ma·ʋ^əjɛ] « qui s'était mariée » ;

[felisitəʋ_çɛj] « féliciterai » (au lieu de « faciliterai » des « Recettes... »).

b) Contextes vocaliques de grand degré d'aperture, parfois postériorisés :

[faʋs'i] « farcie » ;

[sez'ɑ·mi] « ses amis » ;

[fasilmã] « facilement ».

2) Sous la pression consonantique :

des contextes consonantiques d'arrière tels que [ʋ, k] : [p_çi] « pris » ; [k_çitə] « quitte » ou des contextes emphatisés avec une réalisation [ɛ], voyelle antérieure non arrondie, légèrement étirée. Il s'agit de la réalisation la plus ouverte du /i/, la plus rare mais néanmoins possible dans des contextes improprement emphatisés c'est-à-dire avec une prononciation plus lourde, plus grasse, ce qui va dans le sens de la pression conjuguée d'un consonantisme d'arrière ouvrant et d'un vocalisme de grand degré d'aperture pouvant amener /i/ à avoir une réalisation plus ouverte que [e], comme dans [pəʋ_çmɛ] « parmi (les produits exotiques...) ».

Pour les degrés 2 et 3 du système moyen, cf. pour /e/ et /ɛ/ les différentes pressions, p. 21 et s.

Sous section 3 - LES VOYELLES ARRONDIES DU SYSTEME MOYEN DE DEGRE 1, 2, 3

§1 - LES POSTERIEURES

A) Interférence du contraste accentuel pour la plus fermée

Les contextes accentuel et syllabique de deux voyelles postérieures fermées et d'une centrale du parler arabe de référence de notre informateur occasionnent des interférences avec son /u/ français (cf. notre commentaire, p. 95-97).

/u/ français est identifiable chez notre informateur dans les contextes suivants :

1- en finale absolue

/u/ ~ /o/ : /obu/ ~ /rpo/

Id. : [oβu] ~ [rəpo] « au bout » et « repos » ;

/bu/ ~ /pakbo/

Qs : [bu] ~ [p'akbo] « bout » et « paquebot » ;

/syrtu ~ /kuto/

Lc : [siɾt's'u] ~ [kuto] « surtout » et « couteau ».

/u/ ~ /a/ : /ʒu/ ~ /deʒa/

Qs : [ʒu] ~ [d'eʒa] « joues » et « déjà » ;

/vu/ ~ /va/

Lc : [vu] ~ [va] « (si ça) vous(chante) » et « (ça) va (piquer) ».

2- en finale couverte

/u/ ~ /o/ : /lkuskus/ ~ /alakot/

Id. : [lɔkusk'u:s] ~ [ll'æko.t] « le couscous » et « à la côte (littoral) » ;

/tuʒur/ ~ /sol/

Qs : [tʰuʒuɾ] ~ [sollə] « toujours » et « saule » ;

/pur/ ~ /pom/

Lc : [puɾ] ~ [pɔ:m] « pour (un maître) » et « paume » ;

/grup/ ~ /rol/

Id : [gr'u:p] ~ [lɔɾ'ɔ:k] « groupe » et « le rock » ;

/kur/ ~ /kok/

Qs : [k'uɾ] ~ [kɔk] « court » et « coq » ;

/pur/ ~ /por/

Lc : [pʊʁ] ~ [p'ɔʁk]⁷² « pour » et « porc ».

3- Autres

/u/ ~ /o/ : /puri/ ~ /bote/

Qs : [p'ʊʁi] ~ [b'ɔ·te]⁷³ « pourri » et « beauté » ;

/futiŋ/ ~ /modern/

Id : [futiŋ] ~ [modern] « footing » et « moderne ».

Les réalisations du /u/ français de notre informateur qui font intervenir en particulier le trait d'aperture sont :

1- réalisation [u] : voyelle postérieure, arrondie, attestée aussi bien après consonne d'avant qu'après consonne d'arrière :

Id : [tʰʊtʰaffe] « tout à fait » ; Qs : [set ʁut] « cette route » ;

Lc : [lɔβ'u] « le bout » ; Qs : [k'uʁy] « couru » ; [gutʰ] « (elle) goûte » ; [sulʒe] « soulier » ; [kuʁtʰ] « courte ».

2- Réalisation [ɥ] : voyelle postérieure arrondie. C'est un [u] relâché et plus ouvert :

[ɔβɥ də] « au bout de (trois ans) » ;

[tʰɥ 'ete pʰʁɛ:ɣv'y] « tout était prévu » ;

[kɑtʰɥɪljavedel'a: bɥ syʁ ləs'ol] « quand il y avait de la boue sur le sol » ;

[ɔvʊpʁʰɑdʁ'a] « on vous pendra » ;

[si vʊnavɛp'ats'u tʰɥʁətən'ɥ] « si vous n'avez pas tout retenu » ;

[ɥpaʃ'e] « ou passées (au mixer) » ;

[pʁʰɔʁtən'i:ʁ] « pour obtenir » ;

[tʰɥʒʊʁ] « toujours » ; [ɥwɛʒ'u·ʁ] « ou un jour (de fête) ».

Si on examine les réalisations du /u/ ci-dessus, on peut se demander si le rôle du contexte vocalique est aussi déterminant dans l'ouverture de cette voyelle qu'il ne l'est pour les autres de même degré d'aperture /i/ et /y/. Rien n'est moins sûr :

⁷² PORC : pɔʁ (a→y), pɔʁk (p) (comme insulte). Notre informateur ne connaît pas ce signifiant.

⁷³ BEAUTE : bote (a→y).

- dans [kɑ̃tːɨljavedəl'a: bʊsyβləs'ol] il n'y a pas d'assimilation de l'aperture dans la séquence [bʊsyβ], la première voyelle s'ouvre tout en restant postérieure alors que la seconde se maintient fermée avec son articulation antérieure spécifique ;

- dans [ðvʊpβɑ̃dka] et [pʊβɔ̃ptən'i:β] on peut admettre à la rigueur qu'il y a tendance à l'assimilation de l'aperture entre [ɔ̃] et [ʊ] d'une part et entre [o] et [ʊ] d'autre part ; mais, en revanche, l'hypothèse selon laquelle un voisinage consonantique à protrusion ou à articulation labiale, labiodentale pourrait suffire à favoriser la réalisation [ʊ] se trouve démentie comme dans [s'i savutɑ̃t] ou [p'udβ].

Peut-être en contexte rappelant celui de l'emphase, aurait-on pu avoir une réalisation ouverte de [ʊ] et un éclaircissement possible à cette ouverture, mais notre informateur n'a pas montré un réel penchant à emphatiser les mots français. Ni la lecture, ni les réponses au questionnaire phonologique ne démentissent ce constat ; cela ne veut pas dire que les mots français de notre informateur ne sont jamais emphatisés dans la conversation courante entre Marocains, cela veut dire que de lui-même, notre informateur n'emphatise pas les mots français.

Ce qui paraît, néanmoins, avec le plus d'évidence c'est le point commun entre les réalisations [ʊ] du phonème /u/ : elles sont inaccentuées et, du point de vue de la durée, sensiblement plus brèves. Cela a-t-il un rapport avec l'étroite liaison qui existe entre accent et longueur dans le parler de référence de notre informateur et qui plus est, distingue /u/ bref et /u:/ long en syllabe fermée ? Nous essaierons de voir plus loin dans quelle mesure il peut y avoir interférence de ce type. Il suffit de constater que, pour le moment, le rôle du contraste accentuel a un rapport avec l'ouverture et la brièveté de [ʊ], rôle qui se vérifie dans une séquence telle que [ʊwɛ̃ʒβ] accentuée face à une séquence inaccentuée telle que [tʰʊʒβ] (avec un débit rapide de parole) .

Mais il se trouve que nous avons relevé d'une part, à plusieurs reprises, également [ʊ] non accentuée mais néanmoins bien fermée au voisinage d'un consonantisme à articulation labiale :

[s'isa vut'ɑ̃t] ;

['usisavʊfɑ̃t] ;

[ubʊβg'ɔ̃.n] ;

d'autre part, mais plus rarement ['ʊ] accentuée au voisinage d'une bilabiale initiale appuyée [pʰʊβi] (cf. /u/ ~ /o/ p.36) et -mais pas nécessairement- au voisinage de consonne à

articulation labiale [s'ʏʁi] « souris » (deux occurrences issues de phrases à compléter du questionnaire phonologique).

Aussi, en résumé, peut-on avancer alors que dans la grande majorité des cas, chez notre informateur, la conjonction du contraste accentuel et d'un consonantisme à articulation labiale ou à protusion (mais pas nécessairement) sont autant de facteurs non défavorables à une réalisation du /u/ quelque peu éloignée de la norme du point de vue de l'aperture. Toutefois, il est opportun de rappeler ici que, depuis que la place de l'accent n'est plus considérée comme fixe en français dans la mesure où il change selon l'état d'esprit, l'humeur de celui qui parle, il ne représente plus un élément central de la phonologie du français et ce depuis le début du XXe siècle.

Dans le français de notre informateur, l'humeur peut avoir une incidence sur le contraste accentuel, mais ne fournit pas en tant que telle d'explication satisfaisante quant à l'ouverture et à la relative brièveté de [u] : si un mot français peut être prononcé soit avec [u], soit avec [ʏ] selon que la voyelle en question est accentuée ou non, cela suppose que ce mot prononcé dans d'autres circonstances et comportant la même voyelle ([u] ou bien [ʏ]) est susceptible d'être prononcé soit avec déplacement de l'accent sur une autre syllabe soit tout bonnement inaccentué. Or l'échantillon très réduit des mots de plus d'une syllabe comportant /u/ et prononcés plus d'une fois par notre informateur ne nous permettent pas d'aller plus loin puisque ceux-ci se présentent comme suit :

- inaccentués : [tʰʏʒʏʁ] « toujours » (lecture des "Recettes..."),
[tʰʏʒʏʁ] « toujours » (questionnaire phonologique) ;
- accentués : [lɔ̃tʰʏr'ɑ:ʒ] « l'entourage » (idiolecte),
[lɔ̃tʰʏr'ɑ:ʒ] « l'entourage » (idiolecte).

3- Réalisation [ɔ̃] : voyelle postérieure, arrondie, relevée dans les séquences suivantes de la lecture :

- [lœ·ʁpo ɔ̃p'əle] « (avec) leur peau ou pelées » ;
- [dez'œ:ʁ sɔ̃ləvɪstɑʃ] « des heures sous le vasistas » ;
- [as'eh'o pɔ̃ʁkələʃ'ɑ̃] « (plaçait) assez haut pour que le chat ».

On peut reprendre des influences contextuelles qui ont servi à la réalisation ouverte [ʏ] pour les voir s'appliquer à celle de [ɔ̃] : inaccentuation, concours d'un contexte consonantique à articulation labiale avec celui à effet ouvrant, aperture du vocalisme proche, etc. Ces influences contextuelles conjuguées au débit de lecture favorisent l'ouverture de cette voyelle

jusqu'à se confondre avec [o] et prouvent du même coup la dispersion par ouverture du /u/ français chez notre informateur.

B) Interférence de la (re)présentation orthographique pour la mi-ouverte

/o/ et /ɔ/ du système moyen sont représentés par un seul phonème /o/ chez notre informateur dont le flottement de l'aperture est parfois conditionné par la (re)présentation orthographique des mots français (e) au (cf. supra, p. 31-32).

§ 2 - LES ANTERIEURES

A) Pression vocalique pour la plus fermée

L'articulation de la voyelle [y] qui combine notamment antériorité et arrondissement des lèvres est inconnue du système arabe de référence de notre informateur ; elle est acquise par la médiation scolaire. Son phonème /y/ du français est identifiable dans les contextes suivants :

1 - en finale absolue

/y/ ~ /ø/ : /ny/ ~ /famø/

Qs : [ny] ~ [famø] « nu » et « fameux » ;

/prevy/ ~ /fə/

Lc : [pʷæ:ɣv'y] ~ [f'œ:] « prévu » et « feu » ;

/puʕty/ ~ /kutø/

Lc : [pʷɛt's'y] ~ [kut'ø] « pointu » et « coûteux ».

/y/ ~ /a/ : /vy/ ~ /va/

Lc : [vy] ~ [va] « vue » et « (ça) va (piquer) ».

2- en finale couverte

/y/ ~ /ø/ : /yn/ ~ /ʒøn/

Lc : [yn] ~ [ʒ'œ:n]⁷⁴ « une (assiette) » et « jeûne ».

⁷⁴ JEUNE : ʒøn (abcdgilprtvwx), ʒœn (dmny), ʒœ:n (k).

/y/ ~ /ø/ : /plastifikatøʀ/ ~ /natyʀ/

Id : [plastifikat'œ:r] ~ [nat'sy:r] « plastificateur » et « nature » ;

/myʀ/ ~ /pøʀ/

Qs : [my·ʁ] ~ [p'œ·ʁ] « mur » et « peur ».

3 - Autres

/lary/ ~ /øʀøzmã/

Id : [lary] ~ [œ:rœ:zm'ã]⁷⁵ « la rue » et « heureusement » ;

/brylã/ ~ /brøvaʒ/

Qs : [bʁylã] ~ [brœv'a·ʒ]⁷⁶ « brûlant » et « breuvage » ;

/kyiziniʀ/ ~ /køiʀ/

Lc : [kʁizinjœʁ] ~ [køwj'iœ] « cuisinière » et « cueillir ».

Les réalisations qui impliquent en particulier le trait d'aperture proche ou distant de la norme sont :

1 - réalisation [y] : voyelle très fermée antérieure arrondie.

Quand ni le vocalisme, ni la consonantisme ambiant n'exercent de pression particulière et, manifestement, plus les mots à prononcer sont courts (surtout monosyllabiques), plus cette voyelle est proche de la norme :

Id : [ry] « rue » : [yz'in] « usine » ;

Qs : [ny] « nue » ; [bʁyl] « brûle » ; [myʁ] « mûr ».

2 - Réalisation [y] : voyelle plus ouverte que [y], antérieure et arrondie.

Pour une voyelle -dont le caractère inexistant pour le système arabe couramment employé par notre informateur combine antériorité et protusion labiale- qui atteste d'une ouverture sensible, cela indique qu'une instabilité du degré d'aperture présente un caractère « familier » avec les voyelles contiguës dans le fonctionnement du système français de notre informateur : comme la voyelle [i], [y] peut subir une ouverture conditionnée par le contexte et, surtout, que le conditionnement en question n'est sollicité ni par la lecture des « Recettes... » ni par le questionnaire phonologique ; [y] est attestée dans ce que nous avons appelé les "mots français de l'idiolecte" comme cadre de prononciation : [dɔkymãter] « documentaire » ; [kɔny] « connu » ; [lœʁyɡbi] « le rugby ».

⁷⁵ HEUREUSEMENT : øʀøzmã (bdjklmprtxy), œʀøz (acgvw), œʀøz (n)

⁷⁶ BREUVAGE : brœv (abcgklmnrvtwx), brøv (bdgpty), brœv (vy).

Réduire l'aperture à son degré minimum tout en combinant antériorité et arrondissement des lèvres ne pose pas de problème, en soi, à notre informateur à condition que le vocalisme ambiant ne vienne pas interférer par la proximité de son type ou mode d'articulation avec le type ou mode d'articulation particuliers à [y].

L'interférence dont le résultat est l'ouverture de [y] peut être créée par divers contextes vocaliques :

a) contextes vocaliques d'articulation antérieure plus ouverte que [y] :

Lc : [ʒe^hy] « J'ai eu » ; [legym] « légumes » ; [pwɛ̃t^sy] « pointu » ;

b) des contextes d'articulation postérieure arrondie (cf. supra, p. 41) :

Lc: [fõdy] « fondu » ; [puʁỹn] « pour un (maître) » ;

c) des contextes d'articulation centrale ou centralisée :

[mən'y] « menus » ; [lɛt^s'ə/œ syʁ lə g'a·z] « Le tout sur le gaz ».

Qu'en est-il du rôle du contexte consonantique ?

A priori, la première relation qu'on peut établir entre ouverture vocalique de [y] et consonantisme est à chercher dans le compromis entre l'effort déployé pour l'articulation d'une voyelle non couramment prononcée et les contextes improprement emphatisés, à l'origine du déplacement du degré d'aperture le plus fermé. Or, on ne peut pas dire que notre informateur a montré une prédisposition à emphatiser systématiquement les mots français dès qu'il y a un effort à fournir de mise en oeuvre d'une articulation non quotidiennement en exercice : le « s » prédorso-alvéolaire et le « t » apico-dental des mots français qui auraient pu être identifiés par notre informateur aux emphatiques de l'arabe (le point d'articulation étant proche même si le recul de la masse de la langue inhérent à l'articulation emphatique fait passer « s » pour alvéolaire plus en arrière et « t » pour "apico-pré-alvéolaire") n'ont pas produit d'ouverture vocalique dont ils seraient ailleurs seuls responsables. Inversement, l'ouverture vocalique [y] ne suffit pas à emphatiser « s » et « t » français.

De là, il ne serait pas erroné de relever que :

- d'une part, notre informateur « sait » qu'il ne peut produire devant [y] que la consonne qui correspond à la non-emphatique de son système de référence dans la mesure où associer une emphatique à une voyelle très fermée est presque conçue comme une impossibilité inscrite dans les parlers arabes marocains, du moins ceux que nous connaissons.

Ce constat se confirme dans une certaine mesure pour le système français même si certaines de ses consonnes ne se rapprochent de l'arabe que par leur point d'articulation ; en effet, les « t » de « table », « ton » ou « thème » ne sont pas ceux de « tu », « titulaire » ou « tu trouves » puisque le degré d'aperture le plus fermé exclut les réalisations apico-dentale de « t » et « alvéolaire » de « s ».

- D'autre part, les productions attestées chez notre informateur où l'ouverture [y] est réalisée au contact des consonnes rappelant les non-emphatiques de l'arabe ne sont pas rares et tendent à plaider en faveur de la pression plutôt du vocalisme ambiant dans l'ouverture [y] : [set^s'yⁿ pud^ɔɸ] « c'est une poudre » où « t » rappelle l'occlusive dentale sourde non-emphatique avec la légère affrication par sifflement, caractéristique qui semble être la règle dans les parlers marocains citadins connus et qui, contrairement, à sa correspondante emphatique peut être réalisée avec une voyelle très fermée ; il en est de même pour [lanat^s'y:r] « la nature » ; [ɔt^su:wsjasm'e] « enthousiasmaient » ; [egzot^sik] « exotiques » etc.

- Enfin, dans une séquence phonétique telle que [zyskɔbu] « jusqu'au bout », -obtenue subsidiairement par le questionnaire-, on peut difficilement trancher quant à ce qui a pu provoquer l'ouverture [y] puisque celle-ci peut être motivée par assimilation régressive sous l'influence de la voyelle postérieure [o] associée à une consonne d'arrière [k] aussi bien que par la position interconsonantique de [y] c'est-à-dire dans un groupement consonantique [ɬs] non attesté dans le parler de référence de notre informateur, occasionnant ainsi pour lui de l'imprévu.

3 - Réalisation [ø] : voyelle antérieure, arrondie plus ouverte que [y]

Quand dans une séquence phonétique, [y] rencontre une voyelle plus ouverte que [i] et rétractée, elle peut être amenée à s'ouvrir non seulement un peu plus mais à se confondre avec la voyelle [ø] qui combine également antériorité et labialisation :

[mæɸapəl'e øn de fam'ø·z] « me rappeler une des fameuses (recettes) ».

Il arrive aussi que la succession de syllabes ouvertes à voyelle [y] occasionne un flottement du degré d'aperture du phonème : [eʒeh'y dø syks'ej] « et j'ai eu du succès ».

B) Une certaine proximité de la norme pour les moins fermées

Après avoir relevé pour chaque cadre de prononciation la (les) prononciation(s) donnée(s) par notre informateur des occurrences [œ] ou [ø] du système moyen, la question qui se pose est de savoir si ces voyelles sont distinguées quand il parle français.

Pour répondre à cette question, nous pouvons récapituler la situation des voyelles [œ] et [ø] du français de notre informateur de la façon suivante :

1 - là où nous avons obtenu le plus d'occurrences c'est-à-dire à partir du questionnaire phonologique, la totalité des mots avec [œ] ou [ø] du système moyen du français sont prononcés proche de la norme.

2 - Cependant, des mots qui pour le système moyen peuvent représenter des paires minimales sont tantôt prononcés proches de la norme c'est-à-dire distingués par la seule voyelle (cf. [ʒ'œ:n] ≈ [ʒ'ø:n] « jeune » et « jeûne » du questionnaire) tantôt prononcés de façon analogue c'est-à-dire non distingués par la seule voyelle (cf. [ʒ'œ:n] ≈ [ʒ'œ:n] « jeune » et « jeûne » dans la lecture des "Recettes...").

3 - La lecture des « Recettes... » accuse, de surcroît, une irrégularité dans les réalisations [œ] ou [ø] telles qu'elles sont attestées dans le système moyen du français (cf. les différentes réalisations ci-dessus de la lecture des "Recettes...", p.27).

SECTION II - POINTS D'ARTICULATION

Sous section 1- EN APERTURE MAXIMALE : DEPLACEMENT DE LA LOCALISATION ET REGULARITE DES CONTEXTES

Les oppositions avec les autres voyelles qui établissent dans le français de notre informateur un phonème /a/ sont attestées dans les contextes suivants :

A) En finale absolue

1 - /a/ ~ /e/ : /lary/ ~ /lereʒjõ]

Id : [lary] ~ [lereʒjõ] « la rue » et « les régions » ;

/ra/ ~ /kre/

Qs : [ʁa]⁷⁷ ~ [kre] « rats » et « craie » ;

/lameri/ ~ /lebe/

Lc : [læmeʁ'i] ~ [leb'ej] « la mairie » et « les baies ».

←

⁷⁷ RAT : ra (abcjlnprwx), ra (dgkmtvy).

2 - /a/ ~ /ø/ : /sava/ ~ /fø/

Id : [s'a·va] ~ [fœ] « ça va » et « feu » ;

/ba/ ~ /pø/

Qs : [ba]⁷⁸ ~ [pø^h] « bas » et « (si tu) peux » ;

/ta/ ~ /kutø/

Lc : [tɑ]⁷⁹ ~ [kutø] « tas » et « coûteux ».

/a/ ~ /y/ : cf. /y/ ~ /a/ p. 40.

3 - /a/ ~ /o/ : /pa/ ~ /rpo/

Id : [pa]⁸⁰ ~ [rəpo] « pas (spécialement) » et « repos » ;

/ba/ ~ /po/

Qs : [ba] ~ [pø] « (on les) bat » et « peau » ;

/sava/ ~ /pavo/

Lc : [sav'a·] ~ [pav'ø] « ça va (piquer) » et « pavot ».

B) En finale couverte

1 - /a/ ~ /e/ : /matf/ ~ /pef/

Id : [m'a:tʃ] ~ [peʃ] « match » et « pêche » ;

/gar/ ~ /ger/

Qs : [gɑʒ]⁸¹ ~ [ge·ʁ] « gare » et « guerre » ;

/pat/ ~ /fet/

Lc : [pat]⁸² ~ [f'et] « pâtes » et « fête ».

2 - /a/ ~ /y/ : /bar/ ~ /myr/

Qs : [ba·ʁ] ~ [my·ʁ] « bar » et « mur » ;

⁷⁸ BAS : ba (abcdgklmprvwx), ba (nt).

⁷⁹ TAS : ta (abcdjlmnprtvwxy), ta (gk).

⁸⁰ PAS : pa (acgjlmprvxy), pa (bdgknrtw).

⁸¹ GARE : gar (acgklmnrvtwy), gar (bdpx).

⁸² PATES : pat (a→y), pat (knt).

/azar/ ~ /sur/

Lc : [az'a:ʁ] ~ [syʁ] « hasard » et « sur (le terrain) ».

/a/ ~ /ø/ : /bar/ ~ /pøʁ/

Qs : [ba·ʁ] ~ [p'œ·ʁ] « bar » et « peur » ;

/parazar/ ~ /deøʁ/

Lc : [paʁaz'a:ʁ] ~ [dez'œ:ʁ] « par hasard » et « des heures ».

3 - /a/ ~ /o/ : /le mat/ ~ /lamod/

Id : [lem'a:t] ~ [lamod] « les maths » et « la mode » ;

/bar/ ~ /poʁ/

Qs : [baʁ]⁸³ ~ [poʁ] « barre » et « port » ;

/ras/ ~ /gros/

Lc : [ʁas] ~ [g·ʁos] « race » et « grosses (rouelles) ».

C) Autres

/a/ ~ /e/ : /saler/ ~ /sere/

Id : [sal'e:r] ~ [s'e:rɛ] « salaire » et « serré » ;

/akõpanie/ ~ /ekute/

Qs : [ak'õpan'je] ~ [ekute] « accompagner » et « écouter ».

/a/ ~ /ø/ : /garaʒ/ ~ /øʁøzmã/

Id : [ga·r'a:ʒ]⁸⁴ ~ [œ:ʁœ:zm'ã] « garage » et « heureusement » ;

/brøvaʒ/ ~ /travaie/

Qs : [bʁœv'a:ʒ] ~ [tʁava'je] « breuvage » et « travailler ».

/a/ ~ /o/ : /pasaʒ/ ~ /sosis/

Id : [paʃ'a:ʒ]⁸⁵ ~ [s'o:sɛs] « passage » et « saucisses » ;

⁸³ BARRE : bar (abcklmntw), bar (dgjprvxy).

⁸⁴ GARAGE : garaʒ (a→y).

⁸⁵ PASSAGE : pas-aʒ* (abdjklnprtwy), pas- (clvx).

/bato/ ~ /bote/
 Qs : [b'a·to] ~ [b'ɔ·te] « bateau » et « beauté ».

Dans le système moyen du français, l'opposition [a] antérieur ~ [ɑ] postérieur est attestée générale pour les dix-sept idiolectes ayant servi de base à l'établissement de ce système⁸⁶. Cependant, il s'agit d'une opposition qui ne compte pas parmi les oppositions stables telles que /i/ ~ /y/ ou /y/ ~ /u/ dans la mesure où, en tant que possibilité inscrite dans la langue /a/ ~ /ɑ/ présente un désaccord sur sa répartition lexicale dans le français des informateurs⁸⁷. En effet, les unités lexicales dans lesquelles /a/ ~ /ɑ/ contribuent à distinguer des significations ne sont pas les mêmes d'un sujet à l'autre ; c'est dire la difficulté que cela traduit d'établir un dénominateur commun de lexèmes en droit de la manifester, comme c'est le cas pour les oppositions stables du système.

Dans la prononciation du français de notre informateur, sont attestées aussi bien [a] d'avant que [ɑ] d'arrière, y compris avec leur allongement respectif [a:] et [ɑ:].

La question qui se pose à propos de ces voyelles est de savoir si dans son système du français, l'articulation antérieure [a] et l'articulation postérieure [ɑ] lui permettent de distinguer des signes linguistiques, ou bien s'agit-il comme c'est le cas pour les réalisations [e, ε], [ø, œ] et [o, ɔ] de variantes de phonèmes uniques, respectivement /e/, /ø/ et /o/, tandis que l'aperture de ces réalisations contribuent à distinguer des significations dans le système moyen. En d'autres termes, nous nous demandons si la localisation relative au phonème de grand degré d'aperture fonctionne chez notre informateur de façon analogue à l'aperture concernant les voyelles d'aperture moyenne.

Il nous est difficile d'ignorer, pour répondre à cette question, d'une part, le type de contexte occasionnant telle ou telle voyelle de grand degré d'aperture, d'autre part, le recours aux significations surtout lorsqu'il s'agit de quasi-homonymes.

1 - Dans le cadre des mots français de l'idiolecte, nous n'avons pas relevé de paire de quasi-homonymes dont les voyelles de grand degré d'aperture y distingueraient des significations et ce par le trait antérieur ~ postérieur. Néanmoins, nous avons relevé des mots

⁸⁶ Bien qu'elle soit fondée sur le mode d'articulation avant ~ arrière et qu'anciennement la durée opposait /a/ (bref) à /a:/ (long) "il n'est pas rare qu'encore aujourd'hui /a/ tende à être plus long que /a/ et que, dans certaines positions, la distinction de longueur soit plus caractéristique que celle de timbre", André MARTINET et Henriette WALTER, *Dictionnaire de la prononciation française dans son usage réel*, Paris, France-Expansion, 1973, 932 p., Introduction, p. 32.

⁸⁷ "Deux sujets distinguant /a/ de mal de /ɑ/ de mâle mais dans "cas" l'un prononce /a/ et l'autre /ɑ/", Henriette WALTER, *La phonologie du français*, Paris, P.U.F., 1977, 162 p., p. 41-42.

prononcés avec [ɑ] comme chez une partie des informateurs dont les idiolectes ont servi de base à l'établissement du système moyen du français :

[t̥rwa]⁸⁸ « trois » ; [pa]⁸⁹ « (adv.) pas » ;
[d̥rwa:t̥]⁹⁰ « droite » ; mais [t̥rwa:z̥] « trois ans ».

De même, nous avons relevé des occurrences [a] après [w] :

[swa]⁹¹ « (conj.) soit » ; [kʷswa] « que (ce) soit... ».

2 - Dans le cadre du questionnaire phonologique, les mots qui forment des paires minimales en français sont prononcés par notre informateur comme suit :

[ba]⁹² ≈ [ba] « bas » et « (on les) bat » ;
[ʁa]⁹³ ≈ [ʁa]⁹⁴ « ras » et « rats » ;
[mwa]⁹⁵ ≈ [mwa]⁹⁶ « mois » et « moi » ;
[pa·t̥]⁹⁷ ≈ [pat]⁹⁸ « pâtes » et « pattes » ;
[ma·l]⁹⁹ ≈ [mal]¹⁰⁰ « mâle » et « mal » ;
[baɣ]¹⁰¹ ≈ [ba·ɣ] « barre » et « bar » ;
[l'a:ʃe]¹⁰² ≈ [l'a·ʃe]¹⁰³ « lassé » et « lacer ».

D'autres mots français ne formant pas des paires minimales mais néanmoins valables sont prononcés comme suit :

[bat̥]¹⁰⁴ ~ [b'a·to] « bâton » et « bateau » ;
[f'ato]¹⁰⁵ ~ [fat̥] « châteaux » et « chatons » ;

⁸⁸ TROIS : trwa (zœr) (acgjknp̥rtwxy), trwa (zœr) (bdlmv).

⁸⁹ PAS : pa (acgjlm̥pvxy), pa (bdknrtw).

⁹⁰ DROIT, DROITE : drwa, drwat (abd̥gilwx), drwa, drwat (cm̥prv), drwa, drwat (knty).

⁹¹ SOIT (conj.) : swa (abgkn̥p̥rtvwxy), swa (cdjlm).

⁹² BAS (n.m.) : ba (abcd̥g̥jklm̥pr̥vwxy), ba (nt).

⁹³ RAT : ra (abc̥jln̥pr̥wx), ra (dg̥k̥mt̥vy).

⁹⁴ RAS : ra (abcd̥jklm̥n̥pr̥vwxy), ra (gt).

⁹⁵ MOI (pron. pers.) : mwa (bcd̥gj̥m̥nvxy), mwa (aklp̥rtw).

⁹⁶ MOIS : mwa (ag̥kn̥p̥rt̥vwy), mwa (bcd̥jlm̥x).

⁹⁷ PATE : pat (a → y), pat (knt).

⁹⁸ PATTE : pat (a → y).

⁹⁹ MALE : mal (a → y).

¹⁰⁰ MAL : mal (a → y).

¹⁰¹ BARRE : bar (ab̥ck̥lm̥ntw), bar (dg̥j̥pr̥vxy).

¹⁰² LASSER : lase (abc̥jlm̥vwy), lase (dg̥kn̥rt̥x), lase (p).

¹⁰³ LACER : lase (abcd̥g̥jklm̥n̥p̥rt̥v), lase (wxy).

¹⁰⁴ BATON : bat̥ (abcd̥g̥jlm̥pv̥wxy), bat̥ (ab̥g̥k̥rt̥w), bat̥ (n)

¹⁰⁵ CHATEAU : fato (ac̥jlm̥pr̥xy), fato (bd̥g̥kn̥rt̥w).

[g'ɑz]¹⁰⁶ ≈ [ɑʒʒ]¹⁰⁷ « gaz » et « as ».

3 - Dans la lecture des "Recettes..." :

[p'ɑt̪]¹⁰⁸ ≈ [p'at̪] « pâtes » et « pattes » ;

[t̪'ɑf̪]¹⁰⁹ ≈ [t̪af̪] « tâches » et « taches ».

On peut résumer en un certain nombre de points ce qui correspond chez notre informateur à l'état de l'opposition /ɑ/ ~ /a/ du système moyen du français :

1 - Certaines occurrences notées dans le cadre des mots français de l'idiolecte ainsi que certains mots recueillis au questionnaire phonologique peuvent suggérer que notre informateur oppose les deux « a » dans des contextes déterminés. En effet, dans le premier cadre, les séquences [t̪rwa] « trois » ; [d̪rwa:t̪] « droite » et [ga.ʔɑ:ʒ] « garage » d'une part, [swa] « (conj.) soit... », [kʰswa] « que (ce) soit... » et [ledega] « les dégâts » d'autre part suppose de prime abord une possible opposition [ɑ] ~ [a] après [w] et [g].

Parfois, comme dans le questionnaire phonologique, c'est la durée vocalique de certains « a » qui suggère l'existence de paires minimales -ou non minimales mais cependant valables- dont la distinction serait motivée par le trait bref ~ long avec une distribution lexicale différente possible de ce trait pour certaines. En effet, si le trait antérieur ~ postérieur des paires minimales du français était représenté par le trait bref ~ long chez notre informateur, il pourrait effectivement donner comme forme minimale de l'opposition de deux "a" :

[pa·t̪]~ [pat̪] « pâtes » et « pattes » ;

[ma·l] ~ [mal] « mâle » et « mal ».

Et nous pourrions admettre une distribution lexicale différente pour les mots :

[baʁ]~ [ba·ʁ] « barre » et « bar » ;

[b'a·to] ~ [batɑ̃] « bateau » et « bâton ».

¹⁰⁶ GAZ : gaz (abcjlmprvwxy), gaz (dgknt).

¹⁰⁷ AS : as (dgjklmnr), as (abcpvwxy).

¹⁰⁸ Cf. note 82, p. 45.

¹⁰⁹ TACHE : taf̪ (abcdgijklmnpvwxy), taf̪ (t).

2 - La régularité de telles attestations n'est pas établie puisque :

a) l'occurrence après [w] des deux « a » dans des quasi-homonymes n'est pas pertinente:

[t̤rwa] "trois" et [t̤rwaʒ] "trois ans".

De même, des contextes témoignent d'un flottement dans la prononciation, flottement qui n'a aucune incidence sur le sens : en quatre occurrences, la conjonction « soit » est prononcée [ʃwa] (deux fois) et [swa] (deux fois) sans que l'emphatisation de [ʃ] ait une quelconque incidence sur le contexte vocalique.

b) Certaines paires minimales comme pâte/patte ne sont pas toujours distinguées par des traits identiques dans leur occurrence dans tel ou tel cadre de prononciation. En effet, nous avons recueilli au questionnaire phonologique la forme :

[pa·t̤s] ≈ [pat] « pâte » et « patte »,

et à la lecture des « Recettes... » la forme :

[p'at̤] ≈ [p'at] « pâte » et « patte ».

La différence de prononciation n'est pas identique aux deux occurrences puisque dans un cas elle revêt la forme durée vocalique, dans l'autre cas celle d'une propagation de l'emphase c'est-à-dire d'une prononciation plus ou moins grasse du mot entier. Nous nous sommes posé la question de savoir s'il s'agit d'un cas de fluctuation entre deux « a » mais nous n'avons pas trouvé dans le reste du corpus des attestations stables établissant l'opposition de deux « a » fondée soit sur la forme durée vocalique soit sur la forme emphatisante. Il y a de grandes chances pour que ces formes phoniques soient des variantes libres ¹¹⁰.

3 - Ce qui nous paraît, en revanche, ne pas ressortir à de telles variantes libres mais à des variantes contextuelles, c'est la régularité dans les contextes phonétiques produisant [ɑ] et dans les contextes produisant [a] dans la prononciation de notre informateur.

Ceux des contextes qui font intervenir le [ɑ] postérieur dans la prononciation sont presque automatiquement les consonnes françaises susceptibles d'être identifiées aux emphatiques de l'arabe, souvent la position après [p] et parfois au voisinage des consonnes d'arrière ou [l] :

¹¹⁰ Cf. Henriette WALTER, "Entre la phonologie et la morphologie, variantes libres et fluctuations", *Folia linguistica*, T. XVIII, 1-2, 1984, p. 65-72.

a) dans les mots français de l'idiolecte :

[tɾwɑ] « trois » ; [ʼa:ʂɑ] « ah ! ça... » ; [ʂ'a·va] « ça va » ; [paʂ'a:ʒ] « passage » ; [õtsur'a:ʒ] « entourage » ; [aɖ'a:m] « Adam » ; [ɖrwa:t] « droite » ; [lem'a:t] « les maths » ; [istw'ar] « histoire » ; [par] « (à) part... » ; [arǎb] « arabes » ; [b'a:sě] « bassin » ; [npr'eparew] « nous préparons » ; [tɾav'ajje] « travailler » ; [sal'e·r] « salaire » ; [patɾõ] « patron » ; [pa:ʂe] « (je suis) passé » ; [tal'a·ʂɑ] « Thalassa » ; [spesjalma] « spécialement » ; [dǎrtifi:s] « (les feux) d'artifice » ; [ʂʂ'a·koʃ] « sac, sacoche » ; [fnn'æ:tasjõ] « en natation » ; [ɖramatsi:k] « (films) dramatiques » ; [nprep'a:re] « (je) prépare » ; [f'a:rmæ'si] « pharmacie » ; [rapport] « rapport » ; [ǎtlet'izm] « athlétisme » ; [ga·r'a:ʒ] « garage ».

b) au questionnaire phonologique :

[ba] « bas » ; [ba] « (on les) bat » ; [pat] « pattes » ; [pa·ts] « pâtes » ; [ma·l] « mâle » ; [mal] « mal » ; [as] « as » ; [g'az] « gaz » ; [a'ʒ] « âge » ; [pələd] « pelade » ; [t'akě] « taquin » ; [l'a·ʂe] « lacer » ; [l'aʂe] « lassé » ; [faʂ] « face » ; [taʂ] « tasse » ; [k'a·ve] « carrés » ; [p^pa·kě] « parrain » ; ['ale] « hâlé ».

c) dans la lecture des "Recettes..." :

[pa] « (adv.) pas » en treize occurrences ; [ta] « tas » ; [vistəʂ] « vasistas » ; [g'a·z] « gaz » ; [taʂ] « tasse » ; [p'a·t] « pâtes » ; [t'aʃ] « tâche » ; [kɤa·b] « crabe ».

Quant au [a] antérieur, sa régularité dans la prononciation de notre informateur réside non seulement dans la proximité de contextes affranchis de l'emphase mais également affranchis d'articulation plus à l'avant, celle-ci rappelant phonétiquement la correspondance non-emphatique de son système arabe de référence.

a) dans les mots français de l'idiolecte :

[lary] « la rue » ; [tɾɾwazõ] « trois ans » ; [kəswa] « que (ce) soit... » ; [le dega] « les dégâts » ; [lanat'y:r] « la nature » ; [swa] « soit (conj.) » ; [tutaf'e] « tout à fait » ; [lanata·sjõ] « la natation » ; [laksidõ] « l'accident » ; [mǎt'ej'el] « matériel » ; [kafe] « café » ; [marij'a·ʒ] « mariage » ; [amerik'e:] « américain » ; [tɾav'a:j] « il travaille » ; [lezam'i:] « les amis » ; [l'a·ksǎ] « l'accent ».

b) au questionnaire phonologique :

[ʁa] « rats, ras » ; [mwa] « mois, moi (pron. pers.) » ; [ʃa] « chat, chats, chas » ; [d'eʒa] « déjà » ; [baʁ] « barre » ; [ba.ʁ] « bar » ; [pœpl'ad] « peuplade » ; [fœjja.ʒ] « feuillage » ; [h'aʃ] « hache » ; [bag] « bague » ; [b'ak] « bac » ; [gag] « gags » ; [gaʁ] « gare » ; [b'a.to] « bateau » ; [batɑ̃] « bâton » ; [ʃ'ato] « châteaux » ; [ʃatɔ̃] « chaton » ; [aʁme] « armé, armée » ; [lapɛ̃] « lapin, lapins » ; [paʁfœ̃] « parfum » ; ['avɑ̃] « avant » ; [aβsɑ̃] « absent » ; [p'akbo] « paquebot » ; [p'ake] « paquet » ; ['assi] « assi » ; [k'aʃ] « cache » ; [ka.ʒ] « cage » ; ['aɲɔ] « agneau » ; [aɲ'el] « agnelle » ; [p'anʒe] « panier » ; [p'aʁkiŋ^s] « parking » ; [mɔ̃'t'an] « montagne » ; [ab'ej] « abeille » ; [g'a.ʁej] « garée » ; [m'aʁœ̃] « marin » ; [h'aʃe] « hachée » ; [f'a.m] « femme » et [f'a.mø] « fameux ».

c) dans la lecture des "Recettes..." :

[ma] « tante, tata » ; [la] « paix, reine, rigueur, viande, buée, paume, main, noyer, boue, bibliothèque, plaçait, nage, dorade, terrine » ; [sa] « vous tente, vous chante, va piquer » ; [fwa] « fois, foi » ; [kyʁkyma] « curcuma » ; [dwa] « doit être... » ; [pla] « plat » ; [mwa] « mois, (pron. pers.) moi » ; [kɔɲ'ak] « Cognac » ; [kaʁ] « car (c'était la reine) » ; [paʁaz'a:ʁ] « par hasard » ; [n'a.ʒ] « à la nage ».

Comme nous pouvons le constater, l'étroite relation qu'il y a entre telle ou telle voyelle de grand degré d'aperture est un conditionnement purement phonétique, celui-ci implique que [ɑ] postérieur et [a] antérieur sont des variantes conditionnées d'un phonème unique que nous avons noté /a/. D'ailleurs, ce conditionnement par le contexte ne se limite pas à deux variantes uniquement. En effet, l'ensemble des réalisations du /a/ combine, chez notre informateur comme nous le verrons, localisation (plus ou moins antérieure, plus ou moins postérieure) et aperture (plus ou moins grand degré d'aperture) :

1 - réalisation [a] : voyelle antérieure de grand degré d'aperture. Les contextes de son apparition sont affranchis de l'emphase et des articulations plus à l'avant.

2 - réalisation [ɑ] : voyelle postérieure de grand degré d'aperture. Les conditions de sa production sont d'abord l'emphase, souvent après [p] et parfois au voisinage de consonnes d'arrière ou [l].

3 - réalisation [æ] : voyelle plus antérieure et plus fermée que [a], intermédiaire entre [a] et [ɛ]. C'est au voisinage de consonnes au mode d'articulation antériorisé que [æ] apparaît. Aussi, cette articulation semble-t-elle se limiter souvent à la

syllabe concernée (contrairement à ce qu'est -souvent- l'imprégnation emphatique) ; elle peut donc se trouver dans des productions partiellement emphatisées ou à voyelle postériorisée.

a) dans les mots français de l'idiolecte :

[ll'æko·t] « à, sur la côte » ; [llæpis'i:n] « à la piscine » ; [nn'æ:tasjō] « la natation » ; [fa:rmæs'i] « pharmacie » ; [llæ:famij] « à, pour la famille ».

b) au questionnaire phonologique, nous n'avons pas relevé d'occurrences [æ].

c) à la lecture des "Recettes..." :

[dəlæmɛr'i] « de la mairie » ; [dəlæm'æ̃] « de la main ».

4 - réalisation [ẽ] : voyelle antérieure non arrondie intermédiaire entre [i] et [e]:

[iltɛ̃j'e:ɔ] « elle taillait (de grosses rouelles) », (cf. supra, commentaire p. 21).

5- réalisation [ɔ̃] : voyelle plus ouverte que [o], arrondie, centralisée. Relevée dans une seule occurrence de la lecture des « Recettes... » où /a/ se trouve entre deux consonnes d'articulation labiale et d'avant : [mɔ̃fw'a] « ma foi ».

L'arrondissement à tendance centralisée de cette occurrence semble relever de la proximité immédiate de part et d'autre de consonnes d'articulation labiale pouvant occasionner pour le contexte vocalique une protrusion concomitante, surtout que la séquence comporte également une semi-voyelle postérieure.

6 - réalisations [ã, ɔ̃] : voyelles nasales postérieures arrondies ou non.

Comme la réalisation précédente, nous ne les avons relevées que dans la lecture des "Recettes..." :

['ɛstal'e sɔ̃t'ɔ̃t] « installait sa tente » ;

[pɔ̃kələ f'ã niʝip'oz p'a] « pour que le chat n'y pose pas (les pattes) » .

Nous avons pensé d'abord que ces deux occurrences du /a/ n'étaient pas à proprement parler des réalisations mais étaient dues à des fautes d'inattention dans la lecture, surtout que les rapports entre lexèmes et morphèmes concernés ne sont pas inconnus de notre informateur. Mais du point de vue de la prononciation, à y regarder de plus près, nous ne

pouvons pas ne pas évoquer une caractéristique du vocalisme français de notre informateur déjà relevée à propos d'autres voyelles comme /i/ et /y/, à savoir l'assimilation régressive vocalique :

- l'assimilation vocalique de la première séquence est concevable puisqu'il s'agit d'une assimilation entre voyelle nasale et voyelle orale dans le segment [sõt'ɔ̃t] "sa tante" ;

- l'assimilation nasale de la seconde séquence également régressive nous semble occasionnée par la proximité immédiate d'une consonne nasale dans le segment [ʃ'ã nijipoz] « ... chat n'y pose... ».

Sous section 2 : EN APERTURE MOYENNE

§1 FERMETÉ DES POINTS D'ARTICULATION DES POLES OPPOSES

L'opposition d'un phonème antérieur /e/ à un phonème postérieur /o/ se manifeste chez notre informateur dans les contextes suivants :

A) En finale absolue

/e/ ~ /o/ : /kafe/ ~ /ilfo/

Id : [kaf'e:] ~ [ilf'o] « café » et « il faut (travailler) » ;

/bote/ ~ /bato/

Qs : [b'o·te] ~ [b'ɑ·to] « botté » et « bateau » ;

/gute/ ~ /kuto/

Lc : [gutej] ~ [kut'o] « le goûter » et « couteau ».

B) En finale couverte

/e/ ~ /o/ : /la mer/ ~ /lamor/

Id : [la^mm'er] ~ [lam'or] « la mer » et « la mort » ;

/fer/ ~ /por/

Qs : [feɣ] ~ [poɣ] « fer » et « port » ;

/fet/ ~ /fot/

Lc : [fet] ~ [f'o·t] « faites (en autant) » et « faute (de légumes) ».

C) Autres

/e/ ~ /o/ : /dokymãter/ ~ /dega/

Id : [dokymãt'er] ~ [dega] « documentaire » et « dégâts » ;

/kr'etẽ/ ~ /brodri/

Qs : [kɤ'etẽ] ~ [bɤ'odɤi] « crétin » et « broderie ».

Les traits antérieur pour /e/ et postérieur pour /o/, tels qu'ils fonctionnent chez notre informateur ne sont contestés par aucune réalisation postérieure pour le premier, antérieure pour le second ; l'opposition de leur pôle articulatoire s'avère ferme et constante.

Cependant, nous serions incomplet si nous ne signalions pas que parmi les réalisations qui pourraient remettre en cause la fermeté du trait postérieur du /o/ français de notre informateur, nous avons noté la réalisation [œ], voyelle antérieure arrondie plus ouverte que [ø], réalisée sans doute par erreur de lecture dans la séquence :

[pudɤ ʒ'œ:n] « poudre jaune ».

C'est une réalisation rare mais qui reste néanmoins possible, nous semble-t-il, pour les raisons suivantes :

1 - [ə/œ, ə/ø] figurent parmi les réalisations du phonème postérieur arrondi le plus fermé /u/ en syllabe ouverte (intérieure et finale cf. p. 62).

2 - L'instabilité déjà signalée entre voyelles postérieures et voyelles contiguës n'aurait pas fonctionné grâce au type de syllabe produit : en effet, en tant que syllabe couverte et longue finale, elle a de grandes chances de recevoir une voyelle à prononciation extrême¹¹¹.

Parmi les autres traits définissant l'opposition de ces pôles articulatoires, il y a l'articulation labiale permettant de distinguer un trait non-arrondi pour /e/ d'un trait arrondi pour /o/.

Le non-arrondissement des lèvres est attesté dans les contextes suivants :

¹¹¹ A ce sujet, V. André MARTINET, « Voyelles extrêmes et voyelle centrale », in *Les Mauges*, s/dir. Henriette Walter, pub. de l'Université d'Angers, 1980, 238 p., p. 73-78.

A) En finale absolue

/e/ ~ /ø/ : /kafel/ ~ /fø/

Id : [kaf'e] ~ [fœ] « café » et « feux » ;

/sulie/ ~ /miliø/

Qs : [suljɛ] ~ [miljø] « souliers » et « milieu » ;

/fe/ ~ /fø/

Lc : [fe] ~ [fœ:] « (on) fait (macérer) » et « feu ».

/e/ ~ /ø/ : cf. /e/ ~ /o/ p. 54.

B) En finale couverte

/e/ ~ /ø/ : /dokymãter/ ~ /plastifikatør/

Id : [dokymãt'er] ~ [plastifikat'œ·r] « documentaire » et « plastificateur » ;

/fer/ ~ /pør/

Qs : [fɛɾ] ~ [pœ·ɾ] « fer » et « peur » ;

/atmosfer/ ~ /bør/

Lc : [atmosf'ɛɾ] ~ [bœɾ] « atmosphère » et « beurre ».

/o/ ~ /e/ : cf. /e/ ~ /o/ p. 54.

C) Autres

/e/ ~ /ø/ : /presi/ ~ /øɾøzmã/

Id : [pre:s'i] ~ [œ:rœ:zm'ã] « précis » et « heureusement » ;

/rãsenmã/ ~ /dezøne/

Qs : [rãsenjãmã] ~ [d'eʒœ/ɔne] « renseignement » et « déjeuner ».

/o/ ~ /e/ : cf. /e/ ~ /o/ p. 55.

Nous serions incomplet si nous ne signalions pas également une occurrence /e/ de la lecture des « Recettes... » pour laquelle la brièveté en finale absolue nous a fait hésiter dans la notation entre [e] et [œ] et dont la séquence est : [ʒwɪj'ẽ/œ dəʁnj'e].

Faut-il en tirer des conséquences concernant le non-arrondissement des lèvres, trait régulier du /e/ français de notre informateur ? Nous ne le pensons pas dans la mesure où partout ailleurs ce trait est préservé des influences contextuelles. Disons simplement qu'en tant que voyelle, [e] peut ne pas échapper en finale absolue, en raison d'une prononciation au flux relativement accélérée, à quelque déformation, au demeurant rare.

§2 - TENDANCE A LA POSTERIORISATION DU /ø/

L'opposition d'un phonème antérieur /ø/ à un phonème postérieur /o/ est attestée chez notre informateur dans les contextes suivants :

A) En finale absolue

/ø/ ~ /o/ : /fø/ ~ /ilfo/

Id : [fœ] ~ [ilfo] « feu » et « il faut (travailler) » ;

/miliø/ ~ /ajno/

Qs : [miljø] ~ ['ajno] « milieu » et « agneau » ;

/kutø/ ~ /kuto/

Lc : [kut'ø] ~ [kut'o] « coûteux » et « couteau ».

B) En finale couverte

/ø/ ~ /o/ : /plastifikatø/ ~ /lemor/

Id : [plastifikat'œ·r] ~ [lem'ø·r] « plastificateur » et « les morts » ;

/sø/ ~ /sol/

Qs : [s'œ·l] ~ [sø] « seul » et « sole » ;

/krøz/ ~ /roz/

Lc : [kʁ'ø·z] ~ [ʁ'ɔ·z] « creuse » et « rose ».

C) Autres

/ø/ ~ /o/ : /øʁøzmǣ/ ~ /marokĕ/

Id : [œ:ʁœ:zm'ǣ] ~ [mar'o:kĕ] « heureusement » et « Marocains » ;

/føite/ ~ /bote/

Qs : [fœj·tɛ] ~ [b'ɔ·te] « feuilletée » et « beauté ».

Cependant, les réalisations qui impliquent en particulier le trait d'antériorité du /ø/ sont :

1 - réalisation [œ/ɔ] : voyelle brève antérieure arrondie tendant à se postérioriser, plus ouverte que [ø,o]. Nous ne l'avons pas relevé ailleurs qu'en syllabe ouverte intérieure inaccentuée devant l'apicale nasale [n], en deux occurrences de trisyllabes ouvertes :

[d'eʒœ/ɔne] « déjeuner » ;

[ʁ'aʒœ/ɔni] : « (elle se) rajeunit ».

D'autres trisyllabes à voyelles ouvertes, avec une occurrence /ø/ intérieure, qui nous font défaut, nous auraient sans doute permis de pousser plus loin dans l'investigation du conditionnement contextuel (type syllabique, accentuation, etc.).

2 - réalisation [ɔ] : voyelle postérieure arrondie plus ouverte que [o]. Nous l'avons noté à une seule occurrence en syllabe ouverte initiale devant une apicale -comme la réalisation précédente- mais sous l'accent :

[lj'ɔtnǣ]¹¹² « lieutenant ».

Aussi, nous semble-t-il, c'est une occurrence qui aurait pu occasionner une réalisation du /ø/ identique à la réalisation précédente mais :

1 - le lexème en question rappelle de par sa prononciation quelque mot d'emprunt où eu français est traité normalement par une voyelle postérieure¹¹³ ;

2 - l'accent est porté sur la syllabe ouverte qui se trouve être celle de l'occurrence en question.

¹¹² LIEUTENANT : ljøtnǣ (abcdgijklmnpvtvw), ljødnǣ (x), ljøtnǣ (y).

¹¹³ cf. Louis BRUNOT, "Emprunts dialectaux arabes à la langue française dans les cités marocaines depuis 1912 », *Hespéris*, 1949, 3-4ème trimestre, p. 428.

Sous section 3 - EN APERTURE MINIMALE

§1 - INDIFFERENCE A L'ARTICULATION LABIALE DES ANTERIEURES

L'opposition d'un phonème non-arrondi /i/ à un phonème arrondi /y/ se manifeste chez notre informateur dans les contextes suivants :

A) En finale absolue

/i/ ~ /y/ : /lezami/ ~ /kony/

Id : [lezam'i:] ~ [kɔny] « les amis » et « connu » ;

/razøni/ ~ /ny/

Qs : [ʁ'aʒœ/ɔni]¹¹⁴ ~ [ny] « (elle se) rajeunit » et « nu » ;

/pwɛty/ ~ /pti/

Lc : [pwɛtsy] ~ [pətsi] « pointu » et « petits (carrés) ».

B) En finale couverte

/i/ ~ /y/ : /yzin/ ~ /dã yn/

Id : [yz'in] ~ [dãzɯ̃n] « usine » et « dans une (usine) » ;

/il/ ~ /byl/

Qs : ['il] ~ [byl] « île » et « bulle » ;

/parkiŋ/ ~ /legym/

Lc : [paʁk'iŋ] ~ [leg'ym] « parking » et « légumes ».

C) Autres positions

/i/ ~ /y/ : /ʒekite/ ~ /dokymãter/

Id : [ʒek'i.t'e] ~ [dokymãtɛʁ] « j'ai quitté » et « documentaire » ;

/ride/ ~ /brylã]

Qs : [ʁ'idej] ~ [bʁylã] « ridée » et « brûlant ».

¹¹⁴ RAJEUNIR : razœnir (bcgiklptvx), razønir (a. mnrwy).

Parmi les réalisations qui impliquent en particulier le trait non arrondi ~ arrondi du /i/, nous avons relevé [y] : c'est une voyelle antérieure, moins arrondie et plus ouverte que [y].

[y] apparaît quand il y a assimilation progressive ou régressive des points d'articulations entre [i] et [y] comme dans les exemples suivants :

Lc : [dyʁ'yz] « du riz » ;
 [dytɥlize] « d'utiliser » ;
 [semən'y¹¹⁵ atsɥ:ʁ'e:i] « ses menus attiraient ».

Parmi les réalisations du phonème /y/ où le trait d'arrondissement des lèvres est directement mis en cause, nous avons relevé les réalisations [i] et [i].

Comme la réalisation [y] du phonème /i/ était possible, la réalisation [i] du phonème /y/ demeure possible quand il se produit une assimilation des points d'articulation. Cependant, l'important à relever ici est l'absence dans l'entourage du /y/ d'une voyelle pouvant occasionner l'assimilation des points d'articulation comme [i] voire comme [e] (c'est-à-dire il suffit qu'elle soit rétractée). Or, dans [ʁətən'i], la réalisation [i] nous paraît être le résultat d'une tendance à centraliser l'intégralité des voyelles de la séquence comme s'il s'agissait d'une des réalisations du /i/ dans des conditions similaires¹¹⁶ (à ceci près que nous n'avons quasiment pas relevé de réalisation [y] du /i/ en finale absolue¹¹⁷). Mais il y a peut-être une autre façon d'appréhender la réalisation [i] dans [ʁətən'i], qui consiste à tenir compte de la confusion parfois dans le système phonologique moyen du français entre le "e muet" et la série antérieure arrondie /ø/ ou /œ/¹¹⁸. Par conséquent, notre informateur a pu très bien faire à son tour, la même confusion, surtout qu'il n'a prononcé ni [rtən'i], ni [rətn'i]. Il a peut-être suffi à [œ] ou [ø] d'être antérieure pour être à l'origine de l'assimilation entre [y] et [i] si on admet la séquence [ʁø/œtø/œni] et compte tenu de l'amalgame déjà signalé entre rétraction et protrusion labiale. Mais si on admet la séquence [ʁø/œtø/œni] cela va dans le sens d'une indifférence à l'articulation labiale du /y/ au voisinage de voyelle tendant à se centraliser.

Par ailleurs, c'est le flottement du degré d'aperture d'une voyelle théoriquement moyenne telle que [ɛ] ou [e] qui nous paraît être à l'origine, dans la séquence [mi sɥʁt'su] « mais surtout », de l'assimilation des points d'articulations entre [i] et [y] c'est-à-dire entre /e/ et /y/.

¹¹⁵ MENU : (kijatilo) mənɥ (a →y), mny (mv).

¹¹⁶ cf. p. suivante.

¹¹⁷ Sauf une occurrence dans la lecture des « Recettes... » où « du riz » a été prononcé [dyʁ'yz].

¹¹⁸ Cf. Henriette WALTER, *La phonologie du français*, Paris, P.U.F., 1977, 162 p., p. 50 et 52 et André MARTINET, "Voyelles extrêmes et voyelle centrale" in *Les Mauges*, s/dir. d'Henriette Walter, publ. Univ. d'Angers, 1980, 238 p., p. 75-76.

§2 - TENDANCE A LA CENTRALISATION DES POLES ARTICULATOIRES OPPOSES

L'opposition d'un phonème non arrondi d'aperture minimum /i/ à un phonème non arrondi d'aperture moyenne /ø/ est attestée dans les contextes suivants :

A) En finale absolue

/i/ ~ /ø/ : /ʒsui/ ~ /msjø/

Id : [ʒ^oswi] ~ [məsʝ'ə:] « je suis... » et « monsieur » ;

/presi/ ~ /dezø/

Id : [pr'e:si] [dɛz'œ:] « précis » et « des oeufs ».

B) En finale couverte

/i/ ~ /ø/ : /'ðtøz/ ~ /atletizm/

Qs : ['ðtøz]¹¹⁹ ~ [aɫlɛt'sizm] « honteuse » et « athlétisme ».

C) Autres positions

/i/ ~ /ø/ : /amerikɛ̃/ ~ /øʀøzmɔ̃/

Id : [amerikɛ̃] ~ [œ:ʀœ:zmɔ̃]¹²⁰ « américain » et « heureusement ».

Cependant, certaines réalisations impliquent une instabilité du trait antérieur et ce par une tendance à la centralisation :

[lələ/œ̃v'iŋ]¹²¹ « le living » ;

[lələ/œ̃kid] « le liquide ».

L'opposition d'un phonème postérieur d'aperture minimale /u/ à un phonème antérieur d'aperture moyenne est attestée dans les contextes suivants :

¹¹⁹ HONTEUX : 'ðtø (a →y).

¹²⁰ HEUREUSEMENT : øʀøzmɔ̃ (abjklmprtxy), œʀøz (acgvw), øʀøz (n).

¹²¹ LIVING-ROOM : liviŋrum (abcdgkmnprtvwxy), angl. (jl).

A) En finale absolue

/u/ ~ /ø/ : /obu/ ~ /fø/

Id : [oβy] ~ [fœ] « au bout » et « feu » ;

/bu/ ~ /pø/

Qs : [bu] ~ [pø] « boue » et « peu » ;

/tu/ ~ /dø/

Lc : [t^su] ~ [dœ·] « tout (retenu) » et « deux (brins) ».

B) En finale couverte

/u/ ~ /ø/ : /tuʒur/ ~ /ʒøŋ]

Qs : [t^syʒyʁ] ~ [ʒ'øŋ] « toujours » et « jeûne » ;

/ʒur/ ~ /ʒon/

Lc : [ʒ'u·ʁ] ~ [ʒ'œ:n] « jour » et « jeûne ».

C) Autres

/u/ ~ /ø/ : /sulie/ ~ /sø/

Qs : [sulje] ~ [s'œ·l] « soulier » et « seul ».

Parmi les réalisations qui impliquent en particulier le trait postérieur du /u/ français chez notre informateur, nous avons relevé deux réalisations qui témoignent parfois de l'instabilité entre voyelles postérieures et voyelles centralisées [ə/œ] et [ə/ø] ; chacune est représentée par une seule occurrence.

Il s'agit de voyelles d'aperture moyenne à tendance antérieure mais centralisées et arrondies, rencontrées uniquement dans la lecture des « Recettes... » dont voici les contextes :

[læts'ə/œ syʁ læ gɑ·z] « le tout sur le gaz » ;

[ãnaʒə/øt'ũ] « en ajoutant ».

Ces réalisations prouvent la possible dispersion du /u/ non seulement par ouverture mais également par centralisation :

1 - [lɔtt's'ə/œ] a une réalisation du /u/ accentuée précédée d'un [t] appuyé, ce qui laisse supposer que [u] qui serait la prononciation normale s'aligne du point de vue de l'aperture sur l'aperture moyenne de [ə], c'est-à-dire par assimilation de la voyelle qui la précède.

2 - [ũnazə/ət'ũ] a une réalisation du /u/ telle qu'on ne peut pas ne pas prendre en ligne de compte plusieurs influences du contexte : vocalisme à effet ouvrant aussi bien oral que nasal, consonantisme à protrusion labiale devant /u/ ne portant pas l'accent.

SECTION III - LA FORME SEMI-VOCALIQUE

§1 - AMUISSEMENT DE [j] A L'INTERVOCALIQUE

Aux réalisations relevées chez notre informateur de /i/ sous sa forme vocalique s'ajoutent des réalisations liées à sa forme semi-vocalique.

Dans le système moyen du français, lorsque /i/ n'est pas sommet de syllabe, il connaît une réalisation non syllabique [j] ; celle-ci est possible dans le français de notre informateur.

Les oppositions avec les autres semi-voyelles :

[j] ~ [w] : /spesialmã/ ~ /sua/

Id : [spesjal mã] ~ [swa] « spécialement » et « (conj.) soit » ;

[j] ~ [ɥ] : /pie/ ~ /bye/

[pje] ~ [bye] ¹²² « pied » et « buées ».

Les réalisations du /i/ non sommet de syllabe :

1 - réalisation [j] : semi-voyelle palatale.

Id : [bjẽ syr] « bien sûr » ; [mãtěrjel] « matériel » ;

Qs : [ěkjẽ] ¹²³ « inquiet » ; [panjẽ] ¹²⁴ « panier ».

2 - réalisation [j] : semi-voyelle palatale s'ouvrant sous l'influence d'un voisinage vocalique -dont l'aperture n'est pas celle des voyelles les plus fermées- sans perdre entièrement son caractère consonantique. Nous l'avons relevé principalement à l'intervocalique joignant, dans des mots bisyllabiques, la première à la deuxième syllabe :

¹²² BUEE : bɥe (bcdgijnpvwy), bye (akmrxt).

¹²³ INQUIET : ěkje (acdgklmnpvwx), ěkje (bjr).

¹²⁴ PANIER : panje (abcdjklmnpvwy), pane (gvx).

Lc : [tʁavajɛ] « travailler » ; [fʷawai'ɛ] « foyer » ;

Qs : [v'ejɛ] « veiller » ; [p'ejɛ]¹²⁵ « payer ».

3 - réalisation [ij] : cumul d'une voyelle antérieure fermée et d'une semi-voyelle palatale.

Contrairement à la précédente, cette réalisation -qui se manifeste pour le système moyen du français quasi-unanimement après deux consonnes dont la seconde est /r/ ou /l/ n'est pas assurément prévisible : si elle apparaît après /i/ (Qs : [lijõ]¹²⁶ « Lyon » ; voire [lejɛj]¹²⁷ (du fait de la vélarisation de tout le contexte) « lier ») et après /r/ (Id. [lmarɔ̃ja·ʒ]¹²⁸ « le mariage »), nous n'avons, cependant, pas relevé de réalisation [ij] après deux consonnes dont la seconde est /r/ ou /l/ : « bibliothèque » a donné : Lc : [βiβljotek]. En revanche, [ij] s'est manifesté dans les mots suivants :

Qs : [s'i·je]¹²⁹ « scier » ; [ãt'sije] « entrer » ;

Lc : [asijet] « assiette ».

La tendance du /i/ non syllabique à s'amuir à l'intervocalique et notamment au voisinage de [e] se traduit par une confusion de /i/ non syllabique et de /j/ consonantique en syllabe finale où la distinction est établie par le système moyen précisément par l'opposition significative des deux formes comme ne le témoignent pas les séquences suivantes issues du questionnaire :

[pɛjɛ] « pays » et « paye » ;

[abej] : « abeilles » ;

[ab'ɛj] « abbayes ».

§2 - IDENTIFICATION DE [ɥ] A [w] DEVANT /i/

Dans le système français, lorsque [y] n'est pas sommet de syllabe, il est réalisé consonantique spirant : [ɥ]. Chez notre informateur, cette réalisation est possible, mais elle n'est attestée que devant la voyelle [i] et ce de façon non systématique.

Les oppositions avec les autres semi-voyelles :

[ɥ] ~ [j] : cf. [j] ~ [ɥ] p. 63.

¹²⁵ PAYER : peje (bcdgjntxy), peje (klmprvw), peje (a).

¹²⁶ LION : ljõ (abcdgjklnprtvwxy), liõ (m).

¹²⁷ LIE : lje (abcdgjklnprtvwxy), lije (x), lie (m).

¹²⁸ MARIAGE : marj-aʒ (abcdgjklnprtvwxy), marj - (r).

¹²⁹ SCIER : sje (abcdgjklnprvwxy), sije (mt).

[ɥ] ~ [w] : /ʒsyi/ ~ /sua/

Id : [ʒəsɥi] ~ [swa] « je suis » et « soit (conj.) » ;

/bye/ ~ /ʒue/

Qs : [bɥɛj]¹³⁰ ~ [ʒuɥɛj]¹³¹ « buée » et « jouer » ;

/lyil/ ~ /lue/

Lc : [lɥ'il] ~ [lu'ej]¹³² « l'huile » et « loué ».

Les réalisations que nous avons relevées du phonème /y/ non sommet de syllabe se présentent comme suit :

1- réalisation [ɥ] : semi voyelle palatale antérieure arrondie spirante :

[kɥizinj'ɛʁ] « cuisinière » ;

[lɥ'il] « l'huile » ;

[bɥɛj] « buée ».

2 - réalisation [y] : voyelle antérieure arrondie très fermée :

[nyɛj]¹³³ « nuées » ; [tyɛj]¹³⁴ « tuer ».

3 - réalisation [w] : semi-voyelle postérieure arrondie labiovélaire :

Lc [lepɔdɔw'i] « les produits » ; [ãsɔw'itʰ] « ensuite » ; [ʒwɥj'ɛ̃]¹³⁵ « juillet » ;

Qc : [pwisã] « puissant ».

4 - réalisation [ə/œj] : voyelle antérieure plus ouverte que [y], diphtonguée et tendant à se centraliser :

[vuz'aɸə/œjɛ] « vous appuyez ».

5 - réalisation [y + j] : réalisation dispersée dans le mot -du groupe /y/ et /i/ - en voyelle antérieure arrondie (et légèrement ouverte) non immédiatement suivie par/et d'une semi-voyelle palatale [j] :

[õkÿtsjõzit'ej] « onctuosité ».

¹³⁰ BUEE : bɥe (bcdgijnprvwy), bye (akmrtx).

¹³¹ JOUER : ʒwe (abcdgiklnprtvwxy), ʒue (m).

¹³² LOUER : lwe (abcdgiklnprtvwxy), lue (m).

¹³³ NUEE : nɥe (acdglpvwy), nye (bjkmnrtx).

¹³⁴ TUER : tɥe (abcjlpvwy), tye (dgkmnt).

¹³⁵ JUILLET : ʒɥije (acdgiklmnprtvwxy), ʒɥije (b).

La réalisation de /y/ non sommet de syllabe a une double caractéristique : tout d'abord [ɥ] ne se trouve presque¹³⁶ jamais devant autre voyelle que [i]. Or, nous avons vu le problème que pose la présence de [i] dans la proximité de [y] et vice-versa ; d'où, pour faire disparaître le groupe /y + i/ dont les modes d'articulation (protrusion ou rétraction labiale) prêtent à assimilation, il y a parfois mise en place de solution de rechange parmi lesquelles :

- la substitution de [ɥ] par [w] est la solution la plus fréquemment adoptée :

[ʒ^əsw'i] « je suis » ; [kɥiʁʒs^əw'its] « cuire ensuite » ; [depoze ũs^əw'its] « (elle) déposait ensuite (sa casserole) ».

- la tendance à la centralisation de [ɥ] dans la proximité de consonne labialisée:

[vuz'aɸə/œje] « vous appuyez ».

En effet, [p] comme occlusive bilabiale a pu orienter la réalisation de [ɥ] vers une centralisation, mais il est difficile d'écarter, -et c'est l'autre caractéristique de /y/ non sommet de syllabe-, dans cette séquence, la pression conjuguée du contexte non seulement consonantique mais également accentuel : le groupe /y + i/ se trouve réalisé avec une voyelle plus ouverte et diphtonguée. La place de l'accent portée sur la syllabe précédente a un rôle, nous semble-t-il, dans le relâchement excessif de [j] jusqu'à sa réduction presque à un rôle de joncteur entre [ə/œ] et [e] ; et de même dans la brièveté de [ə/œ].

Quant à la spirantisation de [p], elle nous semble être liée à l'effort de réaliser malgré tout le groupe /y + i/ devant consonne faisant appel entre autre à une articulation labiale : la solution de rechange la plus fréquemment adoptée [w] n'a pas été choisie.

§3 - [w] PEU PRATIQUE DEVANT /e/ SUIVANT

Dans le système français, quand /u/ n'est pas sommet de syllabe, il est réalisé consonantique spirant [w]. Cette réalisation est possible chez notre informateur, mais devant certaines voyelles uniquement.

Les oppositions avec les autres semi-voyelles :

[w] ~ [j] : cf. [j] ~ [w] p. 63.

[w] ~ [ɥ] : cf. [ɥ] ~ [w] p. 64.

¹³⁶ /y/ syllabique cependant dans les occurrences du mot « buée ».

Les réalisations du /u/ non-syllabique :

ces réalisations existent dans le corpus de notre informateur en grande majorité à proximité des voyelles orales.

1 - réalisation syllabique : [u], [u^w] comme voyelles postérieures fermées arrondies, accompagnées parfois d'un [w] spirant.

Toutes les occurrences devant voyelles d'aperture moyenne antérieures écartées ont conduit régulièrement notre informateur à des réalisations syllabiques :

- questionnaire phonologique :

[bu^wɛj]¹³⁷ « bouée » ;

[ʒu^wɛj]¹³⁸ « jouer ».

- lecture des « Recettes... » :

[lu^w'ɛj]¹³⁹ « (qu'elle avait) loué » ;

[ʁu^w'ɛl]¹⁴⁰ « rouelles ».

Dans les mots français de l'idiolecte, par contre, nous n'avons pas relevé d'occurrence devant des voyelles autres que /a/ :

[swa] « soit... » (5 occurrences) ;

[d̥rwa:t̥] « droite » ;

[t̥rwa] « trois » ;

[t̥r̥waz̥] « trois ans » ;

[istw'ɑr] « histoire ».

2 - Réalisations non syllabiques : [w] semi-voyelle labiovélaire arrondie, relevée principalement devant /a/.

- mots français de l'idiolecte : cf. supra même page .

- questionnaire phonologique :

[ɑ̃dwa·] « on doit (veiller) » ;

[fəwa'jɛ] « foyer » ;

[mwa] « moi, mois » ;

137 BOUÉE : bwe (abcdgiklnprtvwxy), bue (mt).

138 JOUER : cf p. 65.

139 LOUER : cf. p. 65.

140 ROUELLE : rwel (dgiklprvwxy), ruel (abcmnt).

[mwa] « moi, mois » ;

[sw'ijɛ] « souiller » ;

[bwalə] « bois-le » ;

- lecture des « Recettes... » :

[fwaj'ɛ] « foyer » ;

[nəswǎjɛp'a] « ne soyez pas (malheureux) » ;

[lənwɔ̃j'ɛj] « (de ne pas) le noyer » ;

[mew'i:] « mais oui » ;

[mw'ɛ̃] « moins » ;

[pwɛ̃t's'y] « pointu ».

Ce qui se réalise devant d'autres voyelles que /e/, /ɛ̃/, /a/ et plus en détail devant /i/, nous ne sommes pas en mesure de le constater puisque nous n'avons pas d'occurrences à fournir dans ce type.

II - LES VOYELLES NASALES

Elles sont inconnues du système arabe de référence de notre informateur, acquises par la médiation scolaire.

SECTION I - L'ABAISSMENT DU VOILE DU PALAIS DANS LA PROXIMITÉ D'UN TIMBRE VOCALIQUE ORAL

L'opposition d'un phonème de timbre nasal /*ẽ*/ à un phonème de timbre oral /*e*/ ou /*a*/ apparaît dans les contextes suivants :

- dans les mots français de l'idiote : :

/ẽ/ ~ /e/ : /ẽkilometr/ ~ /ekony/

[*ẽkilom'etr*] ~ [*ekon'y*] « un kilomètre » et « (c)'est connu » ;

/olẽpik/ ~ /lemisiõ/

[*wlæmp^p'ik*] ~ [*lemisjõ*] « olympique » et « l'émission ».

/ẽ/ ~ /a/ : /amerikẽ/ ~ /dega/

[*amerik'ẽ:*] ~ [*dega*] « américain » et « dégâts ».

- dans le questionnaire phonologique :

/ẽ/ ~ /e/ : /pẽ/ ~ /pe/

[*pẽ*] ~ [*pe*] « pain » et « paix » ;

/brẽ/ ~ /pre/

[*bṛẽ*] ~ [*p^ṛɛj*] « brun » et « pré » ;

/ẽkie/ ~ /ekrire/

[*ẽkje*] ~ [*ekṛiɛj*] « inquiet » et « (j) 'écrirai ».

/ẽ/ ~ /a/ : /fẽ/ ~ /famø/

[*fẽ*] ~ [*famø*] « faim » et « fameux ».

- dans la lecture des « Recettes... » :

/ɛ̃/ ~ /e/ : /terɛ̃/ ~ /sre/

[teʁ'ɛ̃] ~ [sæʁe] « terrain » et « (il ne) serait (pas sot) » ;

/ɛ̃stale/ ~ /eseiele/

['ɛ̃stal'e] ~ [asɛ̃jjele] « installer » et « essayez-les ».

/ɛ̃/ ~ /a/ : /muɛ̃/ ~ /mua/

[mwɛ̃] ~ [mwa] « moins » et « mois ».

Si dans toutes les occurrences du /ɛ̃/ avons-nous remarqué, le trait d'antériorité est le plus ferme et le plus constant, il n'en est pas de même pour le trait de nasalité. Autre que la possibilité de dénasalisation partielle¹⁴¹, certaines réalisations font intervenir la configuration des lèvres [ɛ̃, ɥⁿ] et quelque peu l'aperture [æ̃, æⁿ].

Les réalisations qui font intervenir le trait nasal~oral sont :

1 - réalisation [ɛ̃] : voyelle nasale antérieure proche de [æ].

Cette réalisation donne au phonème /ɛ̃/ une grande stabilité en finale absolue et en finale couverte chez notre informateur, il en est de même quand ni la (re) présentation de la graphie des mots, ni le contexte vocalique accentuel ou consonantique ne viennent interférer dans la prononciation.

a) dans les mots français de l'idiolecte :

[ym'ɛ̃] « humain », [bjɛ̃s'yr] « bien sûr », [marɔ:kɛ̃] « Marocains », [amerik'ɛ̃:] « américain », [aɛ̃kilom'eʁ] « à un kilomètre », [ɛ̃gr'u:p] « en groupe ».

b) dans le questionnaire phonologique :

[ʁjɛ̃] « rien », [ʃjɛ̃] « chien », [delapɛ̃] « des lapins », [sɛʁtɛ̃] « certain », [kʁ'e.tɛ̃] « crétin », [pɛ̃] « pain », [fɛ̃] « faim », [vɛ̃] « vin », [vɛ̃] « vingt », [bʁɛ̃] « brin », [kʁɛ̃] « crin », [t'akɛ̃] « taquin », [fɛ̃], [ɔpʁɛ̃t] « empreinte », [ɔpʁ'ɛ̃t] « emprunte », ['ɛ̃kʁe] « inquiet », [bɛ̃] « bain », [zeʒipʃjɛ̃] « (les) Egyptiens », [m'edsɛ̃] « médecin », [m'aʁɛ̃] « marins », [p'akɛ̃] « parrain », [ʃakɛ̃] « chacun ».

¹⁴¹ Transformation d'une voyelle nasale en une orale suivie d'une nasale adventice.

c) dans la lecture des « Recettes... » :

[meds'ɛ̃] « médecin », [l'ɛ̃stal'e] « installer », [teʁ'ɛ̃] « terrain », [pwɛ̃t's'y] « pointu », [gʁɛ̃] « grains », [bjɛ̃] « bien (vous appuyez) », [bjɛ̃] « bien (imprégnée) », [vɛ̃] « vingt », [vɛ̃] « vin », [fɛ̃] « faim », [mw'ɛ̃hɛ̃po] « moins un (pot) », [bʁɛ̃] « brins », [ɛ̃] « un (médecin, couteau, morceau, bon verre, beau ton) », [bʁɛ̃] « brun ».

2 - réalisations [ɛ̃, æ̃ⁿ] : voyelle nasale ou partiellement dénasalisée¹⁴², plus antérieure et moins ouverte que [a].

Le phonème /ɛ̃/ peut être antériorisé par le contexte et avoir une réalisation [ɛ̃]. Comme voyelle nasale, celle-ci est émise par échappement de l'air dans deux directions différentes : par la cavité buccale et par les fosses nasales. Comme voyelle d'avant, la masse de la langue s'avance vers la partie antérieure de la bouche et s'élève vers le palais dur. Par rapport à [ɛ̃], l'antériorisation du contexte a pour résultat dans le cas de [ɛ̃] de :

* réduire le volume de l'air qui s'échappe par la cavité buccale et par les fosses nasales,

* de rapprocher la masse de la langue plus vers le palais dur ,

* d'écarter les lèvres.

Ces voyelles [ɛ̃, æ̃ⁿ] semblent liées à deux types de conditionnement :

a) conditionnement de type phonétique (le plus dominant) :

1°) par identification à certaines unités phoniques aux non-emphatiques du système arabe¹⁴³, identification conjuguée à l'appartenance à une syllabe ne portant pas l'accent :

- dans les mots français de l'idiolecte [wlɛ̃^mp'ik] « olympique » ;

- dans le questionnaire phonologique : pas de réalisation [ɛ̃, æ̃ⁿ] ;

¹⁴² Dans *la prononciation du français contemporain* (Paris, Droz, 1945, 249 p., p. 143 et s.), André MARTINET décrit la dénasalisation totale de la prononciation méridionale comme ayant pour résultat de faire sonner les consonnes nasales (de ne pas posséder donc de voyelles nasales pures) et, comme habitude articulo-phonétique d'être liée à la conservation du e caduc après toute finale consonantique dans les variétés méridionales.

Dans la prononciation de notre informateur, bien que la différence entre [ɛ̃] et [æ̃ⁿ] soit sensible, il ne fait pas sonner l'appendice consonantique adventice. La dénasalisation est partielle et semble liée au type de la syllabe, celle-ci peut être affectée lorsqu'elle est ouverte intérieure ou couverte.

¹⁴³ C'est l'antériorisation (non-emphatique) des consonnes et qui est typique des voyelles subséquentes en position non-finale, cf., p. 112.

- dans la lecture des « Recettes... » : [emæ[◌]s'ɛ] « émincée », [b[◌]jæ[◌]lej'ɛj]
« (sauce) bien liée ».

2°) par alignement sur le contexte vocalique (issu lui-même de l'identification évoquée en 1°) :

[dəlæm'æ̃] « de la main ».

b) Conditionnement par la présentation orthographique, dans le questionnaire phonologique : [pæ̃] « pin » qui fait partie des mots que nous n'avons pu obtenir qu'en les soumettant à la lecture de notre informateur.

3 - réalisations [ɛ̃[◌], yⁿ] : voyelles nasales ou partiellement dénasalisées d'articulation antérieure et à tendance arrondie.

Nous avons choisi la transcription [ɛ̃[◌]] et non [œ̃] pour marquer la différence qu'il y a entre le vocalisme nasal de notre informateur et celui du système moyen. La diacritique [°] marquant l'arrondissement veut dire que son unique phonème antérieur nasal /ɛ̃/ peut être arrondi par conditionnement phonétique ou autre, arrondissement qui se maintient par *indifférence* à l'articulation labiale comme trait distinctif et ce, contrairement au système moyen pour qui la distinction existe mais qui tend à disparaître par *passage* de [œ̃] à [ɛ̃]¹⁴⁴.

[ɛ̃[◌]] et sa dénasalisation partielle [yⁿ] semblent tributaires dans la majorité des cas d'un conditionnement de type phonétique, mais il nous est arrivé à plusieurs reprises de nous demander si la (re)présentation orthographique des mots avec un n'interférait pas parfois en suggérant une tendance arrondie à cette voyelle¹⁴⁵.

a) Conditionnement de type phonétique

Le voisinage des articulations labiale, labiodentale représente une des conditions favorables à [ɛ̃[◌]] avec arrondissement, parfois à la dénasalisation partielle de l'article indéfini un.

¹⁴⁴ Cf. André MARTINET et Henriette WALTER, *Dictionnaire de la prononciation française dans son usage réel*, Paris, France-Expansion, 1973, p. 33.

¹⁴⁵ Comme voyelle acquise par la médiation scolaire, il n'est pas impossible que la graphie u dans les mots orthographiés avec un ait permis de fixer le rapport entre graphie de la voyelle nasale et prononciation arrondie. Toute proportion gardée, même pour des sujets dont la langue première est le français, « Beaucoup [] qui ne distinguaient pas /œ̃/ de /ɛ̃/ dans leur enfance, s'efforcent plus tard, avec plus ou moins de succès, de prononcer avec [œ̃] des mots appris à l'école comme tungstème ou alun », *Dictionnaire de la prononciation française dans son usage réel*, op. cit., note 144, p. 33.

- dans les mots français de l'idiolecte : pas de réalisations [ɛ̃, yⁿ] ;
- dans le questionnaire phonologique : [paʁfɛ̃] « parfum », [fɛ̃] « fin », [lapɛ̃] « lapin », (mais [delapɛ̃] « des lapins ») ;
- dans la lecture des « Recettes... » : [ɛ̃vit'e] « invités », [fɛ̃] « (vingt minutes avant la) fin », [paʁfɛ̃] « parfum », [av'ekɛ̃nos] « avec un os », [puʁɥⁿmetʁ] « pour un maître ».

b) Conditionnement dû à la (re)présentation orthographique avec un

- dans les mots français de l'idiolecte : l'article indéfini un est prononcé deux fois comme [ɛ̃] ;
- dans le questionnaire phonologique : [bʁɛ̃] « brun » (deux fois), [bʁɛ̃] « bruns » ;
- dans la lecture des « Recettes... » : [me ʃ'akɛ̃ puʁ'ej]¹⁴⁶ « mais chacun pouvait (aller) ».

L'opposition d'un second phonème de timbre nasal /ã/ à un phonème de timbre oral /a/ ou /o/ est attestée dans les contextes suivants :

1 - dans les mots français de l'idiolecte :

/ã/ ~ /a/ : /tãʒe/ ~ /etaʒ/

[tãʒe:] ~ [et'a:ʒ] « Tanger » et « étage » ;

/dokymãter/ ~ /dramatik/

[dokymãt'er] ~ [dramat'i:k] « documentaire » et « dramatiques ».

/ã/ ~ /o/ : /ilsãtã/ ~ /sosis/

[ilsãtã] ~ [s'o:ʃeʃ] « il s'entend... » et « saucisse ».

¹⁴⁶ L'arrondissement peut être motivé également par l'occurrence /ɛ̃/ avant la bilabiale [p].

2 - au questionnaire phonologique

/ã/ ~ /a/ : /sã/ ~ /fa/

[sã] ~ [fa] « sang » et « chat » ;

/bãkie/ ~ /pake/

[b'ãkjei] ~ [p'ake] « banquier » et « paquet ».

/ã/ ~ /o/ : /sã/ ~ /fato/

[sã] ~ [f'ato] « cent » et « châteaux ».

3 - dans la lecture des « Recettes... »

/ã/ ~ /a/ : /blã/ ~ /lpla/

[blã] ~ [lɔpl'a] « blanc » et « le plat » ;

/prãdra/

[pʁãdʁa] « (on vous) prendra ».

/ã/ ~ /o/ : /otã/ ~ /kuto/

[ot'ã] ~ [kut'o] « autant » et « couteau ».

Parmi les réalisations du /ã/ faisant intervenir le trait nasal~oral nous avons relevé :

1 - réalisation [ã] : voyelle nasale ouverte postérieure non arrondie.

Les contextes qui favorisent souvent [ã] sont des consonnes d'arrière n'empêchant pas l'ouverture de cette voyelle comme [g, k] voire à effet ouvrant comme [ʁ], la latérale [l] et, de façon générale, quand le vocalisme ambiant n'infléchit pas vers/par son type d'articulation celui spécifique à [ã].

a) dans les mots français de l'idiolecte :

[spesjalm'ã] « spécialement », [l'a:ksã] « l'accent », [dã] « dans (une banque, une assurance, une [ʃærik'a:] », [laksidã] « l'accident », [œ:rœ:zm'ã] « heureusement », [dɛtãzãtã] « de temps en temps », [ilsãtã] « il s'entend (bien) », [ã] « en (même temps) », [la 'fermeblãʃ] « la Ferme Blanche », [dɔkymãtɛʁ] [dokymãt'er] « documentaire », [frãʃɛ] « français », [tãʒɛ:] « Tanger ».

b) au questionnaire phonologique :

[lj'ɔtnã] « lieutenant », [ʁãs'ɛnjəmã] « renseignement », [bʁ'y.lã] « brûlant », [debã] « des bancs », [ɛbã] « un banc », [sã] « sang » et « cent », [avã] « avant », [fʁã] « franc », [blã] « blanc », [tãt] « tante » et « tente », [ãtʰjɛ] « entier », [b'ãkjɛj] « banquier », [k'ãpiŋ] « camping », [ãt'eʁɛ] « enterré », [m'ãkɛj] « manquer », [aβsã] « absent ».

c) dans la lecture des « Recettes... » :

[tãt] « tante, tente (Riboulet, ma, sa, si ça vous) », [kãp'iŋ] « camping », [ʃãt] « (si ça vous) chante », [dã] « dans (le filet, le living) », [vj'ãd] x 4 « viande », [fasilmã] « facilement », [pimã] « piment », [nã] « n'en (mettez pas) », [ʒãʁ] « genre », [blã] « blanc », [kõpletm'ã] « complètement », [ãnazə/èt'ã] « en ajoutant », [lãs'õbl] « l'ensemble », [avã] « avant », [kʁ] « quand (il y avait) », [ãs'w'itʰ] « ensuite », [elatãd'ɛ] « elle attendait », [oʰot'ã] « autant », [uwã] « ou en (beignets) », [pʁãdkʁa] « (on vous) prendra », [ãvudon'ã] « en vous donnant », [oʰãf'ɛ] « ou enfin ».

Cependant, les phonèmes /ã/ et /õ/ ont des réalisations communes arrondies dans les conditions suivantes :

/ã/ : [õ, ɔ̃] : voyelles nasales postérieures plus ou moins ouvertes, plus ou moins arrondies.

Elles semblent liées à des contextes impliquant deux types de conditions phoniques :

a) un consonantisme nécessitant un rapprochement des lèvres comme [t, s], leur protrusion comme [ʃ, v] ou leur occlusion comme [b, m] ;

b) un vocalisme proche de type arrondi [o, u, y, œ] principalement.

2 - réalisation [ã̃, œ̃] : voyelles nasales ou partiellement dénasalisées plus antérieures et moins ouvertes que [a]. Elles peuvent être à l'origine de la confusion des phonèmes /ɛ/ et /ã/.

[k'æ̃tɛlete] « quand elle était (jeune) » ;

[dã̃zɛ̃] « dans un (petit panier) ».

Ce sont les seuls exemples de ces réalisations -notées dans la lecture des « Recettes... »- qui ont, nous semble-t-il, deux points communs du point de vue du contexte phonétique.

a) /ã/ est en contexte consonantique antérieurisé d'où sa réalisation antérieure,

b) l'antériorité a conditionné, dans les deux séquences, l'alignement sur le contexte vocalique ambiant : dénasalisation partielle avec antériorité orale dans la première, antériorité des deux voyelles nasales dans la seconde.

Nous serions incomplet, si nous ne signalions pas une occurrence totalement dénasalisée du /ã/ notée dans la lecture des « Recettes... » :

[latʷyl'ɔp^d] « l'antilope (en daube) ».

La dénasalisation ne nous paraît pas particulièrement conditionnée, si ce n'est qu'elle résulte d'une faute d'inattention dans la lecture. Le lexème en question n'est, par ailleurs, presque jamais utilisé, c'est le lexème « gazelle », plus familier, qui est presque toujours utilisée dans la conversation.

L'opposition d'un troisième phonème de timbre nasal /õ/ avec un phonème de timbre oral /o/ est attestée dans les contextes suivants :

1 - dans les mots français de l'idiolecte :

/õ/ ~ /o/ : /kõtr/ ~ /alakot/
 [koⁿʦãr] ~ [l'æk^o·ʦ] « contre » et « à, sur la côte ».

2 - au questionnaire phonologique :

/õ/ ~ /o/ : /ʃatõ/ ~ /ʃato/
 [ʃ'atõ] ~ [ʃ'ato] « chaton » et « châteaux » ;

/kopin/ ~ /akõpanie/
 [kop'in^a] ~ [akompan'je] « copine » et « accompagner ».

3 - dans la lecture des « Recettes... » :

/õ/ ~ /o/ : /sitrõ/ ~ /tro/
 [sit^aʷõ] ~ [tʷo] « citron » et « trop (foncé) » ;

/kresō/ ~ /artifō/

[kɣesō] ~ [aɣt'sifō] « cresson » et « artichauts ».

Parmi les réalisations qui font intervenir le trait timbre oral ~ timbre nasal, nous avons relevé les réalisations [ō, oⁿ, o^m] : voyelles nasales postérieures arrondies susceptibles d'être partiellement dénasalisées par la proximité d'un vocalisme ouvert et oral ; mais nous ne pouvons nier, cependant, la part qui revient aux vocables français passés dans le parler arabe de référence de notre informateur comme mots d'emprunt¹⁴⁷:

a) dans les mots français de l'idiolecte :

[patrōⁿ]¹⁴⁸, [ɣɛʒj'ō] « région », [nn'æ:ʔasjō] « la natation », [telev'i:zjō] « télévision », [lemisjō] « l'émission », [koɣ'āɣ] « contre », [kōɣr'e:r] « contraire ».

b) au questionnaire phonologique :

[f'ɣō] « front », [ljō] « loin », [lijō] « Lyon », [akompən'je]¹⁴⁹ « accompagner », [ʔōtø·z] « honteuse ».

c) dans la lecture des « Recettes... » :

[ō] « on (fait macérer), (trouve) », [sit'ɣō] « citron », [lōkytsjōzit'e:] « l'onctuosité », [akōdœsj'ō] « à condition », [fōse:] « foncé », [estɣ'a·gō] « estragon », [akōmp'anje]¹⁵⁰ « accompagnait (le plat) », [fōpiŋ'ō] « champignons », [fōd'y] « fondu », [hōt] « honte », [lelœɣ'ō] « aileron », [lj'ō] « lion », [kɣesō] « cresson », [waŋ'ō] « oignons ».

SECTION II - DEUX LOCALISATIONS SE MELENT SANS SE CONFONDRE

§1 - LA LOCALISATION ANTERIEURE

L'opposition d'un phonème nasal d'articulation antérieure /*ẽ*/ à un phonème nasal d'articulation postérieure /*ō*/ ou /*ā*/ est attestée dans les contextes suivants :

¹⁴⁷ Nous souscrivons à cette remarque de Louis BRUNOT, « Emprunts dialectaux arabes à la langue française dans les cités marocaines depuis 1912 », *Hespéris*, 1949, 3-4ème trimestre, p. 429 : « D'une façon générale [la nasale française *on*] donne naissance à *un* ou *on* ».

¹⁴⁸ Le mot d'emprunt dans le parler de référence de notre informateur est [l'p'atrō:n].

¹⁴⁹ Le vocable proche passé mot d'emprunt est [kubb'æ:nijja] « compagnie (transport, commerce, indust...).

¹⁵⁰ Cf. note précédente.

A) Dans les mots français de l'idiote :

/ɛ̃/ ~ /õ/ : /natasĩõ/ ~ /biɛ̃/
 [nat'a·sjõ] ~ [bjɛ̃] « natation » et « bien (loin) » ;

/kõfiõs/ ~ /amerikɛ̃/
 [kõf'jõs] ~ [amerikɛ̃]¹⁵¹.

/ɛ̃/ ~ /ã/ : /ymɛ̃/ ~ /spesialmã/
 [ym'ɛ̃] ~ [spesjalm'ã] « humain » et « spécialement ».

B) Dans le questionnaire phonologique :

/ɛ̃/ ~ /õ/ : /kretɛ̃/ ~ /ʃatõ/
 [kɾ'e·tɛ̃] ~ [ʃ'atõ] « crétin » et « chaton » ;

/liõ/ ~ /riɛ̃/
 [ljõ] ~ [ɾjɛ̃] « lion » et « rien ».

/ɛ̃/ ~ /ã/ : /vɛ̃/ ~ /avã/
 [vɛ̃] ~ ['avã] « vin » et « avant » ;

/ɛ̃kie/ ~ /bãkie/
 ['ɛ̃kɿ] ~ [b'ãkɿ] « inquiet » et « banquier ».

C) Dans la lecture des « Recettes... » :

/ɛ̃/ ~ /õ/ : /medsɛ̃/ ~ /sõ/
 [meds'ɛ̃] ~ [sõ] « médecin » et « son (foyer) » ;

/brɛ̃/ ~ /sitrõ/
 [brɛ̃] ~ [sit·ɾõ] « brins » et « citron ».

/ɛ̃/ ~ /ã/ : /ɛ̃stale/ ~ /lãsqbl/
 ['ɛ̃stal'e] ~ [lãsqbl] « installer » et « l'ensemble » ;

¹⁵¹ Si parfois nous n'avons pas tenu compte de la position, nous pensons néanmoins avoir respecté le type syllabique (ouvert ou fermé).

/emẽse/ ~ /ogmãte/

[emæns'ɛ] ~ [ogmõt'e:] « émincée » et « augmenter » ;

← /lamẽ/ ~ /pimã/

[læm'æ] ~ [pimã] « la main » et « piment ».

Bien que /ẽ/ et /ã/ sont des phonèmes distincts, certaines réalisations communes [ã, æⁿ] peuvent être à l'origine de leur confusion¹⁵², mais il ne s'agit pas de neutralisation.

L'hypothèse d'une neutralisation de l'opposition /ã/ ~ /ẽ/ en contexte antériorisé : Lc. [dãzẽ] « dans un... », [k'æntɛlete] « quand elle était... », demeure à être justifiée car il ne s'agit pas d'une impossibilité de choix entre deux phonèmes partageant un ou plusieurs traits communs dans un contexte phonique déterminé, contexte à propos duquel nous ne sommes pas sûr d'une part qu'il soit occasionné par la voisinage de voyelles antérieures et nous sommes certain d'autre part qu'il n'est pas lié exclusivement à des consonnes prononcées à l'avant de la bouche comme [d].

L'antériorisation nous paraît être une donnée interférentielle puisqu'acquise, comme habitude phonatoire, avec le système premier de notre informateur ; mais c'est une donnée ne dépendant pas de la classification des sons de la deuxième langue du bilingue.

Aussi, bien que le phonème /ã/ ait parfois des réalisations antérieures, l'opposition entre /ã/ et /ẽ/ reste consciente car il nous paraît peu probable que notre informateur ne fasse pas la différence de sens dans les séquences :

- [dãzẽ] entre « dans un « drôle de petit panier » et « d'un (zin(c))... »,

← [k'æntɛlete] entre « quand elle était (jeune) » et « quinte, elle était... ».

§ 2 - LA LOCALISATION POSTERIEURE

L'opposition d'un phonème postérieur arrondi /ã/ à un phonème post. non arrondi /õ/ est attestée dans les contextes suivants :

A) Dans les mots français de l'idiolecte :

/ã/ ~ /õ/ : pas d'occurrences opposables par rapprochements mais des mots avec [ã] comme : [l'a.ksã] « l'accent », [laksidã] « l'accident », [la f¹er̄mblã] « la Ferme Blanche », et des mots avec [õ] comme : [patrõ] « patron », [rɛ3j'õ] « région », [kõtr̄:r̄] « contraire ».

¹⁵² cf. p 75.

B) Au questionnaire phonologique :

/ã/ ~ /õ/ : /frã/ ~ /frõ/
 [f·ɣã] ~ [f·ɣõ] « franc » et « front ».

C) Dans la lecture des « Recettes... » :

/ã/ ~ /õ/ : /ã/ ~ /õ/
 [ã] ~ [õ] « (n')en (mettez pas) » et on (trouve) » ;

/kãtelete/ ~ /kõdisiõ/
 [k'æⁿtelete] ~ [kõdœsj'õ] « quand elle était (jeune) et « (à)
 ←
 condition » ;

/kõpletmã/ ~ /kãpiŋ/
 [kõpletmã] ~ [kãpiŋ] « complètement » et « camping ».

Cependant, les phonèmes /ã/ et /õ/ ont des réalisations communes arrondies dans les conditions suivantes :

/ã/ : [õ, ɔ̃] : voyelles nasales postérieures plus ou moins ouvertes, plus ou moins arrondies (déjà signalées p. 74 et que nous reprenons pour la suite du raisonnement).

Elles semblent liées à des contextes impliquant deux types de conditions phoniques :

- a) un consonantisme nécessitant un rapprochement des lèvres comme [t, s], leur protrusion comme [ʃ, v] ou leur occlusion comme [b, m] ;
- b) un vocalisme proche de type arrondi [o, u, y, œ] principalement.

Parfois une seule des deux conditions suffit à favoriser ces réalisations.

On pourrait presque parler de neutralisation de l'opposition /ã/ ~ /õ/ dans ces conditions phoniques où l'archiphonème serait réalisé presque toujours arrondi.

a) dans les mots français de l'idiolecte :

[ɔ̃pl'e·n kɔ̃fj'ɔ̃s] « en pleine confiance » ;
 [memtɔ̃] « même temps » ;

[tʰrʷazɔ̃] « trois ans ».

b) à la lecture des « Recettes... »:

[suvõ] « souvent », [õtʰu:wsjasmɔ̃] « enthousiasmaient (ses amis) », [ɔ̃tʰ] « entre (les baies) », [[kɥiʰɔ̃sʰw'itʰ] « cuire ensuite », [ogmõt'ej] « augmenter », [lãs'ɔ̃bl] « l'ensemble », [avɔ̃lɛgut'ej] « avant le goûter », [ʃɔ̃pij'õ] « champignons », [tʰusẽpləmɔ̃dyʰyʒ] « tout simplement du riz », [ɔ̃d'õ:b] « en daube ».

/õ/ : [ɔ̃, ɔ̃̃] : voyelles nasales postérieures plus ou moins arrondies.

Ce sont d'une part un contexte consonantique similaire à celui permettant les réalisations [õ, ɔ̃] du /ã/¹⁵³ qui semblent conditionner ces réalisations c'est-à-dire un consonantisme d'articulation labiale par rapprochement des lèvres, par protrusion ou par occlusion, d'autre part, un contexte vocalique ouvert [a, ɔ̃] ou antérieur [ẽ] ne semble pas les défavoriser.

Comme pour /ã/, là également on pourrait presque parler de neutralisation de l'opposition /ã/ ~ /õ/ dans ces conditions, n'y avait-il pas une non-concordance dans la disparité même des contextes vocaliques des réalisations respectives des deux phonèmes. En effet, le contexte vocalique favorisant la réalisation [õ, ɔ̃] du /ã/ de notre informateur n'est pas strictement identique à celui favorisant les réalisations [ɔ̃, ɔ̃̃] du /õ/. Dans un cas, il est surtout arrondi comme [œ, õ, y], dans l'autre, il est surtout ouvert comme [a, ɔ̃, ẽ].

a) dans les mots français de l'idiolecte :

[la nat'a·sjɔ̃] « la natation ».

b) au questionnaire phonologique :

[b'atã̃] « bâton », [ʃ'atɔ̃] « chaton », [bã̃] « bon, bons, bond », [mɔ̃'t'an] « montagne ».

¹⁵³ Cf., p.75.

c) dans la lecture des « Recettes... » :

[dãsã] « dans son (foyer) », [sã ass'e] « sont assez (farfelues) », [ẽbã] « un bon (morceau) », [dãzẽbãv'ek] « dans un bon verre », [kãbjẽ] « combien », [botãbẽ] « (d'un) beau ton brun ».

SECTION III - L'ARTICULATION LABIALE

§1 - DANS LES MOTS FRANÇAIS AVEC in ET un

Le /ẽ/ de notre informateur représente le /õ/ du système moyen du français pour lequel l'instabilité de l'opposition /ẽ/ ~ /õ/ est doublée d'un rendement fonctionnel très faible¹⁵⁴. Mais l'articulation arrondie, sans correspondre toujours aux mots avec un n'est pas étrangère à sa prononciation ; de même l'articulation non-arrondie, sans être toujours liée aux mots avec in est largement attestée¹⁵⁵.

§ 2 - DANS LES MOTS FRANÇAIS AVEC an OU en ET on

A la différence du phonème /ẽ/ à propos duquel l'articulation labiale arrondie peut être suggérée par la (re)présentation orthographique un, le trait arrondi ~ non-arrondi qui oppose les phonèmes /ã/ et /õ/ n'est pas le résultat d'une interférence semblable. Quand ces deux phonèmes attestent de réalisations communes arrondies, celles-ci s'avèrent être le résultat d'un conditionnement de type phonétique uniquement¹⁵⁶ car les mots avec an et en peuvent avoir des réalisations arrondies sans qu'aucun signe orthographique ne suggère quelque arrondissement. A l'inverse toutes les réalisations du phonème /õ/ sont arrondies et ne concernent que les mots avec on ou om.

¹⁵⁴ Cf. Henriette WALTER, *La phonologie du français*, Paris, P.U.F., 1977, 162 p., p. 13 et 116 et André MARTINET et Henriette WALTER, *Dictionnaire de la prononciation française dans son usage réel*, Paris France-Expansion, 1973, Introduction, p. 28.

¹⁵⁵ Cf. pour les mots français avec in les différentes articulations du phonème /ẽ/ p. 70-73.

¹⁵⁶ Cf. p. 75.

III - LES PHONEMES CIRCONSCRITS AU REGARD DU SYSTEME MOYEN

SECTION I - LES VOYELLES ORALES

§ 1 - LE PHONEME /i/

A) La forme vocalique

1 - Fréquence des réalisations en syllabe ouverte

cadres de prononc. / types de réalisation	lecture	questionnaire	mots français de l'idiolecte	mots d'emprunt	% types de réalisation / total des occurrences
[i]	68 %	87 %	95 %	100 %	80 %
[i̥]	16 %	8 %	5 %		11 %
[e]	2 %				1 %
[y]	8 %				4 %
[ə/œ, œ]	6 %				3 %
[jɛ]		4 %			1 %
nombre d'occurrences	50	24	19	5	98

Les mots d'emprunt sont :

[ssinim'æ:tʰ] « cinémas » ;

[kilom'etʰ] « kilomètre » ;

[msərbi] « servi » ;

[rʉŋbi] « rugby » ;

[bær'i:z] « Paris ».

Toutes les occurrences du /i/ dans les mots français de l'idiolecte ainsi que dans les mots d'emprunt sont des réalisations proches de la norme. C'est sans doute le fait de contexte, de voisinage affranchi de prononciation lourde, grasse ou d'emphatisation :

[ʒːswi] « je suis », [pr'e:si] « précis », [fa:ɾmæ̃ːsi] « pharmacie », [lezam'i:] « les amis », [bær'i:z] « Paris », etc.

2 - Fréquence des réalisations en syllabe couverte

cadres de prononc. / types de réalisation	lecture	questionnaire	mots français de l'idiolecte	mots d'emprunt	% types de réalisation / total des occurrences
[i]	82 %	86 %	100 %	100 %	90 %
[i̥]	18 %	14 %			11 %
nombre d'occurrences	22	14	12	7	55

Les mots d'emprunt sont :

[ləpl'a:stɪk] « le plastique » ;

[wz'i:n] « usine » ;

[lf'i:ləm] « le film » ;

[lfæm'i:la] « la famille » ;

[b'æ:li-za] « valise » ;

[mæk'i:na] « machine » ;

[tɔmɔbil'æ:tʰ] « automobiles ».

La même remarque que pour le tableau précédent est valable pour les mots français de l'idiolecte et les mots d'emprunt :

[yz'in] et [wz'i:n] « usine », [le f'ilm] « les films » [lf'i:ləm] « le film », [lefœdʉrtʰif'i:s] « les feux d'artifice », [ləpl'a:stɪk] « le plastique », etc.

B) La forme semi-vocalique

cadre de prononc. / types de réalisation	lecture	questionnaire	mots français de l'idiolecte	mots d'emprunt	% types de réalisation / total des occurrences
[j]	80 %	62 %	93 %		77 %
[°j]	8 %	5 %	7 %		6 %
[ij, ej]	8 %	14 %			8 %
[vjv]	4 %	19 %			8 %
nombre d'occurrences	25	21	15		61

La tendance du /i/ non syllabique à s'amuir à l'intervocalique et notamment au voisinage de [e] se traduit par une confusion de /i/ non syllabique et de /j/ consonantique en syllabe finale où la distinction est établie pour le système moyen précisément par l'opposition significative des deux formes comme ne le témoignent pas les séquences suivantes issues du questionnaire phonologique :

[pɛjɛ] : « pays » et « paye » ;

[abɛj] : « abeilles » ;

[ab'ɛj] : « abbayes » .

~~~~~

Dans le système moyen du français, les traits pertinents du /i/ sont le premier degré d'aperture, le non-arrondissement des lèvres et l'antériorité. Si on examine les réalisations [i, i, ə/œ, ɛ, y] qu'a ce phonème sous sa forme vocalique chez notre informateur, force est de constater que :

1 - les réalisations intermédiaires entre [i] et [ɛ] prouvent que la réalisation du degré d'aperture adéquat n'est pas toujours assurée, mais compte tenu du rapport très favorable à la réalisation proche de la norme c'est-à-dire plus des 4/5èmes, il n'y a pas de doute que le degré d'aperture est traité comme pertinent par notre informateur.

2 - La tendance à remplacer la rétraction labiale par une protrusion dans la proximité d'un [y] suppose une indifférence par rapport à l'articulation labiale (comme trait pertinent) d'où l'assimilation entre un [i] et un [y].

3 - La réalisation du /i/ par des voyelles centralisées montre que l'indifférence à la rétraction est à l'origine d'une variante [ə/œ̃, œ̃] inconnue en français du phonème /i/.

Incontestablement, c'est à la lecture qu'intervient de façon nette la variation dans l'écart de prononciation que revêt le /i/ français chez notre informateur (cf. supra notamment, les réalisations [y] et [ə/œ̃], p. 60-61). Variation dans la mesure où on peut légitimement envisager qu'ouverture du /i/ français équivaldrait à l'omniprésence du système phonologique premier de notre informateur (cf. les contextes phonétiques divers occasionnant [i] p. 35] et que confondre les articulations spécifiques d'un [i] avec celle d'un [y] relèverait plutôt de l'interférence entre deux systèmes phonologiques mutuellement étrangers. Or, en ce qui concerne le premier point, nous avons vu -et les deux tableaux précédents réunis confirment le constat- que notre informateur n'a pas de prédisposition particulière à emphatiser (voire à vélariser, donc à ouvrir) à outrance le /i/ français (cf. notamment les colonnes : mots français de l'idiolecte et mots d'emprunt).

Dans quelle mesure, cependant, cette variation dans l'écart de prononciation pourrait-elle exprimer quelque transfert du système arabe de référence au système français ?

Compte tenu des réalisations du /i/ français de notre informateur, nous ne pouvons pas y voir une identification de celui-ci à un phonème /i/ de son système arabe de référence où ce dernier ne reçoit jamais de réalisation arrondie ni plus ouverte que [e] puisqu'il y est défini par les deux traits suivants :

#### 1 - antérieur

/i/ ~ /ə/ : /kbir/ ~ /kbər/

[kb'i:r] ~ [kb'ər] « grand » et « il a grandi » ;

/mriḍ/ ~ /mrəḍ/

[mr'ɛ:ḍ] ~ [mr'ũḍ] « malade » et « il est tombé malade ».

/i/ ~ /a/ : /tani/ ~ /ana/

[tʰæ:ni] ~ ['æ:na] « à, de, nouveau » et « moi » ;



/qrib/ ~ /ʷqrab/

[qr'e:b] ~ [ʷqr'a:b] « proche » et « proches ».

/i/ ~ /u/ : /mika/ ~ /muka/

[m'i:ka] ~ [m'u:ka] « sac de plastique » et « hibou, chouette » ;

/ḍiq/ ~ /ḍuq/

[d'e:q] ~ [ḍo:q] « étroitesse » et « goûte ! ».

## 2 - fermé

/i/ ~ /a/ : cf. /i/ ~ /a/ supra p. 86.

/i/ ~ /ə/ : cf. /i/ ~ /ə/ supra p. 86.

Le phonème /i/ du système vocalique arabe a une variante [e̞], voyelle antérieure non arrondie intermédiaire entre [i] et [e], qui marque son ouverture et sa postériorisation au voisinage d'une emphatique. Par ailleurs, il se trouve que le phonème /i/ du système vocalique français tel qu'il est réalisé par notre informateur est marqué également par une ouverture occasionnée par des contextes soit vocaliques partageant avec /i/ le point d'articulation ou de grand degré d'aperture, soit consonantiques à effet ouvrant (cf. supra p. 35 et 60) ; ce qui va dans le sens d'un transfert d'unité phonique.

L'interférence entre les deux systèmes serait par ailleurs plus aisément appréhendable si le /i/ arabe avait une variante centralisée, corroborant ainsi les réalisations centralisées du /i/ français chez notre informateur. Or ce n'est pas à proprement parler le cas, car si on ne connaît pas de variante centrale [ə̞] du /i/ arabe, on sait le statut phonématique de la voyelle centrale [ə̞], puisque son aptitude à représenter nombre de timbres vocaliques fait que c'est bien le phonème /ə/ qui a une variante [i] au voisinage de [j]<sup>157</sup> et que les notions de phonème et de variante, opérationnels lorsqu'on considère séparément deux systèmes phonologiques mutuellement étrangers, ne cessent pas de l'être quand il s'agit d'une production empreinte d'interférences à ceci près que leur statut respectif y est parfois inversé.

<sup>157</sup> Cf. Jean CANTINEAU, « Réflexions sur la phonologie de l'arabe marocain », *Hespéris* 1er et 2e trimestre 1950, p. 193-207, où il est question notamment d'un parler arabe de Casablanca dont les deux informateurs sont « une femme originaire de la ville et son mari originaire de Berrechid à 42 km de la ville » ; nous souscrivons aux rectifications apportées par l'auteur à l'endroit des différentes réalisations de /ə/ : elles sont attestées dans le parler de notre informateur.

Cf. également David COHEN, « Le système des voyelles brèves dans les dialectes maghrébins » in *Etudes de linguistique sémitique et arabe*, Paris, Mouton 1970, 178 p., p. 173-174.

C'est ainsi qu'on a pu relever dans une telle production l'apparition d'un [ɔ] furtif au contact d'un [j] et au contact d'un [w], comme si le caractère polyvalent de /ə/ dans le système arabe (où il se réalise avec une gamme élargie de timbres vocaliques sous la pression du consonantisme ambiant) intervient dans la réalisation des mots français de notre informateur en introduisant du non-pertinent dans ce qui est pertinent pour le système phonologique moyen du français :

- /asiet/ réalisé [asɔj'et] « assiette » (lc) ;
- /marie/ réalisé [m'a·ʁɔjɛ] « mariée » (lc) ;
- /ãsyit/ réalisé [ãsɔwitɔ] « ensuite » (lc) ;
- /prodyi/ réalisé [pɾodɔ'wi] « produits » (lc).

L'introduction de cet élément inhabituel, s'il n'a pas de fonction distinctive, présente néanmoins une utilité certaine pour la prononciation du français de notre informateur dans la mesure où il s'en sert, apparemment, pour atténuer une différence d'aperture aussi rapprochée et par trop inhabituelle pour lui comme a j ε, dans [asjet] ; ou bien pour « faire le pont » dans [m'a·ʁɔjɛ] une séquence où il s'agit de joindre une ouverture maxima renforcée par une consonne d'arrière à un /i/ non sommet de syllabe sans céder pour autant à un conditionnement phonétique pouvant occasionner ailleurs une quelconque emphatisation (voyelle de grand degré d'aperture et consonne d'arrière comme dans [pɾɔmɛ]).

Bien que le /i/ de notre informateur ait des réalisations arrondies [y], antérieures plus ouvertes que [e] et centralisées [ə/œ̃], que sa forme semi-vocalique quand il n'est pas sommet de syllabe peut être sujet à quelque interférence avec son système arabe de référence, il n'empêche que l'opposition avec les autres phonèmes contigus /y/ et /e/ est consciente. En effet, il est peu probable qu'il ne connaisse pas la différence de sens entre « riz » et « ruse » à cause de la séquence [dyʁyz] de la lecture des « Recettes... » où il y a assimilation de /i/ par /y/. Il en est de même pour la différence de sens entre « parmi » et « par mes » étant donné l'occurrence [ɛ] dans la séquence [pɾɔmɛ], également de la lecture.

Nous ne sommes pas plus tenté de parler de neutralisation de l'opposition (i~y) ou (i~e) en contexte vocalique antérieur fermé pour la première et contexte postérieur pour la seconde : des séquences telles que [suvɔvyvənɪʁ] « (je l'ai) souvent vu venir », [vẽminyavãlaf'ẽ] « vingt minutes avant la fin » et [sezamɪ] « ses amis » de la lecture des « Recettes... » attestent de la possibilité d'avoir d'authentiques /i/, /y/ et /e/.

Disons, en définitive, que la conscience des oppositions existant entre ces voyelles du français n'est pas toujours concrétisée et quel que soit le contexte normal de leur occurrence

dans la chaîne parlée surtout si le support de cette chaîne parlée représente une difficulté supplémentaire issue de l'action de lire.

Définition de /i/ : fermé : (i~a), (i~e)

antérieur : (i~u)

non-arrondi : (i~y).

## § 2 - LE PHONEME /y/

### A) La forme vocalique

#### 1 - Fréquence des réalisations en syllabe ouverte

| cadres de prononc. / types de réalisation | lecture | Questionnaire | mots français de l'idiolecte | mots d'emprunt | % types de réalisation / total des occurrences |
|-------------------------------------------|---------|---------------|------------------------------|----------------|------------------------------------------------|
| [y]                                       | 55 %    | 100 %         | 75 %                         |                | 70 %                                           |
| [ɥ]                                       | 28 %    |               | 25 %                         |                | 19 %                                           |
| [ø]                                       | 11 %    |               |                              |                | 5 %                                            |
| [i]                                       | 5 %     |               |                              |                | 3 %                                            |
| [w]                                       |         |               |                              | 1/1            | 3 %                                            |
| <b>nombre d'occurrences</b>               | 18      | 10            | 8                            | 1              | 37                                             |

Le mot d'emprunt est : [wz'i:n] « usine ».

Les occurrences du questionnaire sont proches de la norme : notre informateur possède la voyelle [y]. Cela ne traduit pas autre chose que : [y] a de grandes chances de rester constante et ferme si elle est produite dans des mots isolés (et de préférence monosyllabique comme [ny] « nu et « nue » du questionnaire) dont la prononciation n'est pas « gênée » par la proximité d'un flux notamment vocalique des autres mots comme dans la lecture ou dans le discours, susceptible d'altérer sa prononciation normale.

## 2 - Fréquence des réalisations en syllabe couverte

| cadres de prononc. / types de réalisation | lecture | questionnaire | mots français de l'idiolecte | mots d'emprunt | % types de réalisation / total des occurrences |
|-------------------------------------------|---------|---------------|------------------------------|----------------|------------------------------------------------|
| [y]                                       | 47 %    | 100 %         | 37 %                         |                | 50 %                                           |
| [y]                                       | 47 %    |               | 50 %                         |                | 39 %                                           |
| [i]                                       |         |               |                              | 1/1            | 3 %                                            |
| [ø]                                       | 7 %     |               |                              |                | 3 %                                            |
| [ɛ̃]                                      |         |               | 12 %                         |                | 3 %                                            |
| [u]                                       |         | 25 %          |                              |                | 3 %                                            |
| <b>nombre d'occurrences</b>               | 15      | 4             | 8                            | 1              | 28                                             |

Le mot d'emprunt est : [tʃɔbi:s] « autobus ».

(Même remarque que pour le tableau précédent pour [y] du questionnaire).

En outre, certaines réalisations telles [u] et [ɛ̃] ne comptent pas parmi les principales. Concernant [u], nous donnons un commentaire succinct sur les conditions de sa réalisation (infra même page). [ɛ̃] est le résultat d'une substitution de « un » à « une (assurance) » .

Vu la rareté des occurrences des mots d'emprunt comprenant un [y] d'origine chez notre informateur, et contrairement à ce que pourrait laisser supposer le tableau à cet endroit, le /y/ français n'est pas systématiquement traité par [i] dans le parler de référence de notre informateur. Il peut l'être comme le signale Louis Brunot<sup>158</sup>, en effet, par d'autres voyelles telles que [u], [e] voire [a], notamment.

Il y a eu, cependant, une occurrence où notre informateur a hésité entre [u] et [y] en syllabe finale couverte : il s'agit d'une phrase à compléter issue du questionnaire phonologique où le mot demandé est « bulle » et la phrase est : « En soufflant dans l'eau

<sup>158</sup> Louis BRUNOT, « Emprunts dialectaux arabes à la langue française dans les cités marocaines depuis 1912 », *Hespéris*, 1949, 3-4ème trim., p. 347-430, p. 428. L'auteur indique, par ailleurs, la prononciation du mot « typhus » à Marrakech [tɛ:fo:s] et à Fès [ti:fu:s] (p.415), mais la variation entre les parlers n'est pas simplement dans l'emphatisation ou la désémphatisation des mots d'emprunt, elle réside également dans la fluctuation entre [i] et [u] dans le traitement du /y/ français puisque le parler de référence de notre informateur ne connaît que [tʃuf'i:s].

savonneuse l'enfant a fait une ... ». Notre informateur a répondu d'abord [bul] juste avant de se reprendre et prononcer [byl].

S'agit-il d'une pure coïncidence ou d'une interférence entre le système arabe et le système français ? Il serait d'ailleurs plus exact de dire, si interférence il y a, que c'est entre la voyelle [y] du français et la façon avec laquelle le système arabe de référence de notre informateur naturalise en quelque sorte les voyelles étrangères dont il n'a pas de similaires du point de vue de l'articulation à leur substituer et qui sont représentées dans les mots d'emprunt. Dans ce cadre, nous avons relevé des occurrences de /y/ où le parler arabe de référence de notre informateur en fait les traitements suivants :

[fəttəb'i:s] « en, dans l'autobus » et  
[wz'i:n] « usine ».

([i] et [u] sont par ailleurs les principales voyelles arabes par lesquelles /y/ français est adapté phonétiquement à l'arabe dans les mots d'emprunt<sup>159</sup>).

Si [u] existe comme possibilité de réaliser /y/ français chez notre informateur, cela veut dire qu'il assimile [y] à [u] français par le fait qu'elles ont en commun d'être très fermées et arrondies, mais dans la mesure où nous avons relevé également l'occurrence [yz'in] nous pensons qu'il « réserve » l'articulation antérieure, dans ce cas, aux mots français de son idiolecte et l'articulation postérieure aux mots d'emprunt, du moins ceux qui sont ainsi naturalisés par son parler arabe de référence. Les contextes dans lesquels ces voyelles ont été relevées nous paraissent finalement plus explicites :

[dũzy'nyz'in] « dans une usine » ;  
[færik'a: awlawz'i:n] « (une) fabrique ou bien (une) usine ».

Dans l'examen de l'influence des contextes vocaliques et consonantiques à propos des réalisations de /y/, nous n'avons pas remarqué le rôle effectif de l'accent dans telle ou telle réalisation. Ainsi, l'accent n'empêche ni l'ouverture [y] dans [pwẽt's'y] ni l'amalgame de son mode d'articulation avec [i] dans [ʁətən'i]. Il en est de même pour [set'sy'n pud'ʁ] « c'est une poudre », [lanat's'y:r] « la nature » ou [dyʁ'y] « du riz ». De façon générale, l'accent ne représente pas un rempart contre l'ouverture, la tendance à la centralisation quand /y/ se trouve dans un contexte vocalique d'aperture plus importante.

---

<sup>159</sup> Cf. note 158.

## B) La forme semi-vocalique

Fréquences des réalisations du /y/ non-syllabique (devant voyelle suivante)

| cadres de prononc. / types de réalisation | lecture | questionnaire | mots français de l'idiolecte | mots d'emprunt | % types de réalisation / total des occurrences |
|-------------------------------------------|---------|---------------|------------------------------|----------------|------------------------------------------------|
| [ɥ] -i                                    | 45 %    | 33 %          | 50 %                         |                | 44 %                                           |
| [y] -e                                    |         | 33 %          |                              |                | 6 %                                            |
| [w] -i                                    | 36 %    | 33 %          | 50 %                         |                | 37 %                                           |
| [ə/œj] -ie                                | 9 %     |               |                              |                | 6 %                                            |
| [y <sub>ç</sub> +j] -o                    | 9 %     |               |                              |                | 6 %                                            |
| nombre d'occurrences                      | 11      | 3             | 2                            |                | 16                                             |

Lorsque /y/ non sommet de syllabe est suivi de /i/, il y a de grandes chances pour qu'il soit identifié par [w] au phonème d'arrière /u/. L'opposition /y/ ~ /u/ est donc atteinte quand ces deux phonèmes sont non-sommets de syllabe.

≈≈≈≈≈≈≈≈≈

Le phonème /y/ est défini dans le système moyen du français par le premier degré d'aperture, l'antériorité et l'arrondissement. Au regard de ces traits, le phonème /y/ de notre informateur a les réalisations suivantes : [y, y<sub>ç</sub>, ø, i, w, u] dont les plus éloignées de la norme [ø, i, u] ne représentent pas une dispersion du phonème telle qu'il y a remise en cause des traits qui le définissent.

Définition de /y/ : antérieur (y~u)

arrondi (y~i)

fermé (y~e), (y~a)

## § 3 - LE PHONÈME /u/

## A) La forme vocalique

## 1 - Fréquence des réalisations en syllabe couverte

| cadres de prononc. / types de réalisation | lecture | questionnaire | mots français de l'idiolecte | mots d'emprunt | % types de réalisation / total des occurrences |
|-------------------------------------------|---------|---------------|------------------------------|----------------|------------------------------------------------|
| [u]                                       | 60 %    | 82 %          | 100 %                        |                | 69 %                                           |
| [u̥]                                      | 30 %    | 9 %           |                              |                | 15 %                                           |
| [o]                                       | 10 %    |               |                              |                | 4 %                                            |
| [o̥]                                      |         |               |                              | 100 %          | 8 %                                            |
| [w]                                       |         | 9 %           |                              |                | 4 %                                            |
| nombre d'occurrences                      | 10      | 11            | 3                            | 2              | 26                                             |

Les occurrences « mots d'emprunt » sont 2 x [s'ɔ:bba] « soupe, (familièrement) flopée ».

Plus des 2/3 des réalisations du /u/ français de notre informateur présentent une stabilité certaine en cette position.

Sa relative instabilité par ouverture apparaît essentiellement dans le cadre de la lecture. De ce fait, elle nous semble être liée au débit de lecture et, partant, aux problèmes qu'engendrent les influences contextuelles de tout genre (cf. les réalisations [u̥] et [o̥], p. 37-39).

Les réalisations des mots français de l'idiolecte ainsi que celles des mots d'emprunt présentent respectivement un caractère d'exclusivité dans la mesure où notre informateur a restitué des prononciations proches des normes respectives : dans un cas, proche du /u/ français, dans l'autre proche du /u/ français tel qu'il a été intégré à la langue emprunteuse

comme dans [ʃ'ɔːb̥b̥ɑ]¹⁶⁰ c'est-à-dire subissant l'imprégnation emphatique comme n'importe quelle autre voyelle du système arabe.

## 2 - Fréquence des réalisations en syllabe ouverte

| cadres de prononc. / types de réalisation | lecture | questionnaire | mots français de l'idiolecte | mots d'emprunt | % types de réalisation / total des occurrences |
|-------------------------------------------|---------|---------------|------------------------------|----------------|------------------------------------------------|
| [u]                                       | 70 %    | 81 %          | 80 %                         |                | 74 %                                           |
| [ɯ]                                       | 20 %    | 19 %          | 20 %                         |                | 20 %                                           |
| [o]                                       | 3 %     |               |                              |                | 2 %                                            |
| [ə/œ, ə/ø]                                | 7 %     |               |                              |                | 4 %                                            |
| nombre d'occurrences                      | 30      | 16            | 5                            |                | 51                                             |

Environ ¾ des prononciations du /u/ français de notre informateur sont proches de la norme en cette position. Cependant, la dispersion du phonème, essentiellement dans le cadre de la lecture est marquée par l'ouverture et la relative instabilité liée à l'opposition des voyelles postérieures avec la série ə, œ et ø. Cette dernière semble ne concerner que la syllabe ouverte (cf. les réalisations [ə/œ, ə/ø] p. 62).

### B) La forme semi-vocalique

#### Fréquence des réalisations du /u/ non-syllabique

| cadres de prononc. / types de réalisation | lecture | questionnaire | mots français de l'idiolecte | mots d'emprunt | % types de réalisation / total des occurrences |
|-------------------------------------------|---------|---------------|------------------------------|----------------|------------------------------------------------|
| [u, uˠ]                                   | 20 %    | 40 %          |                              |                | 22 %                                           |
| [w]                                       | 80 %    | 60 %          | 100 %                        |                | 82 %                                           |
| nombre d'occurrences                      | 10      | 5             | 7                            |                | 22                                             |

<sup>160</sup> Cf. Louis BRUNOT, « Emprunts dialectaux arabes à la langue française dans les cités marocaines depuis 1912 », *Hespéris*, 1949, 3-4ème trimestre, p. 347-430, *kaṣkrōt* « casse-croûte », p. 388 ; *koṣṣ* « course, compétition sportive », p. 391 ; *ʃōt* « shoot, terme du jeu de football », p. 412 ; *ṭənbōr* « tambour, instrument de musique militaire », p. 416.



Ces fréquences sont représentatives uniquement des positions suivantes :

- devant voyelle suivante [e] : réalisations syllabiques [u, u<sup>w</sup>],
- devant voyelles suivantes [i, a, ε] : réalisation non syllabique [w].

~~~~~

Le /u/ français se définit sous sa forme vocalique par son articulation d'arrière (postérieur), labiale (arrondi) et son aperture de premier degré. Au regard de ces traits, le /u/ français de notre informateur a les réalisations suivantes : [u, u̥, o, ə/œ, ə/ø].

Du point de vue de l'aperture, le fait que /u/ soit réalisé aussi bien comme [u], [u̥] ou [o] implique que le degré d'aperture n'est pas toujours traité comme pertinent puisqu'il va du premier au second degré.

Du point de vue de l'articulation arrière, le fait qu'il ait des réalisations comme [ə/œ, ə/ø] prouve que, quand il y a flottement du degré d'aperture du /u/, il peut y avoir également flottement de l'opposition entre voyelles antérieures et voyelles postérieures centralisées (en syllabe ouverte).

Du point de vue de l'articulation labiale, nous avons constaté que l'arrondissement des lèvres constitue le trait le plus ferme, le plus constant du /u/ français.

Les rapports cependant défavorables aux altérations évoquées ne permettent pas de remettre en cause chez notre informateur la pertinence des traits qui définissent /u/ dans le système français.

Pour notre part, cela pose la question de savoir ce qui a pu être à l'oeuvre dans les réalisations relativement éloignées de la norme ; les écarts de prononciations marquent-ils quelque transfert du système arabe au système français ?

Dans l'hypothèse où notre informateur identifie le /u/ français à un phonème de son système arabe de référence, nous nous trouvons d'emblée devant une alternative, étant donné que son système arabe possède deux phonèmes postérieurs. Ces phonèmes d'arrière définis comme postérieurs et fermés se distinguent par la durée : /u/ ~/u:/. Cependant, ils ne s'opposent ni l'un à l'autre ni à d'autres voyelles qu'en fonction du type syllabique auquel ils appartiennent :

1 - /u/ s'oppose à /a/, /i/ en syllabe ouverte et en syllabe fermée :

/u/ ~ /a/ : /skut/ ~ /^wskat/

[sk'ūt̪s] ~ [^wsk'æ:ts] « tais-toi ! » et « (le) silence » ;

/sxun/ ~ /^wsxan/

[sx'ūn] ~ [^wsx'æ:n] « (re)chauffe-toi » et « chauds » ;

/kərruʃa/ ~ /^wkrasa/

[kǎrr'ɔ:ʃa] ~ [^wkr'æ:sa] « chariot, charrette » et « chaises ».

/u/ ~ /i/ : /ftuħ/ ~ /ftiħ/

[ft^s'u:ħ] ~ [ft^s'i:ħ] « offrandes » et « action d'ouvrir » ;

/taħuna/ ~ /ħila/

[taħ'ɔ:na] ~ [ħ'i:la] « moulin (public) » et « ruse » ;

/baliza/ ~ /bluza/

[bæ'l'i:za] ~ [bl'u:za] « valise » et « blouse ».

2 - /u/ s'oppose à /ə/ et à /u:/ en syllabe fermée uniquement

/u/ ~ /ə/ ~ /u:/ : /xruʒ/ ~ /xrəʒ/ ~ /xru:ʒ/

[xr'ūʒ] ~ [xr'əʒ] ~ [xr'u:ʒ] « sors! », « il est sorti » et « action de sortir » ;

/tubba/ ~ /təbbal/ ~ /tu:bba/

[tǔbb'a] ~ [tǎbb'æ:l] ~ [t'ɔ:bba] « médecins, toubibs », « batteur de tambour » et « taupe ».

Si nous admettons que notre informateur, pour avoir réalisé /u/ français comme [u], ait pu l'identifier au /u/ bref de son système de référence arabe, ce seraient les occurrences autres que monosyllabiques telles que [tǔbb'a] « toubibs », [ʔǔʔʔ'ɑ:m] « amoncellement, tas » ou [mkūħla] « fusil » -où, phonétiquement, il est bref et ne porte jamais l'accent,- qui sont susceptibles d'être les dépositaires d'unités phoniques interférentielles. (Les autres occurrences où il est réalisé bref et accentué sont des mono-syllabes fermées ou doublement fermées : [x'ūβz] « pain », [d'ɔqq] « frappe! (à la porte), [dx'ūl] « entre! ».).

Or si nous nous reportons aux réalisations ouvertes [y] du français de notre informateur qui attestent d'un écart de prononciation par l'aperture, nous sommes bien obligé de reconnaître qu'elles affectent aussi bien des syllabes fermées que des syllabes ouvertes. Pourquoi ?

Nous pensons que compte tenu du fait que /u/ bref de son système arabe peut devenir sous l'accent phonétiquement long, en syllabe ouverte comme en /u/ ~ /a/ et /u/ ~ /i/ (cf. supra page précédente), il n'est pas impossible que ce qui est à l'oeuvre dans ces écarts de prononciation à savoir l'ouverture de la voyelle, sa brièveté et son rapport à l'accentuation soient traités comme indivisibles. Autrement, comment appréhender ce qui se passe dans une occurrence, comme [læt^{s'}ə/œ] (lc.) « le tout (sur le gaz) » dans laquelle /u/ français est réalisé comme voyelle ouverte, centralisée et accentuée ?

De quelque manière que nous voudrions l'appréhender, il serait inapproprié de parler de transfert d'unités phoniques du système arabe au français tel qu'il est prononcé par notre informateur. Parler d'interférence serait plus approprié dans la mesure où ce qui transite du système arabe est moins le rapport entre structure syllabique, vocalisme et accentuation que la possibilité qu'a l'unique voyelle centrale /ə/ du système arabe de représenter une gamme assez large de timbres vocaliques voire d'interférer avec les voyelles d'un autre système¹⁶¹.

D'autre part, ce qui reste inaltérable et qui transparaît pour le système moyen du français malgré le fait que [ə/œ] y soit une réalisation inconnue du /u/ est la possibilité qui, inscrite dans la langue, permet d'obtenir une syllabe ouverte à voyelle centrale et brève, possibilité inadmissible pour le système arabe.

¹⁶¹ De surcroît, la structure syllabique du français est dominée par la syllabe ouverte. D'après W. von WARTBURG, « la répartition des deux syllabes (ouverte, fermée)... calculée d'après un certain nombre de pages de prose, est à peu près dans le rapport de 5 à 1 », in *Evolution et structure de la langue française*, Leipzig-Berlin, Teubner, 1934, 256 p., p. 211. Cf. également, Georges STRAKA, « Notes de phonétique générale et française », *Bulletin de la faculté des lettres de Strasbourg*, 32, 1953-54, p. 269.

§ 4 - LE PHONÈME /e/

A) Fréquences des réalisations en syllabe ouverte

cadres de prononc. / types de réalisation	lecture	questionnaire	mots français de l'idiolecte	mots d'emprunt	% types de réalisation / total des occurrences
[i]			2 %		0,7 %
[e]	28 %	57 %	37 %		37 %
[e]	70 %	43 %	61 %		59 %
[ě/œ]	0,6 %				0,3 %
[a]	0,6 %				0,3 %
registre proche de l'arabe littéral				8/8	2 %
nombre d'occurrences	151	83	46	8	288

Les mots d'emprunt sont :

- [linglizij'a] « l'anglais » ;
- [fɾa:nʃawijja] « le français » (5 occurrences) ;
- [fɾʃawijj'i:n] « les Français » ;
- [ssinim'æ:tʃ] « les cinémas ».

Bien que la réalisation par [i] soit un des traitements possibles des voyelles antérieures non arrondies françaises dans les mots d'emprunt, nous faisons figurer cette réalisation dans le cadre des mots français de l'idiolecte et non dans le cadre des mots d'emprunt parce que nous pensons être moins en porte-à-faux vis-à-vis de la forme du français qu'a notre informateur (cf. les réalisations [i] et [i̇] p. 21).

Les occurrences qui sont issues de véritables mots d'emprunt en finale absolue sont « coulées » dans le moule de la morphologie de l'arabe (cf. supra).

Le traitement des [ɛ], [e] françaises en finale y est différent selon qu'il s'agisse de verbes ou de ce que les arabisants appellent nom-adjectif de relation¹⁶². Toutes les occurrences de cette position sont de cette catégorie morphologique ; c'est en ce sens que nous avons référé les occurrences à un registre proche de l'arabe littéral.

Autre remarque, la variante la plus ouverte du /e/ français de notre informateur n'atteint pas [ɛ].

Le cas de [a] dans la lc. « essayez-les » est commenté infra p. 101-102.

B) Fréquence des réalisations en syllabe ouverte

cadres de prononc. / types de réalisation	lecture	questionnaire	mots français de l'idiolecte	mots d'emprunt	% types de réalisation / total des occurrences
[i]			6 %		1 %
[i̠]	2 %				1 %
[e̠]	16 %	7 %	23 %		15 %
[e]	74 %	60 %	59 %		65 %
[ɛ]	8 %	33 %	12 %		12,7%
registre de l'arabe littéral				2	2,3 %
registre de l'espagnol				2	2,3 %
nombre d'occurrences	50	15	17	4	86

Les mots d'emprunt sont :

[ʃe·m̄ana] « semaine » (2 occ.) ;

[ʃʃb̄nju:lijja] « l'espagnol » (2 occ.).

Le commentaire à propos des réalisations les plus fermées en syllabe ouverte est valable pour cette position.

¹⁶² « C'est une formation caractérisée par la désinence -iyy^{um}, fem. iyyat^{um} exprimant toutes sortes de rapports avec le nom de base (origine ethnique, origine locale, spécialité, etc.) », Gérard LECOMTE, *Grammaire de l'arabe*, coll. « Que sais-je », Paris, P.U.F., 1968, 128 p., p. 69.

L'occurrence avec la réalisation [i] est un verbe (s'entraîner). Morphologiquement, le verbe arabe demande un traitement particulier lorsqu'il se termine par une voyelle¹⁶³. Bien que nous ayons qualifié les mots d'emprunt en cette position comme relevant d'une prononciation proche du registre de l'espagnol comme [ʃeːˈmaŋa] « semaine », ils ne sont pas pour autant ressentis comme espagnols¹⁶⁴.

Autre remarque : la réalisation la plus ouverte du /e/ français de notre informateur en cette position atteint [ɛ] d'une part, et d'autre part, son pourcentage est proche de celui de la réalisation [e].

~~~~~

Le /e/ français se définit par son articulation antérieure, son non-arrondissement et par le second degré d'aperture. Au regard de ces traits, le /e/ français de notre informateur a les réalisations principales suivantes : [i, j, ɛ, e, ɛ].

Du point de vue de l'aperture, le fait que /e/ et /ɛ/ du système moyen du français soient représentés dans le système du français de notre informateur par un seul phonème /e/ avec les réalisations ci-dessus, prouvent que le degré d'aperture n'est pas traité comme pertinent et semble être une grandeur continue puisque aussi bien [i] que [ɛ] sont des réalisations attestées.

Du point de vue de l'articulation labiale, nous avons constaté que le non-arrondissement des lèvres n'est pas un trait véritablement menacé (cf. p. 55 et s.).

Enfin, l'antériorité représente l'articulation la plus ferme et la plus constamment maintenue dans les réalisations du /e/ français de notre informateur.

Si nous nous reportons aux tableaux précédents, nous pouvons constater que la réalisation [ɛ] et surtout [e] présentent des rapports favorables pour considérer que le phonème /e/ chez notre informateur, en tant que représentant des phonèmes /e/ et /ɛ/ du système moyen du français, témoigne d'une stabilité plutôt assurée.

<sup>163</sup> « Tous les verbes et participes français terminés en er ou é, ou u (=ü) donnent naissance à des mots qui sont considérés comme relevant des semantèmes dont la 3e radicale serait y (racines défectueuses). », Louis BRUNOT, « Emprunts dialectaux arabes à la langue française dans les cités marocaines depuis 1912 », *Hespéris* 1949, 3e et 4e trimestre, p. 429.

<sup>164</sup> « Avec les vocables espagnols très nombreux que renferment les dialectes citadins et particulièrement ceux des ports, on se trouve en face de véritables emprunts [ ]. Les emprunts à l'espagnol ont été à la fois si nombreux et d'une formation si régulière en général que les sujets parlants ont acquis une tendance très forte à donner aux vocables non espagnols qu'ils empruntent un aspect caractéristique espagnol. », Louis BRUNOT, op. cit., note 163, p. 351 et s.

Pour ce qui nous concerne, la question est de savoir si les prononciations altérant les mots français et ce, par réduction de l'aperture des voyelles [e] et [ɛ] sont le produit d'un transfert, d'une interférence quelconque du système arabe de référence de notre informateur sur le système français.

Ce que nous pouvons prétendre sans grand risque de nous tromper est l'inexistence dans ce système arabe d'une voyelle [e] bien distincte des autres voyelles, et susceptible d'interférer avec celle du français, tel que ce système fonctionne chez notre informateur. Or, le système arabe de ce dernier possède tout au plus une variante du /i/ notée [e] voisinant les emphatiques (cf. déf. du /i/ arabe p. 86-87) et parfois les consonnes d'arrière : [lh'ɛ:h] « là-bas », [h'æ:kɛ] « 2e personne féminin de l'impératif de « tenir ».

A présent, si nous nous reportons aux contextes qui favorisent la réalisation [e] dans le français de notre informateur, nous pouvons constater qu'un consonantisme d'arrière tels que k, g, ʁ compte parmi ces contextes. Par conséquent, évoquer un transfert d'unité phonique [e] du système arabe au système français se présente à cet endroit comme une possibilité.

D'un autre côté, si nous nous référons aux autres contextes où [e] apparaît, nous constatons que parmi ces derniers, il y a les contextes emphatisés (cf. p. 21 et s.). Le trait emphatique ~ non-emphatique du système consonantique arabe est actif dans la prononciation de certains mots français ayant adopté une forme arabisée y compris sur le plan syntaxique des unités significatives :

- séquence non-emphatisée : [ntr'i:ni] « je m'entraîne »,
- séquence emphatisée : [nɤrɤp'a:rɤ] « je prépare ».

Par ailleurs, si nous admettons que l'emphase, essentiellement consonantique dans le système arabe, peut, dans des conditions données, interférer dans la prononciation des mots français par notre informateur et ce, quand certaines consonnes, de par leur point d'articulation et d'un contexte vocalique à effet ouvrant qu'elles voisinent, se trouvent en situation d'être identifiées à des emphatiques du système arabe, nous admettons du même coup que l'interférence est une donnée syntagmatique. L'importance déterminante de la pression consonantique est en quelque sorte transposée sur les mots français, leur donnant ainsi une prononciation plus ou moins altérée.

Or, nous avons relevé un exemple qui semble mettre en évidence que l'interférence n'est pas uniquement une donnée syntagmatique. Il s'agit dans la lecture des « Recettes... » du verbe « essayez » présent deux fois dans le texte :

- occurrence n° 1 : « essayez-les si ça vous tente » prononcé [ʼɑ::sɑjjẽ asẽjjeles'i savut'ɑ̃t]. Dans cette séquence, « essayez »<sup>165</sup> est prononcé deux fois de façon successive et également altérée ; la première altération a pour origine l'emphatisation et la postériorisation vocalique ainsi que la graphie, nous semble-t-il, conduisant notre informateur à traiter /s/ + /e/ comme /s/ + /a/ dont la lecture a produit [sɑ]. La seconde prononciation est également inadéquate malgré la désémphatisation, immédiatement intervenue après ; une sorte d'hésitation déjà sensible dans [ʼɑ::sɑjjẽ] se traduit par la substitution à [e] initial d'un [a] désémphatisé certes mais néanmoins maintenu : [asẽjjeles'i] « essayez-les si (ça vous tente ) ».

- occurrence n° 2 : « Essayez cette recette » prononcée [eʃɑjj'eɪ setkəs'et] où il y a également imprégnation emphatique dans/par le même segment lu [sɑ] ; segment qui, s'il n'avait pas focalisé l'imprégnation emphatique en question aurait permis une prononciation du mot entier plus adéquate, plus proche de la norme.

Si on compare la première prononciation de l'occurrence n° 1 avec celle n° 2 d'« essayez », il nous est possible de constater que notre informateur ne reproduit pas « à la lettre » ce qu'il a l'habitude d'associer dans son système arabe de référence, ou plus exactement, il le reproduit mais de façon inverse : alors que l'emphase est un trait essentiellement consonantique dans le système arabe, la pression qui y est exercée par les consonnes sur les voyelles s'avère dans la prononciation des mots français dans certaines conditions plus ou moins transférable, mais dans le cas d'« essayez », cette pression nous semble avoir changé de camp. En effet, la voyelle /e/ orthographiée « a » dans « essayez » c'est-à-dire correspondant de visu à une voyelle de grand degré d'aperture nous semble par erreur être à l'origine de l'emphatisation de [s] et non l'inverse. La postériorisation en [ɑ] n'a pas eu d'influence particulière ailleurs que sur la consonne [s] puisque [e] initiale et finale ont été restituées proche de la norme.

L'inversion de la pression phonatoire telle que nous avons essayé de l'appréhender ne va pas à l'encontre du fait que l'interférence peut être aussi bien une donnée syntagmatique que paradigmatique.

<sup>165</sup> ESSAYER : eseje (bcdknrtwx), eseje (alv), esseje (j), esseje(p).



## § 5 - LE PHONÈME /ø/

## A) Fréquences des réalisations en syllabe ouverte

| cadres de prononc. / types de réalisation | lecture | questionnaire | mots français de l'idiolecte | mots d'emprunt | % types de réalisation / total des occurrences |
|-------------------------------------------|---------|---------------|------------------------------|----------------|------------------------------------------------|
| [ø]                                       | 20 %    | 58 %          | 16 %                         |                | 39 %                                           |
| [œ]                                       | 80 %    | 17 %          | 67 %                         |                | 43 %                                           |
| [œ/ɔ]                                     |         | 17 %          |                              |                | 9 %                                            |
| [ɔ]                                       |         | 8 %           |                              |                | 4 %                                            |
| [ə]                                       |         |               | 16 %                         |                | 4 %                                            |
| nombre d'occurrences                      | 5       | 12            | 6                            |                | 23                                             |

Les occurrences en cette position sont prononcées par notre informateur d'une façon proche de celle avec laquelle elles sont majoritairement attestés dans le système moyen du français. Cela ne veut pas dire autre chose que les contextes phonétiques qui conditionnent leur réalisation dans ce système sont patents dans la prononciation de notre informateur. Mais il arrive que les mêmes conditionnements phonétiques n'attestent pas régulièrement de prononciations identiques (cf. réalisation [ø], [œ] et [ə]).

## B) Fréquences des réalisations en syllabe couverte

| cadres de prononc. / types de réalisation | lecture | questionnaire | mots français de l'idiolecte | mots d'emprunt | % types de réalisation / total des occurrences |
|-------------------------------------------|---------|---------------|------------------------------|----------------|------------------------------------------------|
| [ø]                                       | 20 %    | 18 %          |                              |                | 17 %                                           |
| [œ]                                       | 80 %    | 82 %          | 50 %                         |                | 79 %                                           |
| [æ]                                       |         |               | 50 %                         |                | 3 %                                            |
| nombre d'occurrences                      | 10      | 17            | 2                            |                | 29                                             |

Le pourcentage de [œ] est plus important que celui de [ø] en cette position en raison de l'importance en nombre des occurrences devant des contextes similaires à ceux qui sont majoritairement avec [œ] dans le système moyen.

(/-n/ et /-l/ non compris).

Mais là également, en raison de l'indistinction entre un /ø/ et un /œ/ comme pour le système moyen du français, il arrive que dans des situations similaires par le conditionnement phonétique et par la position, les prononciations avec l'une ou l'autre voyelle ne sont pas régulières (cf. [ʒ'œ:n] « jeûne » dans la lecture des « Recettes... » et [ʒ'ø·n] « jeûne » dans le questionnaire phonologique ; [fam'øz] « fameuses » et [mø:b'œ:ʒ] « Maubeuge » dans la lecture des « Recettes... »).

~~~~~

Le /ø/ français du système moyen se définit par l'articulation antérieure, l'arrondissement des lèvres et le second degré d'aperture. Au regard de ces traits, le /ø/ français de notre informateur a les réalisations suivantes : [ø, œ, ə, œ̃/ɔ, ɔ, æ].

Du point de vue de l'aperture, l'existence d'un phonème unique /ø/ avec les réalisations [ø], [œ] et [æ] indiquent que le degré d'aperture n'est pas toujours tenu pour pertinent.

Du point de vue de l'arrondissement des lèvres, sa réalisation comme une voyelle centrale non arrondie [ə] va dans le sens d'une relative instabilité signalée, somme toute, à propos des /i/ et /e/, entre voyelles antérieures et voyelles contiguës.

Du point de vue de l'articulation antérieure, la réalisation notée [œ̃/ɔ] en syllabe ouverte intérieure et la réalisation notée [ɔ] en syllabe couverte après [j] montrent respectivement que l'articulation postériorisée -entre autre par brièveté- ou postérieure, ou par identification avec le traitement de eu français dans les mots d'emprunts sont autant de facteurs susceptibles de faire perdre à la voyelle sa spécificité.

Si nous récapitulons les fréquences des réalisations du /ø/ français de notre informateur, nous pouvons les envisager comme allant dans le sens d'une relative stabilité d'un phonème unique /ø/ plus ou moins ouvert comme [ø, œ] (au moins en finale absolue et en finale couverte).

Mais du point de vue de la prononciation, il se trouve que par ailleurs, le « e muet » du système moyen du français est majoritairement confondu avec l'un des phonèmes de la série antérieure arrondie /ø/ ou /œ/¹⁶⁶.

Comment se traduit dans la prononciation de notre informateur ce constat ainsi que celui par lequel cette prononciation est susceptible du même coup de se trouver emprunte d'interférences et ce, grâce au phonème /ə/ du système arabe de référence ?

Le /ə/ arabe est un phonème neutre qui s'oppose à tous les autres phonèmes antérieurs et postérieurs en syllabe couverte uniquement :

/ə/ ~ /i/ : cf. /i/ ~ /ə/ p. 86.

/ə/ ~ /u/ : cf. /u/ ~ /ə/ ~ /u:/ p. 96.

/ə/ ~ /a/ : /skət/ ~ /^wskat/

[skət^s] ~ [^wsk'æ:t^s] « il s'est tu » et « (le) silence » ;

/mrəð/ ~ /mrad/

[mr'ǎð] ~ [mr'a:d] « il est tombé malade » et « malades ».

Si, à présent, nous reconsidérons les prononciations altérées à savoir les réalisations [œ/ɔ], [ɔ] des occurrences [d'eʒœ/ɔne], [ʁ'aʒœ/ɔni] et [lj'ɔtnǎ] force est de constater que pour :

- les deux premières occurrences, il est malaisé de parler de transfert d'unités phoniques du système arabe vers le système français puisque la voyelle orale /ə/ n'est jamais attestée en syllabe ouverte d'une part ; d'autre part, elle ne se postériorise jamais ailleurs qu'au voisinage de [w]¹⁶⁷.

En tenant compte de la confusion possible, déjà signalée pour le système moyen, entre le « e muet » et /ø/ ou /œ/ et à condition d'admettre qu'en syllabe ouverte intérieure, seule la variante brève et postériorisée du /ø/ est réalisée par notre informateur en contexte favorisant la protrusion labiale ([ʒ]), il n'est pas complètement erroné d'envisager ce qui transite du /ə/ arabe vers les occurrences antérieures arrondies des mots français en ces positions comme étant uniquement la brièveté, justement parce que le /ə/ arabe n'est jamais allongé même sous l'accent et quelle que soit la coloration vocalique qu'il revêt contrairement aux autres voyelles du système.

¹⁶⁶ Cf. Henriette WALTER, *La phonologie du français*, Paris, P.U.F., 1977, 162 p., « la question du « e muet » » p. 49 à 52 et 117.

¹⁶⁷ cf. notamment, Jean CANTINEAU, « Réflexions sur la phonologie de l'arabe marocain », *Hespéris* 1950, 1er-2e trimestre, p. 198 et s. et note 157, supra p.87.

- La 3e occurrence [lj'ɔtnǎ], l'interférence est déjà moins patente par le profil mot-d'emprunt que revêt ce lexème (cf. réalisation [ɔ] p. 58).

§ 6 LE PHONÈME /o/

A) Fréquence des réalisations en syllabe ouverte

cadres de prononc. / types de réalisation	lecture	questionnaire	mots français de l'idiolecte	mots d'emprunt	% types de réalisation / total des occurrences
[u]				9 %	1 %
[o]	7 %	7 %	23 %	45 %	17 %
[o]	74 %	78 %	61 %	27 %	65 %
[o, ɔ]	15 %	14 %	15 %	9 %	14 %
[wa]	4 %			9 %	3 %
nombre d'occurrences	27	14	13	11	65

Les mots d'emprunt sont :

[tʰɔb'i·s] « autobus » ;

[ʃwaʃ'e·ʃʃo] « saucisses » ;

[l'ɔ:tɛl] « l'hôtel » ;

[mʃo:tɛ] « sauté » ;

[tʰɔmɔbil'æ:tʰ] « automobiles » (2 occ.) ;

[tʰomɔb'i:la] « automobile » ;

[kilɔm'etʰ] « kilomètre » ;

[kǎrr'ɔ:ʃa] « chariot ».

[o] semble représenter : - les 2/3 des réalisations du /o/ ;

- le rapport le plus important dans les cadres de prononciation autres que celui des mots d'emprunt.

Nous avons représenté [o, ɔ] sous un même type de réalisation en raison du rapport existant, croyons-nous, chez notre informateur entre ces variantes et leur (re)présentation orthographique (e) a u (cf. p. 40).

B) Fréquences des réalisations en syllabe couverte

cadres de prononc. / types de réalisation	lecture	questionnaire	mots français de l'idiolecte	mots d'emprunt	% types de réalisation / total des occurrences
[ø]	8 %	7 %	22 %		10 %
[o]	83 %	71 %	55 %	1/1	75 %
[ø, ɔ]	4 %	21 %	22 %		12 %
[œ]	4 %				2 %
nombre d'occurrences	24	14	9	1	48

Le mot d'emprunt est : [ʃʃɑ·koʃ] « sac, sacoche ».

Ce qui nous semble parlant en faveur de la stabilité du /o/ chez notre informateur c'est la réalisation [o] qui représente les $\frac{3}{4}$ des occurrences et la présence de cette réalisation dans des mots relevant du registre de l'emprunt : ex: [ʃʃɑ'ɑ·koʃ]¹⁶⁸.

~~~~~

Le /o/ français du système moyen se définit par l'aperture du second degré, l'arrondissement des lèvres et l'articulation postérieure. Au regard de ces traits, le phonème /o/ de notre informateur en tant que représentant unique des /o/, /ɔ/ du système moyen a les réalisations suivantes [ø, o, ø, ɔ, œ].

Du point de vue du trait d'aperture, l'existence de variantes [ø, ɔ] montre que celui-ci n'est pas toujours tenu pour pertinent dans les messages linguistiques de notre informateur. Ceci est dû aussi bien à la pression consonantique exercée sur certaines occurrences du /o/, lui réduisant parfois son aperture, qu'à l'inexistence d'un /ɔ/ bien distinct de /o/.

Du point de vue de l'arrondissement des lèvres, toutes les réalisations du /o/ de notre informateur ont pour point commun d'être arrondies. Ce trait est donc le plus fermement conservé.

<sup>168</sup> [ʃæk'u:ʃ], [ʃækɔ:ʃ] est une forme répandue dans le parler de notre informateur. Cf. également Louis BRUNOT, « Emprunts dialectaux arabes à la langue française dans les cités marocaines depuis 1912 », *Hespéris*, 1949, 3-4<sup>ème</sup> trimestre, p. 413 et 427.

Du point de vue de l'articulation postérieure, l'unique réalisation qui -par erreur- a produit [œ] au lieu de [o] ne constitue pas une menace pour la stabilité de ce trait chez notre informateur. Elle indique cependant que la possibilité d'altération de /o/ en tant que voyelle postérieure existe.

Si nous nous reportons aux tableaux précédents nous pouvons constater que les fréquences des réalisations ne sont pas favorables à celles altérant les traits constitutifs du /o/ français chez notre informateur.

Cependant, la question est, pour nous, de savoir si les prononciations altérées des mots français qui donnent une coloration particulière au /o/ français et ce, en impliquant étroitement le degré d'aperture, en le réduisant, sont le produit d'un transfert de quelque unité phonique, de quelque interférence entre le système arabe et le système français ?

Le système arabe de référence de notre informateur ne connaît pas de phonème /o/ bien distinct des autres voyelles. Mais la voyelle notée [ɔ] n'est pas étrangère au vocalisme arabe puisqu'elle y fonctionne (y compris dans les mots d'emprunt) comme variante du /u/ en contexte emphatique (cf. /u/ arabe, p. 96).

Si à présent nous considérons les conditions de réalisation [ɔ] dans le français de notre informateur, nous pouvons constater une similitude dans ces conditions de réalisation, en effet comme dans le système arabe, la réduction du degré d'aperture du /o/ français (mais ouverture du /u/ arabe) peut être motivée par :

1 - l'emphatisation, cf. p. 32.

2 - la proximité de consonnes d'arrière : ar. [mkõħla] « fusil », et fr. [kɔk] « coq ».

Il nous paraît possible dès lors de parler dans ces conditions de réalisation de transfert d'unité phonique [ɔ] du système arabe vers les mots français tels qu'ils sont prononcés par notre informateur, en syllabe ouverte et en syllabe fermée si nous comparons:

[mæqt'ɔ:f] « coupé » et [dɔkymât'er] « documentaire » ;

[mq'ɔ:ʂa] « ciseaux » et [kɔz] « (à) cause (de la buée) » ;

[læmɔʁfa] « la cuillère (en bois creuse) et [lɔr'ɔ.k] « le rock ».

## § 7 LE PHONÈME /a/

## A) Fréquences des réalisations en syllabe ouverte

| cadres de prononc. / types de réalisation | lecture | questionnaire | mots français de l'idiolecte | mots d'emprunt | % types de réalisation / total des occurrences |
|-------------------------------------------|---------|---------------|------------------------------|----------------|------------------------------------------------|
| [a]                                       | 65 %    | 76 %          | 58 %                         | 15 %           | 62 %                                           |
| [ɑ]                                       | 28 %    | 24 %          | 36 %                         | 23 %           | 30 %                                           |
| [æ]                                       | 2 %     |               | 6 %                          | 61 %           | 6 %                                            |
| [ɔ]                                       | 1 %     |               |                              |                | 0,4 %                                          |
| [ə]                                       | 1 %     |               |                              |                | 0,4 %                                          |
| [õ]                                       | 1 %     |               |                              |                | 0,4 %                                          |
| [ã]                                       | 1 %     |               |                              |                | 0,4 %                                          |
| <b>nombre d'occurrences</b>               | 98      | 38            | 69                           | 13             | 218                                            |

Les mots d'emprunt sont :

- [ʃʃbɔnju:lijja] « l'espagnol » (2 occ.) ;
- [lvalõʃɛjja] « (l'espagnol de Valencia) » ;
- [fæm'i:la] « famille » (3 occ.) ;
- [bær'i:z] « Paris » (2 occ.) ;
- [ʃʃ'a·koʃ] « sac, sacoche » ;
- [b'æli:za] « valise » ;
- [mæk'i:na] « machine » ;
- [kʏrʀ'ɔ:ʃa] « chariot » ;
- [ga·r'a:ʒ] « garage » ;
- [ssinim'æ:ts] « cinémas » ;
- [ssəkwi:la] « école » cf. cependant p. 100, note 164.

Que ce soit par rapport à la localisation ou par rapport à l'aperture, le /a/ de notre informateur témoigne d'une stabilité certaine, malgré l'« épreuve » de la lecture. En effet, [a, ɑ, æ] présentent presque la totalité de ses réalisations et, de surcroît, pour chaque cadre de prononciation pris isolément (mots d'emprunt mis à part), [a] présente la réalisation au % le plus élevé, suivie de [ɑ] et enfin, parfois de [æ].

Sa dispersion est marginale.

## B) Fréquences des réalisations en syllabe couverte

| cadres de prononc. / types de réalisation | lecture | questionnaire | mots français de l'idiolecte | mots d'emprunt | % types de réalisation / total des occurrences |
|-------------------------------------------|---------|---------------|------------------------------|----------------|------------------------------------------------|
| [a]                                       | 50 %    | 66 %          | 30 %                         | 33 %           | 51 %                                           |
| [ɑ]                                       | 46 %    | 34 %          | 70 %                         | 66 %           | 48 %                                           |
| [ɛ]                                       | 3 %     |               |                              |                | 1 %                                            |
| nombre d'occurrences                      | 28      | 32            | 20                           | 3              | 83                                             |

Les mots d'emprunt sont :

[pl'a:stʰik], [pla:stʰik] « plastique »  
et [ga.r'a:ʒ] « garage ».

[ɑ] est presque aussi fréquente que [a] : encadrée dans cette position, /a/ a double chance de se trouver au voisinage de contexte susceptible de le postérioriser qu'en finale absolue. (les contextes où [ɑ] apparaît, cf. p. 50-51).

Le système moyen du français définit deux phonèmes de 4e degré d'aperture dont l'opposition quoiqu'instable quant à sa répartition lexicale, est néanmoins générale<sup>169</sup>. Ils se distinguent par l'articulation antérieure pour /a/, l'articulation postérieure pour /ɑ/.

Chez notre informateur, ni la localisation (antérieur ~ postérieur) ni l'aperture (4e degré) ne sont des traits pertinents<sup>170</sup> puisque son unique phonème /a/ se réalise comme [a, ɑ, æ, e, ɔ, ʌ, ɔ̃].

Ces différentes réalisations ne constituent cependant pas une dispersion du phonème puisque les rapports sont favorables aux réalisations autour de [a] c'est-à-dire plus favorables quant à la localisation antérieure [a], ensuite postérieure [ɑ], mais moins quant à l'aperture [æ].

<sup>169</sup> Cela ne veut pas dire que, pour tout locuteur dont la langue première ou de référence est le français, l'opposition des deux « a », soit, comme possibilité inscrite dans la langue, mise à contribution pour distinguer des signes linguistiques. En effet, parmi les idiolectes représentatifs de l'*Enquête phonologique et variétés régionales du français*, et présentés par Henriette WALTER, (Paris, P.U.F., « le linguiste », 1982, 253 p., p. 77), nous avons remarqué 9 idiolectes « qui ne connaissent phonologiquement qu'un seul phonème a et dont les réalisations sont, pour certains, plutôt antérieures [ ], pour d'autres, postérieures [ ], pour d'autres, accompagnées ou non de longueur [ ] ».

<sup>170</sup> et de façon marginale en tant que voyelle orale (par opposition aux voyelles nasales).



Au regard des traits pertinents qui définissent les phonèmes du système moyen du français de 4e degré, l'unique phonème /a/ français de notre informateur ne se définit à proprement parler par aucun d'entre eux mais par celui unique de grand degré d'aperture. Le simple fait qu'elle soit la voyelle la plus ouverte fait que dans beaucoup de mots français, celle-ci contribue à donner au mot entier une prononciation proche de la norme.

A condition de tenir compte du fait que les deux prononciations -avec [a] et avec [ɑ]- sont souvent attestées pour des mots ayant été soumis à l'enquête du *Dictionnaire de la prononciation...* et à condition d'écarter les influences issues des contextes emphatisants, nous pouvons dire que, sur le plan des voyelles les plus ouvertes, la prononciation de notre informateur recoupe celle obtenue pour l'établissement du système moyen, voire majoritairement obtenue<sup>171</sup>.

Il n'en demeure pas moins que ce qui altère la prononciation de notre informateur à l'endroit de ces voyelles c'est, principalement, d'une part, une postériorisation du /a/ par emphatisation du contexte -sans que cette articulation puisse être référée à la possibilité inscrite dans la langue de distinguer- ; d'autre part, moins nombreuses mais néanmoins attestées et attestant le corrélat originel de cette emphatisation à savoir les articulations plus antérieures du /a/<sup>172</sup>.

Toutes ces articulations ne sont ni étrangères au vocalisme le plus ouvert du système arabe de référence de notre informateur ni, pour certaines, distribuées pareillement comme quand il parle français.

L'unique phonème /a/ de son système arabe se définit par un seul trait également, celui d'ouvert :

/a/ ~ /i/ : cf. /i/ ~ /a/ p. 86.

/a/ ~ /u/ : cf. /u/ ~ /a/ p. 96.

/a/ ~ /ə/ ~ /u:/ : [ʷsx'æ:n] ~ [sx'æ̃n] ~ [sx'u:n] « chauds », « (devenu) chaud »

et « chaud ».

[t'ɑ:bba] ~ [tɑbb'æ:l] ~ [t'ɔ:bba] « (fam.) fauchée, perdante », « joueur de tambourin », « taupe ».

<sup>171</sup> V. supra p. 51, par ex., [ba] « bas », [ta] « tas », [pa] « pas », [gaʁ] (gare), [pa-tʰ] « pâtes », [baʁ] « barre », etc.

<sup>172</sup> cf. réalisation [æ], p.53.

Les réalisations sont :

- 1 - [ɑ] en contexte emphatique en toute position,
- 2 - [æ] en contexte non-emphatique et ailleurs qu'en finale absolue,
- 3 - [a] en finale absolue après consonne non-emphatique.

C'est en raison du rapport qui, structurellement, lie l'articulation postérieure à l'articulation antérieure du /a/ dans le système arabe que nous ne pouvons pas ne pas relever que les altérations qui marquent parfois la prononciation de notre informateur s'y inscrivent par interférence. En effet, la corrélation phonologique dont la marque est l'emphase, très productive dans le système arabe puisqu'elle recoupe selon les parlars presque la totalité des consonnes prononcées à l'avant de la bouche, s'avère doublement caduque : elle est non seulement en porte-à-faux par rapport à la signification en français mais également par rapport, parfois, à sa distribution originelle dans le système arabe de référence de notre informateur : nous avons relevé les séquences [dəlæmɛʔ'i], [dəlæm'æ] dans la lecture des « Recettes... » ainsi que [l'æ:famij] dans le cadre des mots français de l'idiolecte où [æ] est au voisinage de consonnes ne comptant pas, phonologiquement, parmi les non-emphatiques comme « m » et « l ».

Devenue inopérante pour la signification en français, cette corrélation phonologique arabe importante continue néanmoins d'entretenir la prononciation ainsi altérée de notre informateur.

Nous serions incomplet dans l'illustration de l'interférence entre les deux systèmes si nous ne nous posions pas la question de la réalisation [a] puisque celle-ci n'est pas seulement variante du /a/ français de notre informateur, elle est également variante du /a/ de son système arabe de référence.

Nous avons vu que la réalisation [a] quand il parle français est attesté majoritairement et en toute position, ce qui n'est pas le cas de la réalisation [a] quand il parle arabe, celle-ci n'intervient qu'en finale absolue après consonne non-emphatique ; et, en position intérieure à un contexte non-emphatique, [æ] étant la réalisation normale :

- [xərʒ'a] « action de sortir »,  
 [xərʒ'æ:tʰ] « elle est sortie »,  
 [fæm'i:la] « famille » ; [fæmil'æ:tʰ] « familles ».

Si nous reconsidérons le tableau qui récapitule toutes les occurrences /a/ en syllabe couverte, nous pouvons constater qu'aucune [æ] n'a été répertoriée en cette position, par

conséquent, les chances, qu'a priori, notre informateur a de transférer quelques unités phoniques de son système de référence vers le système français semblent dérisoires : [æ] n'est répertoriée qu'au tableau des réalisations en syllabes ouvertes, pour les séquences relevées p. 52. Or, en reconsidérant de plus près les séquences suivantes, nous ne pouvons ignorer que du point de vue de l'énonciation [l'æko.t] « à, sur la côte », [llæpisi:n] « à, vers la piscine », [llæ:fəmi:j] « à la famille » est un montage syntaxique arabo-français sur le plan des unités significatives : assimilation de la préposition arabe [li] « à, vers », à l'article défini français [la], « la (côte, piscine, famille) ». L'ensemble du montage donne ainsi à toute la séquence un profil d'emprunt où l'article du substantif emprunté fait partie intégrante du mot<sup>173</sup>. De ce point de vue, même si l'article français /la/ est toujours senti comme article, /a/ ne constitue pas une occurrence en finale absolue mais en syllabe ouverte intérieure et donc susceptible de recevoir une réalisation plus à l'avant [æ] comme son homologue /a/ du système arabe dans des conditions similaires c'est-à-dire en position intérieure à un contexte ne subissant pas une quelconque pression emphatique. Ex: [læ:həg] « rejoignant » ; [læ:bsi:n] « étant vêtus ».

Cf. également les mots d'emprunt p. 109.

## SECTION II - LES VOYELLES NASALES

### § 1 - LE PHONÈME /ɛ̃/

- Fréquences des réalisations (du /ɛ̃/)

| cadres de prononc. / types de réalisation | lecture | questionnaire | mots français de l'idiolecte | mots d'emprunt | % types de réalisation / total des occurrences |
|-------------------------------------------|---------|---------------|------------------------------|----------------|------------------------------------------------|
| [ɛ̃]                                      | 70 %    | 73 %          | 91 %                         |                | 74 %                                           |
| [ɛ̃, ɥ <sup>a</sup> ]                     | 20 %    | 23 %          |                              |                | 18 %                                           |
| [æ̃, æ <sup>a</sup> ]                     | 10 %    | 3 %           | 9 %                          |                | 7 %                                            |
| nombre d'occurrences                      | 29      | 30            | 11                           |                | 70                                             |

<sup>173</sup> Cf. Louis BRUNOT, « Emprunts dialectaux arabes à la langue française dans les cités marocaines depuis 1912 », *Hespéris*, 1949, 3-4ème trimestre, p. 422-423. Ce qui n'est pas le cas, semble-t-il, quand la première langue du bilingue n'est pas l'arabe mais le français : cf. Andrée TABOURET-KELLER, « La motivation des emprunts, un exemple pris sur le vif de l'apparition d'un sabir », *la linguistique*, 1969, 1, p. 25-60.

De tous les cadres de prononciation, c'est dans celui des mots français de l'idiolecte, où la conversation y est la plus libre que /*ẽ*/ atteint le plus haut degré de stabilité.

~~~~~

Dans le système moyen du français /*ẽ*/ est défini par les traits antérieur non arrondi et nasal. Au regard de ces traits, le /*ẽ*/ de notre informateur a les réalisations suivantes : [ẽ, ẽ̃, ỹⁿ, ẽ̃, æⁿ], qui sont toutes d'articulation antérieure ; une dénasalisation partielle est parfois attestée pour les réalisations aussi bien arrondies que celles rappelant les contextes antériorisés -issus de la corrélation d'emphase- du système arabe¹⁷⁴.

Par ailleurs, si nous avons groupé des réalisations nasales avec leur correspondante partiellement dénasalisée, c'est que nous pensons que [ỹⁿ] et [æⁿ] sont des cas particuliers respectivement de [ẽ̃] et de [ẽ̃]. En effet, il aurait été plus logique que [ỹⁿ] et surtout [æⁿ] soient assorties à des syllabes fermées et à des positions intérieures tandis que [ẽ̃] et [ẽ̃] le seraient pour les syllabes ouvertes et les positions finales, mais c'est leur brièveté vocalique, leur appartenance à une syllabe ne portant pas l'accent qui nous semblent être à l'origine de leur dénasalisation partielle : [wɫ̃æ̃^mpⁱik] « olympique », [em̃æ̃^s'e] « émincées », [bɔ̃jæ̃ⁿlẽj'e] « bien liée », [puk̃ỹ^met̃v] « pour un maître ».

Qu'en est-il du rapport entre la prononciation de notre informateur et celle établie pour le système moyen du français ?

En raison de la grande instabilité de l'opposition /*ẽ*/ ~ /*õ*/ du système moyen dans la mesure où « l'arrondissement des lèvres est difficile à réaliser [à ce degré d'aperture] et le /*õ*/ arrondi se distingue très mal du /*ẽ*/ non arrondi »¹⁷⁵ d'une part, et d'autre part, « le phonème /*õ*/ rare dans le vocabulaire [soit] en voie de disparition »¹⁷⁶, il ne nous paraît pas insoutenable de considérer que seules les réalisations dénasalisées du /*ẽ*/ de notre informateur altèrent vraiment sa prononciation du français¹⁷⁷.

Cela est confirmé par la stabilité non menacée du phonème si nous récapitulons le pourcentage des réalisations partiellement dénasalisées du /*ẽ*/ par rapport au total des occurrences car seulement quatre occurrences sur 70 ont subi une dénasalisation partielle par brièveté et parce qu'elles sont inaccentuées, c'est-à-dire 6 %.

¹⁷⁴ Comme pour [æ] p. 53, cette importante possibilité dans les habitudes articulatoires de l'autre langue du bilingue qu'est notre informateur, n'ayant plus de prise sur la signification des vocables français...

¹⁷⁵ Henriette WALTER, *La phonologie du français*, Paris, P.U.F., 1977, 162 p., p. 53.

¹⁷⁶ André MARTINET et Henriette WALTER *Dictionnaire de la prononciation. française dans son usage réel*, Paris, France-Expansion, 1973, 932 p., p. 93.

¹⁷⁷ La réalisation [ẽ̃] recoupe celle de tous les informateurs dont les idiolectes ont servi à l'établissement du système moyen. Cf., *La phonologie du français*, op. cit. note 175, p. 53 et supra p. 71-72.

Enfin, si nous avons opté pour la durée vocalique brève comme étant à l'origine de la dénasalisation partielle et ce, au détriment de la position intérieure et ouverte, nous pensons être plus proche du traitement de la nasale [ɛ̃] dans les mots d'emprunt -qui nous manquent- mais L. BRUNOT a déjà attiré l'attention sur certains mots d'emprunt avec /ɛ̃/ qui attestent souvent d'une dénasalisation a + n (non adventice) où la voyelle orale est longue¹⁷⁸ comme dans « ʃma:ndifi:r » « chemin de fer », « faɾ·masjæ:n« « pharmacien ». Bien que nous ayons opté pour cette solution, finalement proche des habitudes de phonation primordialement acquises avec le système arabe, il nous semble peu justifié de considérer que la dénasalisation partielle de notre informateur aille dans le sens d'une possible confusion de la nasalité et de l'oralité des voyelles françaises¹⁷⁹.

Disons simplement que :

1 - la nasalité est difficile, rare chez le bilingue comme chez l'unilingue avec les voyelles fermées et que, chez notre bilingue, la réduction de l'aperture peut être occasionnée par l'assimilation de l'aperture des voyelles voisines.

Inversement, -et sans y voir un rapport de cause à effet- Maurice Grammont note chez des étrangers russes dont les habitudes articulatoires premières sont marquées par une difficulté à prononcer les é fermés, une nasalisation de voyelle orale dans leur prononciation du français, quand celle-ci est suivie d'une consonne nasale : « homme » devient õ, «bonne » devient bõ¹⁸⁰.

2 - Il s'agit là d'un des caractères fondamentaux du phonétisme français : le mode croissant qui empêche la diffusion de la nasalité par une non-anticipation consonantique ayant pour résultat de séparer clairement le son oral du son nasal¹⁸¹ et par la tendance à ouvrir les syllabes à chaque fois que c'est possible, en passant d'une syllabe à une autre¹⁸².

¹⁷⁸ cf. Louis.BRUNOT, « Emprunts dialectaux arabes à la langue française dans les cités marocaines depuis 1912 », *Hespéris*, 1949, 3-4ème trimestre, p. 381 et 429.

¹⁷⁹ cf. supra, p. 71.

¹⁸⁰ Maurice GRAMMONT, *Traité pratique de prononciation française*, Paris, Delgrave, 1914, 231 p., p. 7.

¹⁸¹ Pierre DELATTRE, *Studies in French and comparative phonetics*, Paris, Mouton, 1966, 286 p., p. 13.

¹⁸² Fernand CARTON, *Introduction à la phonétique du français*, Paris, Bordas, 1974, 250 p., p. 130-131.

§ 2 - LE PHONÈME /ã/

Fréquence des réalisations

cadres de prononc. / types de réalisations	lecture	questionnaire	mots français de l'idiolecte	mots d'emprunt	% types de réalisation / total des occurrences
[ã]	72 %	86 %	82 %	25 %	74 %
[a:n]				62 %	5 %
[õ, õ̃, ɔ̃]	21 %	14 %	18 %		17 %
[æ, æ̃]	4 %				2 %
[a]	2 %				1 %
registre proche de l'arabe littéral				12 %	1 %
nombre d'occurrences	47	22	22	8	99

Les mots d'emprunt sont :

- [lvalãʃejja] « (l'espagnol de Valencia) » ;
- [fr'a:nʃawijja] « le français » (4 occurrences) ;
- [lingliz'ijja] « l'anglais » ;
- [frãʃawijj'i:n] « (des) Français » ;
- [lɔfr'a:nʃa:] « en France ».

1 - Presque les $\frac{3}{4}$ des réalisations sont proches de la norme.

2 - C'est dans les cadres du questionnaire phonologique et des mots français de l'idiolecte que la forme du /ã/ (de par ses rapports chiffrés) est attestée d'une façon plus parlante qu'ailleurs.

3 - Il peut paraître paradoxal de répertorier les réalisations [ã] et [a:n] dans le cadre des mots d'emprunt sachant que le traitement habituel du /ã/ français dans les mots d'emprunt

est généralement a + n (le n fermant la syllabe)¹⁸³. Or, il se trouve que chez notre informateur, une partie du mot d'emprunt conserve, parfois, son (ses) son(s) d'origine sans pour autant que le mot entier perde son profil de mot d'emprunt, puisque morphologiquement et comme n'importe quel mot arabe de même catégorie grammaticale, il subit une transformation :

[lfrɑ:nsawijja] « le français » ;
 [frãʃawijji:n] « (des) Français »¹⁸⁴ ;
 [linglizijj'a] « l'anglais ».

(L'occurrence qui relève du registre proche de l'arabe littéral est en initiale absolue, l'aphérèse étant généralement du registre des parlars.).

~~~~~

Dans le système moyen du français et dans le cadre des voyelles nasales, /ã/ est défini par les traits postérieur, non arrondi et nasal. Au regard de ces traits, le /ã/ français de notre informateur a les réalisations [ã, õ, ɔ, o<sup>n</sup>, œ, œ<sup>n</sup>] ce qui implique que sa forme est à la fois proche de la norme, c'est-à-dire postérieure non arrondie mais également arrondie et même antérieure.

Cependant, les réalisations antériorisées ou arrondies par rapport à la norme ne représentant pas véritablement une menace pour la stabilité du /ã/ de notre informateur puisqu'elles ne constituent que le 1/5 de l'ensemble des réalisations.

Quelles sont les réalisations que nous pouvons considérer comme marquant la prononciation altérée de notre informateur ?

A condition de ne pas évacuer totalement la possibilité de neutralisation de l'opposition /ã/ ~ /õ/ qui aurait pour résultat, dans les conditions évoquées supra<sup>183</sup>, un archiphonème réalisé arrondi, il ne nous paraît pas sans fondement d'envisager que seules les réalisations partiellement dénasalisées ainsi que les antériorisées altèrent véritablement la prononciation comme dans :

1 - [təʁ'ɔ̃tnoɛf] « trente neuf » ;

<sup>183</sup> « Dans la majorité des cas, la voyelle nasale ã est dénasalisée et donne naissance, soit à a + n, soit à a [en finale], soit à n [à l'initiale par aphérèse] », Louis BRUNOT, « Emprunts dialectaux arabes à la langue française dans les cités marocaines depuis 1912 », *Hespéris*, 1949, 3-4ème trimestre, p. 428.

<sup>184</sup> cf. également supra p. 99, note 162.

<sup>185</sup> p. 75, par ailleurs, certains informateurs dont les idiolectes ayant servi à l'établissement du système moyen ont une « légère tendance à réaliser /ã/ avec un certain arrondissement des lèvres », Henriette WALTER, *La phonologie du français*, Paris, P.U.F., 1977, 162 p., p. 53.

- 2 - [k'æ<sup>ntɛ</sup>lete] « quand elle était (jeune) » ;  
 3 - [dãzẽ] « dans un (petit panier) ».

Contrairement à la dénasalisation partielle du /ẽ/<sup>186</sup>, les occurrences du /ã/ dans les séquences ci-dessus montrent que celle-ci peut composer avec l'accentuation des segments concernés. Le maintien partiel ou total de la nasalité nous semble relever du contexte vocalique ambiant : le timbre partiellement nasal avec celui oral subséquent (1 et 2 par rapport à 3), le point d'articulation antérieur (2 et 3), l'aperture et sa labialisation (1).

L'hypothèse d'une neutralisation de l'opposition /ã/ ~ /ẽ/ en contexte antériorisée demeure à justifier car il ne s'agit pas d'une impossibilité de choix entre deux phonèmes partageant un ou plusieurs traits communs dans un contexte phonique déterminé, (cf. notre commentaire p. 79).

Ce qui ne va pas à l'encontre d'une définition du phonème avec les traits suivants :

- nasal : (ã~a), (ã~o)  
 postérieur : (ã~ẽ)  
 non-arrondi : (ã~õ).

### § 3 - LE PHONÈME /õ/

#### Fréquences de réalisations

| cadres de prononc. / types de réalisation | lecture | questionnaire | mots français de l'idiolecte | mots d'emprunt | % types de réalisation / total des occurrences |
|-------------------------------------------|---------|---------------|------------------------------|----------------|------------------------------------------------|
| [õ, o <sup>m</sup> , o <sup>n</sup> ]     | 74 %    | 54 %          | 90 %                         |                | 71 %                                           |
| [õ, ã, o <sup>m</sup> ]                   | 26 %    | 45 %          | 10 %                         |                | 27 %                                           |
| [o:n]                                     |         |               |                              | 1/1            | 2 %                                            |
| nombre d'occurrences                      | 23      | 11            | 10                           | 1              | 45                                             |

Le mot d'emprunt est : [tõ:n] « thon »

<sup>186</sup> cf. p. 71.



1 - Le questionnaire phonologique nous indique que les contextes qui évoquent la neutralisation /ã/ ~ /õ/ sont susceptibles -s'ils sont plus nombreux- d'inverser les rapports favorables aux réalisations les plus proches de la norme (dénasalisation partielle mise à part).

2 - Dans le cadre des mots français de l'idiolecte, c'est la tendance inverse qui est attestée par les contextes peu favorables aux réalisations [ã, õ].

~~~~~

Le phonème /õ/ est défini dans le système moyen des voyelles nasales du français par les traits postérieur, arrondi et nasal. Au regard de ces traits, le /õ/ du français de notre informateur a les réalisations [õ, o^m, on, õ, ɔⁿ, õ̃] qui ont toutes la particularité d'être arrondies.

Les rapports sont plutôt favorables à son articulation proche de la norme (presque les ¾ des réalisations) et à sa non dispersion (5 occurrences partiellement dénasalisées sur 45).

Si parmi les réalisations altérant la prononciation de notre informateur, la dénasalisation partielle est partagée avec les autres phonèmes nasals, nous n'avons pas relevé en revanche de réalisation impliquant en particulier quelque unité phonique rappelant le corrélat de l'emphatisation comme l'unité [uⁿ] par exemple, dans des contextes consonantiques sinon antériorisés du moins ne favorisant pas l'emphatisation.

[patʁon] « patron », [akõ^mpⁿanje] « (ma tante) accompagnait... », [ako^mpanʃe] « accompagner », [mɔnt'an] « montagne », [kɔntãʁ] « contre ».

La dénasalisation partielle en question nous paraît, par ailleurs, être favorisée comme pour le phonème /ã/¹⁸⁷ par la proximité d'un timbre vocalique oral mais, de surcroît, ouvert pour /õ/.

Enfin, il y a une autre caractéristique que celle relative à l'implication du corrélat de l'emphatisation qui, nous semble-t-il, différencie encore plus /õ/ de /ã/ et /ẽ/ dans le français de notre informateur : c'est le seul phonème qui, par ses réalisations évoquant une possible neutralisation de l'opposition /õ/ ~ /ã/ peut être considéré comme entretenant la prononciation quelque peu altérée de notre informateur sans que quelque interférence avec son système arabe de référence soit perceptible, appréhendable de prime abord :

[dãzẽbãv'εɣ] « dans un bon verre » ;

¹⁸⁷ cf. p. 75 et 81.

[kǎbjě] « combien » ;
[botǎbʁε] « beau ton brun ».

Définition du /ō/ :

nasal : (ō~o)

postérieur : (ō~ě)

arrondi : (ō~ǎ).

SECTION III - CHAMPS DE DISPERSION DES PHONEMES VOCALIQUES CHEZ NOTRE INFORMATEUR

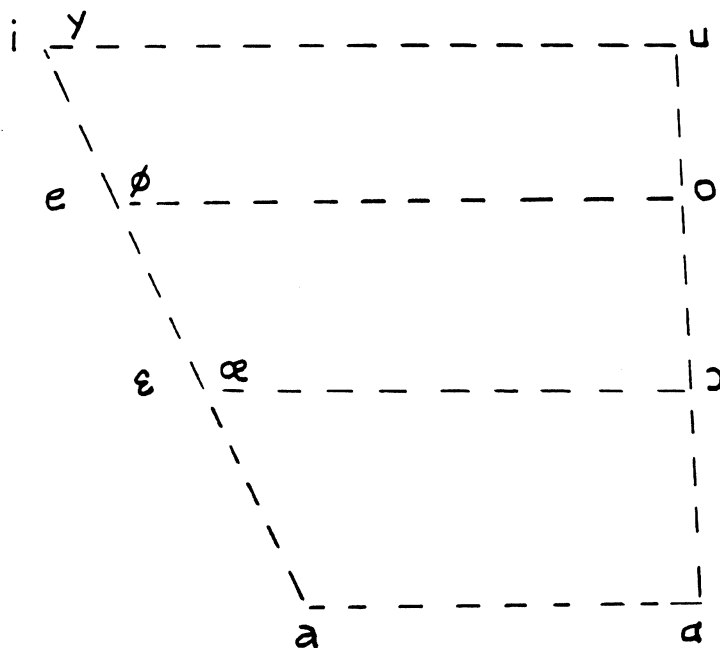
A l'aide du trapèze des voyelles, nous pouvons visualiser le champ de dispersion de chaque phonème par l'ensemble des variations qui ont affecté sa réalisation dans la chaîne parlée. Cette dispersion implique souvent chez notre informateur quelque incursion dans le champ de dispersion des phonèmes voisins, ce qui représente, en théorie, un risque pour la compréhension. Il n'empêche que, par référence à la zone appelée « marge de sécurité » existant entre les champs de dispersion de phonèmes voisins, ce risque est atténué par deux constats :

1 - le caractère irrégulier de l'empiétement dans la « marge de sécurité » : il nous paraît résulter en grande partie de la mise en rapport entre deux façons également habituelles ou normales mais mutuellement étrangères d'articuler les sons du langage ;

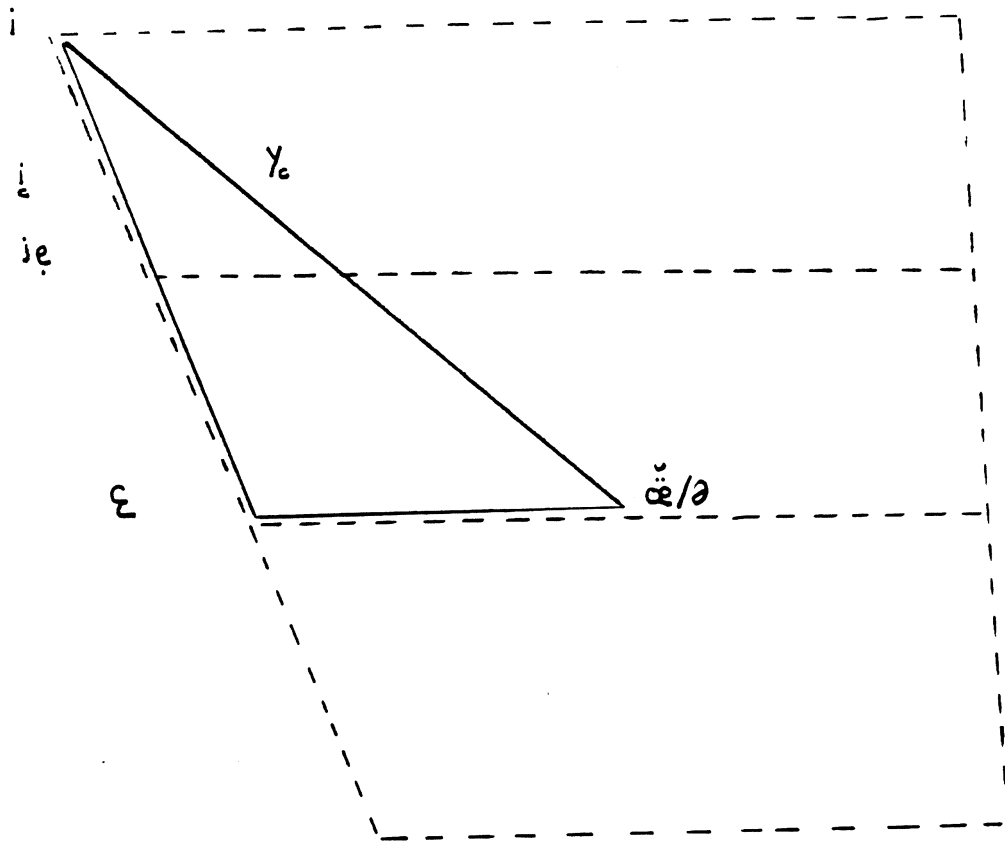
2 - la fréquence des réalisations plutôt proches de celles du système moyen du français écarte toute menace véritable pour la stabilité des phonèmes, menace que représenterait un empiétement par trop fréquent dans ladite « marge de sécurité ».

La conjugaison de ces deux constats nous semble aller de pair avec l'appréhension d'un accent étranger chez notre informateur. Aussi, en donnant pour chaque phonème vocalique un schéma résumant sa situation dans la prononciation notre souci est-il de donner une idée sur sa part de variation contribuant à altérer cette prononciation.

Trapèze théorique :



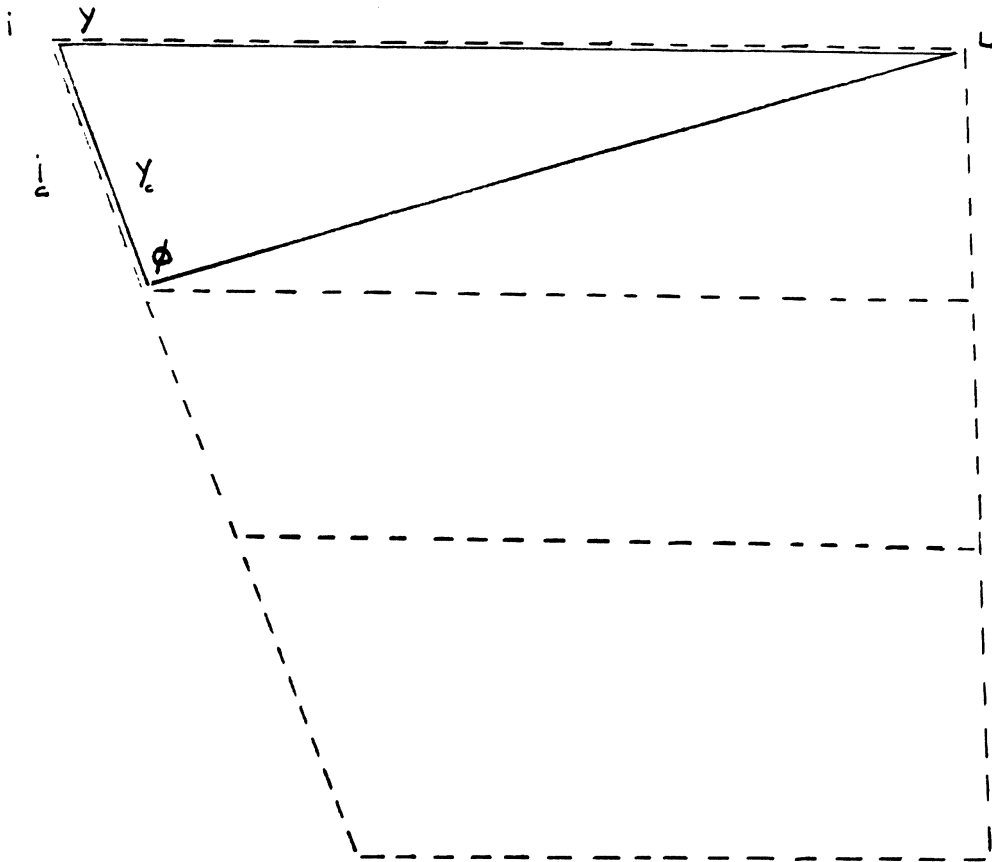
CHAMP DE DISPERSION DU /i/



/i/ peut varier par :

- ouverture,
- arrondissement (dans la proximité de [y]),
- centralisation.

CHAMP DE DISPERSION DU /y/



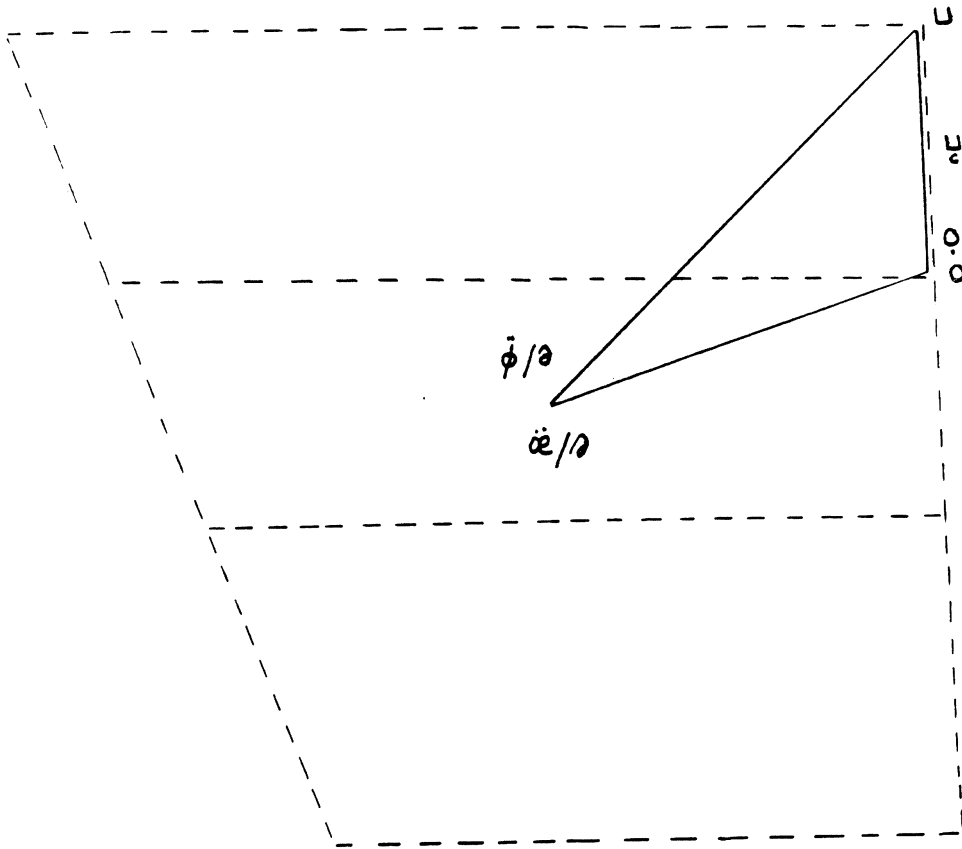
/y/ peut varier plus par :

- ouverture,
- non arrondissement,

que par :

- posteriorisation (identification à [u]).

CHAMP DE DISPERSION DU /w/



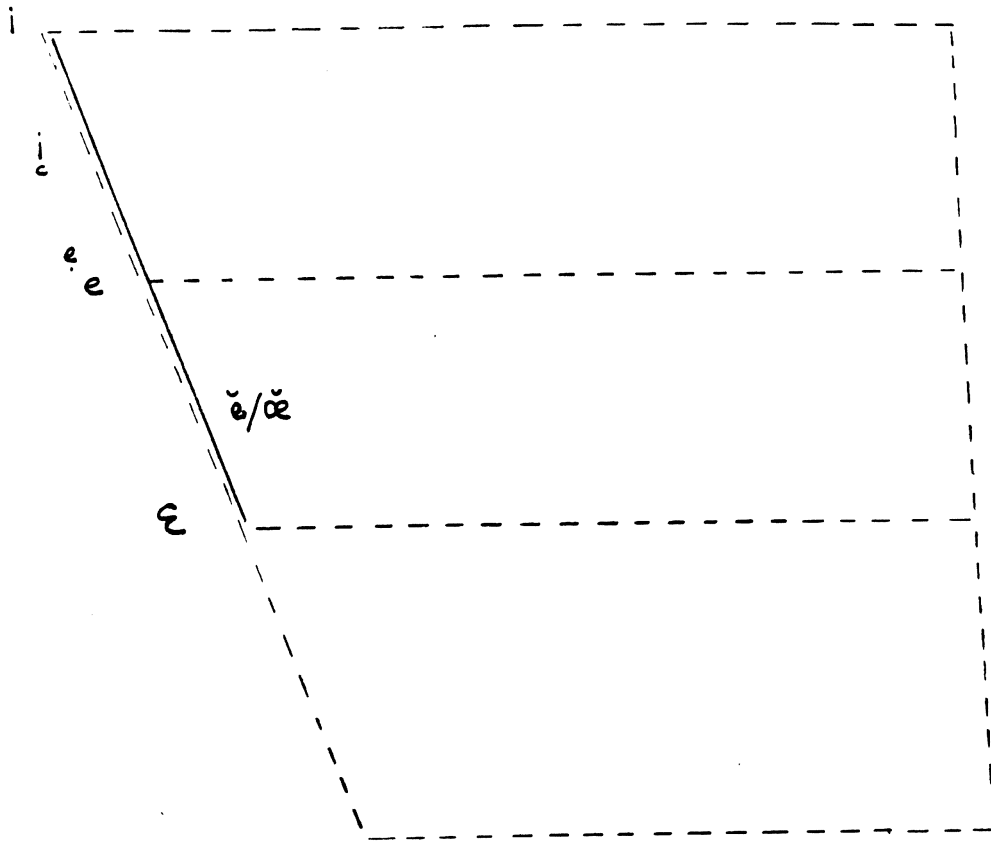
/w/ peut varier plus par :

- ouverture,

que par :

- centralisation (instable).

CHAMP DE DISPERSION DU /e/



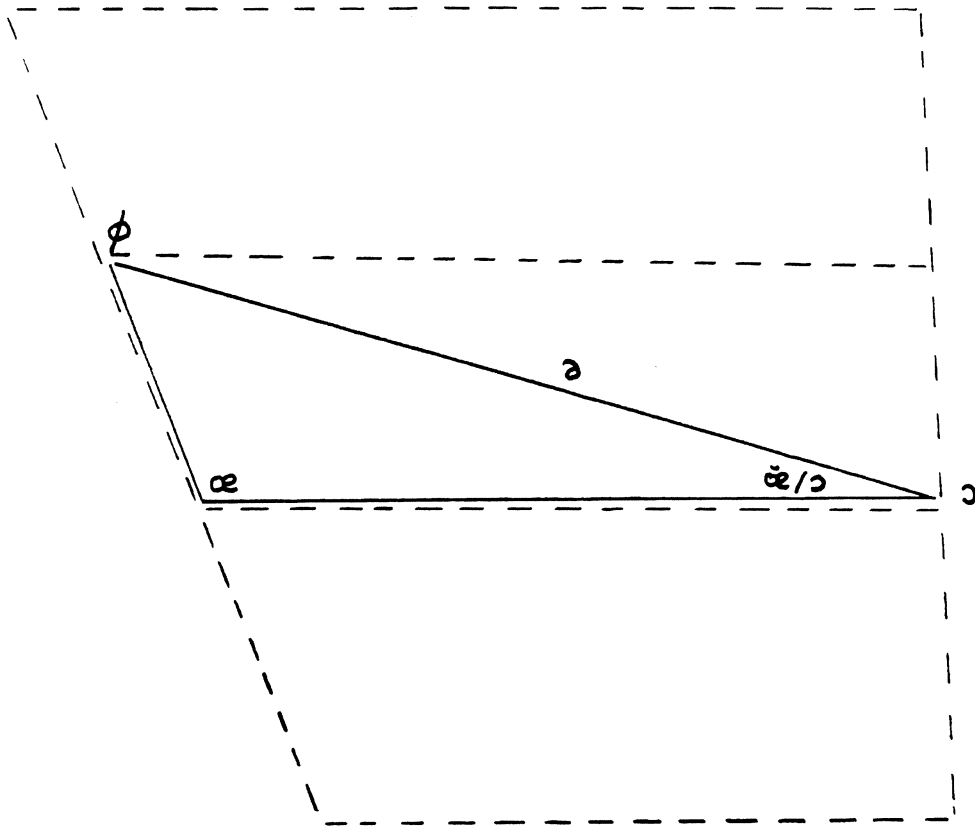
/e/ peut varier surtout par :

- réduction de l'aperture,

que par :

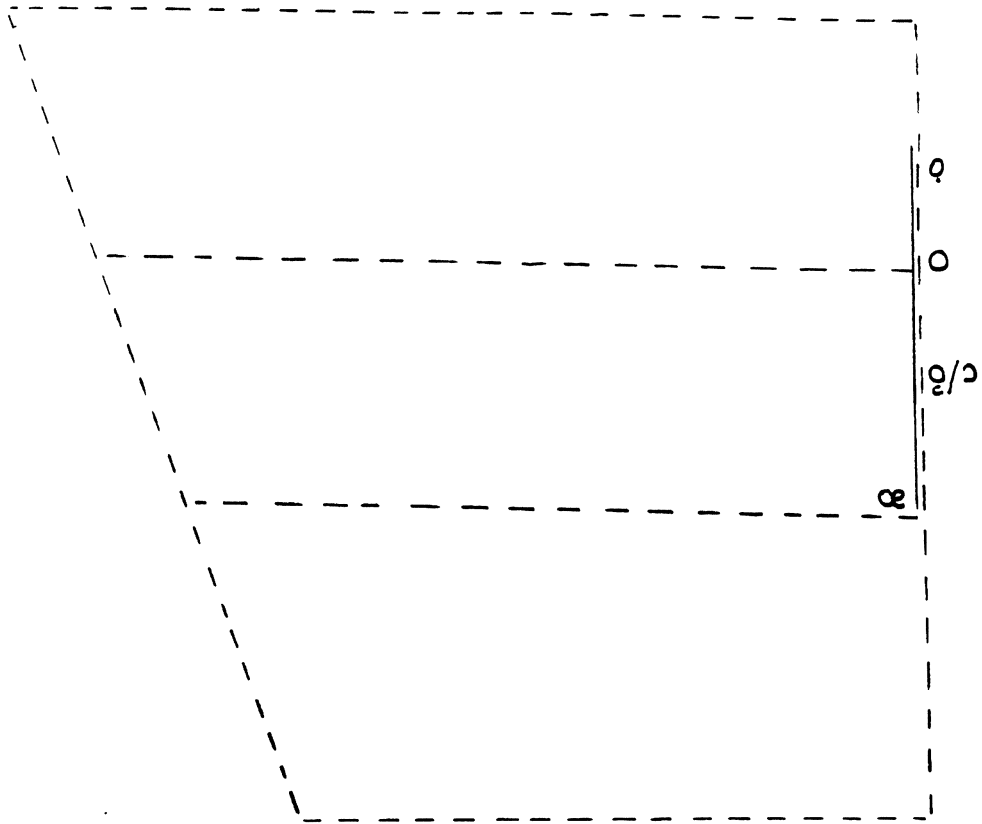
- ouverture ou centralisation.

CHAMP DE DISPERSION DU /ø/



/ø/ peut varier par l'instabilité du point d'articulation.

CHAMP DE DISPERSION DU /o/



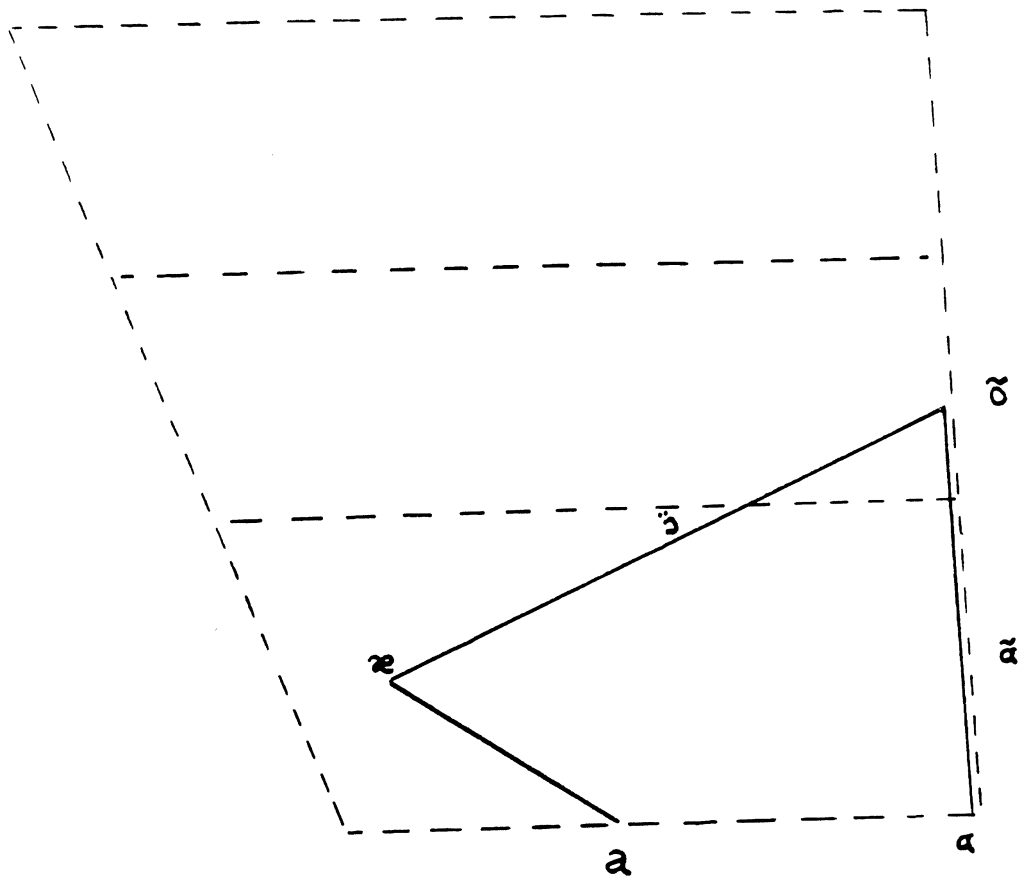
/o/ peut varier surtout par :

- plus ou moins d'aperture,

que par :

- instabilité du point d'articulation.

CHAMP DE DISPERSION DU /a/

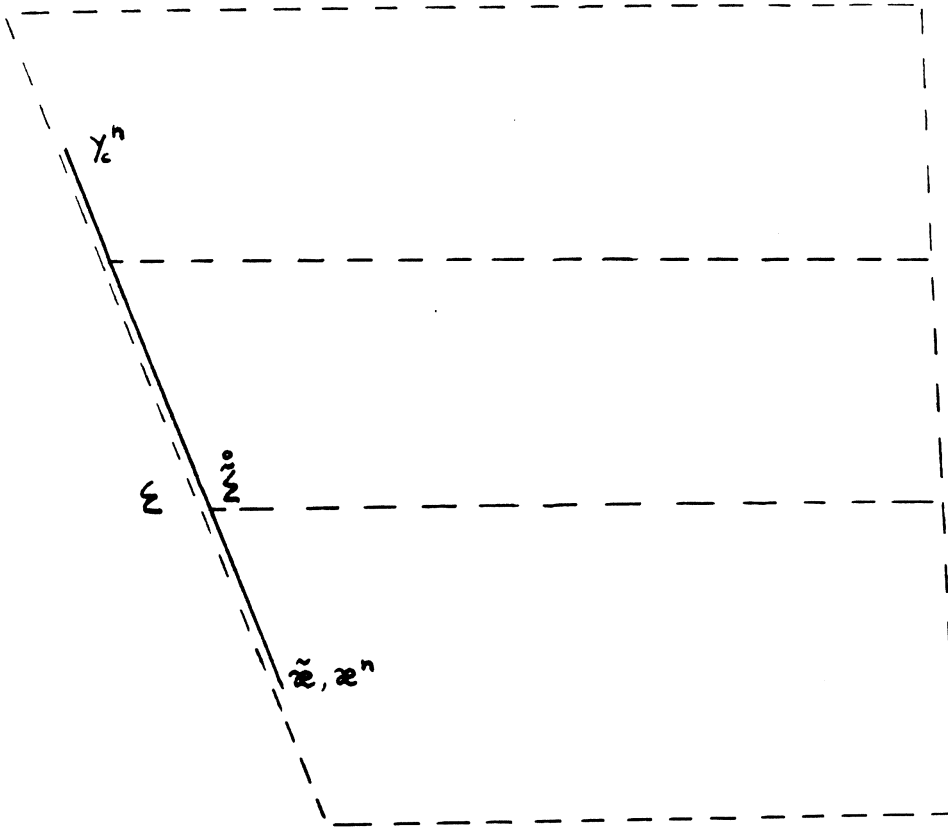


/a/ peut varier plus par :

- la localisation (plus ou moins antérieure, plus ou moins postérieure),
- l'aperture (entre 3e et 4e degré),

que par :

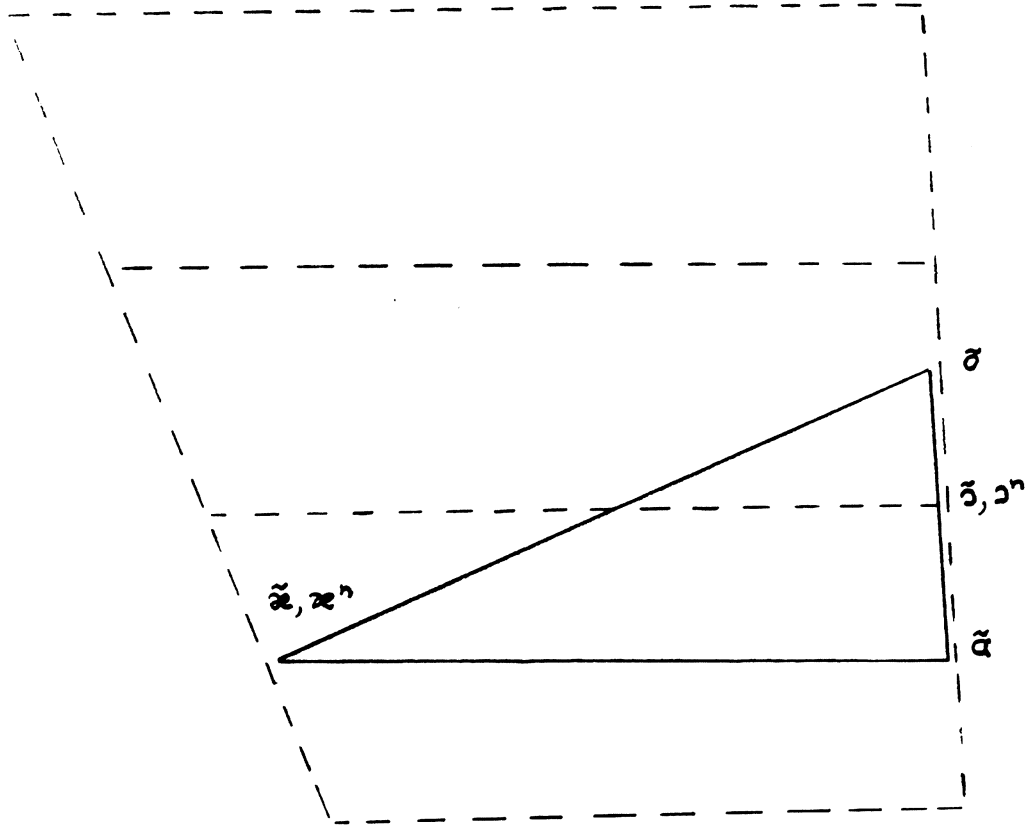
- le timbre (proximité d'un timbre nasal).

CHAMP DE DISPERSION DU / $\tilde{\epsilon}$ /

/ $\tilde{\epsilon}$ / peut varier par :

- arrondissement, fermeture et dénasalisation partielle,
- antériorisation et dénasalisation partielle.

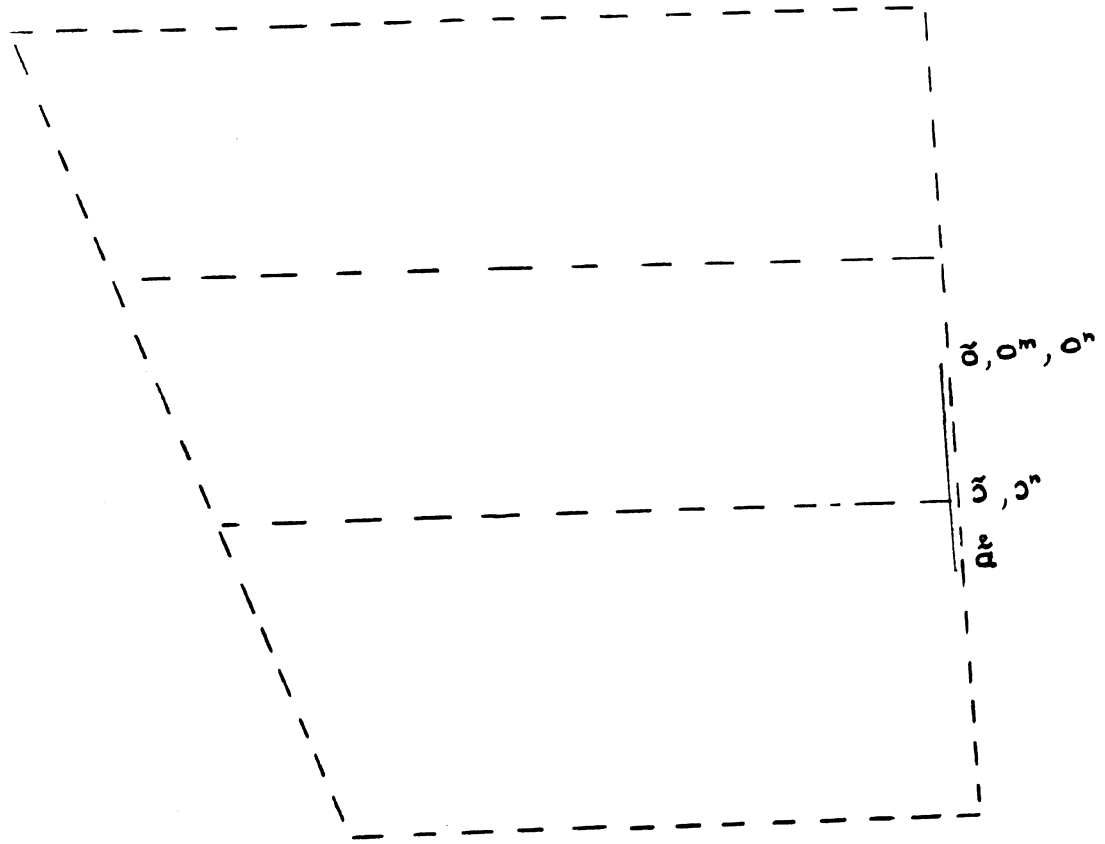
CHAMP DE DISPERSION DU /ã/



/ã/ peut varier par :

- antériorisation et dénasalisation partielle,
- arrondissement et dénasalisation partielle.

CHAMP DE DISPERSION DU /õ/



/õ/ peut varier par :

- ouverture et dénasalisation partielle.

Conclusion au vocalisme

1 - En rapport avec l'accent étranger de notre informateur, la labiovélarisation qui, étant une projection des lèvres en avant avec arrondissement comme pour s'apprêter à prononcer un [w] mais avec articulation concomitante de deux consonnes (une consonne longue quand elle est labiale, deux consonnes différentes quand la première est non labiale)¹⁸⁸ et qui, en tant que telle peut être appréhendée par une oreille arabophone différente comme marquant un accent régional (ici non-citadin), il est pour le moins paradoxal de constater qu'à aucun moment, nous n'avons relevé de prononciation du français altéré par la labiovélarisation mais, qu'en revanche, les phonèmes postérieurs /u/, /o/ français de notre informateur ne perdent jamais l'arrondissement des lèvres et ce quel que soit le contexte. Si nous admettons l'importance du type de voisinage contextuel dans l'assimilation des modes ou points d'articulation des voyelles françaises, c'est un trait¹⁸⁹ qui nous paraît inassimilable. Ce qui n'est pas le cas des traits relatifs à d'autres voyelles du français de notre informateur. En effet, l'arrondissement des lèvres qui contribue à la prononciation de la voyelle [y] peut être négligé lorsque [y] avoisine un vocalisme qui, parce qu'il est antérieur et fermé peut occasionner l'assimilation de l'arrondissement -par indifférence- à une voyelle non arrondie telle [i]. On peut cependant invoquer l'idée qu'une articulation antérieure non-arrondie comme [i] est bien plus ferme et stable chez notre informateur qu'une articulation antérieure et arrondie comme [y] puisque cette dernière est inconnue de son système de référence arabe et qu'elle est acquise tardivement à l'école. Or, il n'en est rien car si [i] est une articulation familière au système arabe, elle n'est pourtant pas à l'abri des assimilations lorsque notre informateur prononce des mots français.

D'un autre côté, le système français ne définit pas, certes, de voyelle postérieure non arrondie telle [ɯ] qui aurait pu nous permettre de vérifier davantage si, dans la prononciation de notre informateur, l'arrondissement est véritablement constant à l'égard des voyelles postérieures fermées ou mi-fermées ; mais sa constance nous est attestée à la différence des autres traits qui composent les voyelles [u, o].

2 - Le caractère polyvalent de la voyelle [ə] dans le parler arabe de référence de notre informateur : à la fois phonème couvrant un champ de dispersion relativement élargi de timbres

¹⁸⁸ Telle qu'elle fonctionne, du moins, dans le parler arabe de référence de notre informateur.

¹⁸⁹ Bien qu'il ne distingue pas à lui seul /u/ ou /o/ des autres phonèmes vocaliques contigus.

vocaliques et voyelle de disjonction dont le rôle de lubrifiant consiste à faciliter la prononciation d'une succession de consonnes quand le débit de parole est normal¹⁹⁰.

Ce caractère polyvalent de la voyelle [ə] est présent dans les productions phoniques interférentielles, parfois dans une même séquence sous ce double aspect : aspect variante combinatoire (notamment ses occurrences arabes devant [j] et [w]) et aspect facilitant la prononciation. Ce dernier concerne en particulier des segments, des séquences dont le contexte vocalique sollicite pour sa prononciation, le déploiement d'articulations à la fois différentes (voire opposées) et rapprochées dans le temps¹⁹¹. Nous verrons par la suite qu'un certain type de consonantisme n'échappe pas non plus à cette règle.

Il y a enfin une troisième facette par laquelle la voyelle [ə] caractérise le français de notre informateur : c'est quand elle marque l'instabilité entre voyelles antérieures ou postérieures et voyelles contiguës et ce, par une centralisation instable à la suite des assimilations des points d'articulation. L'ensemble des colorations vocaliques autour de [ə] que nous avons visualisées dans les champs de dispersion respectifs des phonèmes français auxquelles notre bilingue essaie de ramener parfois les voyelles françaises font partie de ses habitudes articulatoires premières, c'est pourquoi une assimilation d'un phonème vocalique français peut parfois trouver écho dans une sorte de « nuance » de coloration vocalique arabe. Cet aspect propre au vocalisme arabe est connu sous le nom d'harmonie vocalique dont le résultat est de ramener les voyelles d'un même mot à des timbres proches les uns des autres¹⁹².

¹⁹⁰ Rares sont les parlers arabes marocains connus qui ne témoignent pas de ce caractère polyvalent comme, semble-t-il, le parler arabe d'Oujda étudié par Simone ELBAZ, *Parler d'Oujda. Application fonctionnelle, phonologie, inventaire, syntaxe, linguistique*, Thèse d'Etat, Paris V, 1980, 836 p., 3 vol., s/dir. André Martinet, p. 203.

¹⁹¹ cf. p.87-88 du vocalisme par exemple.

¹⁹² Jean CANTINEAU, *Etude de linguistique arabe*, Paris, Klincksieck, 1960, 299 p., p. 112-113.

CHAPITRE II

LE CONSONANTISME

Les problèmes qu'occasionnent les modes et points d'articulations des phonèmes vocaliques français au bilingue qu'est notre informateur et en particulier dans la chaîne parlée ne se posent pas dans les mêmes termes par rapport aux phonèmes consonantiques. Comme, nous avons pu le démontrer, les phonèmes vocaliques ont des réalisations en rapport avec le traitement de la colonne d'air ou en rapport avec la proximité du type vocalique (= assimilations) pour ne citer que les manifestations principales ; et, nous semble-t-il, c'est la précision dans l'aperture conjuguée à la diversité articuloire des voyelles du français qui, n'étant pas familières à la première langue du bilingue, augmentent le nombre de variantes d'un phonème. Ce qui n'est pas le cas pour les phonèmes consonantiques : en effet, la plupart des habitudes articuloires consonantiques du français ne sont pas aussi étrangères à la langue première du bilingue telles [b m f t n d s z ʃ ʒ k g]. On peut même dire que parmi ces dernières, celles qui se prononcent à l'avant de la bouche (hormis ʃ ʒ) y connaissent un mode d'articulation « antérieurisé » ou non-emphatique et un mode d'articulation « postérieurisé » ou emphatisé et envisager le mode « antérieur » comme le plus commun aux consonnes comparables des deux langues.

Pour ne pas être complètement erroné, cela demande à être nuancé : si proximité entre habitudes articuloires il y a, elle réside, nous semble-t-il, moins dans la précision des mode et point d'articulation qui caractérise les consonnes françaises prononcées à l'avant de la bouche¹⁹³ que dans ce qui persiste des habitudes articuloires consonantiques premières du bilingue et qui se traduit dans sa prononciation du français par une relative marge de liberté dans le mode d'articulation des phonèmes consonantiques dont les réalisations peuvent être à la fois proches de la norme c'est-à-dire selon le mode antérieur mais également distante de la norme soit par excès du mode antérieur soit par un mode pharyngalisé. Il en résulte pour la prononciation du bilingue que cette imprécision approximative dans l'articulation, tant qu'elle ne présente pas un obstacle à la communication et ne relève pas de quelque pathologie serait plutôt un facteur d'accent étranger¹⁹⁴.

De ce fait, il ne nous paraît pas injustifié de considérer que des termes tels que ceux d'approximative dans l'articulation de modes antérieur ou antérieurisé et postérieur de consonnes comparables des deux langues soient en rapport avec ce que recouvre la notion de base articuloire : ils révèlent *simultanément* certaines tendances générales, certains

¹⁹³ Maurice GRAMMONT, *Traité pratique de prononciation française*, Paris, Delegrave, 1914 (1ère éd.), 231 p., p. 59 notamment ; W. von WARTBURG, *Evolution et structure de la langue française*, Leipzig-Berlin, Teubner, 1934, 256 p., p. 209 et s. et Bertil MALMBERG, *La phonétique, Que sais-je ?*, Paris, P.U.F., (8ème éd.) 1970, 128 p., p. 82-83.

¹⁹⁴ Pierre R. LEON, *Laboratoires des langues et correction phonétique*, collection de linguistique appliquée, Université de Besançon, Didier, Paris, 1962, p. 22 et s.

caractères fondamentaux des habitudes articulatoires de la langue première et de celle qu'il ne cesse d'acquérir.

Il est bien évident que ce que recouvre la notion de base articulatoire dépasse les seules habitudes articulatoires consonantiques ; cette notion recouvre en effet l'ensemble des habitudes articulatoires qui caractérisent une langue et ce, par différence avec une ou d'autres langues¹⁹⁵, vocalisme et consonantisme mais aussi tension ou laxité dans les articulations, prédilection pour une base antérieure ou postérieure, pour des syllabes ouvertes ou fermées, la pression phonatoire vocalique ou consonantique, etc.

Il nous semble être moins en porte-à-faux avec ce que recouvre cette notion en privilégiant, pour l'étude du consonantisme de notre bilingue, la place psychologique qu'occupe l'élément phonique consonne dans les habitudes articulatoires arabophones et ce, par différence avec celles du français pour lequel cette place revient à la voyelle de telle sorte que, dans le cours des mouvements articulatoires de la chaîne parlée, le français tend à prévoir la voyelle plus que la consonne, celle-ci est mise d'avance dans la position qui suit, et que *toutes* les consonnes intervocaliques se rattachent à la voyelle qui suit même si cette voyelle appartient à un autre mot¹⁹⁶.

Ce sont donc les voyelles qui donnent le timbre aux consonnes à l'inverse de ce qui caractérise l'arabe où les réalisations phonétiques des timbres fondamentaux (phonologiquement) sont tributaires essentiellement de la *nature* des consonnes avoisinantes :

- les consonnes qui ont un point d'articulation à l'arrière telles *ħ ʕ x ɣ q h* ont une influence ouvrante ;

- les consonnes qui ont un point d'articulation à l'avant et simultanément pharyngalisé (ou postérieur) telles *β ʈ ɖ ʂ ʐ* ouvrent les voyelles les plus fermées et reportent à l'arrière les voyelles antérieures¹⁹⁷.

De telles différences entre les phonétismes français et arabe expliqueraient sans doute pourquoi un locuteur francophone connaissant peu l'arabe entendra *d'abord* un [ɑ] postérieur dans un segment emphatisé tel [ʔɑ:b] « il a cuit » et un [ɛ] dans un segment non emphatisé tel [tæ:b] « il s'est repenti ». Il aura tendance à interpréter la différence du timbre comme une différence vocalique c'est-à-dire en fonction de ce qu'il « sait ». Inversement, un locuteur arabophone connaissant peu le français sera plus enclin à entendre d'abord dans « sac » et « sec » une différence de timbre consonantique plus qu'une différence d'aperture vocalique.

¹⁹⁵ Bertil MALMBERG, op. cit., note 193, p. 82-83.

¹⁹⁶ Pierre DELATTRE, *Studies in French and comparative phonetics*, Paris, Mouton, 1966, 286 p., p. 12.

¹⁹⁷ Jean CANTINEAU, *Etudes de linguistique arabe*, Paris, Klincksieck, 1960, 299 p., p. 110-112.

Système moyen arabe de référence

	bilab.	labiod.	apical	sifflant	chuint.	vélaire	uvul.	pharyn.	glot.
sourdes	p*	f	t / ṭ	s / ṣ	ʃ	k	x	ħ	
sonores	b / ḅ	v*	d / ḍ	z / ẓ	ʒ	g	ʁ	ʕ	
vibr.			r / ṛ						
nasales	m		n						
fricat.									h
occlus.									q / l.

Légende :

* = phonème d'emprunt

/ = emphase corrélatrice

SECTION I - LES BILABIALES

§1 - LE PHONÈME /p/

Identification phonologique :

/p/ ~ /f/ : /pisin/ ~ /futiŋ/ « piscine » et « footing » .

/p/ ~ /m/ : /olĩpik/ ~ /famii/ « olympique » et « famille » .

/p/ ~ /b/ : /depoze/ ~ /ribule/ « (elle) déposait... » et « Riboulet ».

Réalisations phonétiques :

1 - réalisation [p] : consonne orale bilabiale occlusive sourde.

Dans la quasi-totalité des occurrences, l'occlusion est réalisée paraccolement des lèvres l'une contre l'autre.

Par ailleurs, comme occlusive, [p] est une momentanée, mais la force articuloire qui caractérise normalement la sourdité consonantique se conjugue ici à l'occlusion bilabiale : [p] est parfois tellement appuyé sous l'accent qu'elle rend patent ce type de détail articuloire :

Lc : [ɔp^p'əle] « ou pelées », [ilnəfɔp^p'ɑ] « il ne faut pas », [vəp^p'ɔvt'ej] «(elle le) rapportait » ;

Qs : [p^p'uʁi] « pourri », [p^p'ɑvẽ] « parrain.

2 - réalisation [p̣] : consonne orale bilabiale occlusive sourde emphatisée.

Nous pouvons considérer cette réalisation comme rare ; nous l'avons peu rencontrée y compris dans des contextes favorisant l'imprégnation emphatique :

Lc : [pat] « pâtes », mais [pɑṿmɛ] « parmi », [pɑʃ'ɛ] « passées », [pat] « pattes », [dypɑ·te] « du pâté », [næjjeṿ'ahõt] « n'ayez pas honte » ;

Id : [rɑpp'o:ṛ] « rapport », mais [pɑṭrɔn] « patron », [ap'a:ṛ] « à part... ».

Notre informateur marque un appui sur le /p/ plus qu'il ne l'emphatise. Fréquence de [p̣] aux occurrences /p/ : 2/136 soit 1,5 %.

3 - réalisation [ɸ] : consonne orale bilabiale sourde spirantisée

Les deux occurrences de la lecture où nous avons relevé [ɸ] sont :

[vũzɑɸ'œje] « vous appuyez » ;

[eləϕlas'ɛ] « elle le plaçait »

L'appartenance à une syllabe ou à une séquence inaccentuée, la position intervocalique et la relative rapidité du débit de la lecture semblent ne pas empêcher la spirantisation. Celle-ci n'a été relevée ni lors du questionnaire ni dans les mots français de l'idiolecte.

Sa fréquence aux occurrences /p/ est de 2/136 soit 1,5 %.

≈≈≈≈≈≈≈≈

Les traits qui définissent /p/ dans le système moyen du français sont l'oralité, la bilabialité et la sourdité. Au regard de ces traits, le /p/ français de notre informateur a les réalisations [p, p̥, ϕ] qui ont toutes pour points communs d'être orales, bilabiales et sourdes. Les traits bilabial et sourd ne semblent inconséquents vis-à-vis de l'occlusion que dans de rares occurrences. L'emphatisation n'est pas responsable de la spirantisation.

Plusieurs raisons justifient, nous semble-t-il, la stabilité du /p/ français chez notre informateur :

1 - Nous n'avons relevé aucune réalisation sonore ou sonorisée du /p/, réalisation qui aurait pu nous orienter, après examen du contexte phonétique, vers une possible interférence avec les [p] des mots d'emprunt qui gardent parfois le son d'origine mais en principe deviennent sonores ou sonorisés dans leur passage à la forme arabisée, tels :

Id : [ʃʃb̥änju:lijja] « l'espagnol » ;
[ʃə:b̥ə'a] « soupe, (fam. flopée) ».

2 - A part la possibilité de subir l'imprégnation emphatique nous n'avons pas noté d'interférence entre le /p/ français de notre informateur et l'identité de fonctionnement du son [p] d'origine tel que celui-ci est intégré à son parler arabe de référence par l'intermédiaire de l'emprunt. Identité de fonctionnement que nous résumons comme suit :

a) Comme les consonnes arabes, [p] peut subir ou ne pas subir l'imprégnation emphatique¹⁹⁸ :

[pʰaɾt̪ma] « appartement », [p'i:sri] « épicerie ».

b) Il fonctionne comme s'il s'agit d'un phonème en fluctuation, c'est-à-dire :

¹⁹⁸ Ce qui relativise par exemple la remarque de Philippe MARÇAIS, à propos de l'emphatisation, remarque selon laquelle « les éléments étrangers sont en effet prononcés avec une application qui exagère les traits originaux » in *Le parler arabe de Djidjelli* (Nord-Constantinois-Algérie), Libr. d'Amérique et d'Orient, Paris, 1952, 649 p., p. 68.

- dans un certain nombre de mots d'emprunt, le son d'origine est conservé : [pnu] « pneu », [p'i:rmi] « permis (de conduire) », [paʁk'i:n⁽⁶⁾] « parking », [plast'i:k] « plastic » ;

- dans un certain nombre d'autres mots, c'est la forme sonore qui se substitue à [p] : [wbb'æ:ləs] « policiers », [lb'ɔ:ʃta] « la poste », [b'a:lɑ] « pelle », [b]ɑ:n] « plan », [b'umbijja] « pompier », etc. ;

- dans une troisième catégorie de mots d'emprunt, il est réalisé tantôt avec [p] tantôt avec [b] :

[pl'a:ka] ou [bl'a:ka] « plaque, panneau » :

[pjæ:sa] ou [bj'æ:sa] « pièce (mécanique), crevaison (bicyclette) ».

c) Certains mots d'emprunt toujours prononcés avec [p] comme [paʁki:n(g)], [plast'i:k] illustrent la tendance à la phonologisation du son [p], puisque nous trouvons en face du premier, le participe passé [b'æ:rki:n] « (pluriel) assis » et du second la suite [bl'æ:stik] « avec une élastique ».

3 - Quand /p/ est [p, φ], l'altération se produit à la fréquence de 3 %. Le /p/ français de notre informateur n'est ni sonorisé, ni confondu avec le fonctionnement du son [p] d'origine des mots d'emprunt issus de son parler arabe de référence.

Définition de /p/ : bilabial (p~f), non-nasal (p ~m), sourd (p~b).

§2 - LE PHONÈME /b/

Identification phonologique :

/b/ ~ /m/ : /bãk/ ~ /mat/ « banque » et « maths » ;

/b/ ~ /p/ : /pasaz/ ~ /basẽ/ « passage » et « bassin ».

Réalisations phonétiques :

1 - réalisation [b] : consonne orale bilabiale occlusive et sonore.

Au voisinage de voyelle arrondie et d'aperture moyenne, devant consonne sonore ou n'entrant pas dans la corrélation de sonorité en syllabe accentuée, à l'initiale absolue et en finale absolue, cette articulation est proche de la norme.

Lc : [bãẽ] « brin », [mɔ:b'œ:ʒ] « Maubeuge », [d'ɔ:b] « daube » ;

Qs : [obis·tɪu] « au bistrot », [ab'ej] « abeilles », [pakbo] « paquebot » ;
 Id : [blɔ̃ʃ] « blanche », [lədəby] « le début », [ɑrʔb] « Arabes ».

[b] peut être assourdie ou devenir sourde devant consonne sourde appartenant à la corrélation ; Lc : [pʊʔptən'i:ʔ] « pour obtenir ».

2 - Réalisation [β] : consonne orale bilabiale sonore spirantisée.

Comme occlusive mal fermée, l'air, ainsi, n'est plus complètement arrêté et provoque une vibration bilabiale au niveau du point d'articulation, ce souffle vibrant termine à l'autre bout les vibrations des cordes vocales.

Comme la réalisation [ɸ] du /p/, la réalisation [β] du /b/ peut être intervocalique ou favorisée par un débit rapide de discours ; mais à la différence de [ɸ], nous avons relevé [β] en syllabe accentuée :

Lc : [ləβ'u] « le bout », [dyβyf'ej] « du buffet », [ʁ'iβulej] « Riboulet »,
 [dəlaβiβljot'ek] « de la bibliothèque » ;
 Id : [oβu] « au bout ».

[β] peut être assourdie devant une consonne sourde appartenant à la corrélation :

Qs : ['aβsɔ̃] « absent ».

Sa fréquence aux occurrences /b/ est de 7/80 soit 9 %.

~~~~~

Les traits qui définissent /b/ dans le système moyen du français sont la bilabialité, la sonorité et la non-nasalité. Au regard de ces traits le /b/ français de notre informateur a les réalisations suivantes : [b β p β] qui sont toutes bilabiales et orales. Le trait bilabial ne semble pas impliquer l'occlusion, et l'assourdissement du /b/ quand il intervient n'est attesté que pour des mots dont l'occurrence sourde ou assourdie peut être considéré comme également normale, ex : ['aβsɔ̃] « absent », [optən'i:ʔ] « obtenir ». Cette articulation n'altère donc pas la prononciation de notre informateur, l'opposition (p~b) est ferme et constante. Par contre ce qui nous semble altérer sa prononciation est la réalisation spirantisée du /b/ et ce, par interférence avec sa phonologie antérieure. En effet, son parler arabe de référence avec



d'autres parlers arabes marocains<sup>199</sup> connaissent cette spirantisation et la position la plus communément admise pour cette articulation semble être à l'intervocalique.

Ce relâchement de l'occlusion à l'endroit du /b/ ne semble ni porter atteinte au trait bilabial (/b/ n'est jamais [v]), ni représenter une fréquence importante (moins de 10 %) aux occurrences du phonème.

Définition du /b/ :

non-nasal : (b~m),

bilabial : (b~s),

sonore : (b~p).

### §3 - LE PHONÈME /m/

Identification phonologique :

/m/ ~ /p/, /b/ : cf. /p/ ~ /m/ p. 139 ou /b/ ~ /m/ p. 141.

/m/ ~ /n/ :

Id : /matériel/ ~ /nataciō/ « matériel » et « natation ».

Réalisations phonétiques :

1 - réalisation [m] : consonne nasale bilabiale occlusive.

Lors de son émission, le voile du palais est abaissé et les lèvres sont accolées, ce qui permet à l'air phonatoire de s'échapper par les fosses nasales.

En dehors de toute influence contextuelle, [m] est normalement sonore, mais en français, il peut être assourdi en finale absolue et après consonne sourde. Dans la prononciation de notre informateur, nous n'avons pas relevé un tel assourdissement, par exemple dans :

<sup>199</sup> Cf. Larbi EL AMIRI, *Phonologie du parler arabe de Marrakech. Approche sociolinguistique*, Thèse, Rennes II, 1988, 152 f., s/dir. Henriette Walter et Jean Gagnepain, p. 15 ; Simone ELBAZ, *Parler d'Oujda, application fonctionnelle, phonologie, inventaire, syntaxe, linguistique*, Thèse d'Etat, Paris V, 1980, 836 p., 3 vol., s/dir. André Martinet, p. 81 ; Abdelhamid KHOMSI, *Etude phonétique et phonologique de l'arabe marocain de Casablanca*, Thèse, Tours, 1975, 2 vol., 153 p. + 37 p., s/dir. R. Gsell, p. 78. Les autres parlers n'attestent pas de [β] : cf. A. HILLI, *Phonologie et morphologie de l'ancien fassi, (parler arabe marocain)*, Thèse, Paris III, 1979, 412 p., s/dir. David Cohen, p. 65 et Mina FENNAN, *Phonologie et morphologie d'un parler arabe de Rabat*, Thèse, Paris V, 1986, 781 p., s/dir. Fernand Bentolila et Henriette Walter, p. 69.

Lc : [õtsu:wsjasme] « enthousiasmaient (ses amis) », [latmosf'ɛʁ] « atmosphère » et les mots avec isme sont prononcés comme [-izm] ;

Id : [ãtlet'izm] « athlétisme ».

2 - Réalisation [m̥] : consonne nasale bilabiale occlusive pharyngalisée.

L'occlusion sans se relâcher est moins tendue cependant que pour [m] :

Lc : [sez'am̥i] « ses amis » ;

[m̥'a::ʃɛʁ'e:] « macérer » ;

[paʁm̥ɛ] « parmi » ;

Id : [m̥'ɔʁ] « morts »

[dʁamat'si:k] « dramatique ».

[ɑ] d'arrière au voisinage d'une consonne identifiée à celle appartenant à la corrélation d'emphase arabe ou tout simplement d'arrière comme [ʁ] est un contexte d'unités phoniques qui focalise l'imprégnation emphatique et n'empêche pas la réalisation également emphatisé de [m].

[m̥] est réalisé à la fréquence de 5/125 soit 4 % aux occurrences /m/.

~~~~~

Les traits qui définissent /m/ dans le système moyen du français sont la nasalité et la bilabialité. Au regard de ces traits, le /m/ français de notre informateur a les variantes [m, m̥] qui ont en commun d'être bilabiales et nasales.

La pharyngalisation, peu fréquente du /m/ dans certains contextes ne semble remettre en cause ni la nasalité ni la labialité. Elle dénote, cependant un transfert d'unité phonique [m̥] du système arabe lors de la prononciation de mots français contenant ce phonème dans des contextes similaires à ceux évoqués ci-dessus. Ce qui s'avère fréquemment dans les mots d'emprunt, exemple : [ʃɛman'a] « semaine »²⁰⁰.

Définition phonologique :

nasal : (m~p, b),

bilabial : (m~n).

²⁰⁰ Cependant la forme non-emphatisée de ce mot d'emprunt [sim'æna] est également avérée dans le parler arabe de référence de notre informateur.

SECTION II - LES LABIODENTALES

§1 - LE PHONÈME /f/

Identification phonologique :

/f/ ~ /p/ : /fre/ ~ /prevy/ « frais » et « prévu » ;

/f/ ~ /v/ : /laferm/ ~ /lavest/ « la Ferme (Blanche) » et « la veste ».

Réalisation phonétique : [f] : consonne labiodentale fricative sourde.

Le resserrement du chenal buccal et le contact des incisives supérieures avec la lèvre inférieure qui rétrécit le passage de l'air phonatoire sont un obstacle que seules une mince ouverture permet à l'air soufflé de franchir dans un bruit de friction. Cependant cette friction est parfois relâchée lorsque /f/ est devant voyelle arrondie d'aperture moyenne ou devant [ɤ], en position tonique :

Lc : [fɔɤɛj] « frais », [f'œ·] « feu », [fɔw'a] « fois » ;

Qs : [fɔɤõ] « front », [fɔɤĩ] « franc », [fɔtɤ] « feutre ».

Ce relâchement de [f] ne semble jamais coïncider avec un élargissement du passage de l'air entre les incisives supérieures et la lèvre inférieure au point de faire passer la fricative [f] à une spirante [ɸ].

Ce relâchement relatif du /f/ est intervenu 6/80 soit 7,5 %.

~~~~~

Dans le système moyen du français, /f/ est défini labiodental et sourd. Ces traits ne semblent pas remis en cause à propos du /f/ français de notre informateur.

Les réalisations relativement relâchées ne sont jamais suffisamment relâchées jusqu'à confondre /p/ et /f/ et ce par la neutralisation des traits bilabial et labiodental parfois dans les contextes évoqués ci-dessus. Le sens des mots suivants n'est pas confondu : « près » et « frais », « fort » et « port », « franc » et « prend », etc.

Définition phonologique :

labiodental : (f~p),

sourd : (f~v).

## § 2 - LE PHONÈME /v/

Identification phonologique :

/v/ ~ /b/ : /vʁe/ ~ /bʁẽ/ « vrai » et « brin ».

/v/ ~ /f/ : cf. /f/ ~ /v/ p. 145

Réalisations phonétiques :

1 - réalisation [v] : consonne labiodentale fricative sonore.

Articulation moins tendue que celle de [f] et, alors que nous avons relevé des /f/ bien appuyés comme dans les séquences : Id. [la f'ermblã] « la Ferme Blanche », Id. [set'utaff'e] « c'est tout à fait », nous n'avons relevé aucun [v] comparable. Ceci s'explique vraisemblablement d'une part, par l'adoucissement inhérent à toute consonne sonore et d'autre part, par l'inexistence d'occurrence assourdie du /v/.

2 - réalisation [ɣ] : consonne labiodentale fricative sonore pharyngalisée.

Par rapport à [v], les incisives supérieures avancent légèrement et la lèvre inférieure accuse un recul de la mâchoire ; la cavité buccale est amplifiée et le renflement de la racine de la langue donne à [v] un timbre vélarisé.

Lc : [paɣ'ɔ] « pavot » ;

Id : [ʃ'ɔ:ɣe] « sauvé », [tɾaɣaj] « (je) travaille », [ɣɾe:] « vrai », [teɣe] « T.V. (cinq) ».

Les contextes où [ɣ] apparaît sont avant tout des contextes comportant des unités phoniques susceptibles d'être identifiées à des emphatiques arabes comme [t, ʃ, r]. Cependant, la séquence [paɣ'ɔ] semble démentir ce constat et suggérer que [ɣ] fonctionne comme [t, ʃ] ou [r], mais compte tenu que :

a) notre informateur appuie plus le /p/ qu'il ne l'emphatise (cf. p. 139),

b) [paɣ'ɔ] est comparable à [paxme] car elles ne comportent ni l'une ni l'autre d'unités phoniques susceptibles d'être identifiées à celles qui, dans le système arabe emphatisent le contexte.

L'emphatisation occasionne parfois un relâchement du point d'articulation mais /v/ n'est jamais [b, β] ou [b̥].

/v/ est [v] 5 fois sur 75 soit 7 %.

~~~~~

/v/ est défini dans le système moyen du français par le point d'articulation labiodental et par la sonorité. Au regard de ces traits, le /v/ français de notre informateur a les réalisations [v, ʏ] qui ont en commun le point d'articulation labiodental et la sonorité.

La prononciation relâchée de [v] semble recouper l'articulation également relâchée et attestée pour le système moyen du français.

La prononciation véritablement altérée du /v/ français de notre informateur est par pharyngalisation et [ʏ] accuse un relâchement du point d'articulation mais l'opposition (v ~ b) n'est jamais remise en cause. /v/ demeure stable. Peu fréquente, la pharyngalisation de /v/ semble être une donnée interférentielle.

Il ne nous semble pas contradictoire de prétendre altérée par interférence la prononciation de notre bilingue quand bien même son /v/ français témoigne d'une stabilité considérable et sachant que le son [v] n'existe dans son parler arabe de référence que par l'intermédiaire des mots d'emprunt.

En effet, nous n'avons relevé aucune réalisation sourde [f, ʏ] du /v/ français ni de réalisation suffisamment relâchée jusqu'à se confondre avec les bilabiales orales sonores [b, β]. C'est pourquoi, il ne nous paraît pas erroné de considérer que si une réalisation semblable s'était manifestée chez notre bilingue, nous aurions pu justifier de la possibilité d'un transfert d'unité phonique du parler arabe de référence vers les occurrences /v/ des mots français, car l'utilisation par lui du registre de l'emprunt n'est pas rare :

Id. : [bæ:li.za] « valise » ;

[lvalɕʃejja] « l'espagnol de Valencia ».

Comme [p], le son [v] présent dans les mots d'emprunt fonctionne comme s'il représentait une des réalisations d'un phonème en fluctuation avec des phonèmes contigus, soit /b/ et /f/. En effet, dans un certain nombre de mots d'emprunt la prononciation avec le son d'origine existe à côté de celle avec des consonnes proches par leur point ou mode d'articulation :

[lava:bɔ] et [lab'a:bɔ] « lavabo » ;

[v'i:stʰa] et [fi:stʰa] « veste » ;

[t̪ilivizj'u:n] et [t̪ilivizj'u:n] « télévision » ;

[ɡrav'a:ta] et [ɡraf'a:ta] « cravate », etc.

Dans un certain nombre d'autres mots d'emprunt, le son [v] est conservé et seul utilisé :

[v'i:s] « vis » ;
 [v'i:la] « villa » ;
 [vitr'i:na] « vitrine » ;
 [v'i:za] « visa » ;
 [vɑ:z] « vase » ;
 [v'i:rni] « vernis ».

Enfin dans une troisième catégorie de mots d'emprunt, le son [v] d'origine est systématiquement remplacé ou bien par [b], [b] ou [f] :

[f'æ:gu] « wagon » ;
 [bæli:za] « valise » ;
 [lɑb'a:nɛ] « la vanille » ;
 [bɔrnɔz] « il a vernissé » ;
 [bɑb'b'o:r] « paquebot, grand bateau ».

Le dynamisme relatif dont ce phénomène d'emprunt témoigne au sein du système emprunteur doit cependant être modéré par le fait que /v/, comme /p/, n'a pas de pouvoir distinctif total. Néanmoins certains exemples de ce parler arabe de référence illustrent sa tendance à la phonologisation :

[v'i:za] ~ [fis'æ:f] « visa » et « tout de suite » ;
 [v'a:z] ~ [f'æ:z] ~ [b'a:zz] « vase », « il a gagné » et « se dit à quelqu'un de tellement culotté qu'il force l'admiration ».

Si nous comparons les variantes du /v/ français de notre informateur avec celles du phonème d'emprunt /v/ du système arabe de référence, nous pouvons constater qu'à part une variante labiodentale sonore pharyngalisée et peu fréquente [ɣ], le phonème d'emprunt n'interfère pas dans le français de notre bilingue à l'endroit du /v/. L'identité de fonctionnement du premier dans le système arabe ne se recoupe pas avec celle qui fait converger les variantes du second vers une stabilité proche de la norme du système moyen français.

Définition phonologique :

labiodental : (v ~ b),
 sonore : (v ~ f).

SECTION III - LES APICALES

§1 - LE PHONÈME /t/

Identification phonologique :

/t/ ~ /n/ : Lc : /otã/ ~ /donã/ « autant » et « donnant » ;

/t/ ~ /d/ : Id : /dokymãter/ ~ /modern/ « documentaire » et « moderne » ;

/t/ ~ /s/ : Lc. : /sote/ ~ /fõse/ « sautés » et « foncé ».

Réalisations phonétiques :

1 - réalisation [t] : consonne orale apico-dentale occlusive sourde.

Son point d'articulation est, lors de l'occlusion, plus entre la pointe de la langue et les dents supérieures, moins entre celles-ci et les alvéoles.

Les contextes favorisant [t] sont les positions :

a) devant un vocalisme oral d'aperture moyenne comme [e, ø, ə] et devant les voyelles nasales [õ, ẽ, ã],

b) devant [n, m, ʋ, r],

c) ailleurs qu'au voisinage de l'emphatisation :

Id. : [mãtěrj'eɪ] « matériel », [sãtã] « (il) s'entend... » ;

Qs : ['õt'ø·z] « honteuse », [tɤe] « trait », [fõtɤ] « feutre », [lj'otnã] « lieutenant » ;

Lc : [tɤo] « trop (desséchée) », [kutø] « coûteux », [kõpletmã] « complètement », [atmosfɤɤ] « atmosphère ».

[t] est réalisé à la fréquence de 124/190 soit 65 % aux occurrences /t/.

2 - réalisation [tʃ] : voyelle orale apico-dento-alvéolaire sourde affriquée par sifflement.

Elle est articulée avec la pointe de la langue contre les dents supérieures et les alvéoles en combinant simultanément occlusion et friction.

Les contextes qui favorisent [t^s] sont les positions :

- ailleurs qu'au voisinage de consonne pharyngalisée,
- devant les voyelles fermées [i, y, u],
- souvent en finale absolue.

Id. : [lãt^sur'a:ʒ] « l'entourage », [lanat^s'y:r] « la nature », [dramat^s'i:k] « dramatique » ;

Qs. : [setɔut^s] « cette route », [ãt^sɔjɛ] « entier », [pa·t^s] « pâtes », [pət^s'it^s] « petite »
mais : [kit^s] « quitte », [gut^s] « goûte » mais [gut^s] « goutte » ;

Lc. : [pɔat^s'ik'e:j] « (elle) pratiquait... », [yt^syl'izɛ] « utiliser », [t^sut] « toutes », [ãs^sw'it^s] « ensuite ».

[t^s] est réalisé à la fréquence de 35/190 soit 18 % aux occurrences /t/.

3 - réalisation [t̥] : consonne orale occlusive apico-alvéolaire sourde pharyngalisée.

Par rapport à [t], [t̥] accuse un recul du point d'articulation : lors de l'occlusion, la pointe de la langue est plus dans la région alvéolaire que derrière les dents supérieures en raison du report de sa masse vers sa racine, d'où le timbre vélarisé.

Les contextes favorisant [t̥] sont les positions :

- voisines d'un vocalisme de grand degré d'aperture postérieur tel que [a, ɑ:],
- voisines d'un vocalisme postérieur d'aperture moyenne tel [o, ɔ],
- quand il subit l'imprégnation emphatique par d'autres unités phoniques de la chaîne :

Id. : [dɾw'a:t̥] « droite », [kilom'etr̥] « kilomètre » ;

Lc. : [ilt̥ɛj'e:i] « elle taillait », [t̥'as̥] « tasse », [f'o·t̥] « faute », [t̥aʃ] « taches ».

[t̥] est réalisé à la fréquence de 31/190 soit 16 % aux occurrences /t/.

~~~~~

Les traits qui définissent le /t/ dans le système moyen du français sont la non-nasalité, l'apicalité et la sourdité. Au regard de ceux-ci, le /t/ français de notre informateur a les réalisations [t, t<sup>s</sup>, t̥] qui sont toutes non-nasales, apicales et sourdes. Ce /t/ ne remet pas en cause fondamentalement les traits retenus pour celui du système moyen étant donné qu'il n'est jamais [s] même s'il a une réalisation affriquée par sifflement [t<sup>s</sup>], de même, il n'est jamais assimilé à [s] dans un groupe de trois consonnes successives comme dans la séquence



lc : [estʁa·g'ð] « estragon ». Cependant, dans le système moyen du français, l'apicalité du /t/ implique uniquement occlusion et non possibilité de la détente de celle-ci au point d'entendre un bruit de friction, de même la mobilité du point d'articulation et de la langue vers l'arrière n'est pas telle au point de donner à /t/ un timbre vélaire. C'est pourquoi [tʰ, t̟] nous paraissent représenter des réalisations qui altèrent la prononciation du français de notre informateur avec les répartitions suivantes :

| cadres de prononc. / types de réalisation | Lc.  | Qs.  | Id.  | Emp. | % type de réalisations sur total des occurrences |
|-------------------------------------------|------|------|------|------|--------------------------------------------------|
| [t]                                       | 70 % | 78 % | 39 % |      | 63 %                                             |
| [tʰ]                                      | 16 % | 22 % | 19 % | 17 % | 18 %                                             |
| [t̟]                                      | 14 % |      | 41 % | 86 % | 19 %                                             |
| nombre d'occurrences                      | 99   | 50   | 41   | 7    | 197                                              |

Les mots d'emprunt sont :

[t̟omõbilæ:tʰ] « les automobiles » 2 (occ.) ;

[t̟omõb'i:la] « l'automobile » ;

[t̟ob'i·s] « l'autobus » ;

[t̟'õ:n] « le thon » ;

[pl'a:stʰik] « plastique » ;

[l'õ:t̟el] « l'hôtel ».

Nous avons préféré représenter la situation du /t/ français de notre informateur dans le détail étant donné que sa dispersion en [tʰ] et [t̟] réunis représente un pourcentage relativement important par rapport aux variantes des autres phonèmes consonantiques examinés jusqu'ici et qui altèrent sa prononciation ; elles affectent, en effet, une réalisation sur trois. Cependant, dans le cadre du questionnaire phonologique, la dispersion se limite à la variante affriquée [tʰ].

L'altération est attestée pour des cadres de prononciation qu'on peut qualifier à la fois avec le plus de contrainte (lecture) et le moins de contrainte (mots français de l'idiolecte).

Le tableau ci-avant est à la fois assez parlant en ce qui concerne la relative importance de la dispersion du /t/ français de notre informateur et insuffisamment en ce qui concerne l'interférence avec son système arabe de référence et ce par l'intermédiaire des mots d'emprunt. En effet, les occurrences /t/ français de ces derniers ne se présentent pas dans des contextes ou positions suffisamment caractéristiques pour rendre explicites toutes les

variantes du /t/ non-emphatique du système arabe, car c'est avec celui-ci que le transfert d'unités phoniques d'un système à l'autre ne nous semble pas injustifié, le /t/ non-emphatique arabe ayant également trois réalisations :

- [t<sup>s</sup>] en contexte non emphatique

/tub/ ~ /ṭun/

[t<sup>s</sup>u:b] ~ [ṭ'ɔ:n] « tissu » et « thon » ;

- [t] en contexte emphatique

/hbəṭt/ ~ /ḥatt/

[hb'äṭṭ] ~ [ḥ'a:ṭṭ] « je suis descendu » et « (lui) posant » ;

- [t] devant [l, n, ʁ]

/tnabər/ ~ /ṭnazər/

[tn'æ:bər] ~ [ṭ'n'a:ʒǎr] « timbres » et « marmites ».

Les trois unités phoniques, présentées ci-dessus, du système arabe nous paraissent transférables au système français, dans des conditions phoniques sensiblement similaires ; seulement, c'est la dernière variante qui nous semble être la plus proche du [t] français de notre informateur dans la mesure où devant [n] et en contexte vocalique de grand degré d'aperture postériorisé, il y a de grandes chances pour qu'elle soit emphatisée alors que devant [n] et en contexte vocalique fermé ou antérieurisé elle est [t] :

[ṭ'n'a:ʃ] « douze » par rapport à [tn'i:n] « lundi (2ème jour de la semaine) » ;

à côté de :

[ṭ'n'a:ʒǎr] « marmites » par rapport [ṭ'n'ɛ:ʒɾa] ou [ṭ'nǎʒɾa] « petite marmite ».

Notre conclusion phonologique consiste à dire que les unités phoniques [t] du bilingue ont en commun un contexte consonantique ressemblant puisque [t] français est attesté devant [n, m, ʁ, r] et [t] arabe devant [n, l, ʁ], les contextes respectifs n'étant pas sous l'emprise de l'imprégnation emphatique. Du point de vue du voisinage vocalique, [t] arabe n'est pas attesté devant voyelle ni chez notre informateur ni de façon générale dans son parler arabe de référence puisque dans cette position /t/ est soit [t<sup>s</sup>] soit [t]. Ce qui n'est pas le cas de [t] français du bilingue car celui-ci est attesté devant un vocalisme oral d'aperture moyenne comme [e, ø, ə] et nasal [ɛ̃, ɔ̃, ɛ̃]. Exemple devant [ɛ] :

Lc : [mɛṭṭɛ] « mettez (aussi du sel) » à côté d'occurrences arabes de l'idiolecte : [ʁǔṭṭ'ɛ] « couvre ! » mais [mɛṭṭ'i] « tu es mort ».

/t/ français ne se confond donc pas avec /t/ non-emphatique arabe chez notre bilingue, même si dans des contextes, plus consonantiques que vocaliques, il peut y avoir transfert

d'unités phoniques arabes au français. Ce transfert d'unités phoniques altère la prononciation de notre informateur mais /t/ demeure distinct des phonèmes contigus.

Définition de /t/ :

non-nasal : /t/ ~ /n/,

apical : /t/ ~ /s/,

sourd : /t/ ~ /d/.

## §2 - LE PHONÈME /d/

Identification phonologique :

/d/ ~ /n/ : Id : /modern/ ~ /zənes/ « modern » et « jeunesse » ;

/d/ ~ /z/ : Lc : /atãde/ ~ /depoze/ « (elle) attendait » et « (elle) déposait » ;

/d/ ~ /t/ : cf. /t/ ~ /d/ p. 149.

Réalisations phonétiques :

1 - réalisation [d] : consonne apico-dentale occlusive sonore.

L'extrémité antérieure de la langue s'élève vers les zones dentale et alvéolaire et le point d'articulation se produit par occlusion entre l'apex et les dents supérieures plus que contre les alvéoles.

[d] apparaît :

- devant un vocalisme fermé [i, y, u], d'aperture moyenne [e, ø, ə] non postérieur, devant [a] et devant toutes les voyelles nasales ;
- de façon non-systématique quand le vocalisme n'est pas fermé et postérieur [o, ɑ] ;
- ailleurs qu'au voisinage des consonnes pharyngalisées :

Id : [lədəby] « le début », [laksidã] « l'accident », [dʒ'i:n] « jean », [dokymãter] « documentaire » ;

Qs : [ʒ'ø·di] « jeudi », [solasido] « (do, ré, mi, fa) sol, la, si, do », [danj'el] « Daniel », [bɤ'odɤi] « broderie » ;

Lc : [pãdã] « pendant », [dẽ] « d'un (beau ton) », [dwa] « doit (être) », [doɤ'ad] « dorade ».

[d] est réalisé à la fréquence de 111/119 soit 93 % aux occurrences /d/. La moitié des occurrences de cette réalisation regroupe les morphèmes de, dans, du, des, c'est-à-dire présentant des positions devant [e, ə, y, ɑ̃].

2 - réalisation [d̥] : consonne orale apico-alvéolaire occlusive sonore pharyngalisée.

L'occlusion est produite par la pointe de la langue contre les alvéoles supérieures plus que contre les dents. Ce recul du point d'articulation quoique résultant de la pharyngalisation c'est-à-dire du report de la masse de la langue vers sa racine ne lâche pas pour autant l'occlusion, il la rend tout au plus moins tendue et le pharynx se resserre d'où le timbre vélarisé.

Le contexte vocalique qui favorise [d̥] n'est pas fermé et est postérieur [o, a].

Le contexte consonantique que voisine [d̥] est celui identifié aux emphatiques du système arabe comme [r̥] :

Id : [aḏ'a:m] « Adam », [ḏrwa:t̥] « droite », [ḏokymãt'ər̥] « documentaire », [ḏramat̥:i:k] « dramatique », [kord̥onje] « cordonnier » ;

Qs : [aḏopte] « adopter » ;

Lc : [myskaḏe] « muscadet », [ḏo:b] « daube ».

[d̥] est réalisé à la fréquence de 8/119 soit 7 % aux occurrences /d/.

~~~~~

Les traits par lesquels /d/ est défini dans le système moyen du français sont la non-nasalité, l'apicalité et la sonorité. Au regard de ces traits, le /d/ français de notre informateur a les réalisations [d, d̥] qui sont orales, apicales, sonores et parfois pharyngalisées. Les traits retenus pour le système moyen ne sont pas remis en cause et [d̥] qui, peu fréquemment, altère la prononciation de notre informateur est le résultat, nous semble-t-il, d'une interférence entre sa phonologie antérieure et certaines occurrences /d/ du français. Cette interférence est d'autant plus favorisée que le contexte vocalique subséquent n'est pas fermé et est postérieur ou bien quand /d/ est au voisinage d'une consonne identifiée à une emphatique arabe. Pour ce qui est du contexte vocalique nous avons signalé que ce type de conditionnement ne produisait pas systématiquement un [d̥] c'est-à-dire qu'il pouvait aussi bien produire un [d] :

[doḥ'ad] « dorade » et [ḏo:b] « daube » ; parfois, la forme emphatisée existe à côté de la forme non empreinte d'emphase :

[ḏokymãt'ər̥] et [dokymãter] « documentaire ».

Il se trouve que l'existence d'une variante emphatisée [d̤] d'un phonème /d/ dans le système arabe de référence nous semble également au moins²⁰¹ liée à la coexistence de la prononciation emphatisée à côté de la non-emphatisée, parfois pour un même vocable :

/xud/ < [x'u:d] et [x'ɔ:d̤] « prends ! » mais /dux/ < [d'u:x] « grises-toi ! » ;
/mdarəs/ < [md'æ:rəs] et [mɔ̤'ɑ:r̤əs̤] « écoles » mais /mdr̤asa/ < [m̤ɑ̤r̤ɑ:s̤ɑ] « école ».

C'est la raison pour laquelle il nous semble moins inapproprié de parler d'altération par interférence de mode de fonctionnement que de transfert d'unités phoniques.

Mais altération ne veut pas dire remise en cause d'opposition stable du système français de notre informateur étant donné que parmi les détails phonétiques de l'emphatisation, nous avons, outre le recul du point d'articulation²⁰², le resserrement du pharynx et le timbre vélarisé, une tension moindre de l'occlusion qui ne va jamais jusqu'à spirantiser /d/ et remettre ainsi en cause parfois et par exemple l'opposition d/z.

Définition du /d/ :

non-nasal : (d ~n),

apical : (d ~ z),

sonore : (d ~ t).

§3 - LE PHONÈME /n/

Identification phonologique :

/n/ ~ /m/ : cf. /m/ ~ /n/ p. 143.

/n/ ~ /d/ : cf. /d/ ~ /n/ p. 153.

Réalisation phonétique unique [n] : consonne nasale dentale.

L'occlusion buccale est produite par la pointe de la langue contre les dents supérieures et le voile du palais étant abaissé permet à l'air d'être expulsé par la cavité nasale.

²⁰¹ Dans la mesure où déterminer le phonème phonologiquement emphatique par rapport à la variante emphatisée se présente souvent comme une gageure : ou bien on privilégie l'arabe écrit ou institutionnel c'est-à-dire la dimension diachronique, référence sûre parce que fixée, et on minimise cependant la tendance à la phonologisation par les parlers de variantes emphatisées, voire de certains phonèmes d'emprunt ; ou bien on reste dans la synchronie au prix d'une in-détermination, devant un mot avec deux consonnes imprégnées d'emphase, circonscrits ailleurs et séparément comme phonologiquement emphatiques c'est-à-dire pouvant imprégner d'emphase la proximité immédiate ou non de la chaîne.

²⁰² Ce recul du point d'articulation est cependant attesté chez certains sujets dont la phonologie a servi à l'établissement du système moyen du français. Il semble que c'est un produit de l'interférence du français avec certaines langues étrangères comme l'anglais ou l'allemand. Cf. Henriette Walter, *La phonologie du français*, Paris, P.U.F., 1977, 162 p., p. 31.

/n/ est l'un des phonèmes français de notre informateur qui semble le moins sujet à l'emphatisation car nous n'avons pas relevé d'occurrence emphatisée malgré la possibilité d'une unité phonique [n] transférable de l'arabe vers des contextes français improprement emphatisés ; ses mots d'emprunt sont dépourvus de [n] également. Comparons :

	mots arabes	mots d'emprunt
Id. :	[koɾd'onje] « cordonnier »	[t̪t̪'ɔ:n] « le thon »
Lc :	[nos] « noce »	[n̪ɔss] ou [n̪ɔss̪] « moitié »
		[s̪'emana] « semaine »

où le /n/ français apparaît stable malgré la pression du voisinage, nous n'irons pas jusqu'à dire qu'il stoppe l'imprégnation emphatique. En revanche, la variante [n] des mots arabes accuse une mobilité du point d'articulation, la tension de l'occlusion est amoindrie au profit d'un resserrement du pharynx et l'air qui s'échappe par la cavité nasale n'est pas spirant.

Définition de /n/ :

nasal : (n ~ d),
apical : (n ~ m).

SECTION IV - LES SIFFLANTES

§1 - LE PHONÈME /s/

Identification phonologique :

/s/ ~ /ʃ/ : Id : /pase/ ~ /peʃe/ « passé » et « pêcher » ;

/s/ ~ /z/ : Id : /pisin/ ~ /yzin/ « piscine » et « usine ».

Réalisations phonétiques :

1 - réalisation [s] : consonne fricative pré-dorso-alvéolaire sifflante sourde.

La partie médiane et antérieure de la langue se creuse dans le sens de la longueur d'un sillon médian qui canalise comme une gouttière l'air phonatoire vers une ouverture ronde et étroite formée par le contact entre la partie antérieure du dos de la langue et les alvéoles du haut. La pointe de la langue est immobilisée contre les dents d'en bas.

[s] est plus forte et plus aiguë en contexte antériorisé, sans être perçante.

[s] apparaît :

a) de façon régulière :

- au voisinage d'un vocalisme fermé aussi bien antérieur que postérieur, arrondi ou non, tels [i, y, u],

- au voisinage d'un vocalisme non fermé mais antérieur, arrondi ou non, tels [a, e, œ].

b) de façon non régulière, au voisinage d'un (semi-)vocalisme non fermé et postérieur [a, o, w] ou postérieurisé [o, ɔ] :

Id : [spesjalmǎ] « spécialement », [asyr'ǎs] « assurance », [sǎl'mǎ] « seulement », [swa] « soit... » ;

Qs : [tʰus'œ·l] « tout seul », [sɔl] « sole », [sw'ijɛ] « souiller », [sɛktɛ] « certain » ;

Lc : [gʰɔs] « grosses », [ɔs] « race », [moɔsɔ] « morceau », [emǎns'ɛ] « émincée », [sitʰɔ] « citron », [meds'ɛ] « médecin », [syks'ɛj] « succès », [so] « sot ».

/s/ est réalisé [s] à la fréquence de 169/198 soit 85 %.

2 - réalisation [ʃ] : consonne fricative pré-dorso-alvéolaire sifflante sourde pharyngalisée.

Comme pour [s], la langue est toujours creusée d'un sillon médian mais un renflement de sa racine qui la reporte vers l'arrière a tendance, d'une part, à amoindrir la tension au niveau du contact de la partie antérieure de la langue avec les zones dentale du bas et alvéolaire du haut, d'autre part, à créer une sorte de turbulence de l'air phonatoire qui n'est pas évacué aussi fortement, aussi rapidement que pour [s] et le timbre est vélarisé.

[ʃ] est favorisée par :

- la proximité d'un vocalisme d'arrière tels [a, o, w],

- l'identification du contexte consonantique immédiatement proche ou non à celui qui a pour effet, dans la première langue du bilingue d'imposer l'emphase tels [ʃ, tʃ] :

Id : [ʃwa] « soit », [paʃ'a:ʒ] « passage », [ʃ'ɔ:ʃɛʃ] « saucisse », [tʃalʃa] « Thalassa », [ʃ'ɔ:ɣɛ] « sauvé » ;

Qs : [tʃaʃ] « tasse », [faʃ] « face », [l'a·ʃɛ] « lacer » ;

Lc : [m'a::ʃɛɔ'ɛ:] « macérer », [tʃaʃ] « tasse ».

/s/ est [ʃ] à la fréquence de 39/198, soit 15 %.

3 - réalisation [z] : consonne fricative prédorso-alvéolaire sifflante sonore dans :
 Id : [atlətizm] « athlétisme »
 (1 occurrence sur 198).

4 - réalisation [ʃ] : consonne fricative post-alvéolaire chuintante sourde, au cours du
 Qs : [dezeʒ'ipʃjɛ̃] par assimilation -à distance - du point d'articulation post-alvéolaire de [ʒ].
 (1 occurrence sur 198).

~~~~~

Dans le système moyen du français /s/ est défini comme sifflant et sourd. Au regard de ces traits, le /s/ du français de notre informateur a les réalisations [s, ʃ] principalement, et tout à fait marginalement des réalisations issues d'assimilation par le contexte [ʃ, z]. Bien que ces dernières attestent de la possibilité d'assimilation entre /s/ et des phonèmes contigus, elles ne présentent pas une régularité telle que le conditionnement phonétique puisse être tenu pour probablement déterminant, puisque partout ailleurs, nous avons des séquences où /s/ est bien distinct et du /ʃ/ et du /z/, telles que :

Id : [ʃʃ'a.koʃ] « sacoché » ;  
 Qs : [ʒyskobu] « jusqu'au bout » ;  
 Lc : [deseʃej] « desséchées ».

C'est la raison pour laquelle le /s/ français de notre informateur ne nous semble véritablement altéré que pour sa réalisation pharyngalisée. Celle-ci peut être attribuée à un transfert d'unité [ʃ] du système arabe vers certaines occurrences /s/ du français. Or, l'unité [ʃ] du système arabe relève de deux phonèmes à la fois :

a) le phonème emphatique /s/ (qui s'oppose à /s/) :  
 /nʃəl/ ~ /nsəl/  
 [nʃəl] ~ [nsəl] « il a dévêtu... » et « il n'a presque plus de cheveux » ;

et surtout qu'on peut le considérer comme le phonème qui focalise l'imprégnation emphatique en raison de son rapport structural aux phonèmes avoisinants.

b) la variante emphatisée [ʃ] du phonème non-emphatique /s/ :  
 [s'æ:fər] et [ʃ'a:fər] « il a voyagé » ;  
 [q'æ:su] et [q'a:ʃo] « il l'a touché ».

Comparé à la réalisation emphatisée [d] du /d/ français de notre informateur, son [s] français est à la fois semblable et différent :



- semblable à [d] en ce qui concerne le type de fonctionnement c'est-à-dire que pour un voisinage vocalique postérieur et non fermé, la forme emphatisée existe à côté de la forme non empreinte d'emphase,

- différent en ce sens que si l'on prend en considération la position de [ʒ] par rapport à ce vocalisme favorable à son articulation comme telle, nous pouvons remarquer qu'à la différence de [d], [ʒ] peut se trouver aussi bien devant que derrière ce type de vocalisme<sup>203</sup>, sans qu'on puisse prendre le reste du contexte pour responsable de l'emphatisation.

Comparons :

Id : [paʒ'a:ʒ] et [ad'a:m] « passage » et « Adam » ;

Qs : [faʒ] « face », [l'a·ʒ] « lacer », [l'aʒ] « lassé », [ɛnaʒ] « un as »

et

[aʒoptɛ] « adopter », [bʁ'odʁi] « broderie », [pələd] « pelade » ;

Lc : [m'a::ʒɛ'ɛ:] « macérer », [faʒ] « (ne) fasse (pas) ».

[ʒ] se présente comme l'unité phonique qui focalise l'emphase et ce quel que soit sa position par rapport au contexte vocalique lequel est théoriquement à la fois favorable et indifférent à l'emphatisation dans la prononciation des mots français par notre informateur.

Définitions du /s/ :

sifflant : (s ~ ʃ),

sourd : (s ~ z).

## §2 - LE PHONÈME /z/

Identification phonologique :

/z/ ~ /d/ : cf. /d/ ~ /z/ p. 153.

/z/ ~ /s/ : cf. /s/ ~ /z/ p. 156.

Réalisations phonétiques :

1 - réalisation [z] : consonne pré-dorso-alvéolaire sifflante sonore.

Comme pour [s], la langue est creusée d'un sillon médian, le point d'articulation se fait par le contact prédorsal de la langue avec la zone alvéolaire, la pointe de la langue est contre les dents d'en bas.

<sup>203</sup> Exception faite de la séquence [mysk'a·de] « muscadet » issue de la lecture des « Recettes... ».

/z/ n'est jamais emphatisé au voisinage des voyelles postérieures telles [ɑ, o] :

Qs : [gɑz] « gaz » ;

Lc : [g'ɑ·z] « gaz », [egzot'sik] « exotique », [p'oz] « pose », [ʁ'ɔ:z] « rose », [akɔz] « à cause ».

En revanche, le son [z] est attesté dans la lecture à l'endroit d'une liaison comme élément consonantique de soutien, pour parer à un hiatus, dans une séquence imprégnée d'emphase : [sez'ɑmi].

Bien qu'il n'est plus question de réalisation du phonème /z/, il n'empêche que par ce traitement articulatoire, la prononciation de la totalité du mot est altérée par l'imprégnation emphatique. Celle-ci est occasionnée par un report de la masse de la langue vers l'arrière et un resserrement du pharynx : la tension est amoindrie au point d'articulation et le timbre est vélarisé.

[z] est attesté dans un mot d'emprunt : [ʀ'ɔ:z] « le riz ».

Dans la première langue de notre bilingue [z] n'est pas uniquement un son mais une habitude articulatoire investie d'un certain pouvoir distinctif (= un phonème).

2 - réalisation [s] : consonne pré-dorso-alvéolaire fricative sifflante sourde.

Une seule occurrence /z/ est sourde dans Lc : [ɔ̃t'u:wsjasm] « enthousiasmaient ».

Bien que l'assimilation par le consonantisme sourd de la séquence demeure envisageable, la contrainte d'un déchiffrement par la lecture qui consiste à faire correspondre une graphie s à un [s] ne nous semble pas à écarter complètement.

/z/ est par ailleurs stable dans la prononciation du français de notre informateur.

Définition de /z/ :

sifflant : (z ~ d),

sonore : (z ~ s).

## SECTION V - LES CHUINTANTES

## LES PHONEMES /ʃ/ ET /ʒ/

Identifications phonologiques :

/ʃ/ ~ /s/ : cf. /s/ ~ /ʃ/ p. 156.

/ʃ/ ~ /ʒ/ : /kaʃ/ ~ /kaʒ/ « cache » et « cage » ;

/ʒ/ ~ /z/ : /kaʒ/ ~ /gaz/ « cage » et « gaz ».

Ces deux phonèmes sont partenaires quant à la marque sonorité et ont des réalisations respectives uniques [ʃ] et [ʒ] : consonnes post-alvéolaires fricatives chuintantes. Par rapport aux sifflantes pré-dorso-alvéolaires [s, z], il y a un recul du point d'articulation et une protraction labiale : la pointe de la langue n'est plus immobilisée derrière les dents inférieures mais frise les alvéoles et la forme du dos de la langue touche la zone palatale, la poussée des lèvres en avant, prononcée et constante, l'importance de l'ouverture et de la cavité de résonance entre la partie antérieure de la langue et les dents contribuent largement à maintenir ces chuintantes différentes des sifflantes<sup>204</sup>.

/ʃ/ et /ʒ/ sont respectivement [ʃ] et [ʒ] avec protraction ; celle-ci est indifférente au voisinage vocalique :

Id : [peʃ] « pêche », [ʒek'i-tte] « j'ai quitté... », [leʒʒj'õ] « les régions » ;

Qs : [h'aʃ'e] « hachée », [lezeʒ'ipʃjẽ] « les Egyptiens », [sona·ʒ] « son âge », [ʃ'ato] « châteaux » ;

Lc : [a:ʃfej] « hachées », [ʒe<sup>h</sup>y] « j'ai eu », [leze:ʃəl'ot] « les échalotes », [alan'a·ʒ] « à la nage ».

/ʃ/ et /ʒ/ sont respectivement [ʃ] et [ʒ] quel que soit le rapport du contexte à l'imprégnation par pharyngalisation :

Id : [ʒɔʃɾaʋaj] « (je) travaille », [leʒʒj'õ] « les régions », [tãʒe] « Tanger » ;

Lc : [tãʃ] « tache », [t'ãʃ] « tâche ».

<sup>204</sup> En ce qui concerne la position des sifflantes devant les voyelles arrondies en français, « le jeu labial commence généralement, par anticipation, dès le début de l'articulation s, z (par ex. : dans sucer, sou, etc.), mais c'est un cas particulier et le même phénomène se produit aussi pour d'autres consonnes articulées normalement sans projection labiale lorsqu'elles sont suivies de u ou y (par ex., pur, lune, ruse, roux, cou, etc.) », Georges Straka, « Notes de phonétique générale et française », *B.F.L.S.*, 32, 1953-1954, p. 272.

Nous nous sommes posé la question de savoir s'il y a un rapport entre la stabilité des chuintantes du français de notre informateur et celle des /f/ et /ʒ/ de son parler arabe de référence. Ces derniers y ont une réalisation constante en ce qui concerne la protraction et seulement plus énergique en ce qui concerne l'imprégnation emphatique, réalisation vraisemblablement partagée avec les parlers marocains citadins auxquels nous nous sommes référé (mais non la fluctuation attestée pour certains d'entre eux)<sup>205</sup>.

Cette stabilité du /f/ et /ʒ/ arabes de notre informateur nous a par ailleurs servi à maintes reprises de référence en matière de voisinage contextuel neutre pour illustrer le trait indiscutablement -phonologiquement- emphatique ou non-emphatique de certains phonèmes de son système arabe de référence tels :

/b/ : /baʃ/ ~ /b̥aʃ/  
 [b'æ:ʃ] ~ [b̥a:ʃ] « pour, afin que » et « bâche » ;  
 /r/ : /ʒra/ ~ /ʒ̥ra/  
 [ʒra] ~ [ʒ̥ra] « il a couru » et « (comment) c'est arrivé ».

Ceci nous permet de nous demander également si l'indispensable poussée des lèvres en avant et leur arrondissement suppose un rapport avec la possibilité qu'à [ʃ, ʒ] parmi les consonnes prononcées à l'avant de la bouche de pouvoir assimiler l'imprégnation emphatique en ne laissant transparaître de celle-ci qu'un plus d'énergie dans l'articulation.

Par ailleurs, nous n'avons pas relevé dans son parler de référence de chuintantes labiovélarisées, alors que la majorité des phonèmes du système attestent de cette articulation, mis à part {t, d, d̥, z, z̥}. La possibilité de lacunes lexicales n'est pas à écarter ; seulement, alors que ces phonèmes prononcés à l'avant de la bouche peuvent être emphatiques, il semble que pour [ʃ, ʒ] labiovélarisation et emphase soient chacune antinomique avec chuintante.

~~~~~

²⁰⁵ En revanche pour certains parlers des plaines atlantiques, nous avons relevé dans leur corpus (-textes) noté(s) phonétiquement la possibilité emphatique des chuintantes. C'est le cas des *Textes arabes en parler des Chleuhs du Sous*, d'Edmond DESTAING, Paris, Geuthner, 1937, 344 p., et des *Textes arabes des Zaërs* de Victorien LOUBIGNAC, Paris, Libr. Orientale et Américaine, 1952, 617 p.. Voici comment V. Loubignac parle de l'emphase dans cet usage (p. XII-XIII) : « Chez les nombreux campagnards dont la fréquentation des villes n'a pas adouci la prononciation, celle-ci donne au premier contact une déroutante impression de dureté, avec ses syllabes nettement détachées, articulées en force, et l'oreille s'habitue avec peine à ce rude débit. Il en résulte une tendance très marquée à l'emphase, à laquelle n'échappe pour ainsi dire, aucune consonne. La loi de la contamination joue dans presque toute sa rigueur, et le phénomène est tellement marqué que le dialecte, accentuant sur ce point les dispositions de la langue classique, en a fait un procédé d'élaboration de nouveaux phonèmes, ʃ, ʃ̥, z, z̥ [ʒ], et par voie de conséquence, de nouvelles racines. ». L'emphatisation des chuintantes n'est probablement pas une possibilité inscrite dans tous les parlers de type bédouin des plaines atlantiques. Bien que les articles de Max GUIRONNET ne soient pas ciblés sur la question, il n'empêche que le corpus sur lequel il a travaillé et qui concerne certains usages des Srayna ne signale pas de chuintantes atteintes par l'emphase en contexte emphatisé. Cf. 1 - « Un outil linguistique polyvalent chez les Ulad Yaʃgob des Srayna », *Hespéris*, tome XLI, 1954, 3-4e trim., p. 425-433 ; 2 - « Note sur la simplification des consonnes doubles dans le parler des Ulad-həlluf des Srayna », *Hespéris*, tome XLII, 1956, 1er-2e trim., p. 89-100.

Dans le système moyen du français, /ʃ/ et /ʒ/ sont définis comme chuintants et sourd pour /ʃ/, sonore pour /ʒ/, réalisés avec une poussée des lèvres en avant comme trait phonique concomitant et c'est en tant que tels qu'ils sont réalisés par notre bilingue. Les unités phoniques [ʃ, ʒ] de ses habitudes articulatoires arabes ne semblent ni fluctuantes ni emphatisables, et comme telles, elles paraissent recouper la prononciation établie pour le système moyen du français.

Définitions phonologiques :

/ʃ/ : chuintant (ʃ ~ s), sourd (ʃ ~ ʒ) ;

/ʒ/ : chuintant (ʒ ~ z), sonore (ʒ ~ ʃ).

SECTION VI - LES VELAIRES

§1 - LE PHONÈME /k/

Identification phonologique :

/k/ ~ /ŋ/ : Lc : /paʁkiŋ/ ~ /egzotik/ « parking » et « exotiques » ;

/k/ ~ /t/ : Lc : /sek/ ~ /ʁset/ « sec » et « recettes » ;

/k/ ~ /g/ : Qs : /bak/ ~ /bag/ « (le) bac » et « bague ».

Réalisation phonétique unique [k] : consonne occlusive post-palatale non nasale sourde.

Le contact dorsal de la langue se fait avec la région palatine. Le terme de post-palatale correspond moins à la mobilité du point d'articulation allant du palais dur -devant voyelle d'avant- au palais mou -devant voyelle d'arrière-, mobilité qui caractérise pourtant [k], qu'à sa position devant voyelle palatale comme [e]. [k] est articulé avec le dos de la langue contre le palais dur devant voyelles antérieures ou antériorisées telles [i, e, æ, y], elle est alors dorso-palatale ; lorsqu'elle est articulée avec le dos de la langue contre le palais mou, c'est devant voyelles d'arrière telles [u, ɑ] et elle est dorso-vélaire. Son articulation intermédiaire est devant voyelle centrale [ə] ou centralisée.

Au voisinage de l'imprégnation emphatique [k] est -uniquement- dorso-vélaire. Elle ne représente cependant pas une influence désémphatisante particulière.

Id : [ʒɛk'i.tte] « j'ai quitté (l'école) », [wlæ̃^mp'iik] « olympique », [kɔrd'onje] « cordonnier », [lek'ol] « l'école », [kontɑ̃r] « contre », [kəsəsɥ'a] « que ce soit... » ;

Qs : [kitɔ] « (elle le) quitte », [k'a.ʋɛ] « carrés », [k'olje] « collier », [ɛ̃kje] « inquiet ».

Lc : [pikej] « piquer », [k'æ̃ⁿtɛlete] « quand elle était (jeune) », [kɣ'ab] « crabes », [mysk'adɛ] « muscadet », [kɑʋ'ɛ:i] « carrés ».

/k/ est [k] 125/125.

~~~~~

Dans le système moyen du français, /k/ est défini comme non-nasal, vélaire et sourd. Il est réalisé prépalatal [ç] devant voyelle d'avant et vélaire [k] devant voyelle d'arrière. Le /k/ français de notre informateur n'est pas fondamentalement différent, mais il peut recevoir une prononciation altérée. C'est le cas devant contexte vocalique antériorisé (non pas antérieur) comme en témoigne la séquence [k'æ̃<sup>n</sup>tɛlete]. L'unité phonique [kæ̃] qui altère cette prononciation nous paraît liée à un transfert d'unité phonique de son système arabe de référence vers cette occurrence du /k/ français. En effet, l'unité phonique [k] arabe de notre informateur n'est jamais emphatisé<sup>206</sup> et ne dés emphatise pas particulièrement son voisinage<sup>206</sup> ; en revanche, en contexte non-emphatisé, il peut être antériorisé devant une voyelle de grand degré d'aperture en syllabe couverte comme si c'était un phonème appartenant à la corrélation d'emphase : [mk'æ:n] « endroit ».

/k/ n'est pas relevé dans d'autres prononciations altérées de mots français chez notre informateur.

Définition phonologique :

vélaire : (k ~ t),  
sourd : (k ~ g),  
non-nasal : (k ~ ŋ).

<sup>206</sup> Dans certains parlers citadins comme celui de Fès étudié par A. HILILI : « Le phonème /k/ se caractérise aussi par une certaine influence dés emphatisante qu'il exerce sur les phonèmes voisins. », in *Phonologie et morphologie de l'ancien fassi (parler arabe marocain)*, Thèse, 3ème cycle, Paris III, 1979, 412 p., s/dir. David Cohen, p. 95.

## §2 - LE PHONÈME /g/

Identification phonologique :

/g/ ~ /ŋ/ : pas de rapprochements contextuels opposables mais des mots avec /g/ tel [leg'ym] « légumes » et des mots avec /ŋ/ tel [lə'œv'iŋ] « living » ;

/g/ ~ /d/ : Lc : /gros/ ~ /drol/ « grosses » et « drôle » ;

/g/ ~ /k/ : cf. /k/ ~ /g/ p. 163.

Réalisation phonétique unique [g] : consonne post-palatale non-nasale occlusive sonore.

Elle est articulée avec la partie postérieure du dos de la langue contre le palais. Les points d'articulation, semblables à ceux de [k] sont dorso-palatal devant voyelle d'avant et dorso-vélaire devant voyelle d'arrière.

Id : [rygbi] « rugby », [gr'u:p] « groupe » ;

Qs : [gag] « gare », [g'a·ʁe] « garée », [g'az] « gaz », [gag] « gag » ;

Lc : [leg'ym] « légumes », [g'a·z] « gaz ».

[g] connaît peu de changements dans la prononciation du français de notre informateur. A la différence de /k/, nous n'avons relevé /g/ ni en contexte emphatisé, ni antériorisé. A en juger par un mot d'emprunt, l'imprégnation emphatique ne semble pas l'atteindre : [gɑr'a:ʒ] « garage ».

Définition phonologique :

vélaire : (g ~ d),

sonore : (g ~ k),

non-nasal : (g ~ ŋ).

## §3 - LE PHONÈME /ŋ/

Identification phonologique :

/ŋ/ ~ /k/ : cf. /k/ ~ /ŋ/ p. 163.

/ŋ/ ~ /m/ : Lc : /kɑ̃piŋ/ ~ /mem/ « camping » et « même ».

Réalisation phonétique : [ŋ] consonne nasale vélaire articulée avec la partie postérieure du dos de la langue contre le palais ; le voile de ce dernier s'abaisse pour permettre l'accès à l'air phonatoire et son évacuation par les fosses nasales.

/ŋ/ est réalisé aussi bien [ŋ] que [ŋʰ] c'est-à-dire avec adjonction d'une appendice oral [g], indépendamment du contexte :

Qs : [k'ɑ̃piŋ] « camping », [p'aŋkiŋʰ] « parking » ;

Lc : [paŋk'iŋ] « parking », [lələ/œviŋ] « le living ».

~~~~~

Le /ŋ/ du système moyen du français est défini comme nasal et vélaire. Au regard de ces traits, notre informateur ne confond cette nasale vélaire ni avec les consonnes orales du même ordre /k/ et /g/ ni avec les nasales /n/ et /m/ de la même série. Cependant, il peut avoir une prononciation altérée par rapport à celle qui est majoritairement attestée pour le système moyen c'est-à-dire une prononciation correspondant au son d'origine, comme en anglais.

Considérer cette prononciation, comme attestant d'une altération ne nous paraît pas injustifié, quand bien même le contexte phonétique n'y est pour rien, dans la mesure où le système arabe de référence de notre informateur connaît des réalisations vélares d'une nasale dentale /n/ devant consonnes d'arrière occlusives telles [k, g, q] par exemple en syllabe doublement fermée :

Id : [lʃøŋq] « ancien hôpital psychiatrique sur la corniche à Casablanca », [kæŋg'u:l] « je dis... », [kætt'æŋqɾɑ] « j'étais à l'école », [ŋqɑdɾø] « nous pouvons ».

Nous hésitons, en revanche, à parler de transfert d'unité phonique [ŋʰ] dans la mesure où nous n'avons pas connaissance dans son parler arabe de référence de variantes [ŋ] après /i/ comme dans le français parking. La quasi-totalité des ŋ + k, g, q sont des occurrences à l'initiale absolue ou bien en syllabe finale devant voyelle postérieure arrondie.

Par ailleurs, notre informateur n'est jamais entré directement en contact avec d'autres langues étrangères que le français. Même si [ŋ] ne représente pas véritablement de difficulté majeure car les traits phoniques qui la composent, nasalité d'un côté et articulation vélaire de l'autre, n'étant pas des habitudes articulatoires inconnues en arabe, le phonème /ŋ/ est senti comme véritablement français dans les mots avec ing.

Définition phonologique :

nasal : (ŋ ~ k),

vélaire : (ŋ ~ m).

SECTION VII - L'ORDRE PALATAL DU SYSTEME MOYEN CHEZ NOTRE INFORMATEUR

§1 - A PROPOS DU PHONEME /ɲ/

Le système français de notre informateur ne possède pas, à proprement parler, d'ordre palatal, ce qui ne nous surprend guère dans la mesure où son système premier ne connaît phonologiquement pas de consonnes palatales.

En ce qui concerne le français d'aujourd'hui, une partie seulement des locuteurs distingue encore à l'intervocalique /ɲ/ du groupe /n +j/.

Les occurrences intervocaliques gn des mots français sont prononcées [ɲ] par notre informateur quand l'une des voyelles ou les deux à la fois sont autres que [e], et ce dans la quasi-totalité des occurrences que nous avons recueillies, autrement gn est /n +i/ :

Qs : ['aɲo] « agneau » [xã's'ɛɲjəmã] « renseignement, [ak'ompɑn'jɛ] « accompagner » ;

Lc : [kɔɲak] « Cognac », [aɲ'o:] « agneau », [ozwaɲ'õ] « aux oignons », [ʃõpiɲ'õ] « champignons », [akõmp'anje] « accompagnait (ce plat) », [b'ɛɲje] « beignets » mais [ẽmpɾɛɲɛ] « imprégnée ».

A l'intervocalique et au voisinage de la voyelle /e/ il nous semble qu'il y a peu de différences entre les occurrences des mots français avec /ɲ/ et ceux avec le groupe /n +i/ :

Qs : [ak'ompɑn'jɛ] « accompagner » et [p'anje] « panier » ;

Lc : [b'ɛɲje] « beignets » et [pɑɲj'ɛj] « panier », [dɛɲjɛj] « dernier » ;

ou Id : [kɔɲd'onjɛ] « cordonnier ».

C'est en finale que la majorité des locuteurs français donnent au /ɲ/ une réalisation unique [ɲ] mais dans cette position, une opposition avec le groupe /n + j/ n'est pas concevable.

Chez notre informateur, ces occurrences finales ont une réalisation uniquement nasale. Aucune prononciation ne serait-ce qu'alternant gn avec n n'a été relevée :

Qs : [mõ't'an] « montagne », [vinə] « vigne », [gin^{nh}] (lu) « guigne » ;

Lc : [v'in] « vigne », [buʁg'ɑ̃·n] « bourgogne (blanc) », [bræt'ɑ̃·n]
« Bretagne ».

§2 - A PROPOS DU PHONÈME /j/

Le système moyen du français connaît un phonème /j/ qui s'oppose à /i/ en finale de syllabe uniquement.

Chez notre informateur, lorsque /i/ non sommet de syllabe se trouve précédé de /e/, l'opposition avec ce qui représente le phonème consonantique palatal non nasal /j/ dans les mots français n'est pas avérée. Cependant, nous ne sommes pas sûr qu'il confonde le sens du mot « pays » avec celui de « paye » :

Qs : [pɛjɛ] : « pays » et « paye »,
[abej] : « abeilles »,
[ab'ɛj] (lu) « abbayes »

(cf. également le phonème /i/) p. 85.

SECTION VIII - LA LATÉRALE /l/

LE PHONÈME /l/

Identification phonologique :

/l/ ~ /r/ : Id : /sere/ ~ /televiziɔ̃/ « serré » et « télévision ».

Réalisations phonétiques :

l - réalisation [l] : consonne apico-alvéolaire latérale sonore.

La pointe de la langue est contre les alvéoles supérieures formant ainsi un obstacle et un point d'articulation derrière lequel une partie du dos de langue est creusé^e, l'air phonatoire s'échappant latéralement par les côtés en se frottant aux bords de la langue.

Réalisation proche du /l/ français mais nous n'avons pas noté de réalisation particulièrement assourdie, y compris dans :

Qs : [pœpl'ad] « peuplade », [klœb] « club » ;

Lc : [kõpletm'ã] « complètement », [sẽpləmɔ̃] « simplement » ;

Id : [ãtlět'izm] « athlétisme », [kalk'y:l] « calcul ».

[l] a une fréquence de 217/225 soit 96 % aux occurrences //.

2 - réalisation [l] : consonne apico-dentale latérale sonore antériorisée.

Son articulation est semblable à celle de [l] sauf pour le point d'articulation dont le contact apical est plus contre les dents que contre les alvéoles.

[l] apparaît parfois devant voyelle de grand degré d'aperture antériorisée ainsi que dans des formes arabisées :

Id : [læpis'i:n] « à, vers la piscine », [l'æko:t] « à, vers la côte »,
[f'nn'æ:təsjɔ̃] « en natation », [ʔəll'æ:fami:j] « sur la famille », (cf. note 173; p. 113) ;

Lc : [dəlæmex'i] « de la mairie », [dəlæm'æ̃] « de la main ».

En position devant /a/, [l] a une fréquence de 6/39 soit 15 %, et, toute position confondue, une fréquence de 6/225 soit - 3 % aux occurrences //.

3 - Réalisation [l] : consonne apico-alvéolaire latérale sonore pharyngalisée.

La pointe de la langue est plus derrière les alvéoles que contre celles-ci. Le contact apical et occlusif avec la voûte palatine représente la partie la moins tendue de l'articulation : la langue est creusée juste derrière le point d'articulation et simultanément à l'autre bout un renflement de sa racine par resserrement pharyngal la soulève et accentue le frottement de l'air phonatoire latéralement contre ses bords.

[l] apparaît dans un contexte qui baigne dans l'imprégnation emphatique par identification des consonnes aux emphatiques de la première langue du bilingue telles [t, s, r] ; // semble subir cette imprégnation plutôt que la focaliser.

[l] est cependant absente de la lecture des « Recettes... » et lors du questionnaire phonologique :

Id : [təl'a:ʂa] « Thalassa », [ʂəl'e:r] « salaire ».

[l] est réalisée deux fois sur 225 soit moins de 1 % aux occurrences //

≈≈≈≈≈≈≈≈≈≈

Pour le système moyen du français, /l/ est une consonne hors corrélation parce qu'elle ne partage aucun trait avec les autres phonèmes consonantiques du système : /l/ est défini comme latéral et se réalise comme une latérale apicale généralement sonore. Au regard du trait de latéralité, le /l/ français de notre informateur a les réalisations [l, ɭ, ʎ] qui sont toutes latérales et [ʎ] représente une fréquence très favorable à la stabilité de ce phonème.

Cependant, /l/ peut avoir parfois des réalisations emphatisées [ʎ] ou antériorisées [ɭ] par lesquelles la prononciation des mots français de notre informateur se trouve altérée et ce, nous semble-t-il, par transfert d'unités phoniques de son système premier vers certaines occurrences /l/ du français.

Nous avons avancé ci-dessus que /l/ français de notre informateur semble subir l'imprégnation emphatique mais en même temps nous lui reconnaissons des réalisations [l, ɭ], ce qui semble suggérer que le transfert d'unités phoniques est en rapport avec la forme d'un phonème emphatique /l/ issu du parler arabe de référence de notre informateur.

Nous serions incomplet et peu crédible si nous ne précisions pas le statut du phonème latéral arabe par rapport à la corrélation d'emphase. En effet, certains parlers arabes marocains comptent /l/ parmi les phonèmes de la langue²⁰⁷, d'autres ne comptent que [l] parmi les variantes combinatoires d'un unique phonème latéral /l/.

En revanche, ce qui est admis, c'est l'extrême rareté des mots attestés pouvant établir le trait emphatique ~ non-emphatique en dehors de l'influence -réelle ou supposée- de consonnes appartenant à la corrélation et, cependant, il serait peu justifié de dire qu'il y a des parlers qui ignorent la paire oppositive [ləllæ:h] « à Dieu » ~ [wəʎʎ'a:h] « par Dieu ! »

En dehors de cette paire, nous n'avons pas trouvé d'exemple particulier au parler arabe de référence de notre informateur qui puisse établir, comme pour le cas de (b ~ ɸ), un phonème /l/ nettement distinct de /l/ c'est-à-dire issu de contextes reconnus par ailleurs comme neutres par rapport à l'emphase comme [ʃ, ʒ]²⁰⁸.

²⁰⁷ Parlers d'Oujda (in Simone ELBAZ, *Parler d'Oujda, Application fonctionnelle, phonologie, inventaire, syntaxe, linguistique*, Thèse d'Etat, Paris V, 1980, 836 p., 3 vol., s/dir. André Martinet, p. 108), de Marrakech (in Larbi EL AMIRI, *Phonologie du parler arabe de Marrakech, Approche sociolinguistique*, Thèse 3ème cycle, Rennes II, 1988, 152 f., s/dir. Henriette Walter et Jean Gagnepain, p. 38 et s.).

²⁰⁸ Ce parler de référence atteste, en effet, de [l] dans des mots pouvant entrer dans des paires minimales ou néanmoins oppositivement valables, mais nous avons le sentiment que si on circoncrivait /l/ on « sacrifierait » le trait emphatique ~ non emphatique reconnu à d'autres phonèmes, pour des mots dont les contextes peuvent être considérés comme neutres de ce point de vue. Ex :

[ɸ'a:l] « vêtement, tissu usagers, venus de l'étranger, (fam.) la fripe »

[b'æ:l] « de l'attention, de la présence d'esprit »

[ɸ'a:f] « bâche » et [b'æ:f] « pour que, afin de ».

En rapport avec le dénominateur commun des parlers arabes marocains consultés cf. infra, p. 194, b ~ ɸ et l ~ ʎ correspondent aux oppositions appartenant à la corrélation d'emphase mais ne recoupant que certains parlers en raison du pouvoir emphatisant et distinctif d'un /l/ ou d'un /ɸ/. Si nous envisageons les domaines ou les

C'est la raison pour laquelle étant donné les contextes emphatisés des occurrences /l/ du français de notre informateur (consonantisme identifié aux emphatiques arabes (cf. supra, p. 169), nous ne pouvons que difficilement faire correspondre ces prononciations altérées à un transfert d'unité phonique [l], réalisation unique du /l/ arabe et non variante combinatoire [l] d'un unique /l/.

Dans ses prononciations altérées, le /l/ français de notre informateur résume et relativise en quelque sorte son accent étranger et ce par :

- l'annulation de la corrélation d'emphase du système arabe en tant que fonction distinctive mais le maintien, en tant qu'habitudes articulatoires, de son produit phonétique : antériorisation-emphatisation ;

- la prédominance relative (et inexistante pour d'autres phonèmes) d'occurrences /l/ antériorisées devant /a/ des mots français par rapport aux occurrences emphatisées (respectivement 6 et 2 occ.).

Définition phonologique :

latéral : (l ~ r).

SECTION IX - LA CONTINUE

LE PHONÈME /r/

Identification phonologique :

/r/ ~ /l/ : cf. /l/ ~ /r/ p. 168.

Réalisations phonétiques :

1 - réalisation [ʀ] : consonne spirante dorso-post-vélaire sonore.

Le point d'articulation est le contact dorsal et fricatif de la partie postérieure de la langue avec la région vélaire. Ce contact est rarement le produit d'une série d'occlusions très brèves mais un bruit sonore et continu de frottement.

circstances d'emploi de ces phonèmes nous pouvons constater que /b/ apparaît en particulier dans les mots d'emprunt et semble constituer le phonème de la divergence phonologique alors que /l/ celui de la convergence phonologique et en particulier en rapport avec l'évocation de Dieu qui rythme la journée et cadence les propos des Marocains en général.

[ɸ] s'assourdit au voisinage immédiat ou non de consonnes sourdes appartenant à la corrélation ou bien en finale absolue :

[tɣavajɸ] « travailler », [ʒɛkɸ'iβɛj] « j'écrirai », [kɸ'e.tɛ̃] « crétin » ;
 [setɸutʰ] « cette route », [kuɸtʰ] « courte », [k'uɸ] « court » ;
 [foɸ] « fort », [ba.ɸ] « bar », [g'eɸ] « guerre », etc.

Lc : [miks'eɸ] « mixer », [kɸ'a.b], [kɸesõ].

Quand [ɸ] se trouve précédé de consonne sourde telles [p, t, k] et au cas où elle n'est pas assourdie, il y a de grandes chances pour qu'une voyelle brève phonétique -comme s'il s'agissait de lubrifiant- vient s'insérer entre les deux consonnes :

Qs : [pʰɸɛj] « prêt », [pʰɸɛj] « pré », [tʰɸɔ̃ntɔɸ] « trente neuf » ;

Lc : [tʰɸavajjɛj] « (qui) travaillait », [pʰɸɛ:jv'y] « prévu », [sitʰɸõ] « citron », [tʰɸuv] « (qu'on) trouve... », [etʰɸ] « (l'ensemble doit) être », [kʰɸ'em] « crème ».

Cette introduction de voyelle brève servant de lubrifiant ne semble pas liée à la position de [ɸ] après consonne sourde ; elle apparaît également quand [ɸ] est précédée de consonne sonore :

Lc : [gʰɸos] « grosses (rouelles) », [pudʰɸ] « poudre (jaune) ».

Enfin, elle ne semble pas conditionnée non plus par le caractère occlusif de la consonne qui la précède, puisque celle-ci peut être une fricative :

Qs : [fʰɸã] « franc », [fʰɸõ] « front » ;

Lc : [fʰɸ'ɛj] « (légumes) frais », [fʰɸɛj] « (estragon) frais ».

Il serait cependant injustifié de nier le rôle d'un certain profil contextuel dans l'introduction de cette voyelle brève facilitant la prononciation quand /t/ est réalisé [ɸ], profil que nous résumons comme suit :

[ɸ] apparaît quand la consonne précédant [ɸ]

- prononcée à l'arrière de la bouche est surtout occlusive telles [k, g] ;
- prononcée à l'avant de la bouche est surtout occlusive telles [p, t, d] ;
- prononcée à l'avant de la bouche n'est ni occlusive ni apicale, est surtout sourde telle [f].

Quand [ʁ] est précédée d'une apicale sifflante, par exemple, les occurrences que nous possédons sont rares et, de surcroît, issues de la lecture des « Recettes... » où la voyelle [ə] est orthographiquement présente telle :

Lc : casserole → [kasəʁ'ɔl].

Alors que le /r/ français de notre informateur est réalisé constamment comme une spirante dorsale post-vélaire dans la lecture des « Recettes... » et lors du questionnaire phonologique, la réalisation apicale paraît comme exclusive de la conversation courante.

2 - Réalisation [r] : consonne apico-alvéolaire vibrante roulée.

Le point d'articulation est le contact apical de la langue avec les alvéoles supérieures. La mise en vibration de l'apex contre les alvéoles est le produit du passage libre et étroit de l'air entre celui-ci et celles-là ; de brefs battements rapides accompagnent cet écoulement de l'air phonatoire.

[r] apparaît :

- au voisinage d'un vocalisme fermé antérieur, postérieur [i, y, u, j] ou bien d'aperture moyenne antérieur arrondi ou central [œ, ə] ;
- hors imprégnation emphatique.

3 - réalisation [r] : consonne apicale post-alvéolaire vibrante roulée emphatisée.

Par rapport à [r], le contact apical est derrière les alvéoles supérieures ; les brefs battements raisonnent d'autant plus que l'articulation est tendue à un point proche de l'irruption de l'air phonatoire et ce par resserrement du pharynx.

[r] apparaît généralement :

- devant un vocalisme non fermé : d'aperture moyenne antérieur ou postérieur [e, ε, o] ainsi que devant [ɑ],
- au voisinage immédiat ou non d'un consonantisme identifié à celui des emphatiques arabes telles [t̤, d̤, s̤] :

Id : [v̤r̤'e:] « vraies » mais [pre:s'i] « précis », [d̤ɔkym̤āt'er̤] « documentaires », [d̤ɾam̤at's'i:k] « dramatiques », [t̤ɾav'aj̤e] « travailler », [ko't̤ãr̤] « contre », [ʃal'e·r̤] « salaire », [t̤ɾɾwa] « trois », [lem'ɔr̤] « les morts ».

~~~~~

Dans le système moyen du français, /r/, comme /l/, est un phonème hors corrélation : il ne partage aucun trait pertinent avec les autres phonèmes consonantiques puisqu'il y est

défini uniquement comme continu. Il a une réalisation spirante très postérieure généralement sonore mais qui peut être assourdi après consonne sourde. Le fait que /r/ français de notre informateur a des réalisations spirantes [ʁ] nous empêche de retenir pour sa définition phonologique le trait vibrant ; de même les réalisations vibrantes [r, ʀ] ne nous permettent pas de retenir le trait spirant. Enfin, parce qu'il a des réalisations à l'avant (apicales) et à l'arrière (vélares), cela nous dissuade de chercher du côté de la localisation. Néanmoins, toutes ces réalisations sont d'un type consonantique non-momentané c'est-à-dire qu'elles supposent un passage, même rétréci, de l'air phonatoire et sont par conséquent des prolongées ou continues.

Dans sa réalisation postérieure, le /r/ français de notre informateur nous semble altéré parce que ses réalisations sonores ou assourdies ont une régularité autre que celle qui conditionne sa réalisation postérieure pour le système moyen du français. Régularité qui n'est pas sans rapport avec le fonctionnement des unités  $\mathfrak{r}$  et  $\mathfrak{x}$  dans le système arabe de référence de notre informateur. Dans ce dernier, l'opposition ( $\mathfrak{r} \sim \mathfrak{x}$ ) est une opposition sonore ~ sourd. Si nous nous reportons aux prononciations quelque peu altérées du /r/ postérieur français de notre informateur et ce, par introduction d'une voyelle brève [ə] entre celui-ci et la consonne précédente, nous pouvons constater que parmi les consonnes précédant [ʁ] figurent [k, g, t] qui ne sont pas des consonnes inconnues du système premier de notre informateur ; ce sont, en revanche, les combinaisons phonématiques [kʁ] et [gʁ] et dans une certaine mesure [tʁ]<sup>209</sup> qui nous semblent inconnues. C'est pour rendre plus aisément accessible à sa prononciation des groupements consonantiques inconnus de ses habitudes articulaires arabes que notre informateur pallie ce manque d'exercice articulaire-là en introduisant un lubrifiant [ə].

D'autre part, l'opposition de sonorité de l'ordre uvulaire du système premier ( $\mathfrak{r} \sim \mathfrak{x}$ ) n'ayant pas de prise sur la signification des mots français, l'introduction de cet élément semble parfois alimenter par contraste un des détails phonétiques de [ʁ] :

- puisque la consonne précédant [ʁ] dans son français est sourde [f, t, p, k], sa combinaison avec une consonne sonore [ʁ] nécessite un lubrifiant (cf. p. 172),
- puisque la consonne précédant [ʁ] est occlusive [p, g, k, d], sa combinaison avec une consonne spirante [ʁ] nécessite un lubrifiant (cf. p. 172).

Comme nous venons de le voir, [ʁ] ne fait pas partie des habitudes articulaires inconnues du système premier de notre informateur, même si sa combinaison en français avec d'autres consonnes altère parfois quelque peu le français de notre informateur. Mais le /r/ français n'est pas uniquement [ʁ] chez ce dernier, il est également [r, ʀ]<sup>210</sup>, autres habitudes

<sup>209</sup> Dans ce système arabe [t] apparaît devant [l, n, ʁ] (cf. p. 151 et s.). Devant /x/ c'est la variante affriquée par sifflement qui apparaît, ex : [tʰxa] ou [tʰæxtʰ] « marc(de café) ».

<sup>210</sup> La réalisation apicale est inconnue des informateurs dont les idiolectes ont servi à l'établissement du système moyen du français. Cependant dans des variétés régionales du français, les oppositions ( $r \sim rr$ ) ou ( $r \sim \mathfrak{r}$ ) sont attestées pour certains idiolectes, cf. Henriette WALTER, *La phonologie du français*, Paris, P.U.F., 1977, 162 p., p. 130-148.



articulatoires distinctives du système premier de notre informateur. C'est pourquoi sa prononciation altérée du /r/ français nous semble moins en rapport avec les réalisations antérieures apicales [r, ʀ] proprement dite qu'avec sa préférence exclusive pour ces dernières en conservation courante c'est-à-dire dans le cadre de prononciation (que nous avons qualifié de mots français de l'idiolecte) qui représente le moins de contrainte, par comparaison avec la lecture des « Recettes... » ou avec le questionnaire phonologique. Nous pensons que la situation de lecture ou celle du questionnaire phonologique n'est pas sans rapport avec le souvenir de la contrainte scolaire et le fait d'être noté, jugé... d'où une (hyper-) correction observée qui n'a fait fonctionner que la variante normalisée et standardisée du /r/ français c'est-à-dire la variante postérieure de façon systématique, à l'exclusion de la variante non standardisée et apicale pourtant plus proche de ses habitudes phonatoires parce qu'infiniment plus fréquente que la première.

Sans aller jusqu'à considérer le /r/ français de notre informateur comme grandement stable, il ne nous paraît pas injustifié d'envisager sa relative stabilité plus en rapport avec la conscience d'un phonème unique de la langue ([tʁavajɛ], [tʁavajj'ɛ] et [tʁav'ajjɛ] = « travailler ») malgré les variantes antérieure et postérieure, lesquelles représentent pourtant dans les habitudes articulatoires de son système premier une distinctivité consciente.

Définition phonologique :

continu : (r ~l).

## Conclusion au consonantisme

L'effort qu'exige le redéploiement d'habitudes articulatoires relatives au français débouche généralement chez l'arabophone vers une emphatisation des consonnes françaises. Cela est dû à la base plutôt antérieure du français qui « côtoie » une base plutôt postérieure de l'arabe (marque corrélatrice d'emphase notamment) et, nous n'avons pas connaissance par ailleurs de parler arabe dont le système phonologique se caractérise par une corrélation d'emphase au rendement négligeable, ni de système dans lequel les emphatiques soient phonétiquement moins importantes que les non-emphatiques<sup>211</sup>. Or, ce qui nous semble entretenir l'accent étranger de notre informateur n'est pas plus marqué par l'emphatisation que par son corrélat qui, dans le système arabe, est appelé généralement la non-emphatisation mais qui se traduit dans les productions interférentielles de notre bilingue par une antériorisation. Cela arrive surtout devant son /a/ français avec des consonnes telles [l, k]. Cela ne nous étonne guère si on admet que les lieux d'articulation de ces deux consonnes s'étendent du palais osseux en avant au palais mou en arrière c'est-à-dire en zone intermédiaire entre des phonèmes dont les lieux d'articulation sont plus à l'avant et des phonèmes articulés plus profondément à l'arrière. L'avancement du lieu d'articulation du /k/ par exemple est admis pour le système moyen du français mais non devant une occurrence de voyelle de grand degré d'aperture<sup>212</sup>. Il en est de même pour /l/ français de notre informateur devant /a/ quand il y a altération de la prononciation. Nous pensons que ce type d'altération est moins en rapport avec le transfert d'unités phoniques du système premier de notre informateur sur la prononciation des mots français qu'avec la conscience d'un effort de correction parfois non concluant qui a pour but de suspendre ses habitudes articulatoires premières (la base articulatoire à tendance postérieure de l'arabe), ce qui se traduit par cette antériorisation excessive.

<sup>211</sup> Hormis le maltais qui, ayant suivi une évolution coupée du domaine arabophone, se caractérise par la disparition des emphatiques due à une « phonologisation de variantes [vocaliques] par transfert de distinctivité », David COHEN, « Le système phonologique du maltais » in *Etudes de linguistique sémitique et arabe*, Paris, Mouton, 1970, 178 p., p. 126-149, p. 146 notamment.

<sup>212</sup> « On sait qu'en français, le lieu d'articulation des k et g devant i, u, é et même è et a s'avance considérablement sur le palais dur par rapport au lieu d'articulation de ces consonnes devant les voyelles vélaires [ ] un pareil avancement du lieu d'articulation des k, g devant les voyelles palatales est au contraire par rapport à beaucoup d'autres langues, un trait typique du français et même spécialement de la prononciation parisienne. », Georges STRAKA, « Notes de phonétique générale et française », *B.F.L.S.*, 32, 1953-54, p. 272.

**DEUXIEME PARTIE**

**L'ENQUETE**

**CHAPITRE I**

**PROFIL D'UN DENOMINATEUR PHONOLOGIQUE COMMUN DES PARLERS**

**CITADINS (CONNUS)**

Nous avons passé en revue jusqu'à présent les interférences phoniques générales relatives au français parlé par un arabophone citadin, uniquement au niveau d'un idiolecte. Le parler arabe de référence de notre informateur se caractérise à la fois par des traits de type citadin et par des traits de type bédouin et notre enquête a pour but de montrer dans quelle mesure il peut y avoir chez d'autres sujets arabophones corrélation entre des phénomènes extra-linguistiques tel l'exode rural sur l'arabe quotidiennement échangé mais revu à travers la dichotomie citadin/bédouin d'autrefois dans le domaine arabophone marocain. Nous serions peu crédible si nous ne donnions pas un dénominateur commun des parlers arabes marocains connus (citadins) malgré la lacune de taille que nous avons évoquée dans l'introduction générale. C'est parce qu'il nous permet de dégager les habitudes articulatoires saillantes de l'arabe issues de productions réellement attestées dans des parlers circonscrits qu'il nous paraît apte à servir de cadre de référence à *une* phonologie moyenne antérieure de l'arabe marocain, surtout pour l'étude des interférences phoniques marquant l'accent étranger d'arabophones ayant évolué en milieu citadin tel celui de notre informateur principal. Ce dénominateur commun ne s'inspire pas d'une norme réelle, établie, d'une moyenne standardisée des divers parlers. Comment le serait-il puisque l'arabe marocain ne bénéficie pas de l'usage écrit et officiel et n'est pas celui enseigné à l'école. C'est à dessein que nous ne nous sommes référé ni à une phonologie de l'arabe classique<sup>213</sup> ni à celle de l'arabe marocain dit médian<sup>214</sup>, non seulement qu'il s'agisse de phonologies autres que celles de parlers arabes mais aussi, et surtout, que le propre de celles des premiers est, à juste titre, d'être peu marquées par la phonologie des systèmes de référence des parlers arabes respectifs des locuteurs marocains. Cela ne veut pas dire que les locuteurs n'utilisent jamais les registres de l'arabe classique et de l'arabe médian, cela veut dire qu'étant donné le peu de marquage dialectal dont témoignent ces deux registres de l'arabe, nous serions en porte-à-faux avec ce qui motive de la phonologie antérieure des locuteurs marocains telle ou telle prononciation altérée de mots français.

Les parlers citadins auxquels nous nous sommes référé pour établir un dénominateur commun sont :

1 - l'arabe de Casablanca : celui étudié par Abdelhamid Khomsi<sup>215</sup> dont les informateurs sont trois ouvriers et deux étudiants, issus d'un milieu familial berbérophone.

<sup>213</sup> Par exemple celle établie par Jean CANTINEAU, « Esquisse d'une phonologie de l'arabe classique », in *Etudes de linguistique arabe*, Paris, Klincksieck, 1960, p. 165-204.

<sup>214</sup> Abderrahim YOUSSEF, *L'arabe marocain médian, analyse fonctionnaliste des rapports syntaxiques (de la synchronie dynamique dans les corrélations des normes sociolinguistiques et les formes phonologiques, morphosyntaxiques et lexicales)*, Thèse d'Etat, Paris III, 1986, 948 p., s/dir. David Cohen

<sup>215</sup> Abdelhamid KHOMSI, *Etude phonétique et phonologique de l'arabe marocain de Casablanca*, Thèse, 3ème cycle, Tours, 1975, 153 p. + 37 p., s/dir. R. Gsell, p. 8 et 37.

Celui que nous avons nous-même étudié dont l'un des informateurs est celui que nous avons choisi pour analyser l'accent étranger d'un arabophone marocain (cf. également supra p. 12 et s.).

2 - Le parler arabe ancien de Fès étudié par A. Hilili<sup>216</sup>, dont les informateurs sont :

- d'origine fassie habitants de la Médina,
- âgés de plus de 50 ans,
- illettrés.

3 - Le parler d'Oujda étudié par Simone Elbaz<sup>217</sup> qui représente « la somme des usages linguistiques d'un groupe humain à l'intérieur des limites territoriales couvrant les provinces de Nador, Oujda, Figuig, Taza, Ksar-es-Souk ».

4 - Le parler de Meknès étudié par Nouzha Chekrouni<sup>218</sup> où il est question d'analyser à travers trois générations d'informateurs (40, hommes et femmes) meknasi c'est-à-dire « appartenant à la population de base dont la pratique linguistique est le dialecte arabe, plus précisément le parler de Meknès », un marqueur régional qui consiste ni à différencier ni à ne pas différencier de façon catégorique les oppositions (s ~ ʃ) et (z ~ ʒ).

5 - Le parler arabe de Rabat étudié par Mina Fennan<sup>219</sup>, dont l'informateur principal est :

- de souche rabatie résidant continuellement à Rabat,
- âgé de plus de 60 ans,
- illettré.

6 - Le parler arabe de Marrakech étudié par Larbi El Amiri<sup>220</sup>, dont l'informateur principal est un marrakchi de souche, considéré comme dépositaire des particularités phonologiques des (vrais) marrakchi en général, les distinguant des non-marrakchi.

<sup>216</sup> A. HILILI, *Phonologie et morphologie de l'ancien fassi (parler arabe marocain)*, Thèse, 3ème cycle, Paris III, 1979, 412 p., s/dir. David Cohen, p. 38.

<sup>217</sup> Simone ELBAZ, *Parler d'Oujda, application fonctionnelle. Phonologie, inventaire, syntaxe, linguistique*, Thèse d'Etat, Paris V, 1980, 836 p., s/dir. André Martinet, p. 34.

<sup>218</sup> Nouzha CHEKROUNI, *Etudes sociolinguistiques sur le parler de Meknès (dialecte arabe marocain)*, Thèse, 3ème cycle, Paris III, 1983-84, 333 p. s/dir David Cohen, p. 70, 151 et 164.

<sup>219</sup> Mina FENNAN, *Phonologie et morphologie d'un parler arabe de Rabat*, Thèse, 3ème cycle, Paris V, 1986, 781 p., s/dir. Henriette Walter et Fernand Bentolila, p. 38.

<sup>220</sup> Larbi EL AMIRI, *Phonologie du parler arabe de Marrakech, Approche sociolinguistique*, Thèse, 3ème cycle, Rennes, 1988, 152 f., s/dir. Henriette Walter et Jean Gagnepain, p. 10-12.

## SECTION I - LE CONSONANTISME

Sur le plan du consonantisme, ce dénominateur présente deux principales corrélations phonologiques : la corrélation de sonorité et la corrélation d'emphase. Nous serions cependant incomplet si nous ne signalions pas une petite corrélation de nasalité pour les ordres labial et apical ainsi que le trait occlusif ~ fricatif pour les phonèmes à articulation glottale.

Dans la mesure où les deux principales corrélations ne se composent pas du même nombre d'oppositions pour tous les parlars, il est possible, pour la clarté de l'exposé, de regrouper celles qui recoupent l'ensemble des parlars d'une part et celles qui ne sont attestées que pour certains d'entre eux d'autre part, c'est-à-dire de distinguer pour le dénominateur commun les oppositions fermes et générales des oppositions relatives à certains parlars seulement. Il y aura donc pour le dénominateur commun des oppositions au pouvoir distinctif total (à l'initiale, médiane et finale) et des oppositions au pouvoir distinctif partiel (limitées à certaines positions). Par ailleurs, les paires minimales qu'on donnera n'ont pas la prétention de puiser dans un vocabulaire commun à tous les parlars, -même s'il s'en inspire dans une large mesure-, aussi espère-t-on que leur signifiant aura de grandes chances d'être compris par la majorité c'est-à-dire qu'il sera susceptible de prêter à peu de contestation, même si ça et là un signifiant différent vient à lui être substitué selon les parlars.

### Sous-section 1 - LA CORRELATION DE SONORITE

#### § 1 - LA CORRELATION DE SONORITE RECOUPANT L'ENSEMBLE DES PARLERS

La totalité des parlars dont nous avons consulté la phonologie distinguent une série de huit consonnes dont l'articulation est accompagnée de vibrations des cordes vocales (ou voisement), d'une série comparable par le point et le mode d'articulation dont les consonnes sont articulées non accompagnées de vibrations des cordes vocales (ou non-voisées). Phonétiquement, ces dernières sont articulées avec force, ce sont des consonnes tendues, nécessitant une énergie dans l'articulation et c'est le cas de {t, ṭ, s, ṣ, ʃ, k, x, h̥}. Les consonnes qui leur sont comparables mais articulées voisées ne sont normalement pas tendues mais douces c'est-à-dire ne nécessitant pas simultanément une énergie dans l'articulation et c'est le cas de {d, z, ʒ, g, ʁ, ʁ̣}. Il est cependant difficile d'écarter une certaine tension musculaire et une énergie d'articulation dans le cas des consonnes voisées et pharyngalisées {ḍ, ẓ}. C'est pourquoi, les termes de sonorité et de sourdité ont, nous semble-t-il, l'avantage de représenter pour le dénominateur commun des parlars, une réalité phonique plus constante, permettant de distinguer les deux séries de consonnes sans que soit remis en cause l'énergie relative accompagnant l'articulation pharyngalisée de certaines voisées d'entre elles.

Si nous avons choisi de parler de trait pertinent commun sourd et de trait pertinent commun sonore c'est parce qu'il s'agit d'un choix conscient de la part des locuteurs et ce n'est pas pour mettre hors dénominateur commun le phénomène des assimilations et qui affecte aussi des consonnes n'appartenant pas à la corrélation de sonorité. S'il y a assimilation lorsqu'il y a voisinage et accommodation du mode d'articulation entre une consonne sonore et une consonne sourde, il semble que ce phénomène ne soit signalé ni comme constant dans un parler donné, ni comme portant atteinte parfois à l'intercompréhension entre les sujets parlants.

Les phonèmes issus de la corrélation de sonorité s'ordonnent selon six points d'articulation :

|         | apical         | sifflant       | chuintant | vélaire | uvulaire | pharyngal |
|---------|----------------|----------------|-----------|---------|----------|-----------|
| sourdes | t <sup>t</sup> | s <sup>s</sup> | ʃ         | k       | x        | h         |
| sonores | d <sup>d</sup> | z <sup>z</sup> | ʒ         | g       | ɣ        | ʕ         |

Il serait peu justifié cependant de considérer que les phonèmes t<sup>t</sup> ou d<sup>d</sup> de l'ordre apical ainsi que s<sup>s</sup> ou z<sup>z</sup> de l'ordre sifflant s'ordonnent respectivement selon un même point d'articulation. Les phonèmes pharyngalisés (emphatiques) ɰ, ʕ, ɖ, ʐ, en effet, accusent toujours un recul du point d'articulation par rapport à leur correspondant non-emphatique. Mais cela n'empêche nullement que le trait apical soit identique à t, ɰ, d, ɖ tout en excluant le trait sifflant et que ce dernier soit identique à s, ʕ, z, ʐ en excluant l'apicalité des premiers : l'apex ou la pointe de la langue ne se trouve pas contre les dents inférieures pour l'articulation des apicales alors qu'elle l'est pour celle des sifflantes. Inversement, la langue est creusé d'un sillon médian canalisant l'air phonatoire vers une sortie entre les incisives pour les sifflantes alors que celle-ci se soulève pour former un obstacle avec l'apex contre la région dento-alvéolaire pour les apicales.

#### A) L'opposition de sonorité des apicales :

- t ~ d, ɖ :

1 - initiale : /tab/ « il s'est repenti » ~ /dab/ « il a fondu » ~ /ɖaf/ « il a accordé l'hospitalité »,

2 - médiane : /ktəb/ « il a écrit » ~ /kdəb/ « il a menti » ~ /ʕɖəm/ « os »,



3 - finale : /tut/ « fraises » ~ /dud/ « vers (de terre) » ~ /nuɖ/ « lèves-toi ».

- t ~ ɖ, d :

1 - initiale : /təh/ « il est tombé », ~ /ɖəɖ/ « il, c'est, perdu » ~ /dɖ/ « il a déambulé »,

2 - médiane : /ɖta/ « il a donné » ~ /hɖa/ « il a surveillé » ~ /hda/ « près (de) »,

3 - finale : /hət/ « il a posé » ~ /həd/ « limite, borne » ~ /ɖəd/ « il a mordu ».

B) L'opposition de sonorité des sifflantes :

- s ~ z :

1 - initiale : /sma/ « ciel » ~ /zman/ « époque »,

2 - médiane : /hsən/ « meilleur » ~ /hzəm/ « il a ceinturé »,

3 - finale : /fas/ « pioche » ~ /daz/ « il est passé ».

- ʃ ~ ʒ :

C'est une opposition attestée pour la quasi-totalité des parlers<sup>221</sup> mais qui ne se caractérise pas par un pouvoir distinctif total. La raison incombe à son deuxième terme /z/ qui, bien que nettement circonscrit dans un certain nombre de mots plus ou moins nombreux selon les parlers, est déficient pour deux raisons :

1 - la rareté des mots où l'on puisse considérer qu'il est partie prenante dans une paire minimale c'est-à-dire dans des positions ou contextes où l'emphase peut ne pas être due à un phonème voisin ;

2 - malgré son pouvoir distinctif dans certaine(s) position(s) et pour chaque parler pris individuellement, les positions qu'il occupe ne sont pas les mêmes pour tous les parlers.

Le tableau suivant permet de visualiser les positions pertinentes pour chaque parler : le signe + indiquant l'existence de paire minimale (authentique), le signe (+) celle de mots pouvant constituer des paires oppositives, enfin la parenthèse ( ) où l'emphase de /z/ peut être due à un phonème voisin.

<sup>221</sup> Hormis le parler de Meknès étudié par Nouzha CHEKROUNI, op. cit., note 218, p. 118.

|           | Initiale | Médiane | finale |
|-----------|----------|---------|--------|
| Fès       | (+)      | +       | ( )    |
| Rabat     | (+)      | ( )     | ( )    |
| Marrakech | (+)      | ( )     | ( )    |
| Oujda     | +        | +       | (+)    |
| Casa/Kh.  | +        | ( )     |        |
| Casa/N.   | +        | ( )     | ( )    |

A l'initiale :

Nous pouvons postuler un accord sur la marque sonorité en cette position pour le dénominateur commun, les parlers qui n'attestent pas de paires minimales fournissent des contextes où /s/ et /z/ peuvent s'opposer comme suit :

le parler de Fès <sup>222</sup> :

/ʃa:l/ ~ /za:za/ « il est devenu célèbre » et « esclandre » ;

/ʃa:b/ ~ /zəmm/ « il a trouvé » et « il a serré » ;

le parler de Rabat <sup>223</sup> :

/ʃajəm/ ~ /zwa/ « a jeûné » et « il a crié » ;

/zina/ ~ /ʃəmfa/ « douzaines » et « minaret » ;

le parler de Marrakech <sup>224</sup> :

/ʃala/ ~ /zawja/ « (une) prière » et « fauchée ».

Si à présent on compare les contextes dans lesquelles apparaissent [z] et [ʃ], il est difficile de les tenir pour responsable quant aux vibrations des cordes vocales qui caractérisent [z] ou l'absence de vibrations des cordes vocales qui caractérisent [ʃ] ; voyelles et semi-voyelles mis à part :

Pour l'unité [z] dans /zəmm/ et /zina/ l'occlusive bilabiale nasale [m] suppose une fermeture relative du passage de l'air avec les lèvres accolées, comme pour [b], mais à la différence que l'air relativement comprimé n'est pas évacué par le chenal buccal mais, librement, par les fosses nasales. C'est une consonne qui, normalement, est une sonore mais qui peut perdre sa sonorité en combinaison avec des consonnes sourdes<sup>225</sup> ; elle est donc neutre de ce point de vue pour le contexte consonantique.

<sup>222</sup> A. HILILI, op. cit., note 216, p. 84 et 89.

<sup>223</sup> Mina FENNAN, op. cit., note 219, p. 94-95 et 130.

<sup>224</sup> Larbi EL AMIRI, op. cit., note 220, p. 33 et 39.

<sup>225</sup> Bertil MALMBERG, *La phonétique, Que sais-je ?*, Paris, P.U.F., (8ème éd.), 1970, 128 p., p. 51.

L'autre consonne apico-dentale nasale [n] ne peut être responsable de la sonorité de [z̥], ce serait plutôt le contraire : une prédorso-alvéolaire sifflante sonore à caractère pharyngalisé comme [z̥] avec report de la masse de la langue vers l'arrière et une tension générale des organes est capable grâce à cette énergie *amplifiée* dans l'articulation, exagérant le caractère sonore, d'être tenue pour responsable d'une réalisation au moins voisée de [m] ou de [n].

A la médiane :

La caractéristique générale de cette position est que la plupart des parlars<sup>226</sup> fournissent des contextes où [ʃ] et [z̥] peuvent s'opposer mais on est peu sûr d'un authentique phonème /z/ car l'emphase de celui-ci peut être due à un phonème voisin. L'opposition sourd ~ sonore est cependant établie car les contextes sont généralement neutres de ce point de vue :

le parler de Rabat<sup>227</sup> :

/ʃa/ « bâton » et [b̥z̥a] « lancer un mensonge » /bza/ ;

Le parler de Marrakech<sup>228</sup> :

/r̥zin/ « quelqu'un de sérieux » et /ʃeʃri/ « moderne » ;

Le parler de Casablanca/Kh.<sup>229</sup> :

[q̥ʃəm] « période de cinq minutes » et [r̥z̥q] « fortune », [leʒaʃ] « le drap » ;

Le parler de Casablanca/N. :

[z̥ǎjz̥o:n] « sourd muet » ;

[jʃo:m] « il jeûne ».

Malgré les réserves que nous signalons à propos de l'authenticité d'un phonème /z/, les séquences [ʃ̥a] et [r̥z̥q] sont assez représentatives de l'opposition de sonorité car la pharyngale sonore [ʃ] ne peut pas être tenue pour responsable dans l'assourdissement de [ʃ] et l'uvulaire glottalisée sourde [q] n'occasionne pas l'assourdissement de son voisinage [z̥]

<sup>226</sup> Les parlars pour lesquels ʃ ~ z̥ est établie fournissent des signifiants semblables en cette position : /ʃaʃa/ ~ /ʃazza/ « il a donné des coups de bâton » et « il a présenté ses condoléances ». Cf. pour le parler de Fès, A. HILILI, op. cit., note 216, p. 86 et 89 et pour le parler d'Oujda, Simone ELBAZ, op. cit., note 217, p. 116.

<sup>227</sup> Mina FENNAN, op. cit., note 219, p. 94 et 98.

<sup>228</sup> Larbi EL AMIRI, op. cit., note 220, p. 31 et 94.

<sup>229</sup> Abdelhamid KHOMSI, op. cit., note 215, p. 87 et 92.

A la finale :

Nous pouvons reprendre les mêmes réserves concernant l'authenticité d'un /z/ (phonème ou variante combinatoire, produit d'une neutralisation emphatique ~ non emphatique) pour les voir s'appliquer à cette position :

le parler de Fès<sup>230</sup> :  
la racine [ɛzz] « idée de serrer » et /məss/ « il a sucé », /xəss/ « salade » ;

Le parler de Rabat<sup>231</sup> :  
/baz/ « bizarre/ et /maʃ/ « il a sucé », /xalləʃ/ « il a payé » ;

Le parler de Marrakech<sup>232</sup> :  
/baz/ « expression manifestant un étonnement » et /xaʃʃ/ « il manque » ;

Le parler d'Oujda<sup>233</sup> :  
/baz/ « bravo » et /taʃ/ « ustensile de bain » ;

Le parler de Casa/N :  
[lbǔzz] « (famil.) la marmaille » et [nǔʃʃ] « moitié ».  
etc.

Les chuintantes :

ʃ ~ ʒ : /ʃəmʃa/ ~ /ʒəmʃa/ « bougie » et « vendredi » ;  
/ʃʃaʃ/ ~ /ʃʒaʒ/ « nids d'oiseaux » et « tourbillons de poussière ».

Les vélares :

k ~ g : /kərʃ/ ~ /gərʃ/ « estomac » et « un piastre » ;  
/bəkri/ ~ /bəgri/ « matinal » et « viande bovine » ;  
/dək/ ~ /dəg/ « il a bourré (trou, pipe) » et « il a pilé ».

Les uvulaires :

x ~ ɣ : /xla/ ~ /ɣla/ « espace désert » et « (le) plus cher » ;  
/mxəlli/ ~ /mɣəlli/ « (lui) laissant » et « (lui) mettant un prix fort » ;

<sup>230</sup> A. HILLI, op. cit., note 216, p. 85, 86 et 89.

<sup>231</sup> Mina FENNAN, op. cit., note 219, p. 83, 94 et 98.

<sup>232</sup> Larbi EL AMIRI, op. cit., note 220, p. 26 et 33.

<sup>233</sup> Simone ELBAZ., op. cit., note 217, p. 114 et 116.

/frax/ ~ /fray/ « oiseaux » et « vacuité ».

Les pharyngales :

ħ ~ ʕ : /ħma/ ~ /ʕma/ « (le) plus chaud » et « aveugle » ;  
 /mħa/ ~ /mʕa/ « il a effacé » et « avec » ;  
 /sməħ/ ~ /sməʕ/ « il a pardonné » et « il a entendu ».

## § 2 - LA CORRELATION DE SONORITE RECOUPANT CERTAINS PARLERS

A) les ordres bilabial et labiodental

sourdes :      p      f

sonores :      b      v

Certains parlers se distinguent des autres par le maintien dans un certain nombre de mots d'emprunt aux langues étrangères des sons d'origine [p] et [v] tels le parler de Rabat<sup>234</sup>, d'Oujda<sup>235</sup>, de Casa/N. et dans une certaine mesure dans le parler de Meknès<sup>236</sup>. Ces sons n'ont pas de rapport direct avec le fait d'avoir eu accès à l'écriture ou à la lecture, bref à l'alphabétisation. Ils peuvent être prononcés dans les mots d'emprunt par des locuteurs analphabètes.

Pour les autres parlers, les sons [p] et [v] n'existent pas en tant que tels. Ils sont soit remplacés par leur correspondant sonore pour [b] et sourd pour [p] et c'est le cas des parlers tel celui de Fès<sup>237</sup> ; soit remplacés tous les deux par [b] et c'est le cas du parler de Marrakech<sup>238</sup>.

Dans les parlers où les sons d'origine [p] et [v] des mots d'emprunts existent, ils fonctionnent généralement comme s'ils étaient des phonèmes en fluctuation avec leur correspondant sourd et sonore arabes à l'image, vraisemblablement, des phonèmes d'emprunt /p/ et /v/ chez notre informateur principal<sup>239</sup>.

Il en résulte que l'on se trouve face à deux groupes de systèmes phonologiques :

<sup>234</sup> Mina FENNAN, op. cit., note 219, p. 71 et s.

<sup>235</sup> Simone ELBAZ, op. cit., note 217, p. 83 et s.

<sup>236</sup> Nouzha CHEKROUNI, op. cit., note 218, p. 79.

<sup>237</sup> A. HILILI, op. cit., note 216, p. 66 et 71.

<sup>238</sup> Larbi EL AMIRI, op. cit., note 220, p. 16.

<sup>239</sup> cf. p. 140 et s., 147 et s.

- un groupe maintenant les sons d'origine avec une (possible) phonologisation,
- un groupe évacuant cette possibilité d'instauration.

## B) L'ordre glottal

Tous les parlers possèdent le coup de glotte ['] mais tous n'en font pas un usage distinctif ; il disparaît ailleurs qu'à l'initiale sauf pour les registres de l'arabe littéral ou de l'arabe médian. Cependant, pour certains, tel le parler de Fès<sup>240</sup>, l'occlusive glottale [ʔ] est la réalisation régionale du phonème /q/ de la langue.

### Sous-section 2 - LA CORRELATION D'EMPHASE

De manière générale, nous pouvons dire que, contrairement à la corrélation de sonorité qui s'étend sur des articulations produites aussi bien à l'avant qu'à l'arrière de la bouche, la corrélation d'emphase ne concerne que *certaines* des articulations se trouvant à la partie antérieure de la bouche, dans les parlers en question.

Elle est cependant plus difficile à définir que la corrélation de sonorité, car s'il est acquis pour celle-ci que les phonèmes, selon qu'ils soient sourds ou sonores, sont définis par rapport à un même point et mode d'articulation, il n'est pas dit que les phonèmes emphatiques gardent par rapport à leur correspondant non-emphatique les mêmes point et mode d'articulation. Ceci relève de la nature de l'emphase : celle-ci étant à la fois articulation buccale complexe et exigeant une certaine énergie dans la prononciation ne manque pas de déteindre, comme une tache d'huile, sur le reste du contexte.

Si nous prenons comme exemple les séquences :

- [tæ:b] « il s'est repenti » et [tɑ:b] « il a cuit » ;  
 [dæ:r] « il a fait... » et [dɑ:r] « maison » ;  
 [sæ:b] « il s'est révolté » et [sɑ:b] « il a trouvé » ;

Nous pouvons dire que, pour les séquences de droite, il s'agit à la production d'un report de la masse de la langue vers sa racine, d'une augmentation du volume de l'appareil phonatoire et simultanément, la pointe de la langue devant se maintenir à l'avant pour être à même d'assurer le point d'articulation spécifique.

Parmi les modifications survenues, résultant de l'articulation emphatique on peut noter que :

<sup>240</sup> A. Hilili, op. cit., note 216, p. 112-116.

1 - les consonnes [t], [d], [ʃ] et [r] accusent un léger recul du point d'articulation ; [t, d] d'apico-dentales passent à des apico-pré-alvéolaires, [ʃ] de prédorso-alvéolaire passe à un contact prédorsal plus en arrière au niveau des alvéoles, [r] d'apico-alvéolaire passe à une apico-post-alvéolaire.

2 - [b] d'occlusive orale bilabiale passe, lorsqu'elle est emphatisée [b̥], à une occlusive orale bilabiale pharyngalisée c'est-à-dire, sans relâcher véritablement l'occlusion, le pharynx se resserre et la masse de la langue se reporte vers l'arrière.

3 - L'ensemble du contexte atteste, à l'audition d'une qualité acoustique spécifique de bémolisation dans la mesure où l'articulation emphatique combine une vélarisation des consonnes et une postériorisation des voyelles, en ouvrant les plus fermées d'entre elles.

### § 1 - LES OPPOSITIONS DEFINIES PAR LA CORRELATION D'EMPHASE COMMUNE A L'ENSEMBLE DES PARLERS

|          | apical | sifflant |
|----------|--------|----------|
| sourdes  | t̥     | s̥       |
| sonores  | d̥     | z̥       |
| vibrante | r̥     |          |

Tous les parlars auxquels nous faisons référence connaissent une série de cinq consonnes non-emphatiques quasi-comparables<sup>241</sup>, par leur point et mode d'articulation à une série de cinq consonnes emphatiques, neutres quant à la sonorité, qui se distinguent l'une de l'autre par le trait emphatique ~ non-emphatique.

#### A) Les apicales

- occlusives sourdes (t ~ t̥) :

/tbəʃ/ ~ /t̥bəʃ/ « il a suivi » et « il a imprimé » ;

/həttə/ ~ /h̥ətt̥ə/ « même, afin de/que... » et « action de poser » ;

/ʃiat/ ~ /ʃ̥iat/ « elle a peiné » et « action d'appeler » .

<sup>241</sup> V. supra (page précédente).

- occlusives sonores (d ~ ɖ) :

/daʃ/ ~ /ɖaʃ/ « il a déambulé » et « (c') est perdu » ;

/faida/ ~ /faɪda/ « utilité, moralité » et « débordante » ;

/ħəd/ ~ /ħəɖ/ « limite, frontière » et « chance ».

- vibrantes (r ~ ʀ) :

L'opposition (r ~ ʀ) quoique attestée pour l'ensemble des parlers, ne se caractérise pas par un pouvoir distinctif total.

C'est en partie à cause de la relative rareté des mots où le phonème /ʀ/ peut être considéré sans ambiguïté comme distinctif de plein droit ; d'autre part, quand il est sans ambiguïté, il n'est pas dit que les mots qui l'attestent entrent dans des paires oppositives minimales. L'unité phonique [ʀ] peut être phonème ou résultant de la neutralisation (r ~ ʀ). Aussi, faut-il avouer que les contextes neutres pouvant établir /ʀ/ ne sont pas très nombreux.

Afin d'évaluer les tenants de l'opposition (r ~ ʀ) pour le dénominateur commun, un tableau comme pour la corrélation de sonorité, peut visualiser la situation de cette opposition dans les différents parlers (cf. pour la légende, p. 183).

| parler    | position | initiale | médiane | finale |
|-----------|----------|----------|---------|--------|
| Fès       |          | +        | +       |        |
| Rabat     |          | ( )      |         |        |
| Marrakech |          | +        | +       | ( )    |
| Oujda     |          | +        | (+)     | (+)    |
| Casa/Kh.  |          | +        | +       | (+)    |
| Casa/N.   |          | +        | +       | ( )    |

Un authentique phonème /ʀ/ peut être retenu par le dénominateur commun à l'initiale et en médiane malgré la rareté des mots particuliers pouvant entrer dans des paires minimales et malgré parfois l'ambiguïté des contextes respectifs que fournissent les parlers consultés et ce, en rapport avec d'autres phonèmes *également* circonscrits comme phonologiquement emphatiques.



## A l'initiale :

Le parler de Fès<sup>242</sup> : selon l'auteur r ~ ʀ est toujours maintenue, /ʀ/ ne perd jamais son trait emphatique même au contact de i : (j) comme cela se passe dans le dialecte hassanija de Mauritanie.

Le parler de Rabat<sup>243</sup> :

/ʀab/ ~ /rab/ « il a coagulé » et « il est détruit », /ʀebbi/ « mon dieu ».

Le parler de Marrakech<sup>244</sup> :

/raħ/ ~ /ʀah/ « il a moisi » et « il est parti ».

Le parler d'Oujda<sup>245</sup> :

/ʀʒa/ ~ /ʀʒa/ « il est revenu » et « espoir ».

Le parler de Casa/ Kh.<sup>246</sup> :

[rajəβ] ~ [ʀajəb] « délabré » et « lait caillé ».

Le parler de Casa/N. :

/ʀiəħ/ ~ /ʀəiħ/ « il a parfumé... » et « il s'est installé pour se reposer ».

## A la médiane :

Le parler de Fès<sup>247</sup> :

/ʒra/ ~ /ʒʀa/ « il a couru » et « il s'est passé, il est arrivé... ».

Le parler de Rabat<sup>248</sup> :

/hʀəb/ « il s'est enfui », (r ~ ʀ) est neutralisé devant /u/,

l'archiphonème est réalisé toujours emphatique, məbɾu:k « félicitations ».

Par ailleurs, /ʀ/ est peu fréquent dans le parler étudié.

Le parler de Marrakech<sup>249</sup> :

/mra/ ~ /mʀa/ « il a brillé » et « femme ».

<sup>242</sup> A. HILILI, op. cit., note 216, p. 101 et s.

<sup>243</sup> Mina FENNAN, op. cit., note 219, p. 119 et 123.

<sup>244</sup> Larbi EL AMIRI, op. cit., note 220, p. 52.

<sup>245</sup> Simone ELBAZ, op. cit., note 217, p. 102.

<sup>246</sup> Abdelhamid KHOMSI, op. cit., note 215, p. 83 et 85.

<sup>247</sup> A. HILILI, op. cit., note 216, p. 101.

<sup>248</sup> Mina FENNAN, op. cit., note 219, p. 124-125.

<sup>249</sup> Larbi EL AMIRI, op. cit., note 220, p. 52.

Le parler d'Oujda<sup>250</sup> :

/brad/ ~ /bṛa/ « il a taillé » et « il a guéri ».

Le parler de Casa/Kh.<sup>251</sup> :

[bra] ~ [bṛa] « aiguille » et « lettre ».

Le parler de Casa/N. :

/ʃræk/ ~ /ʃṛæk/ « (fam.) il a été pris sur le fait » et « il a badrassé ».

A la finale :

Le parler de Fès<sup>252</sup> :

neutralisation de l'opposition (r ~ ṛ), l'archiphonème se réalise non-emphatique après /i/, emphatique après /a/ ou /u/.

Le parler de Marrakech<sup>253</sup> :

/dar/ ~ /daṛ/ « il a fait » et « maison ».

Le parler d'Oujda<sup>254</sup> :

/ɣar/ ~ /ɣaṛ/ « il a jaloué » et « honte »

/sɣar/ ~ /sɣaṛ/ « jeunes » et « rage de chien ».

Le parler de Casa/Kh.<sup>255</sup> :

où le phonème /r/ n'a pas de variante combinatoire ;

[zβəṛ] ~ [kbir] « il a émondé » et « grand ».

Le parler de Casa/N. :

/ħar/ ~ /ħaṛ/ « il, hésite, est perplexe » et « relevé, piquant (au goût) ».

B) Les sifflantes :

- sonores : (s ~ ṣ)

/sif/ ~ /ṣif/ « épée » et « (saison d') été »

/ʃəssa/ ~ /ʃəssạ/ « action de garder, de surveiller... » et « il a corrigé au bâton ».

<sup>250</sup> Simone ELBAZ, op. cit., note 217, p. 102.

<sup>251</sup> Abdelhamid KHOMSI, op. cit., note 215, p. 83.

<sup>252</sup> A. HILILI, op. cit., note 216, p. 101.

<sup>253</sup> Larbi EL AMIRI, op. cit., note 220, p. 52.

<sup>254</sup> Simone ELBAZ, op. cit., note 217, p. 103.

<sup>255</sup> Abdelhamid KHOMSI, op. cit., note 215, p. 24, 83 et 86.

/mæss/ ~ /mæss/ « il a touché » et « il a sucé »

- sonores : (z ~ ẓ)

Comme (r ~ ṛ), l'opposition (z ~ ẓ) se caractérise encore moins à travers les parlers par un pouvoir distinctif total, à cause du second terme de l'opposition. Le son [ẓ] n'est pas rare mais dans les contextes affranchis de l'emphase phonologique, il demeure relativement rare :

| position  | initiale | médiane | finale |
|-----------|----------|---------|--------|
| parler    |          |         |        |
| Fès       | (+)      | +       | ( )    |
| Rabat     | +        | ( )     | ( )    |
| Marrakech | +        | ( )     | +      |
| Oujda     | (+)      |         | +      |
| Casa/Kh   | +        | ( )     |        |
| Casa/N.   | +        | ( )     | ( )    |

A l'initiale le phonème /z/ nous paraît acquis pour le dénominateur commun, ce qui n'est pas le cas pour les autres positions dans la mesure où [ẓ] peut être une unité phonique résultant de la neutralisation de l'opposition emphatique ~ non emphatique dans des séquences comprenant un ou d'autres phonèmes circonscrits pour le même parler comme emphatiques. Le phonème responsable peut demeurer ainsi in-traitable.

En médiane et en finale pour :

Le parler de Rabat<sup>256</sup> :

/bza/ « lancer un message » et /baz/ « bizarre ».

Le parler de Marrakech<sup>257</sup> :

neutralisation de (z ~ ẓ) : /ṛzin/ « quelqu'un de sérieux ».

Le parler de Casa/Kh.<sup>258</sup> :

[rəzq] « fortune »,

[ʔəzɑr] « drap ».

<sup>256</sup> Mina FENNAN, op. cit., note 219, p. 98.

<sup>257</sup> Larbi EL AMIRI, op. cit., note 220, p. 34.

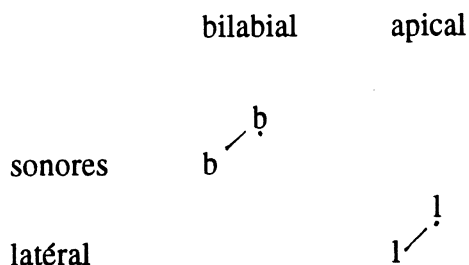
<sup>258</sup> Abdelhamid KHOMSI, op. cit., note 215, p. 92 et 98.

Le parler de Casa/N. :

/zaz/ « chic »,

/bazz/ « (fam.) se dit à quelqu'un de tellement « culotté » qu'il force l'admiration ».

## § 2- LES OPPOSITIONS DEFINIES PAR LA CORRELATION D'EMPHASE RECOUPANT CERTAINS PARLERS



(b ~ ḅ)

| position | initiale | médiane | finale |
|----------|----------|---------|--------|
| parler   |          |         |        |
| Fès      | ( )      | +       |        |
| Rabat    | +        | ( )     | ( )    |
| Casa/N.  | +        | ( )     | ( )    |

Là où l'opposition (b ~ ḅ) est attestée, il semble que la quasi-totalité des mots avec /b/ entrant dans une paire minimale authentique respectivement aux parlers concernés, sont du registre de l'emprunt. C'est l'une des raisons pour laquelle nous avons rencontré pratiquement les mêmes signifiants comprenant /b/, à l'initiale plus qu'ailleurs :

/bala/ « pelle », /baf/ « bâche », /bula/ « ampoule » ;

[banjo] « cuve, cuvette », [baɾba] « betterave comestible », [laɸa:ne] « la vanille ».

Initiale :

Le parler de Fès<sup>259</sup> :

/zəbla/ ~ /zəɸla/ « saleté, ordure » et « faute grave ».

<sup>259</sup> A. HILILI, op. cit., note 216, p. 65.

Le parler de Rabat<sup>260</sup> :

/bula/ ~ /b̥ula/ « urine » et « ampoule » ;

/baʃ/ ~ /b̥aʃ/ « pour que... » et « bâche ».

Le parler de Casa/N. :

/bala/ ~ /b̥ala/ « malin, rusé » et « pelle ».

Médiane :

Le parler de Fès<sup>261</sup> :

/ʒəbna/ ~ /ʒəb̥na/ « nous avons apporté » et « fromage ».

Le parler de Rabat<sup>262</sup> :

/zəbla/ ~ /zəb̥la/ « faute grave » et « déchets ».

Le parler de Casa/N. :

[ʃæ:rəb] « lèvres » ,

[ʃɑ:r̥əb̥] « (lui) buvant ».

Finale :

Le parler de Rabat<sup>263</sup> :

/rab/ ~ /raβ/ « effondré » et « caillé ».

Le parler de Casa/N. :

[tʰæ:b] « il s'est repenti »

[tɑ:β̥] « (fam.) fauché ».

(1 ~ 1)

| position<br>parler | initiale | médiane | finale |
|--------------------|----------|---------|--------|
| Marrakech          | (+)      | +       | +      |
| Oujda              | (+)      | (+)     | ( )    |
| Casa/N.            | (+)      | ( )     | ( )    |

<sup>260</sup> Mina FENNAN, op. cit., note 219, p. 73.

<sup>261</sup> A. HILILI, op. cit., note 216, p. 65.

<sup>262</sup> Mina FENNAN, op. cit., note 219, p. 73.

<sup>263</sup> Mina FENNAN, op. cit., note 219, p. 73.

Ce tableau est assez lâche pour représenter la situation de l'opposition (l ~ ḷ) pour le dénominateur commun, car tous les parlers attestent de l'unité phonique [l] d'une part, et il est peu probable, d'autre part, que les locuteurs arabophones marocains ignorent la paire oppositive : /lla/ ~ /ḷlah/ « non » et « Dieu » (cf. notre commentaire p. 170, note 208).

Initiale :

Le parler d'Oujda<sup>264</sup> :  
/lla/ ~ /ḷlah/ « non » et « Dieu ».

Le parler de Marrakech<sup>265</sup> :  
/ḷlah/ « Dieu ».

Le parler de Casa/N. :  
[lla:h] « Dieu » et [læ:ḥ] « il a lancé ».

Médiane :

Le parler d'Oujda<sup>266</sup> :  
/wulla/ ~ /wallah/ « il est venu » et « par Dieu (interjection) » ;  
/yalla/ ~ /yallah/ « allons-y » et « ah! mon Dieu (imprécation) ».

Le parler de Marrakech<sup>267</sup> :  
/bala/ ~ /baḷa/ « rusé » et « pelle ».

Le parler de Casa/N :  
[bla] « sans » et [bḷa:n] « plan ».

Finale :

Le parler d'Oujda<sup>268</sup> :  
[ṭbal] « tambour ».

Le parler de Marrakech<sup>269</sup> :  
/bal/ ~ /baḷ/ « il a uriné » et « troc ».

<sup>264</sup> Simone ELBAZ, op. cit., note 217, p. 106.

<sup>265</sup> Larbi EL AMIRI, op. cit., note 220, p. 40.

<sup>266</sup> Simone ELBAZ, op. cit., note 217, p.106.

<sup>267</sup> Larbi EL AMIRI, op. cit., note 220, p. 38.

<sup>268</sup> Simone ELBAZ, op. cit., note 217, p. 109.

<sup>269</sup> Larbi EL AMIRI, op. cit., note 220, p. 38.

Le parler de Casa/N. :

[bæ:l] «de la présence d'esprit » et [bɑ:l] « (fam.) la fripe ».

## SECTION II - LE VOCALISME

Sur le plan du vocalisme, de façon générale, ce qui est commun à ces parlers c'est la pression subie des voyelles, surtout par l'emphatisation qui en modifie et le timbre et l'aperture.

Un minimum de quatre phonèmes vocaliques composent le dénominateur commun (pour qui /ə/ se réalise dans les mots de la langue par des variantes contextuelles aux timbres variés et ne s'oppose aux autres qu'en syllabe fermée<sup>270</sup>) :

|            | antérieur | postérieur |
|------------|-----------|------------|
| 1°) fermé  | /i/       | /u/        |
| 2°) moyen  | /ə/       |            |
| 3°) ouvert | /a/       |            |

Ce dénominateur commun du vocalisme, résumé par un tableau, n'est représentatif de l'ensemble des parlers que si nous précisons deux cas de figure :

1 - Les systèmes vocaliques pour qui l'allongement vocalique n'est pas pertinent et demeure lié aux conditions phonétiques plus ou moins particulières à chaque parler et surtout à l'accentuation, le tableau ci-dessus les représente.

2 - Les systèmes vocaliques pour qui la durée vocalique est distinctive pour certains phonèmes, ex : /u/ ~ /u:/ et/ou /a/ ~ /a:/ à l'interconsonantique ajoutent deux phonèmes :

<sup>270</sup> A l'inverse de la voyelle phonétique de disjonction [ə] qui facilite la prononciation de plusieurs consonnes successives et peut disparaître quand le débit de la parole est rapide, le phonème /ə/ ne peut disparaître, ni changer de place sans modifier le sens d'un mot : /bærd/ « vent » et /bræd/ « il, ça a froidi ».

|            |           | (bref      | long) |
|------------|-----------|------------|-------|
|            | antérieur | postérieur |       |
| 1°) fermé  | i         | u          | (u:)  |
| 2°) moyen  |           | ə          |       |
| 3°) ouvert |           | a          | (a:)  |

Compte tenu des données que nous possédons sur les différents parlers, nous ne pouvons nous exprimer de façon certaine que sur la position intérieure des voyelles. C'est la raison pour laquelle nous ne sommes pas en mesure d'attribuer à telle ou telle opposition un pouvoir distinctif total ou partiel. En revanche, nous pouvons relever :

### §1 - LA POSITION DE DIFFÉRENCIATION MAXIMALE

#### A) Les oppositions fermes et générales pour la quasi-totalité des parlers

i ~ u ~ a ~ ə

Le parler de Fès<sup>271</sup> :

ħbib « (quelqu'un de) cher » ~ ħbub « grains » ~ sman « obèses » ~ kbər (mən) « plus grand (que) ».

Le parler de Rabat<sup>272</sup> :

ʕid « fête » ~ ʕud « bois » ~ ɣabra « poussière » ~ ʕəndi « chez nous ».

Le parler de Marrakech<sup>273</sup> :

ħit « parce que » ~ ħut « poisson » ~ ħaṭṭ « il a posé » ~ ʕed « il a compté ».

Le parler de Casa/Kh.<sup>274</sup> :

ftiħ « ouverture » ~ ftuħ « offrandes » ~ ktab « livre » ~ ktəf « épaule ».

<sup>271</sup> A. HILILI, op. cit., note 216, p. 53, 54 et 56.

<sup>272</sup> Mina FENNAN, op. cit., note 219, p. 166 et 170.

<sup>273</sup> Larbi EL AMIRI, op. cit., note 220, p. 73, 77 et 78.

<sup>274</sup> Abdelhamid KHOMSI, op. cit., note 215, p. 33-34 et 36.



Le parler de Casa/N. :

bʕid « lointain » ~ ʕud « (du) bois » ~ bʕad « lointains » ~ bʕəd « plus loin (que) ».

## B) Les oppositions attestées pour certains parlars

i ~ u ~ a ~ ə ~ a: ~ u:

Le parler de Marrakech<sup>275</sup> :

ħlib « lait » ~ xruʒ « sors! » ~ ħmar « rouge » ~ kbər « il a grandi » ~ ħma:r « bête » ou « il a rougi » ~ xru:ʒ « sortie ».

## § 2 - LA POSITION DE DIFFERENCIATION MOYENNE EN SYLLABE OUVERTE

i ~ u ~ a

Le parler de Fès<sup>276</sup> :

daba « maintenant » ~ dabu « ils ont fondu » ~ bdina « grosse, forte ».

Le parler de Rabat<sup>277</sup> :

ṭəṛṛaza « brodeuse » ~ gaṛṛu « cigarette » ~ teqriʕa « actrion de couper les cheveux à ras ».

Le parler de Marrakech<sup>278</sup> :

ʒra « il a couru » ~ ʒru « chiot » ~ ʒri « achète ! ».

Le parler d'Oujda<sup>279</sup> :

ukila « peut-être » ~ igulu « ils disent ».

Le parler de Casa/Kh.<sup>280</sup> :

ʕlu « hauteur » ~ xla « il a dévasté » ~ xali « désert ».

Le parler de Casa/N. :

ħdana « près de nous » ~ ħdida « barre de fer » ~ duda « un ver de terre ».

<sup>275</sup> Larbi EL AMIRI, op. cit., note 220, p. 72, 74 et 75.

<sup>276</sup> A. HILILI, op. cit., note 216, p. 51 et 64.

<sup>277</sup> Mina FENNAN, op. cit., note 219, p. 96 et 107.

<sup>278</sup> Larbi EL AMIRI, op. cit., note 220, p. 74.

<sup>279</sup> Simone ELBAZ, op. cit., note 217, p. 178.

<sup>280</sup> Abdelhamid KHOMSI, op. cit., note 215, p. 86 et 90.

**§ 3 - LA POSITION DE DIFFERENCIATION MINIMALE SE LIMITE A LA SYLLABE  
FERMEE PAR LA DUREE VOCALIQUE DES OPPOSITIONS**

u ~ u:

a ~ a:

Le parler de Fès :

u ~ u: dxul ~ dxu:l « entre ! » et « entrée ».

Le parler de Marrakech : cf. supra p. 199.

Le parler de Casa/N. :

ṭubba « toubibs » ~ ṭu:bba « taupe ».

Parmi les traits généraux du vocalisme commun, nous avons pu remarquer que :

1 - les voyelles reçoivent leur timbre de l'environnement consonantique : elles sont postériorisées au contact des emphatiques ou des consonnes d'arrière, non postériorisées au contact des non-emphatiques ou d'avant ;

2 - l'allongement vocalique est souvent fonction de l'accentuation ;

3 - en syllabe ouverte, les parlers ne tolèrent pas les voyelles brèves et inaccentuées ;

4 - une voyelle longue ne peut se trouver en finale absolue.

**CHAPITRE II**

**LES CARACTERISTIQUES PHONIQUES ARABES A TRAVERS LA DICHOTOMIE**

**CITADIN / BEDOUIN AU MAROC**

La dichotomie parlers citadins/parlers bédouins est une donnée qui traverse la dialectologie arabe dans son ensemble. Des traits discriminants citadins ont été dégagés dans les études dialectologiques<sup>281</sup>. Mais certains critères ne permettent pas, comme le souligne David Cohen, de tracer une ligne de partage entre les parlers *actuellement* en usage, telle la réalisation sourde ou sonore du qaf arabe.

Dans le cas des parlers arabophones marocains le cas du qaf est loin d'être le seul, d'autres traits que l'on considère habituellement comme citadins ou comme bédouins peuvent « coexister » chez des sujets, qu'ils soient originaires d'un milieu citadin ou d'un milieu rural. C'est ce que notre enquête a pour but de vérifier et ce à la suite des premières observations relevées chez des sujets natifs citadins (Casablanca) de parents natifs ruraux et ayant évolué dans un milieu urbain par la suite.

Auparavant, nous donnerons les caractéristiques que l'on considère essentiellement comme citadines ou comme bédouines pour ce qui est du domaine arabophone marocain et nous nous attacherons par la suite, en particulier, à celles que nous avons choisi de tester chez des sujets arabophones bilingues comme transférables au français au même titre, de notre point de vue, que les interférences phoniques habituellement requises chez les arabophones parlant français (emphatisation, assimilation vocalique, etc.).

## SECTION I - LES CARACTERISTIQUES PHONIQUES DE TYPE CITADIN

Elles sont pour l'essentiel :

- 1 - la prononciation affriquée par sifflement du /t/<sup>282</sup> ;
- 2 - la prédominance de [q] sur [g] dans les lexèmes de la langue<sup>283</sup> ;
- 3 - l'atténuation fréquente du [q] en hamza (coup de glotte)<sup>284</sup> ;

<sup>281</sup> David COHEN, « Koine, langues communes et dialectes arabes », in *Etudes de linguistique sémitique et arabe*, Paris, Mouton, 1970, 178 p., p. 109 et s. et Jean CANTINEAU, « Remarques sur les parlers de sédentaires syro-libano-palestiniens », *B.S.L.* XL, 1938, p. 80-88.

<sup>282</sup> cf. Georges S. COLIN, « al Maghrib, VII Aperçu linguistique », *Encyclopédie de l'Islam*, Paris, Maisonneuve et Larose, 1986, p. 1194 ; Jean CANTINEAU, *Etudes de linguistique arabe*, Paris, Klincksieck, 1960, 299 p., p. 37 ; Philippe MARÇAIS, *Esquisse grammaticale de l'arabe maghrébin*, Paris, Maisonneuve, 1977, 284 p., p. 8 et Victorien LOUBIGNAC, *Textes arabes des Zaër. Transcription, traduction, notes et lexique*, Paris, Librairie Orientale et Américaine, 1952, XXIII + 594 p., Introduction, p. XII. D'autres références à des parlers en particulier sont signalés au fur et à mesure de la présentation.

<sup>283</sup> Cf. Jean CANTINEAU, *Etudes de linguistique arabe*, op. cit., note 282, p. 68 et s.

<sup>284</sup> cf. Georges S. COLIN, E. I, op. cit., note 282, p. 1194 ; Philippe MARÇAIS, *Esquisse grammaticale de l'arabe maghrébin*, op. cit., note 282, p. 11 ; Jean CANTINEAU, *Etudes de linguistique arabe*, op. cit., note 282, p. 69 ; Victorien LOUBIGNAC, *Textes arabes des Zaër*, op. cit., note 282, Introduction p. XII et A. HILLI, *Phonologie et morphologie de l'ancien fassi*, Thèse, 3ème cycle, Paris III, 1979, 412 p., s/dir. David Cohen, p. 116 et s.

- 4 - La vibrante apicale roulée arabe réalisée comme une uvulaire<sup>285</sup> ;
- 5 - la fréquente substitution des sifflantes [s, z] aux chuintantes correspondantes [ʃ, ʒ]<sup>286</sup> ;
- 6 - la tendance à la spirantisation de l'occlusive orale bilabiale sonore [b]<sup>287</sup> ;
- 7 - préfixe caractéristique de l'indicatif : ka- dans le Nord, ta- dans le Sud<sup>288</sup> .

Cette liste est loin d'être exhaustive. Bien d'autres traits phonétiques (tel /ʒ/ = [dʒ]<sup>289</sup> ou morphologiques (tel l'assimilation de l'article « l » par des consonnes considérées ailleurs comme ne s'assimilant pas à cet article)<sup>290</sup> peuvent prolonger la liste ; nous nous en tenons aux discriminants que nous avons rencontrés chez les auteurs plus fréquemment que d'autres du moins pour ce qui concerne la prononciation.

## SECTION II - CARACTERISTIQUES PHONIQUES DE TYPE BEDOUIN

Les caractéristiques phoniques que l'on considère généralement comme issues des parlers de type bédouin sont :

- 1 - La conservation des spirantes interdentes [θ, ð, ð̥] de la langue arabe ancienne<sup>291</sup> ;

<sup>285</sup> Cf. Jean CANTINEAU, *Etudes de linguistique arabe*, op. cit., note 282, p. 49 ; Georges S. COLIN, E. I., op. cit., note 282, p. 1194 ; Philippe MARÇAIS parle de « maladie articulaire » qui semble typiquement citadine, in *Esquisse grammaticale de l'arabe maghrébin*, op. cit., note 282, p. 10 ; Victorien LOUBIGNAC, *Textes arabes des Zaër*, op. cit., note 282, p. XII ; A. HILILI, *Phonologie et morphologie de l'ancien fassi*, op. cit., note 284, p. 99 et Simone ELBAZ, *Parler d'Oujda. Application fonctionnelle, phonologie, inventaire, syntaxe, linguistique*, Thèse d'Etat, Paris V, 1980, 836 p., s/dir. André Martinet, p. 103.

<sup>286</sup> cf. Nouzha CHEKROUNI, *Etudes sociolinguistiques sur le parler de Meknès (dialecte arabe marocain)*, Thèse, 3ème cycle, Paris III, 1983-1984, 333 p., s./dir. David Cohen, p. 151 et s., 164 et s. ; Louis BRUNOT, « Topographie dialectale de Rabat », *Hespéris*, X, 1930, p. 7-13, p. 10 ; Jean CANTINEAU, *Etudes de linguistique arabe*, op. cit., note 282, p. 63 ; Victorien LOUBIGNAC, *Textes arabes des Zaër*, op. cit., note 282, p. XII ; A. HILILI, *Phonologie et morphologie de l'ancien fassi*, op. cit., note 284, p. 91-92 ; Mina FENNAN, *Phonologie et morphologie d'un parler arabe de Rabat*, Thèse 3ème cycle, Paris V, 1986, 781 p., s/dir. Fernand Bentolila et Henriette Walter, p. 101 et s. et Simone ELBAZ, *Parler d'Oujda. Application fonctionnelle, ..., op. cit., note 285, p. 119 et s.*

<sup>287</sup> Cf. Jean CANTINEAU, *Etudes de linguistique arabe*, op. cit., note 282, p. 31 ; William MARÇAIS, *Textes arabes de Tanger*, Paris, Leroux, 1911, 505 p. p. XV et les mots avec /b/ du glossaire ; Abdelhamid KHOMSI, *Etude phonétique et phonologique de l'arabe marocain de Casablanca*, Thèse, 3ème cycle, Tours, 1975, 153 p. + 37 p., s/dir. R. Gsell, p. 78 ; Simone ELBAZ, *Le parler d'Oujda. Application fonctionnelle, ..., op. cit., note 285, p. 81 et Larbi EL AMIRI, Phonologie du parler arabe de Marrakech, Approche sociolinguistique*, Thèse, 3ème cycle, Rennes II, 1988, 152 f., s/dir. Henriette Walter et Jean Gagnepain, p. 15.

<sup>288</sup> Cf. Georges S. COLIN, E. I., op. cit., note 282, p. 1194 ; Philippe MARÇAIS, *Esquisse grammaticale de l'arabe maghrébin*, op. cit., note 282, p. 72 ; Max GUIRONNET, « ya- un outil linguistique polyvalent chez les ulad yaʕgob des Srayna », *Hespéris*, Tome XLI (41), 1954, 3-4e trimestre, p. 431.

<sup>289</sup> Cf. Georges S. COLIN, E. I., op. cit., note 282, p. 1194 et Simone ELBAZ, *Le parler d'Oujda, Application fonctionnelle, ..., op. cit., note 285, p. 124.*

<sup>290</sup> Georges S. COLIN, E. I., op. cit., note 282, p. 1194.

<sup>291</sup> Cf. Victorien LOUBIGNAC, *Textes arabes des Zaër*, op. cit., note 282, p. XII ; Georges S. COLIN, E. I., op. cit., note 282, p. 1196, l'auteur précise qu'un des parlers des plaines atlantiques « celui des Dukkala du Nord (ulad Bu ʕziz, ulad Fredj) correspond, dans presque tous ses détails, à celui des ulad Brahim de Saïda (Oranie) dont W. Marçais a donné une monographie », p. 1195-1196.

2 - la prédominance de [g] sur [q] dans les lexèmes de la langue (maintien de [q] dans les mots d'emprunt aux parlers citadins, à la langue savante ou lors de la pratique de la religion)<sup>292</sup> ;

3 - la labiovélarisation de consonnes d'avant telles b, m, f, et de consonnes d'arrière telles g, k, q, x, ɣ, ʕ, ħ<sup>293</sup> ;

4 - la pratique de la diphtongaison, en particulier dans les diminutifs (emploi fréquent) et dans la conjugaison des verbes sourds (c'est-à-dire dont les deux dernières radicales sont semblables<sup>294</sup>, qui se terminent par une consonne longue) ;

5 - le maintien de l'accent sur la première syllabe et l'adjonction d'affixe occasionne des structures syllabiques « ressautées » où apparaîtrait une syllabe ouverte finissant par ə. La conservation de cette voyelle à la première syllabe en la fermant par le redoublement de la consonne consécutive (=ressaut) ne contredit pas la tendance de la constitution syllabique à rechercher la syllabe longue : ex. : bəgra « vache », bəggərti « ma vache »<sup>295</sup> ;

6 - l'alternance vocalique dans les verbes sourds : a pour l'accompli, u pour l'inaccompli et l'impératif<sup>296</sup>, exemple :

ħaṭṭ, « il a posé »,

ǰħuṭṭ « il pose »,

ħuṭṭ « pose ! » ;

7 - des vocables caractéristiques :

ya:məs « hier »<sup>297</sup>,

wunna:məs « avant hier »,

<sup>292</sup> Cf. notamment Jean CANTINEAU, *Etudes de linguistique arabe*, op. cit., note 282, p. 68 et s. ; Georges S. COLIN, E. I., op. cit., note 282, p. 1196-1197 et Philippe MARÇAIS, *Esquisse grammaticale de l'arabe maghrébin*, op. cit., note 282, p. 10.

<sup>293</sup> Cf. notamment Jean CANTINEAU, *Etudes de linguistique arabe*, op. cit., note 282, p. 15 et 30 ; Georges S. COLIN, E. I., op. cit., note 282, p. 1196 ; Victorien LOUBIGNAC, *Textes arabes des Zaër*, op. cit., note 282, p. XII, et 23 (lignes 2-3-20-21 pour la transcription) ; Edmond DESTAING, *Textes arabes en parler des Chleuhs du Sous (Maroc). Transcription, traduction, glossaire*, Paris, Geuthner, 1937, VIII + 336 p., p. 7, (pour la transcription, lignes 4-18-19 et 20) et Abderrahim YOUSSEF, *L'arabe marocain médian. Analyse fonctionnaliste des rapports syntaxiques (de la synchronie dynamique dans les corrélations des normes sociolinguistiques et des formes phonologiques, morphosyntaxiques et lexicales)*, Thèse d'Etat, Paris III, 1986, 948 p. s./dir. David Cohen, p. 127 et s.

<sup>294</sup> Cf. Philippe MARÇAIS, *Esquisse grammaticale de l'arabe maghrébin*, op. cit., note 282, p. 19 et 141-143 ; Victorien LOUBIGNAC, *Textes arabes des Zaër*, op. cit., note 282, p. XIII-XIV et Jean CANTINEAU, *Etudes de linguistique arabe*, op. cit., note 282, p. 103-104.

<sup>295</sup> Cf. Georges S. COLIN, E. I., op. cit., note 282, p. 1196 ; Victorien LOUBIGNAC, *Textes arabes des Zaër*, op. cit., note 282, p. XIII et Jean CANTINEAU, *Etudes de linguistique arabe*, op. cit., note 282, p. 120.

<sup>296</sup> Cf. Philippe MARÇAIS, *Esquisse grammaticale de l'arabe maghrébin*, op. cit., note 282, p. 13 et Victorien LOUBIGNAC, *Textes arabes des Zaër*, op. cit., note 282, p. XIV.

<sup>297</sup> Cf. Georges S. COLIN, E. I., op. cit., note 282, p. 1196.

gbʷa:la « suffisamment, assez »,  
 tna:ʃʃ əlle:il « la nuit atteignant son milieu (au beau milieu de la nuit) »,  
 siri ukʷa:n « (fém.) vas-y quand même »<sup>298</sup>,  
 lgæjla « la canicule »<sup>299</sup>,  
 bu:ja « mon père »<sup>300</sup>.

A cette liste qui n'épuise pas tous les discriminants de type bédouin, il ne nous semble pas erroné d'ajouter un trait rarement évoqué : la possibilité de phonologisation de la longueur consonantique en finale absolue après a (long). Nous avons noté, par exemple, dans les *Textes arabes des Zaër*, des contextes faisant intervenir cette possibilité (de paires non minimales mais néanmoins oppositives) par la présence notamment d'un nom verbal de schème Ca:CC régulièrement attestée (qui correspond à une sorte de participe passé du français) :

ħa:tʃ « s'étant fixé, habitant » (p. 3) ;  
 ʃa:dd « tenant » (p. 19, 87) ;  
 (t)na:ʃʃ « (la nuit) atteignant son milieu (au beau milieu de la nuit) » (p. 21) ;

et les contextes auxquels ils peuvent s'opposer :

ħa:t-a:w « ils ont pris, empoigné... » (p. 139) ;  
 ʃa:t -ħu « ils confrontent... » (p. 137) ;  
 ħa:f « bord, côté » (p. 129) ;  
 ħa:l « temps atmosphérique » (p. 19).

Par ailleurs, en arabophonie marocaine actuelle nous avons pu nous rendre compte de façon empirique que la différence de sens concernant cette possibilité est consciente dans les mots suivants :

ħa:l « temps atmosphérique » et ħa:ll « ouvrant, ouvert » ;  
 fa:f « en quoi ?, dans ce que » et fa:ff « dégonflant » ;  
 ħa:r ou ħa:ṛ « il, hésite, est perplexe » et ħa:ṛṛ « relevé, piquant (au goût) ».

Parmi toutes ces caractéristiques phoniques arabes, telles qu'elles sont considérées selon la dichotomie citadin / bédouin, nous avons choisi des contextes à tester chez nos informateurs lorsqu'ils parlent arabe essentiellement :

- 1 - l'affrication du /t/ ,
- 2 - la spirantisation de /b/ ,
- 3 - la labiovélarisation,

<sup>298</sup> Victorien Loubignac, *Textes arabes des Zaër*, op. cit., note 282, p. 17, 7, 21.

<sup>299</sup> Edmond Destaing, *Textes arabes en prier des Chleuhs du Sous (Maroc)*, op. cit, note 293, p. 65.

<sup>300</sup> Jean Cantineau, « Réflexions sur la phonologie de l'arabe marocain », *Hespéris*, 1950, 1er-2e trim., p. 204.

et accessoirement :

4 - la prononciation citadine [q] ou bédouine [g] des lexèmes de la langue.

Cependant, comme notre enquête porte également sur le transfert de caractéristiques (entendues unités) phoniques arabes sur la prononciation de mots français chez des bilingues, il nous paraît difficile de tester autres unités phoniques pour le français que les deux premières à savoir [t<sup>s</sup>] et [β]. Nos informateurs ayant un certain degré de capacité en français pour la plupart (entendu suspension plus ou moins régulière des habitudes articulatoires primordialement acquises) et vivant tous en France au moment de l'enquête, il nous paraît logique de tester chez eux ce qui a le plus de chances d'être identifié à leur système premier. Il est bien évident que ce dernier considéré individuellement, c'est-à-dire pour chaque idiolecte, n'a pas été détaillé à la manière de celui de notre informateur principal. Cela veut dire que ce qui nous intéresse en particulier dans leurs idiolectes c'est d'abord de voir si certaines caractéristiques phoniques arabes alimentant ou n'alimentant pas la dichotomie citadin/bédouin est transférable comme unités phoniques sur leur prononciation du français.



**CHAPITRE III**

**INVESTIGATIONS PRELIMINAIRES A L'ENQUETE**

## SECTION I - MISE AU POINT SUR L'ETAT DE LA RECHERCHE A PROPOS DES UNITES PHONIQUES RETENUES POUR L'ENQUETE

### § 1 - L'AFFRICATION DU /t/ PAR SIFFLEMENT [tʰ]

C'est, parmi les traits phoniques citadins, l'une des caractéristiques les plus généralement admises. Nous pouvons citer deux types de références attestant de cette particularité phonique : des références générales qui ont trait aux parlers de type citadin et des références relatives à tel ou tel parler citadin étudié dans le détail.

Parmi les références générales :

- *Chrestomathie marocaine* de Georges S. Colin où « la langue a été normalisée de façon à représenter le dialecte moyen parlé et compris dans les grandes villes du Nord : Rabat, Salé, Meknès, Fès » et où, pour des raisons d'ordre matériel (restitution des détails articulatoires) et pédagogiques (ouvrage destiné aux débutants), « la transcription impressionniste, celle qui exprime tous les détails de l'impression acoustique momentanée, ressentie par l'auditeur » n'a pas été adoptée. En revanche, l'auteur prévient le lecteur dès le début que  $t = t^s$ <sup>301</sup>.

- *Les Etudes de linguistique arabe* de Jean Cantineau, où l'auteur note que « Dans certains parlers du Maghreb, plus précisément dans les parlers de *sédentaires* de l'Algérie et du Maroc, le t subit de curieuses altérations inconditionnées : probablement sous l'influence du *substrat berbère*, l'occlusion du t devient insuffisamment ferme, et la consonne tend à se mouiller en t<sup>v</sup> ou à s'affriquer en t<sup>f</sup>, t<sup>s</sup>, ou même à se spirantiser en t<sup>h</sup> [ ]. Au Maroc, il semble que l'affrication par sifflement soit de règle dans les *centres urbains* : Fès, Tanger, Rabat-Salé, Tétouan etc. »<sup>302</sup>.

- L'article de Georges S. Colin dans *l'Encyclopédie de l'Islam*<sup>303</sup>.

- Le questionnaire de dialectologie établi par l'Equipe de l'Atlas du Monde arabe où, concernant les dentales, il s'agit notamment de savoir « quelle est la nature des dentales ? (par exemple occlusives ou affriquées) (question 16-2)<sup>304</sup> ».

<sup>301</sup> Georges S. Colin, *Chrestomathie marocaine. Textes citadins en transcription latine*, Maisonneuve, Paris, 1939, 250 p., p. VIII et s.

<sup>302</sup> Jean Cantineau, *Etudes de linguistique arabe*, Paris, Klincksieck, 299 p., p. 37. C'est nous qui soulignons les termes de la citation.

<sup>303</sup> Georges S. Colin, « al- Magrib, VII Aperçu linguistique » in *Encyclopédie de l'Islam*, Paris, Maisonneuve et Larose, 1986, p. 1194.

<sup>304</sup> Equipe de l'Atlas du Monde arabe, sous la direction de David Cohen, Questionnaire de dialectologie, sans références.

Parmi les références particulières à tel ou tel parler citadin, nous pouvons citer pour :

- le parler de Tanger que William Marçais note *en particulier* que [tʰ] apparaît en gémination et souvent devant les liquides l, r et la nasale n<sup>305</sup>.
- Le parler de Fès el Bali (l'ancien fassi) étudié par A. Hilili où /t/ est définie comme « une consonne alvéo-dentale sourde non-emphatique affriquée par sifflement »<sup>306</sup>.
- Le parler de Meknès étudiée par Nouzha Chekrouni, où /t/ est réalisé partout [tʰ] sauf après l, s, ʃ, n et devant n<sup>307</sup>.
- Le parler arabe de Rabat étudié par Mina Fennan, où « le phonème /t/ se réalise toujours comme une affriquée apico-dentale sourde [tʰ] »<sup>308</sup>.
- Le parler arabe de Casablanca étudié par Abdelhamid Khomsi, où « la forme habituelle de /t/ est la mi-occlusive [tʰ] en toute position »<sup>309</sup>.
- Le parler arabe d'Oujda étudiée par Simone Elbaz, où t = [tʰ] à l'intervocalique<sup>310</sup>.
- Pour la variété dite arabe médian marocain (A.M.M.) étudiée par Abderrahim Youssi<sup>311</sup> qu'utilise une population plutôt instruite dans des situations formelles, les phonèmes ne sont pas abordés par l'auteur dans le détail (articulatoire), mais les traits saillants de la phonologie de l'A.M.M. présentés s'inspirent, tout en les atténuant, à la fois des traits de l'arabe dialectal marocain (domaine des parlers) et ceux de l'arabe littéral (domaine du savoir et de la langue écrite).

Bien que « l'A.M.M. ne laisse que très peu transparaître les marqueurs locaux ou régionaux, contrairement à l'A.M. [arabe dialectal marocain] », il ne nous semble pas erroné

<sup>305</sup> William MARÇAIS, *Textes arabes de Tanger, Transcription, Traduction annotée, Glossaire*, Paris, Leroux, 1911, 505 p., p. XIV. Cf. également L.R. BLANC, *el Maâni, conte en dialecte marocain de Tanger*, Archives marocaines, vol VI, Paris, Leroux, 1905, p. 168-182 et vol. VII, p. 415-440.

<sup>306</sup> A. HILILI, *Phonologie et morphologie de l'ancien fassi (parler arabe marocain)*, Thèse, 3ème cycle, Paris III, 1979, 412 p., s/dir. David Cohen, p. 73.

<sup>307</sup> Nouzha CHEKROUNI, *Etudes sociolinguistiques sur le parler de Meknès, (dialecte arabe marocain)*, Thèse, 3ème cycle, Paris III, 1983-1984, 333 p., s/dir. David Cohen, p. 81-82.

<sup>308</sup> Mina FENNAN, *Phonologie et morphologie d'un parler arabe de Rabat*, Thèse, 3ème cycle, Paris V, 1986, 781 p., s/dir. Fernand Bentolila et Henriette Walter, p. 81.

<sup>309</sup> Abdelhamid KHOMSI, *Etude phonétique et phonologique de l'arabe marocain de Casablanca*, Thèse, 3ème cycle, Tours, 1975, 153 p. + 37 p., s/dir. R. Gsell, p. 80.

<sup>310</sup> Simone ELBAZ, *Parler d'Oujda, application fonctionnelle, phonologie, inventaire, syntaxe, linguistique*, Thèse d'Etat, Paris V, 1980, 836 p., 3 volumes, s/dir. André Martinet, p. 90.

<sup>311</sup> Abderrahim YOUSSE, *L'arabe marocain médian. Analyse fonctionnaliste des rapports syntaxiques (de la synchronie dynamique dans les corrélations des normes sociolinguistiques et des formes phonologiques, morphosyntaxiques et lexicales)*, Thèse d'Etat, Paris III, 1986, 948 p., s/dir. David Cohen, p. 146 notamment.

de considérer [tʰ] parmi les caractéristiques les moins atténuées de cette variété moyenne de l'arabe, dans la mesure où, selon l'auteur :

- ses usagers appartiennent à une population essentiellement citadine ;
- en dehors des îlots où les interdentes θ et ð font partie des habitudes articulatoires de la langue première (arabe ou berbère), il est rare que les usagers de l'A.M.M. recourent aux interdentes de l'arabe classique, étant donné que leurs habitudes articulatoires premières ne connaissent que les occlusives correspondantes.

Toutefois, remarquons-nous, que l'« occlusive » sourde correspondante à θ est habituellement affriquée [tʰ] dans les grandes villes.

## § 2 - LA SPIRANTISATION DE /b/

L'articulation spirantisée de l'occlusive bilabiale sonore [b] est un trait phonique qui caractérise plusieurs parlers arabes citadins du Maroc. Elle a été relevée par plusieurs auteurs depuis la fin du siècle dernier<sup>312</sup>. Au début du siècle, William Marçais notait que la spirante [β] a remplacé dans le parler de Tanger l'occlusion « primitive » de b ; celle-ci apparaît dans des contextes relativement limités<sup>313</sup>.

Au milieu du siècle, Jean Cantineau notait que ce trait caractéristique de certains parlers de sédentaires marocains, était sans doute lié au substrat berbère<sup>314</sup>.

Plus récemment, plusieurs auteurs de thèses universitaires portant sur des parlers citadins comptent cette articulation parmi les caractéristiques respectives des parlers étudiés. Il en est ainsi du parler de Casablanca étudié par A. Khomsi<sup>315</sup>, de celui d'Oujda étudié par S. Elbaz<sup>316</sup> ou celui de Marrakech étudié par L. El Amiri<sup>317</sup>.

<sup>312</sup> A. SOCIN et H. STUMME, *Houwara*, Leipzig, 1894, cités par William MARÇAIS par différence avec un parler de type bédouin, *Mémoires de la S.L.P.*, t. XIV, 1908, p. 119, « Je n'ai jamais constaté chez les Ulad Brahim [parler bédouin] la présence de b spirant signalée dans les dialectes marocains (par ex. ap. Houwara). ».

<sup>313</sup> « L'occlusion primitive de b a été conservé seulement 1°) au cas de gémination : bb et non ββ ; 2°) immédiatement après m : mb et non mβ ; 3°) après le l de l'article : lbaβ « la porte » en regard de βaβ « porte » ; 4°) sporadiquement dans quelques vocables, ainsi arb<sup>h</sup>ʕa « quatre », qolb « coeur », kelb « chien », *Textes arabes de Tanger*, op. cit., note 305, p. XV.

<sup>314</sup> Jean CANTINEAU, *Etudes de linguistique arabe*, op. cit., note 302, p. 31.

<sup>315</sup> op. cit., note 309, p. 78.

<sup>316</sup> op. cit., note 310, p. 82.

<sup>317</sup> Larbi EL AMIRI, *Phonologie du parler arabe de Marrakech, Approche sociolinguistique*, Thèse, 3ème cycle, Rennes II, 1988, 152 f., s/dir. Henriette Walter et Jean Gagnepain, p. 15.

## SECTION II - NOS OBSERVATIONS

En ce qui concerne nos propres observations, nous avons constaté que l'arabe parlé à Casablanca par des sujets natifs casablancais mais de parents natifs ruraux, ayant émigré ensuite à la ville, est marqué également par [tʰ] et [β] mais aussi par des traits bédouins plus ou moins atténués, tels que la labiovélarisation initiale ou la diphtongaison<sup>318</sup> des diminutifs. De plus, ce qui est significatif, c'est la labiovélarisation initiale qui, non seulement, porte sur des consonnes autres que/mais aussi celles communément admises (b, m, f), mais se caractérise par un pouvoir distinctif dans cette position, de mots du schème cca:c : [ʰkt'æ:r] ~ [ktæ:r] « nombreux » et « il s'est multiplié », [ʰtqæ:l] ~ [tqæ:l] « lourds » et « il est devenu lourd ».

Nous nous sommes demandé alors si ce type d'observations n'allait pas à l'encontre d'opinions communément admises, à savoir si la dichotomie traditionnelle citadin/bédouin qu'on faisait autrefois n'était pas en train d'être remise en cause.

Nos sujets casablancais étant de la première génération native d'une ville à peuplement récent, le choix de Casablanca peut paraître arbitraire. En effet, comme telle, Casablanca ne peut se prévaloir d'un parler de base comparable à ceux des populations-noyaux des villes plus ancrées dans l'histoire du pays comme Marrakech, Fès, Meknès, Rabat, etc. Mais étant donné l'exode rural et le déplacement de la population vers des centres aux activités plus porteuses d'avenir, nous pensons que Casablanca est un point d'ancrage d'une réalité beaucoup plus vaste et que le contact, le brassage des parlers arabes représente un aspect symbolique de cette réalité et en particulier celui lié à la traditionnelle dichotomie des parlers citadins et des parlers bédouins.

Sur le plan des interférences entre l'arabe et le français, nous avons pu constater lors de ces premières investigations que les unités phoniques arabes que nos sujets transféraient en français relevaient de deux types d'observations :

La première consiste à dire que le français parlé par nos arabophones est marqué par la prégnance des habitudes articulatoires de la langue première comme pouvait l'être le français parlé par les arabophones en général. C'est le type d'interférences commun à l'ensemble des arabophones que l'on rattache habituellement aux habitudes articulatoires différentes, parfois opposées, de l'arabe et du français : base articulatoire antérieure pour le français, postérieure pour l'arabe avec organisation différente des phonèmes articulés à l'avant (marque corrélatrice

---

<sup>318</sup> Cf. Larbi EL AMIRI, op. cit., note 317, pour les informateurs non natifs de Marrakech et ayant maintenu une diphtongaison plus répandue que chez les Marrackchis de souche, l'informateur n° 7 est natif de Casablanca, p. 83 et 121.

d'emphase) ; importance et diversité des timbres vocaliques à fonction distinctive (orale et nasale) pour le français ; primauté du consonantisme sur le vocalisme pour l'arabe etc.<sup>319</sup> .

La seconde consiste à dire que nous avons été plus particulièrement intéressé et sensible à un type d'interférence phonique entre l'arabe et le français qui, sans cesser de s'inscrire dans le cadre général des différences entre habitudes articulatoires arabes et françaises, n'est pas moins directement en prise avec une réalité dialectologique arabe à soubassement socio-historique que nous avons évoqué supra. Nous avons pu remarquer qu'en particulier nos sujets, dans certains contextes, affriquent le « t » français par sifflement [tʰ] et spirantisent le « b » en [β]. Il se trouve qu'en tant qu'unités phoniques arabes transférables en français, celles-ci sont généralement considérées comme caractéristiques des parlars citadins. Or nous ne pouvons pas dire que l'arabe parlé par nos sujets casablancais est particulièrement citadin puisqu'il est marqué également par des traits considérés comme bédouins.

Nous avons voulu savoir si telles observations (caractéristiques arabes et interférence avec le français) existent chez d'autres bilingues marocains, pas forcément casablancais, et ce en comparant les unités phoniques arabes et françaises qui pourraient occasionner le transfert de telles unités phoniques caractéristiques dans des contextes similaires.

### SECTION III - AUTOUR DE LA DEMARCHE D'ENQUETE

Notre but consiste à vérifier par un sondage non statistiquement valable toutefois, si, d'une part, la non-validité de la dichotomie citadin/bédouin constatée chez nos sujets casablancais recoupe l'arabe parlé par d'autres arabophones marocains et, d'autre part, si ce type de caractéristiques phoniques marque le français parlé par ces arabophones bilingues.

Etant donné que pour chaque témoin, notre démarche est double, à savoir recueillir ses traits phoniques citadins ou bédouins et voir si de telles unités phoniques sont transférables en français dans des contextes déterminés, les habitudes articulatoires de l'une et l'autre langue suffisamment proches pour occasionner un tel transfert nous obligent à nous limiter à quelques points d'enquête. En effet, l'affrication [tʰ] et la spirantisation [β] ont plus de chance, nous semble-t-il, d'interférer dans le français parlé par des bilingues arabophones que ne l'est la labiovélarisation initiale, la diphtongaison et encore moins la prononciation citadine avec [q] ou bédouine avec [g]. C'est la raison pour laquelle nous nous sommes limité pour ce qui est des interférences entre l'arabe et le français à deux unités phoniques, [tʰ] et [β]

<sup>319</sup> Entrent dans ce cadre, des études menées notamment par des universitaires telles : Dalila MORSLY, *Interférence de l'arabe sur le français de travailleurs immigrés à Paris*, Thèse, Paris III, 1976, 239 p. ; Juliette GARMADI-LE CLOIREC, *Le français parlé en Tunisie. Description synchronique de la phonologie et de la syntaxe du français parlé par les arabophones tunisiens de classe sociale moyenne*, Thèse, Paris V, 1974, 450 p. ; Nagat GHEITH, *Phonologie du français et enseignement de la prononciation aux arabophones d'Egypte*, Thèse, Rennes II, 1988, 364 p.

et, comme il fallait en même temps tester les mots arabes du point de vue de la dichotomie citadin/bédouin, nous avons opté pour le trait bédouin de labiovélarisation initiale que nous connaissons bien.

Par ailleurs, le fait que notre enquête porte sur des unités phoniques qui peuvent paraître comme de « simples » détails articulatoires nous oblige à opter pour tel moyen d'enquête plutôt que tel autre, d'où la nécessité d'un questionnaire oral. Il aurait été difficile pour une langue qui n'est pas fixée par l'écriture de procéder par un questionnaire écrit pour recueillir les caractéristiques arabes que nous souhaitons, surtout quand celles-ci ne modifient pas, pour la grande majorité, le sens du message. Nous voulions avoir des réponses orales spontanées avant tout.

Pour ce faire, nous avons établi une liste de mots arabes où /t/ et /b/ se présentent dans les positions les plus contextuellement explicites c'est-à-dire où les traits phoniques caractéristiques ont peu de chance de passer inaperçus et dont bon nombre sont puisés chez les auteurs déjà cités. Parmi ces mots et aux occurrences /t/ et /b/ à l'initiale, nous avons intégré onze mots labiovélarisés que nous connaissions pour les avoir toujours entendus autour de nous et dont certains distinguent des signes linguistiques par le trait de labiovélarisation. Plusieurs se rencontrent également chez les auteurs.

Pour recueillir les mots souhaités, nous avons procédé de la manière suivante : par exemple pour recueillir [ta:lət] « 3e au masculin », nous avons souvent posé la question suivante : « aux Jeux Olympiques, le concurrent qui reçoit la médaille de bronze a été classé... ».

Il nous est arrivé aussi de poser une question en français pour entendre le mot arabe souhaité : ex., comment appelle-t-on en arabe marocain « un corbeau » ? La réponse attendue est soit [ʷɛra:b] soit [ɛra:b].

Notre choix pour les unités phoniques du français est motivé à la fois par la similarité du contexte avec celui du mot arabe (position de /b/ et /t/) mais aussi par la masse sonore du mot entier (ceci est dû notamment à la diversité des phonèmes postérieurs consonantiques arabes). Notre choix des mots français est limité aussi par ce qu'il fallait opter pour des mots « non compliqués » c'est-à-dire ayant des chances d'être usuels chez nos bilingues ou du moins d'avoir été déjà entendus et compris.

Enfin, le nombre de nos informateurs, quatorze au total, peut paraître non satisfaisant par rapport à la vaste réalité que nous essayons d'appréhender et ce, à partir de leurs caractéristiques linguistiques et extra-linguistiques :

- cinq informateurs font partie de nos investigations préliminaires à l'enquête, tous natifs de Casablanca dont notre informateur principal ;

- neuf informateurs sur lesquels porte notre enquête proprement dite à propos des caractéristiques phoniques arabes de type citadin et de type bédouin. Ils sont issus de régions différentes du Maroc.

Il n'en demeure pas moins vrai, cependant, que nous nous sommes servi de tout ce qui se présentait comme susceptible d'étayer notre recherche et de guider notre démarche. D'une part, nous avons mis à contribution les caractéristiques phoniques arabes relevées chez les informateurs de nos prédécesseurs à propos de tel ou tel parler arabe marocain ainsi que leur marquage dialectologique au regard de la dichotomie citadin-bédouin. D'autre part, et directement, nous avons interrogé des arabophones marocains, -nous sommes l'un des neuf informateurs ayant répondu au questionnaire phonétique bilingue.

Il nous a fallu « essayer » et compter avec quelques refus, -ce qui est tout à fait concevable quand il s'agit d'un questionnaire oral direct avec enregistrement-, après que nous ayons expliqué ce que nous cherchions et ce que nous attendions. Il nous a semblé que le refus était motivé tantôt par le désintérêt, tantôt par la méfiance. Signalons que certaines autres personnes voulaient bien collaborer à notre enquête à condition que cela se déroule après le mois du Ramadan.



## **CHAPITRE IV**

### **DOCUMENTS ET RESULTATS DE L'ENQUETE**

## SECTION I - LES FICHES SIGNALETIQUES

1 - Origine rurale, homme, D.R. 1960

Lieu de naissance : Sidi Yahya, région de Kénitra.

Etudes à Kénitra jusqu'à la licence.

Lieu de résidence : Rennes après Paris et Tours (en France depuis 1986 pour études).

Profession : Universitaire, doctorat linguistique 1994 sur « Le discours bilingue des enseignants marocains de français à Kénitra ».

Langues parlées : arabe, français.

Epouse : française

Lieu de naissance des parents arabophones : rural

père : Khemis Zmamra (entre El Jadida et Safi), plaine atlantique des  
Doukkala.

mère : plaine du Gharb.

Caractéristiques linguistiques :

- [t<sup>h</sup>] : spirantisation renforcée par un souffle laryngal :

[t<sup>h</sup>ub<sup>ə</sup>] – [t<sup>h</sup>y<sup>b</sup>] « tissu » et « tube » ;

[t<sup>h</sup>βən] – [set<sup>h</sup>benje] « foin » et « sept beignets » ;

- intervocalique [β] mais [p<sup>p</sup>] : [r̄r̄aβoz] – [rəp<sup>p</sup>oz] « soufflet domestique » et  
« repose » ;

- labiovélarisation initiale de : [w̄ɾijβa] « sorte de sablé », [w̄ɾa:β]  
« corbeau », [w̄ɾoβi] « campagnard » et une occurrence sur trois de « mon  
père » [w̄bba] et [bba] ;

- /r/ français apical de : [t<sup>h</sup>œrminys] « terminus », [t̄ɛb̄r] « timbre », [t̄ajø:r]  
« tailleur » ;

- énoncé spontané : « Avec ma façon de prononcer, on m'a souvent évoqué  
une éventuelle origine berbère » ;

- mot d'emprunt : [t̄oɫa:nt̄e] « malin, rusé ».

## 2 - Origine rurale, berbérophone, A.A.H. 1951

Lieu de naissance : Guerrouane, région de Meknès,  
 Ecole primaire à Agomay (30 km de Gerrouane) jusqu'en 1963.  
 Secondaire à Meknès jusqu'à la 3ème. Quitte l'école en 1968.  
 A toujours vécu à Meknès.

Lieu de résidence : Rennes depuis 1974.

Profession : boucher

Langues parlées : berbère, arabe, français.

Lieu de naissance des parents, cousins, berbérophones et arabophones : rural, à Gerrouane. Amenés à parler arabe, semble-t-il, à cause de l'arrivée massive des Montagnards (du Jbəl).

Caractéristiques linguistiques :

- [β] est très fréquent, ailleurs mais aussi à l'initiale :  
 [βəttʰi:x], [βəldi] – [βəlje] « melon », « local » et « bélier »,  
 [βəʔtʰ] – [βəʔze] « j'ai vendu » et « berger »,  
 [βʰi:d], [βʰa] – [βʰa] « lointain », « il a voulu » et « bras » ;
- vocalisme des mots français comportant plusieurs syllabes est particulièrement bref en dehors de l'accentuation : [lätmōsf'eʁ]  
 « l'atmosphère », [mōtōr'ist] « motoriste » ;
- prononciation bédouine avec [g] de [gæ:βla] « sage-femme » ;
- labiovélarisation intégrale à l'initiale des mots testés ;
- diphtongaison [fajtʰu]  
 /u/ arabe : [ø] dans [tsʰø:d] « 9 » ;
- emploi fréquent et spontané du registre de l'arabe littéral : « mes frères », « exactement », « rues », « vérité », « campagne », « Marocains »... (sans doute à cause de la clientèle maghrébine de son commerce) ;
- vocabulaire particulier : [ləmsərrəħ] « fer à repasser » ;
- expression spontanée en arabe [wak wak 'aʃibæ:dəlləħ lʃaʔbijja mfæ:tʰ] « à moi bons gens! l'arabe (de la mémoire) est parti ».

## 3 - Origine rurale, berbérophone, femme, Sd. B. 1961

Lieu de naissance : Azrou, au sud-est de Meknès

Etudes primaire et secondaire à Azrou, supérieure à Fès (4 ans).

Lieu de résidence : Rennes depuis 1986.

Profession : Universitaire, achève un doctorat en linguistique.

Langues parlées : berbère, arabe, français.

Lieu de naissance des parents berbérophones et arabophones : rural, à Bni-Sedden (région de Fès)

Caractéristiques linguistiques :

- [b] est fortement assourdie

[dru:ḃa], [ẉra:b] – [kaḃin], [gloḃ] « rue », « corbeau » et « cabine », « globe » ;

- /u/ arabe : [ø] dans :

[tsʃø:d], [ʃatrø:s], [bjø:tʃ], [ħø:tʃ] « neuf », « le bouc », « chambres », « du poisson » ;

- labiovélarisation à l'initiale de : [ẉskæ:tʃ] « silence », [ẉrrijba] « sorte de sablé », [ẉfro:bi] « campagnard », [ẉra:b] « corbeau » ;

- diphtongaison [xajb] « méchant », [tʃæjb] « repentir » ;

- emphatisation des mots d'emprunt : [ḃaḃo:r] « bateau », [peḃo:ke] « perroquet », [ḃombijja] « pompiers ».

4 - Origine rurale, berbérophone, homme, L. B. 1950.

Lieu de naissance : Tzenakht, au Sud de Ouarzazate.

Etudes primaires, secondaires à Marrakech.

Lieu de résidence : Rennes depuis 1972.

Profession : animateur de Maison de Quartier,

enseignant d'arabe moderne,

organise des voyages pour le Maroc pendant les vacances scolaires : en contact régulier avec des Marocains de régions différentes.

Langues parlées : berbère, arabe, français.

Lieu de naissance des parents berbérophones et arabophones : rural, à Tzenakht.

Caractéristiques linguistiques :

- emphatisation [bət̪t̪ɛːx] « melons » ;

désemphatisation [bət̪t̪iːz] « Portugais » ;

- prononciation avec [q] pour [q'ɑːβla] « sage femme » et [qluːb] « coeurs » ;  
avec [q] et [g] pour « il a trouvé » [lqɑ], [lga] ;

- labiovélarisation à l'initiale presque intégrale des mots testés sauf : [bba]  
« mon père », [tqɑːl] « lourds » ;

- vocabulaire particulier : [zənn'æːn] « brochettes » ;

- assimilation vocalique en français : [lɔspɔʁ] « le sport »  
[lɔʰomɑʁ] « le homard ».

## 5 - Origine rurale, homme, B. f. 1950.

Lieu de naissance : Ouled Ziyane, région de Ben Slimane (plaine du Gharb).  
Ecole primaire, secondaire (4ème) à Ben Slimane. Poursuite au lycée à Casablanca (de 1964-1974).

Lieu de résidence : Rennes depuis 1 an (après Paris, Tours)  
en France depuis 1978.

Profession : Universitaire (sciences sociales)  
a travaillé comme technicien dans l'entretien de matériels à l'aéroport de Casa-Nouasser.

Langues parlées : arabe, français, anglais.

Lieu de naissance des parents arabophones : rural, à Ouled Ziyane.

## Caractéristiques linguistiques :

- [lθæ:m] et [l̥t̥a:m] « voile du visage »  
[w̥kθa:r] et [w̥k̥t̥a:r] « nombreux » ;
- [t̥s] devant /r/ : [ʃat̥ru:s] « bouc » ;
- prononciation avec [g] : [w̥gbæ:lt̥s] « en face de »,  
avec [q] : [lqɑ:h, qɑ:βla, ʃannəqt̥s] « il l'a trouvé », « sage-  
femme », « j'ai embrassé » ;
- diphtongaison : [bqɑjt̥s, buzn̥æjqa, zn̥ejqa:t̥, w̥bb̥ej̥nta] « je suis resté »,  
« Bouznika », « ruelles », « mégot » ;
- /r/ arabe est une apicale vibrante non roulée, un peu rétroflexe [r] ;
- vocabulaire particulier : [qoɾt̥] « foin »,  
[ħ̥ʂɑ] « marc de café »,  
[mri:ra] « (à la campagne), allée, lieu de passage ».

6 - Origine citadine, femme, Sw. B. 1967

Lieu de naissance : Marrakech

Etudes primaires, secondaires et universitaires.

Lieu de résidence : Rennes depuis trois mois.

Profession : étudiante (Langues Appliquées).

Langues parlées : arabe, français, anglais.

Lieu de naissance des parents arabophones : citadin, à Marrakech.

Caractéristiques linguistiques :

- /u/ arabe = [ø] dans [tsʏø:d] « 9 », [ʏətrø:s] « bouc », [særø:tʰ] « clef » ;

- /d/ final spirant [d̥] dans [bær̥d̥] « le froid », [bʏi:d̥] « lointain », [ʏab̥d̥] « serviteur », et [tsʏø:d̥] « 9 » ;

- labiovélarisation à l'initiale de : [ʰkta:r] « nombreux », [ʰskæ:tʰ] « silence », [ʰqbæ:ltʰu] « en face de », [ʰbba:sær] « hémorroïdes », [ʰbbenta] « mégot », [ʰʁijba] « sorte de sablé » ;

- prononciation citadine avec [q] de [ʃəqʰ] « j'ai conduit » ;

- diphtongaison : [ʁa:jb] « absent » ;

- vocabulaire particulier : [mnø:n] « melon » ;

- traitements particuliers : « pompiers » [bba:mbija]  
« tomates » [tomətʰ].

## 7 - Origine citadine, berbérophone, femme K.A. 1966

Lieu de naissance : Marrakech

Etudes primaires, secondaires et universitaires à Marrakech.

Comme d'autres familles originaires de différentes régions du Maroc, la sienne avait un logement de fonction à la base militaire (où il y avait une école primaire jusqu'à 11 ans). L'entourage linguistique formait un « petit Maroc » où les enfants étaient plus souvent ensemble que les adultes.

Lieu de résidence : Rennes depuis 1 an.

Profession : Etudiante, préparant un troisième cycle en littérature maghrébine de langue française.

Langues parlées : berbère, arabe, français, anglais.

Lieu de naissance des parents berbérophones et arabophones : rural, à er-Rachidiya (ancienne Ksar es-Souk) dans le Tafilalt (plateau du Moyen Atlas Central).

Caractéristiques linguistiques :

- /r/ apical arabe est une vibrante non roulée au seul mot [mərɾa:kfi] « de Marrakech » ;

- prononciation avec [q] : [qəddæ:m] « devant »  
[qbæ:ltʰ] « en face de » ;

avec [g] : [səgtʰ] « j'ai conduit »  
[ngæ:b] « voile (du visage) » ;

- diphtongaison de [bejtʰ] « chambre » ;

- labiovélarisation à l'initiale de : [wktʰæ:r] « nombreux », [wska:tʰ] « silence », [wɁrijba] « sorte de sablé » ;

- vocabulaire particulier : [Ɂlɑ:dɁr] « riches ».



## 8 - Origine citadine, homme, M.M. 1955

Lieu de naissance : Casablanca

Etudes primaires

Quitte l'école à la 6e pour apprendre un métier (soudure, serrurerie).

Lieu de résidence : Rennes depuis 1979.

Profession : ouvrier spécialisé chez Citroën.

Langues parlées : arabe, français (un peu irlandais : séjour d'un an et demi en Irlande)

Epouse : française

Lieu de naissance des parents arabophones : rural, à Khemis Zmamra (plaine atlantique des Doukkala).

Caractéristiques linguistiques :

- /t/ arabe = [tʰ] dans [qutʰβæ:n] « brochettes » ;
- prononciation avec [g] : [ʰgbæ:ltʰu] « en face de », [səgtʰ] « j'ai conduit », [lga] « il a trouvé »,  
avec [q] : [qa:βla] « sage femme »,  
avec [g] et [q] : [qlu:βa], [glu:b] « coeurs » ;
- diphtongaison [xajt] « fil, mèche » ;
- labiovélarisation à l'initiale intégrale des mots testés ;
- mots d'emprunt : [miguwwa] « mégot »  
[kutʰəppi] « coup de pied » ;
- assimilation en vocalisme français : [mynytʰ] « minutes »  
[difisitʰ] « déficit ».

## 9 - Origine citadine, homme, A. N., 1958

Lieu de naissance : Casablanca

Etudes primaires et secondaires.

Lieu de résidence : Rennes depuis 1975

Etudes supérieures.

Profession : universitaire (achève un doctorat en linguistique générale).

Langues parlées : arabe, français.

Epouse : française

Lieu de naissance des parents arabophones : rural, plaine de la Chaouia

père : région de Settat

mère : région de Khouribga.

Caractéristiques linguistiques :

- /t/ arabe = [tʰ] : [qutʰbæ:n] « brochettes », [wtʰqa:l] « lourd », [ʔatʰru:s] et [ʔatru:s] « bouc » ;

- prononciation avec [g] : [guddæ:m] « devant », [gəmra] « lune », [gʔad] « il s'est assis », [gʰʂba] « canne (à pêche) »,

avec [q] : [qʔaʔ] « il a coupé », [qʂə:r] « court (adjectif) », [qa:βla] « sage femme »,

avec [q] et [g] : [qβəl, gβəl] « avant », [ʰqβæ:ltʰ, ʰgβæ:ltʰ] « en face de » ;

- labiovélarisation intégrale des mots testés ;

- diphtongaison : [ħajt] « mur », [ħwǎjʒ] « affaires », [ʂwβu] « il l'a réparé », [βǎwtʰ] « cris » ;

- « perroquet » : [pʰpʰaʁijjo] ;

- assimilation en vocalisme français : [konson] « consonnes »,  
[koʁnomyz] « cornemuse »,  
[lamemfasǎ] « la même façon »,  
[batǎrǒpy] «(à) bâtons rompus ».

## SECTION II - QUESTIONNAIRE DESTINE A COMPARER LE TRAITEMENT DES UNITES PHONIQUES [t] ET [b] EN ARABE ET EN FRANÇAIS

Liste des mots arabes à tester  
relativement à la dichotomie  
citadin/bédouin

Liste des mots français  
contextuellement similaires

### Première partie

Test de l'affrication du /t/ et de la (possible)  
labiovélarisation à l'initiale de mots avec  
(\* )

test du transfert ou de la suspension des  
habitudes articulatoires

#### Initiale : t + voyelle ouverte

1 - « (un) troisième, (une)  
troisième  
[ta:lət], [ta:lta]

1 - L'artisan qui fait des  
vêtements sur mesure  
s'appelle un ... « tailleur »

2 - « renard »  
[taɣləb]

2 - Le dernier arrêt dans  
l'itinéraire d'une ligne de bus  
est appelé... « terminus »

3 - « il a traduit »  
[tarzəm]

3 - Quand on paie un article la  
moitié de son prix normal,  
c'est qu'on a bénéficié d'un  
demi... « tarif »

#### t + voyelle moyenne

4 - « là-même, là-bas même »  
[təmma]  
« 9 »  
[təsɣu:d]

4 - Un jeu qu'on pratique sur  
un cour, avec des balles, des  
raquettes et un filet bas au  
milieu... « tennis »

5 - « il a fait suivre, a donné  
la suite »  
[təbbəɣ]  
« pommes »  
[təffa:h]

5 - Lorsqu'on est présent lors  
d'un accident, on est alors un  
... « témoin »

6 - « timbre »  
[tənbər]

6 - Pour expédier une lettre  
par la poste, il faut y coller un  
... « timbre »

## t + voyelle fermée

7 - « confiance »  
[ti:qa]

7 - Quel est l'animal sauvage et très féroce qui rappelle la panthère ou le lion ? .... « le tigre »

8 - « (la ville de) Tétouan »

8 - Un compartiment coulissant qui sert au rangement et qui fait partie souvent d'un bureau... « tiroir »

9 - « tissu »  
[tu:b]

9 - Généralement, du dentifrice est contenu dans un ... « tube »

10 - « tuyau »  
[tijjo]

10 - Pour que l'eau arrive au robinet, il faut qu'elle passe par un ... « tuyau »

11 - « ail »  
[tu:ma]

11 - Un autre moyen de liaison que le bateau ou l'avion qui (va) relie(r) la France à l'Angleterre... « tunnel »

12 - « riches »  
[tuʒʒa:r], [təʒʒa:r]

12 - Un autre mot pour dire quotidiennement, chaque jour... « toujours »

13 - « (le) repentir »  
[tu:ba]

13 - Un légume rond, rouge, très cultivé au Maroc... « tomate »

## t + consonnes labiales (consonnes d'avant)

14 - « dattes »  
[tmar]

14 - La couche d'air respirable qui entoure la terre s'appelle... « atmosphère »

15 - « foin »  
[tbən]

15 - Si je suis chez le marchand de beignets et que j'en veux sept, je lui dis s.v.p. donnez-moi... « sept beignets »

## t + consonnes d'arrière

16 - « marc, dépôt (de café,  
de thé)  
[taxt], [təxt]

16 - Un autre mot pour dire  
pull... « tricot »

17 - « il a accusé »  
[tham]  
« lourds »  
\* [tqɑ:l]

17 - Parmi les moyens de  
transport il y a l'avion, le  
bateau et le... « train »

## Intervocalique

18 - « (du) melon »  
[bætti:x]

18 - Le contraire de grand  
c'est... « petit »  
et au féminin c'est...  
« petite »

19 - « mes frères »  
[xu:ti]

19 - Quand on a l'habitude de  
faire tous les jours quelque  
chose de la même façon, ça  
devient de la ... « routine »

20 - « (du) thé »  
[ata:j]

20 - Les militaires sont  
entraînés pour aller sur le  
champ de... « bataille »

21 - « vestiges, monuments  
du passé »  
[ata:r]  
« bague »  
[xa:təm]

21 - Quelqu'un qui conduit  
une voiture est un  
automobiliste mais quelqu'un  
qui conduit une moto est un  
... « motard »

22 - « orphelin »  
[jti:m]

22 - Pour écrire, j'ai besoin  
d'un crayon, il m'est donc..  
« utile »

23 - « il l'a dépassé »  
[fa:tu]

23 - Un autre mot pour dire  
automobile... « voiture »

24 - « écrivains »  
[kutta:b]

24 - Quand on n'est pas en  
avance, on est en... « retard »

25 - « je l'ai construit »  
[bni:tu]

25 Un autre mot pour dire une  
grande marmite... « faitout »

## au voisinage de consonnes d'avant (f, n, l, r)

26 - « toi (masc.), toi (fém.),  
vous »  
[nta, nti, ntuma]  
« le lundi »  
[ttni:n]

27 - « voile du visage »  
[lta:m]  
« il a rencontré... »  
[tla:qa]

28 - « mèche (de bougie),  
brochettes »  
[fti:la], [qotba:n]  
« bouc »  
[ʃatrus]

26 - Un petit canard c'est un  
« caneton »  
. 6 nids d'oiseaux + 1 =  
« sept nids d'oiseau »

27 - Quand un avion décolle  
il commence à prendre de ...  
« l'altitude »  
. Pour qu'une charrue  
puisse être tirée par des bêtes,  
il faut attacher la première  
aux secondes, il faut procéder  
à ce qu'on appelle un...  
« attelage »

28 - Celui qui conçoit,  
fabrique et monte des lunettes  
est un ... « opticien »  
. Pour rassembler des  
feuilles en un tout compact, je  
peux soit les coller avec de la  
colle, soit les agraffer. Si tu  
veux savoir quelle option j'ai  
choisi, tu peux me demander  
:... « colles-tu les feuilles ? »  
ou bien... « agrafes-tu les  
feuilles »

## au voisinage de consonne d'arrière

29 - « livre, livres, il a écrit »  
[ktab, ktub, ktəb]  
« octobre »  
[uktu:bər]

30 - « épaule, épaules »  
[ktəf], [kta:f]  
« nombreux »  
\* [kta:r]

31 - « des Portugais »  
[bərtqə:z]

29 - Le mois de l'année qui  
vient avant novembre...  
« octobre »

30 - Un véhicule indispensable  
aux agriculteurs ...  
« tracteur »

31 - Un agrume proche de  
l'orange mais très acide...  
« citron »

## finale absolue après voyelle

- |                                                                                                                                                                               |                                                                   |
|-------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|-------------------------------------------------------------------|
| <p>32 - « huile »<br/>[zi:t]<br/>« chambre, chambres »<br/>[bi:t], [bju:t]<br/>« clef, clefs »<br/>[sarʊ:t], [swa:rət]</p>                                                    | <p>32 - Quand on est pressé, on marche... « vite »</p>            |
| <p>33 - « il a passé la nuit »<br/>[ba:t]<br/>« elle a couru »<br/>[ʒra:t]</p>                                                                                                | <p>33 - Le contraire d'intelligent c'est... « bête »</p>          |
| <p>34 - « (du) poisson »<br/>[hu:t]<br/>« il s'est tu »<br/>[skət]</p>                                                                                                        | <p>34 - Un robinet mal fermé laisse tomber des... « gouttes »</p> |
| <p>35 - « cela même »<br/>[ni:t]<br/>« elle a commencé »<br/>[bda:t]<br/>« silence »<br/>* [ska:t]<br/>« elle a oublié »<br/>[nsa:t]<br/>« elle s'est tue »<br/>[səkta:t]</p> | <p>35 Une heure comprend 60... « minutes »</p>                    |

## finale absolue après consonne d'avant

- |                                                                                                 |                                                                                                                                      |
|-------------------------------------------------------------------------------------------------|--------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|
| <p>36 - « j'ai apporté »<br/>[ʒəbt]<br/>« frustration, refoulement, répression »<br/>[kəbt]</p> | <p>36 - Quand on ne refuse pas quelque chose, cela veut dire qu'on ... « l'accepte »</p>                                             |
| <p>37 - « samedi »<br/>[səbt]</p>                                                               | <p>37 - Quand on est capable de faire quelque chose, d'accomplir une action, on dit qu'on est ... « apte » à le faire</p>            |
| <p>38 - « en face de... »<br/>* [qba:lt]<br/>« angle, coin »<br/>[qunt], [qənt]</p>             | <p>38 - Quand on consacre un temps d'arrêt au repos, au cours d'une marche ou d'un voyage, on dit qu'on a fait une ... « halte »</p> |

## finale après consonne d'arrière

39 - « en dessous »  
[tə̃ht]  
« je suis tombé »  
[tə̃ht]

40 - « j'ai conduit »  
[sə̃gt]

39 - Le féminin de court,  
c'est... « courte »

40 - Une sorte de pâtisserie  
garnie de fruits, de confiture  
ou de crème... « tarte »  
. Les mouches, les  
moustiques, les fourmis sont  
des... « insectes »

## Deuxième partie

test de la spirantisation de /b/  
et de la (possible) labiovéla-  
risation à l'initiale de mots  
avec (\*)

test de transfert ou de la  
suspension des habitudes  
articulatoires et de la  
réalisation du /p/

## initiale : devant voyelle ouverte

41 - « porte »  
[ba:b]

42 - « mon père »  
\* [bba]

43 « hémorroïdes »  
\* [bba:sər]

41 - Généralement, les  
enfants disent « maman »  
pour désigner leur mère, et  
pour le père ?... « papa »

42 - Quand un bébé est prêt à  
marcher il commence à faire  
ses premiers... « pas »  
. Le contraire de haut  
c'est... « bas »

43 - Pour aller dans un pays  
étranger, il faut avoir un...  
« passeport »  
. Le féminin de bas  
c'est... « basse »



## devant voyelle moyenne

44 - « d'origine locale »  
[bældi]  
« fille »  
[bænt]

45 - « j'ai embrassé »  
[bæst]

46 - « viande bovine »  
[bægri]

47 - « j'ai vendu »  
[bæft]  
« (le) froid, vent »  
[bærd]

44 - Le mâle de la brebis, également signe du zodiaque (21 mars)... « bélier »

45 - L'endroit où on trie et achemine le courrier s'appelle la ... « poste »  
. Le contraire de gagner c'est ... « perdre »

46 - Comment s'appelle la personne qui garde un troupeau de mouton... « le berger »

47 - Le verbe prendre donne en français le mot prise et le verbe perdre... « perte »  
. Un autre mot pour dire la frayeur, l'angoisse... « la peur »

## devant voyelle fermée

48 - « bourgade sur la route Casablanca/Rabat »  
[buzniqa]

49 - « pompiers »  
[bumbija]

50 - « entre (préposition) »  
[bi:n]  
« pile »  
[pi:l]

51 - « mégot »  
\* [bbe:nta]

48 Un autre mot pour dire l'extrémité... « le bout »

49 - On les appelle les « soldats du feu » ou bien ceux qui éteignent les incendies... « pompiers »

50 - Sorte de cornemuse bretonne... « biniou »  
. Une lampe de poche ou un poste de radio portatif marchent avec des... « piles »

51 - Une espèce de volaille qui ressemble à une poule dont le plumage sombre est semé de taches claires... « pintade »

. Pour exploiter une nappe de pétrole, il faut creuser des ... « puits »

## au voisinage de consonne d'avant (l)

- |                                      |                                                                |
|--------------------------------------|----------------------------------------------------------------|
| 52 - « sans »<br>[bla]               | 52 - Parmi les céréales on a le maïs, le riz... « le blé »     |
| 53 - « fer à repasser »<br>[blɑ:nfa] | 53 - Une pièce de bois plate et mince c'est une... « planche » |

## au voisinage de consonne d'arrière

- |                              |                                                                                                                         |
|------------------------------|-------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|
| 54 - « il a voulu »<br>[bʷa] | 54 - Parmi les membres inférieurs du corps humain, on a les jambes et parmi les membres supérieurs on a les... « bras » |
| 55 - « lointain »<br>[bʷi:d] | 55 - Savoir combien coûte un article dans le commerce c'est connaître son ... « prix »                                  |

## Intervocalique

- |                                                                          |                                                                                                                                         |
|--------------------------------------------------------------------------|-----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|
| 56 - « soufflet domestique »<br>[rabu:z]<br>« il l'a trouvé »<br>[ʃɑ:bu] | 56 - Après une longue journée de travail, on a envie de se... « reposer »<br>. On peut appeler des chaussures en bois des... « sabots » |
| 57 - « chapeau »<br>[ʃa:bbu]                                             | 57 - Pour se protéger un peu du soleil, l'été, on peut se couvrir la tête avec un... « chapeau »                                        |
| 58 - « qui est peu ou pas visible »<br>[ʷa:bər]                          | 58 Quand on a de bonnes relations avec ses voisins, on dit qu'avec eux on a de bons... « rapports »                                     |
| 59 - « rues »<br>[dru:ba]                                                | 59 - Ne pas refuser d'exécuter un ordre c'est... « obéir »                                                                              |
| 60 - « petit gâteau genre sablé »<br>* [ʷrijba]                          | 60 - Avec quoi peut-on ficeler et décorer un paquet cadeau ?... « ruban »                                                               |
| 61 - « genoux »<br>[rka:bi]                                              | 61 - Pour téléphoner de l'extérieur parfois, il faut pouvoir trouver une...                                                             |

- « cabine »
- 62 - « perroquet »  
[babakijo]
- 62 - Sorte d'insecte avec des ailes qui, pris à la main, risque d'avoir les ailes endommagées... « papillon »
- 63 - « bateau, (un) vapeur »  
[babbo:r]
- 63 - Quand l'eau est portée à ébullition, elle dégage de la ...  
« vapeur »

au voisinage de consonne d'avant

- 64 - « sage femme »  
[qa:bla]  
« Marocains »  
[mɛa:rba]
- 64 - Les fils qui relient les poteaux électriques entre eux sont des... « câbles »
- 65 - « il a peint »  
[sbəʔ]  
« ordures ménagères »  
[zbəl]
- 65 - Quand on a du temps pour les loisirs, on peut le consacrer à des activités telles le... « sport »

au voisinage de consonne d'arrière

- 66 - « genou »  
[rukba]
- 66 - Ce n'est pas loin, c'est tout... « près »
- 67 - « sept »  
[səbʔa]  
« méchants »  
\* [qba:ħ]
- 67 - Un autre mot pour dire épée... « sabre »

finale absolue après voyelle

- 68 - « coeurs »  
[qlu:b]
- 68 - Le corps de la terre est en forme de sphère, de boule, c'est un... « globe »
- 69 - « corbeau »  
\* [kɛa:b]  
« raisins secs »  
[zbi:b]
- 69 - Une sorte de crustacé muni d'une paire de pinces...  
« crabe »
- 70 - « pris en compte, calculé »  
[məħsu:b]
- 70 - Un autre mot pour dire potage... « soupe »

finale absolue après voyelle

71 - « serviteur, esclave ou  
composante de prénoms  
courants »  
[ʃabd]

71 - (cf. n° 37) « apte »

### SECTION III - LES RESULTATS DE L'ENQUETE

Du point de vue des caractéristiques phoniques arabes, les résultats obtenus à partir du questionnaire oral n'alimentent pas la dichotomie parler citadin/parler bédouin. La coexistence chez chacun de nos enquêtés de traits à la fois citadins et bédouins, en proportions variables, fait fi du milieu citadin/rural dans lequel ils ont évolué.

Tous nos témoins issus du milieu rural (5 sur 9) ont fréquenté l'école primaire, au moins jusqu'au Certificat d'Etudes Primaires, dans leur pays natal ; ce n'est qu'après, qu'ils ont rejoint un milieu proprement citadin, généralement la grande ville la plus proche de leur lieu de naissance. Aucun de nos témoins issus du milieu citadin n'a, en revanche, passé un long séjour en milieu rural.

Pour l'intelligibilité de l'exposé, nous indiquons pour chaque témoin, dont nous exposons les productions phoniques pour exemple, {s'il est berbérophone (b), son origine citadine C ou rurale R ; son lieu de naissance entre parenthèses et un trait d'union lie celui-ci à la ville dans laquelle a évolué l'informateur par la suite. Enfin les trois dernières indications concernent le sexe, la date de naissance et les initiales.}. Pour plus d'informations, nous invitons le lecteur à se reporter à la fiche respective de tel ou tel témoin, les fiches signalétiques ayant été regroupées supra (p. 216 - 224).

Les villes que nous considérons plutôt comme non-rurales ou citadines sont : Fès, Meknès, Marrakech, Kénitra, Casablanca.

Lors de l'enquête, tous nos témoins sont domiciliés à Rennes.

Du point de vue du français de nos témoins, le transfert des unités phoniques arabes dépend beaucoup de la suspension chez nos bilingues, plus ou moins régulière de leurs habitudes articulatoires premières, c'est pourquoi il n'est ni systématique, ni véritablement conscient chez certains.

#### § 1 - L'AFFRICATION [t•] COMME UNITE PHONIQUE INTERFERENTIELLE

Chez ceux de nos témoins pour qui l'affrication [t•] est la réalisation normale du /t/ non-emphatique arabe c'est-à-dire devant voyelle ouverte [æ], moyenne [ə] ou fermée [i, u] ; devant consonne d'avant sauf l, n, r et d'arrière sauf [q, ʁ] (parfois) et en finale absolue, elle est produite comme unité phonique transférable à des contextes similaires français plus ou moins systématiquement :

Exemple 1 : où [tʰ] est limité à certains contextes :

- devant les voyelles très fermées, c'est le cas chez {b, R (Azrou) - Fès, f., 1961, Sd. B.} et {C (Casablanca) - Casablanca, h., 1958, A. N.} :

[tʰi:qɑ] « confiance - [tʰigʷ], [tʰigʷ] « tigre » ;  
 [tʰu:b] « tissu » - [tʰyb] « tube » ;  
 [tʰu:ma] « ail » - [tʰynɛl] « tunnel » ;  
 [tʰuʒʒa:r], [ttəʒʒa:r] « riches » - [tʰuʒu:ʷ] « toujours » ;  
 [jtʰi:m] « orphelin » - [ytʰil] « utile » ;  
 [tʰijjɔ], [tʰijju] « tuyau » - [tʰwijɔ] « tuyau » ;

- en finale absolue :

. après consonne fricative et parfois après voyelle fermée chez Sd. B. déjà citée: [pɛʷtʰ], [tɑʷtʰ] en face de [ʕsɛkt] mais [kuʷtʰ] ; et [gu:tʰ], [minytʰ] mais [pətʰit] et [vit];

. uniquement après voyelles fermée chez N.A. déjà cité : [vitʰ], [minytʰ], [pətʰitʰ] mais [gu:t].

Ailleurs l'existence de [tʰ] pour les contextes arabes et [t] pour les contextes français témoigne de deux systèmes phonétiques relativement autonomes :

- devant voyelle ouverte ou moyenne :

« là-bas, là-bas même » [tʰəmma] - [tenis] « tennis » ;  
 « pommes », « il a fait suivre » [tʰəffa:h], [tʰəbbəf] - [temwɛ] « témoin » ;

- devant consonne d'avant telles [m, b] et devant consonne d'arrière telle [q] :

« dattes » [tʰmār] - [atmosfɛʷ] « atmosphère » ;  
 « foin, paille » [tʰβən] - [sɛtbenje] « sept beignets » ;  
 « lourds » [tʰqɑ:l], [ʷtqɑ:l] - [tʰɛ], [tʰiko] « train », « tricot ».

Exemple 2 : où [tʰ] est unité phonique transférable en français devant i, u, y et, plus fréquemment que pour l'exemple 1, en finale absolue ; ce qui veut dire que les habitudes articulatoires de la langue première sont moins souvent suspendues. C'est le cas pour {C (Marrakech) - Marrakech, f., 1967, Sw. B.}, pour {C (Casablanca) - Casablanca, h., 1955, M.M.} et pour {b, R (Guerrouane) - Meknès, h., 1951, A.A.H.}. Mais ce que ne partagent pas ces témoins, c'est la fréquence de [tʰ] aux occurrences de /t/ final français.

- Chez Sw. B., déjà citée, [tʰ] est plus fréquent parce qu'il apparaît après toute consonne nous semble-t-il et parfois après voyelle ouverte :

[lakseptʰ] « l'accepte », [aptʰ] « apte », [altʰ] « halte », [kuɣtʰ] « courte », [taɣtʰ] « tante », [ẽsektʰ] « insecte », [peɣtʰ] « perte » et [tomatʰ] « tomate » mais [bet] « bête ».

- Chez M.M., déjà cité, [tʰ] est fréquent parce qu'il est envisageable autant par rapport au point d'articulation avant-arrière de la consonne précédente-, le contexte vocalique à effet ouvrant n'entrant en ligne de compte que pour les consonnes d'avant [haltʰ], [aptʰ], [kuɣtʰ] face à [aksept], [taɣt], [ẽsekt], que par rapport à l'influence sur /t/ final d'une spirantisation diffuse dans le contexte : [aptʰ] face à [aksept] et [ẽsekt], [haltʰ], [kuɣtʰ] face à [taɣt].

- Chez A.A.H., déjà cité, où [tʰ] est moins fréquent aux occurrences /t/ français final parce qu'il est conditionné par la nature spirante de la consonne précédente : [akseptʰ], [kuɣtʰ], [peɣtʰ], [taɣtʰ] face à [alt], [ẽsekt] et [apt].

Tous ces témoins, pour qui l'affrication [tʰ] est la réalisation normale du /t/ non emphatique arabe, labiovélarisent à l'initiale des mots arabes que nous nous sommes proposé de tester. Ce qui les différencie, en revanche, c'est la labiovélarisation limitée à certains mots pour les uns, intégrale pour les autres. Ce qu'ils ont en commun compte tenu de leur prime appartenance linguistique à un milieu plutôt citadin ou plutôt rural n'alimente pas la dichotomie en question.

Exemple :

- {b, R (Azrou) - Fès, f., 1961, Sd. B} : labiovélarisation initiale limitée à 4 mots sur les 11 à tester et qui sont :

[wskæ:tʰ] « silence », [wɣrijba] « sorte de sablé », [wɣro:bi] « campagnard », [wɣra:b] « corbeau ».

- {b, R (Guerrouane) - Meknès, h, 1951, A.A.H.} : labiovélarisation intégrale :

[wtʰqɑ:l] « lourds », [wktʰæ:r] « nombreux », [wskɑ:tʰ] « silence », [wqβæ:ltʰ] « en face de », [wqβæ:h] « méchants », [wɣba] « mon père », [wɣba:sər] « hémorroïdes », [wɣbɛntsa] « mégot », [wɣro:βi] « campagnard », [wɣra:β] « corbeau ».

- {C (Marrakech) - Marrakech, f, 1967, Sw. B.} : labiovélarisation limitée à :

[\*kta:r] « nombreux », [\*skæ:tʰ] « silence », [\*qba:ltʰu] « en face de »,  
[\*bba:sər] « hémorroïdes », [\*bbe:nta] « mégot », [\*ʁijba] « sorte de sablé ».

Quand l'affrication [tʰ] n'est pas la réalisation normale du /t/ non-emphatique arabe, soit parce qu'elle est conditionnée par certains contextes et c'est un t spirant qui apparaît comme la réalisation normale, soit parce qu'elle est exclue des habitudes articulatoires et c'est un t spirant renforcé par un souffle laryngal [tʰ] qui apparaît comme la forme normale du /t/ non-emphatique.

L'une ou l'autre forme du /t/ arabe attestée respectivement chez tel ou tel informateur est unité phonique transférable aux occurrences /t/ français en des contextes similaires. Mais ni l'une, ni l'autre ne justifie, nous semble-t-il la dichotomie citadin/bédouin.

Exemple 1 : [tʰ] et [t] étant la forme du /t/ non-emphatique arabe, elles apparaissent comme unité transférable en français devant voyelles très fermées antérieures pour la première (i, y), devant voyelle postérieure pour la seconde (u). C'est le cas chez trois de nos informateurs. Mais ce conditionnement vocalique avant/arrière se conjugue avec soit :

- un conditionnement syllabique : syllabe fermée :

{C (Marrakech) - Marrakech, f, 1966, K.A.}

[tʰ] devant i, y en syllabe ouverte ou fermée mais [t] devant u uniquement en syllabe ouverte :

[tʰiqa] « confiance » - [tʰigʁ] « tigre »

[tʰu:bʰ] « tissu » - [tʰyb] « tube » mais :

[bni:tʰu] « je l'ai construit », [fæ:tʰu] « il l'a dépassé » - [tuʒu:ʁ] « toujours », [fetu] « faitout ».

- la nature de la consonne suivante :

{b, R (Tazenakht) - Marrakech, h, 1950, L. B.}

[tʰ] devant voyelle très fermée antérieure (i, y) lorsque la consonne suivante n'est pas franchement spirante et ce, indépendamment du type syllabique :

« confiance » [tʰi:qa] - [tʰigʁ] mais [tʰiʁwa:ʁ] ;

« orphelin » [jtʰi:m] - [ytʰil], [tʰynɛl], [ʁutʰin] mais [vwatʰyʁ] ;



- La « volonté » de maintenir une autonomie (même relative d'un  $\underline{t}$  spirant) pour les contextes français ; une autonomie phonétique où n'interféreraient presque pas les habitudes articulatoires acquises en milieu citadin :

{R (Ouled Ziyane) - Casablanca, h, 1950, B. F.}

« tuyau » [t<sup>s</sup>ijju] - [t<sup>w</sup>ijjo] mais [t<sup>s</sup>yb] ;  
 « frères », « poisson » [xxu:t<sup>s</sup>], [ħo:t] - [gu:t] ;  
 « je l'ai construit » [bni:t<sup>s</sup>u] - [fetu], [tu<sup>z</sup>u:ʁ], [ag<sup>ʁ</sup>aft<sup>y</sup>] ;  
 « parce que », « huile » [ħi:t<sup>s</sup>], [zi:t<sup>s</sup>] - [vit] mais [pət<sup>s</sup>it<sup>s</sup>] ;  
 « octobre », « repenti », « tissu », [okt<sup>s</sup>u:βər], [tu:ba], [tu:b] - [oktoβəʁ].

Cet informateur nous affirme qu'il aura tendance à prononcer certains contextes arabes avec un /t/ interdental proche de la prononciation (authentique) arabe, qui est une particularité de sa langue maternelle : « il y a une partie que je laisse de côté étant originaire du Rif, nous commente-t-il, et la prononciation de mes parents et des gens de cette région est proche de l'arabe le plus pur [faʃe:ħ] : [θu:ma, lθa:m, \*θqa:l, θaʃləb] (« ail », « voile », « lourds », « renard ») etc. ; mais en ville, j'ai dû faire un effort de reconversion (en français dans le texte) à cette prononciation [citadine] laminée, policée et parfois snob ! Je pense toujours [θ] là où il faut même quand je prononce à la manière de la ville ». Nous lui avons demandé si, quand il retourne dans son pays natal, il reprend ses premières habitudes articulatoires avec [θ] où elles existent toujours, il nous a affirmé que, spontanément, il en est incapable.

Exemple 2 : [t<sup>h</sup>] spirante accompagnée d'un souffle laryngal comme réalisation normale du /t/ non emphatique arabe. Nous l'avons relevé chez un seul de nos témoins : {R (Sidi Yahya) - Kénitra, h, 1960, D. R.} et en tant qu'unité phonique transférable à des contextes français elle est attestée :

- parfois devant voyelle moyenne où elle a pour effet de centraliser ces voyelles :

« là-même » [t<sup>h</sup>əmma] - [t<sup>h</sup>ənis], [t<sup>h</sup>ərminys] ;

- systématiquement devant voyelle très fermée où elle occasionne l'ouverture des antérieures surtout :

« (ville de) Tétouan [t<sup>h</sup>itwa:n] - [t<sup>h</sup>ikwaʁ] « tiroir » ;  
 « tissu » [t<sup>h</sup>u:b<sup>ə</sup>] - [t<sup>h</sup>y<sup>ʁ</sup>b] « tube » ;  
 « (des) tuyaux » [t<sup>h</sup>ijjuwæ:t] - [t<sup>h</sup>wijo] « tuyau » ;  
 « ail » [t<sup>h</sup>u:ma] - [t<sup>h</sup>ynəl] « tunnel » ;

|                    |                                     |                         |                |
|--------------------|-------------------------------------|-------------------------|----------------|
| « riches »         | [t <sup>h</sup> uʒʒa:r]             | - [t <sup>h</sup> uʒuʁ] | « toujours » ; |
| « orphelin »       | [jt <sup>h</sup> i:m <sup>ə</sup> ] | - [yt <sup>h</sup> il]  | « utile » ;    |
| « il l'a dépassé » | [fa:t <sup>h</sup> u]               | - [vwathyʁ]             | « voiture » ;  |

-au voisinage de consonne d'avant telle [b] :

[t<sup>h</sup>βən] - [set<sup>h</sup>benjə] « foin » et « sept beignets », mais au voisinage de consonne d'arrière telles [q, h, ʁ] arabes une voyelle phonétique servant de lubrifiant apparaît comme pour faciliter la prononciation de trois consonnes successives : [t<sup>h</sup>qɑ:l] « lourds », [t<sup>h</sup>hæm] « il a accusé ». En français, elle n'apparaît pas sauf parfois en finale absolue :

|                  |                                   |                                                |                          |
|------------------|-----------------------------------|------------------------------------------------|--------------------------|
| « en dessous »   | [tə <sup>h</sup> t <sup>h</sup> ] | - [kʉt <sup>h</sup> ]                          | « courte » ;             |
| « coin, angle »  | [qənt <sup>h</sup> ]              | - [alt <sup>h</sup> ]                          | « halte » ;              |
| « j'ai vendu »   | [bə <sup>h</sup> t <sup>h</sup> ] | - [pɛt <sup>h</sup> ]                          | « perte » ;              |
| « j'ai conduit » | [ʒəgt <sup>h</sup> ]              | - [taɣt <sup>ə</sup> ], [ɛ̃sɛkt <sup>ə</sup> ] | « tarte », « insecte » ; |
| « samedi »       | [ssəβt <sup>h</sup> ]             | - [ap <sup>p</sup> t <sup>ə</sup> ]            | « apte ».                |

Si nous considérons à présent les caractéristiques phoniques arabes à l'endroit du /t/ non-emphatique et ce, en rapport avec le milieu citadin ou rural de nos informateurs, il est possible de supposer, a priori, que ceux qui n'affriquent pas ce phonème de façon systématique ou bien ceux qui ont une réalisation spirante renforcée par un souffle laryngal [t<sup>h</sup>] comme forme unique, soient tous issus d'un milieu rural et par conséquent confirment la dichotomie parlars citadin/bédouin. Même si certains sont d'origine rurale, nous ne voyons pas pourquoi, dans leurs caractéristiques arabes, d'autres particularités phoniques de type bédouin ne viendraient pas confirmer, sur d'autres phonèmes ou par une prononciation particulière, la dichotomie en question.

En effet, ceux pour qui la forme du /t/ arabe est soit [t<sup>s</sup>, t̪] soit [t<sup>h</sup>] peuvent labiovélariser seulement certains mots même s'ils sont issus d'un milieu rural comme {R (Sidi Yahya) - Kénitra, h, 1960, D.R.} ou bien avoir une articulation de type bédouin telle la diphtongaison de « chambre » [bejt<sup>s</sup>] comme chez notre informatrice citadine {C (Marrakech) - Marrakech, f, 1966, K. A.}. Par ailleurs, ils ont labiovélarisé tous les deux, trois mots sur les onze à tester à savoir respectivement : [w<sup>h</sup>bba] « mon père », [w<sup>h</sup>ʁijβa] « genre de sablé » et [w<sup>h</sup>ʁo:βi] « campagnard » pour le premier ; [w<sup>h</sup>kt<sup>s</sup>æ:r] « nombreux », [w<sup>h</sup>skɑ:t<sup>s</sup>] « silence », [w<sup>h</sup>ʁijβa] « genre de sablé » pour la seconde.

En outre ceux pour qui la forme du /t/ arabe est également [t<sup>s</sup>, t̪] qui ont labiovélarisé presque intégralement les mots à tester, en revanche, peuvent avoir un net penchant pour la prononciation [q] dans les mots « coeur », « sage femme » et « il a trouvé ».

## § 2 - LA SPIRANTISATION DE /b/

Ceux de nos informateurs chez qui la spirantisation de /b/ est répandue dans les contextes arabes, elle est attestée comme unité phonique transférable en français :

- immanquablement à l'intervocalique mais [p] est particulièrement appuyé dans les mêmes conditions :

{R (Sidi Yahya) - Kénitra, h, 1960, D. R. }

|                         |                                                 |
|-------------------------|-------------------------------------------------|
| « il l'a trouvé »       | [ʃɑ:βu] - [saβo] « sabots » ;                   |
| « rues »                | [ddru:βa] - [oβijɪβ] « obéir » ;                |
| « genre de sablé »      | [wɪrijβa] - [ɣyβǎ] « ruban » ;                  |
| « soufflet domestique » | [rɾɑ:βoz] - [rəp <sup>o</sup> oze] «reposer » ; |
| « peu ou pas visible »  | [ɣæ:βər] - [ɣap <sup>o</sup> oβ] « rapports » ; |

{C (Casablanca) -Casablanca, h, 1955, M. M. }

|                        |                                                 |
|------------------------|-------------------------------------------------|
| « il l'a trouvé »      | [ʃɑ:βu] - [ʃap <sup>o</sup> ] « chapeau » ;     |
| « peu ou pas visible » | [ɣæ:βər] - [ɣap <sup>o</sup> oβ] « rapports » ; |
| « rues »               | [dru:βa] - [oβǎjiɪβ] « obéir » ;                |

{b, R (Guerrouane) - Meknès, h, 1951, A.A.H. }

|                    |                                                                           |
|--------------------|---------------------------------------------------------------------------|
| « rues »           | [dru:βa] - [oβejiɪβ] « obéir » ;                                          |
| « genoux »         | [rkæ:βi] - [kæβin] « cabine » ;                                           |
| « bateau, vapeur » | [lβaβo:r] - [ɣap <sup>o</sup> oβ] et [ɣap <sup>o</sup> oβ] « rapports » ; |

{C (Casablanca) - Casablanca, h, 1958, A.N. }

|                        |                                                  |
|------------------------|--------------------------------------------------|
| « peu ou pas visible » | [ɣæ:βər] - [ɣap <sup>o</sup> oβ] « rapports » ;  |
| « rues »               | [dru:βa] - [oβeji:ɪβ] « obéir » ;                |
| « il l'a trouvé »      | [ʃɑ:βu] - [saβo], [ʃappo] « sabot », « chapeau » |

- en rapport, au voisinage d'une consonne avec le type de syllabe (doublement fermée ou ouverte) :

{R (Sidi Yahya) - Kénitra, h, 1960, D. R. }

« Marocains » [mʁa:rba], « sage femme » [qɑ:βla] - [kaβl] « câbles » ;  
 « méchants » [qβa:h̃], « sept » [səβɣa] - [saβʁ] « sabre »  
 « serviteur » [ɣaβd] - [ap<sup>th</sup>] « apte » ;

{ b, R (Guerrouane) - Meknès, h, 1951, A.A.H. }

« Marocains » [mʁæ:rβa], « sage femme » [gæ:βla] - [kaβl] « câbles » ;  
 « sept » [səβɣa], « méchants » [wqβæ:h̃] - [saβʁ] « sabre » ;  
 « serviteur » [ɣaβd] - [apt] « apte ».

- en rapport avec la syllabe accentuée, au moins pour les contextes arabes :

{ C (Casablanca) - Casablanca, h, 1955, M.M. }

« chapeau » [tʰɔ̃b'u:ʃ], « il l'a trouvé » [s'a:βu] - [k'aβl] « câbles » ;  
 « ordures ménagères » [ʰəzzβəl], « sept » [s'əbɣa] - [s'aβʁ] « sabre » ;  
 « sorte de sablé » [wʁ'i:jβa]- [ɣyb'ɔ̃] « ruban » ;

{ b, R (Guerrouane) - Meknès, h, 1951, A.A.H. }

« nom de bourgade » [βũzn'i:qa], [b'u:zniqa] - [βeʁʒ'e] « berger ».

- en rapport avec la finale absolue (relâchement de l'occlusion) :

{ b, R (Guerrouane) - Meknès, h, 1951, A.A.H. }

« porte » [bæ:β], « sorte de sablé » [wʁɑ:β] - [kʁaβ] « crabe »  
 « écrivains » [kũttʰæ:β] - [gloβ] « globe » ;

{ C (Casablanca) - Casablanca, h, 1958, A. N. }

« tissu » [tʰu:β] - [tʰyβ] « tube » ;  
 « corbeau » [wʁɑβ] - [kʁɑβ] « crabe » ;  
 « coeurs » [qlu:β] - [gloβ] « globe » ;

{ R (Sidi Yahya) - Kénitra, h, 1960, D.R. }

« corbeau » [wʁɑ:β] - [gloβ] « globe » ;  
 « écrivains » [kutta:β], « le raisin » [ləʃnəβ], « raisins secs » [əzzbi:β] -  
 [kʁaβ], [supp] « crabe », « soupe ».

Ceux qui attestent parfois de la spirantisation de /b/ dans les contextes arabes, l'unité phonique interférentielle est pour les contextes français, soit spirante [β] soit assourdie [b̥] sans que le contexte sourd ou sonore soit véritablement tenu pour responsable ; et [p] n'est pas particulièrement appuyé, il est même parfois sensible au voisinage consonantique spirant :

Exemple : {b, R (Tazenakht)-Marrakech, h, 1950, L. B. }

« campagnard » [wʔɾɔ:bi], « rues » [dru:βa] - [kaβin] « cabine », [oβaj'ib̥]  
 « obéir », [ɣyβ̥ã] « ruban » ;  
 « coeurs » [qlu:b̥] - [glob̥] « globe » ;  
 « sage femme » [qa:βla] - [kaβl] « câbles » ;  
 « sept » [səβʔa] - [saβɣ] « sabre » et [pɣi] « prix », [apt̥s] « apte » ;

{C (Marrakech) - Marrakech, f, 1966, K.A. }

« sage femme » [qa:βla] - [kaβl] « câbles » ;  
 « sept » [səβʔa] - [sa:βɣ] « sabre » et [apt] « apte » ;  
 [opt̥sɪsjɛ̃] « opticien », [aksept] « (on) accepte » ;  
 « calculé, mis en compte » [məhsu:b̥] - [sup̥h] « soupe » ;  
 « raisins secs » [zbi:b̥h], « corbeau » [wɣra:b̥h] - [kɣab̥] « crabe ».

Enfin ceux de nos informateurs qui n'attestent pas ou rarement de la spirantisation de /b/ dans les contextes arabes ont une unité phonique [b̥] fortement assourdie et lorsqu'elle se présente en tant qu'unité transférentielle, elle apparaît soit en tant que telle soit incluant dans le contexte un élément vocalique de soutien :

{b, R (Azrou) - Fès, f, 1961, Sd. B. }

« coeurs » [qlu:ba] - [sab̥ɔ] « sabots », [sab̥ɣ] « sabre » ;  
 « genoux » [ərrka:bi] - [kab̥in] « cabine », [kab̥l] « câbles » ;  
 « raisins secs » [zbi:b̥], « corbeau » [wɣra:b̥] - [glob̥] « globe », [kɣab̥] « crabe ».

[p] est parfois appuyé en finale absolue [su:p̥ʔ] et à l'initiale devant voyelle [p̥ɛrt̥s], [p̥il] mais [p̥ɛ̃tad], [p̥ɔp̥je] :

{C (Marrakech) -Marrakech, f, 1967, Sw. B. }

« serviteur » [ʔab̥d̥] - [apt̥s] « apte », [aksept̥s] « (on) accepte », [opt̥sɪsjɛ̃]  
 « opticien » mais [aksept̥e] « accepter » ;  
 « moyen, entre » [binubin] - [sab̥ɣ] « sabre », [kab̥l] « câbles » ;

« raisins secs » [zβi:b²] - [glob²] « globe », [kʁab²] « crabe » ;

{R (Ouled Ziyane) - Casablanca, h, 1950, B. F.}

« sage femme » [qaβla] - [kaβl] « câbles » ;

« rues » [dru:βa] mais « il l'a trouvé » [ʃa:bu] - [saβʁ] « sabre », [obejiʁ] « obéir » ;

« fer à repasser » [bla:nfa], « (fam.) mégot » [bu:nta] - [kabin] « cabine », [kʁab]

« crabe ».

Si nous revoyons à présent les considérations théoriques faisant partie de nos investigations préliminaires sur la spirantisation de /b/ à la lumière des données de l'enquête et des fiches signalétiques de nos témoins, nous pouvons constater que :

1 - l'hypothèse du substrat berbère nous paraît contestable dans la mesure où nos témoins berbérophones ne spirantisent pas tous /b/ d'une part, d'autre part certains de nos témoins non-berbérophones spirantisent /b/ de façon non négligeable.

Comparons pour le premier cas, les productions de deux témoins berbérophones : {b, R (Guerrouane) - Meknès, h, 1951, A.A.H.} dont la spirante [β] est très caractéristique de son parler alors qu'aucune spirantisation n'a été attestée chez {b, R (Azrou) - Fès, f, 1961, Sd. B}; mais cependant /b/ y est une consonne fortement assourdie.

Comparons pour le deuxième cas, les productions d'un témoin non-berbérophone : {R (Sidi Yahya) - Kénitra, h, 1960, D. R.} et d'une témoin berbérophone {C (Marrakech) - Marrakech, f, 1966, K.A.}, productions qui attestent de la spirantisation très répandue chez le premier alors que chez la seconde elle est limitée et l'occlusion de /b/ a tendance à aller de pair avec son assourdissement.

2 - La position intervocalique comme conditionnement contextuel auquel s'adjoint souvent le caractère sporadique de [β] dans certains mots nous semble insuffisant à rendre compte du caractère non sporadique de [β] ailleurs qu'à l'intervocalique et dont le conditionnement peut avoir un rapport avec l'accentuation ou avec la position finale.

Si nous comparons les productions de deux de nos informateurs qui spirantisent /b/ à l'intervocalique tels : {R (Sidi Yahya) - Kénitra, h, 1960, D.R.} et {C (Casablanca) - Casablanca, h, 1955, M. M.}, nous pouvons remarquer que [β], ailleurs qu'à l'intervocalique est lié chez le premier à la position de /b/ dans le type syllabique (doublement fermé ou ouvert non final) alors que chez le second [b] occlusif n'est pas indifférent à la syllabe portant l'accent.

3 - Enfin, l'hypothèse selon laquelle [β] pourrait être la réalisation normale de l'occlusive orale bilabiale sonore arabe sauf dans certains contextes limités et, en tant que telle, serait particulière à des personnes originaires d'un même milieu citadin, nous avons pu nous rendre compte que deux de nos informateurs originaires de Casablanca et proches par ailleurs sur le plan du vocabulaire et des expressions idiomatiques ne spirantisent pas /b/ dans les mêmes conditions, sauf à l'intervocalique. Pour {C (Casablanca) - Casablanca, h, 1955, M. M.} la spirantisation paraît liée à l'inaccentuation alors que chez {C (Casablanca) - Casablanca, h, 1958, A. N.} ce trait n'a pas été relevé. En revanche, ce dernier spirantise /b/ à la finale absolue alors que ce trait n'a pas été relevé chez le premier.

**CONCLUSION**



Il est loisible de constater que nous avons envisagé les tendances actuelles de l'arabe marocain dans une optique différente de celle habituellement en vigueur à propos du domaine arabophone marocain. En effet, dans cette dernière, on tend à conforter l'idée d'un marquage régional toujours de type citadin par la mise en valeur de traits particulièrement exagérés par rapport à un ou à plusieurs parlars du même type. On est ainsi, bien souvent, amplement plus renseigné sur le fonctionnement d'une variante régionale que sur le système de l'arabe marocain et de ses tendances.

En ce qui nous concerne, nous avons pris un autre chemin pour montrer qu'il y a un type d'interférences phoniques entre l'arabe et le français qui révèlent les tendances de ce système. Celui-ci s'oriente vers l'atténuation d'une dichotomie citadin/bédouin car le phénomène d'exode rural et celui du déplacement des foyers économiques ont donné lieu à une myriade de centres urbains plus ou moins importants où viennent se fondre et s'amalgamer les prononciations hétérogènes de l'arabe marocain.

Reprenons à présent rapidement les traits citadins :

- la prononciation affriquée par sifflement du /t/,
- la prédominance de [q] sur [g] dans les lexèmes de la langue,
- la fréquente substitution des sifflantes [s, z] aux chuintantes [ʃ, ʒ],
- la tendance à la spirantisation de [b],
- la vibrante apicale roulée arabe réalisée comme une uvulaire,
- l'atténuation fréquente du [q] en coup de glotte.

et d'autre part, les traits de type bédouin :

- la conservation des spirantes interdentes [θ, ð, ð̣],
- la prédominance de [g] sur [q],
- la labiovélarisation consonantique,
- la diphtongaison courante,
- la tendance de la constitution syllabique à rechercher la syllabe longue,
- l'alternance vocalique a à l'accompli, u à l'inaccompli des verbes sourds.

La preuve de ces tendances de l'arabe marocain à remettre en cause la dichotomie citadin/bédouin de ses parlers nous est fournie par la coexistence, à des degrés variables, chez chacun de nos informateurs, de l'affrication du /t/ ou de la spirantisation /b/ avec la labiovélarisation, et ce, indépendamment de leur origine citadine ou rurale.

Que seuls [tʰ] et [β] reflètent les tendances actuelles de l'arabe marocain, et ce, par interférence avec le français est déterminé par le type articulaire de ces unités phoniques. En effet, l'affrication du /t/ et la spirantisation de /b/ ont infiniment plus de chances d'interférer en français que la labiovélarisation consonantique, la diphtongaison et encore moins la prononciation citadine avec [q] ou bédouine avec [g].

Enfin, notre approfondissement de caractéristiques culturelles (linguistiques) d'une aire particulière (arabophone marocaine) n'exclut pas mouvement et ouverture sur autrui. Les données de l'histoire dans un pays confluant de races, de cultures et de civilisations sont certes importantes ; mais ce serait une vision sclérosée que de croire l'histoire le fait uniquement du passé. En regardant les tendances actuelles de l'arabe marocain à travers la prononciation d'une langue étrangère, nous pensons avoir rejoint néanmoins une vieille tradition d'ouverture sur les autres et de maintien de la tolérance, tradition que d'aucuns ne souhaite voir seule sacrifiée parmi l'ensemble des flux qui circulent dans les veines de l'histoire du pays et qui alimentent au présent sa dynamique culturelle.

## **BIBLIOGRAPHIE**

### **I - BILINGUISME ARABE-FRANÇAIS**

### **II - DIALECTOLOGIE ET PHONOLOGIE DE L'ARABE**

#### **DIALECTOLOGIE**

- A - Ouvrages généraux**
- B - monographies**
- C - Textes arabes en transcription phonétique**
- D - Articles et divers**

#### **PHONOLOGIE**

- E - Ouvrages et thèses universitaires**
- F - Articles**

### **III - PHONETIQUE ET PHONOLOGIE DU FRANÇAIS**

- A - Ouvrages généraux**
- B - Articles et divers**
- C - Dictionnaires**

### **IV - OUVRAGES ET ARTICLES NON-LINGUISTIQUES**

## I - BILINGUISME ARABE-FRANÇAIS

ABOU, Selim, *Le bilinguisme arabe-français au Liban*, Paris, P.U.F., 1962, 502 p.

BASTIDE, Mario, « Le témoignage des écrivains maghrébins de langue française sur les interférences phonologiques du français et de l'arabe », *Le français dans le Monde*, n° 156, octobre 1980, p. 26-29.

BOUGRINE, Saïda, *L'emprunt et les interférences dans les processus d'interlocution : Analyse sociolinguistique des échanges franco-marocains*, Thèse, Nouveau régime, Rennes II, 1994, s/dir. Jean Gagnepain.

GARMADI-LE CLOIREC, Juliette, *Le français parlé en Tunisie. Description synchronique de la phonologie et de la syntaxe du français parlé par les arabophones tunisiens de classe sociale moyenne*, Thèse d'Etat, Paris V, 1974, 450 f.

GHEITH, Nagat, *Phonologie du français et enseignement de la prononciation aux arabophones d'Egypte*, Thèse, Rennes II, 1988, 364 p., s/dir. Henriette Walter.

MAUME, Jean-Louis, « L'apprentissage du français chez les arabophones maghrébins » (diglossie et plurilinguisme en Tunisie), *Langue française*, 19, septembre 1973, p. 90-107.

MORSLY, Dalila, *Interférences de l'arabe sur le français de travailleurs immigrés à Paris*, Thèse, 3ème cycle, Paris V, 1976, 239 p., s/dir. André Martinet.

RHAIB, Driss, *Le discours bilingue des enseignants marocains du français à Kénitra : Approche linguistique et sociolinguistique*, Thèse, Nouveau régime, Rennes II, 1994, 265 p., s/dir. Jean Gagnepain.

TABOURET-KELLER, Andrée, « La motivation des emprunts, un exemple pris sur le vif de l'apparition d'un sabir », *La linguistique*, 1969, 1, p. 25-60.

## II - DIALECTOLOGIE ET PHONOLOGIE DE L'ARABE

## DIALECTOLOGIE

## A - Ouvrages généraux

CANTINEAU, Jean, *Etudes de linguistique arabe*, Paris Klincksieck, 1960, 299 p.

COHEN, David, *Etudes de linguistique sémitique et arabe*, Paris, Mouton, 1970, 178 p.

LECOMTE, Gérard, *Grammaire de l'arabe*, Que sais-je, Paris, P.U.F., 1968, 128 p.

MARÇAIS, Philippe, *Esquisse grammaticale de l'arabe maghrébin*, Paris, Maisonneuve, 1977, 284 p.

## B - Monographies

MARÇAIS, Philippe, *Le parler arabe de Djidjelli* (Nord-Constantinois -Algérie), Librairie d'Amérique et d'Orient, Paris, 1952, 649 p.

MARÇAIS, William, « Le dialecte arabe des Ulad Brahim de Saïda (département d'Oran) », *Mémoires de la S.L.P.*, tome 14, p. 97-164, tome 15, p. 40-72 et p. 104-129.

## C - Textes arabes en transcription phonétique

BLANC, L.R., « el Maâni, conte en dialecte marocain de Tanger », *Archives marocaines*, vol VI, Paris, Leroux, 1905, p. 168-182 et vol. VII, p. 415-440.

COLIN, Georges S., *Chrestomathie marocaine. Textes citadins en transcription latine*, Paris, Maisonneuve, 1939, 250 p.

DESTAING, Edmond, *Textes arabes en parler des Chleuhs du Sous (Maroc), Transcription, traduction, glossaire*, Paris, Geuthner, 1937, VIII + 336 p.

LOUBIGNAC, Victorien, *Textes arabes des Zaër. Transcription, Traduction, notes et lexique*, Paris, Librairie Orientale et Américaine, 1952, XXIII + 594 p.

MARÇAIS, William, - *Textes arabes de Tanger, Transcription, Traduction annotée, Glossaire*, Paris, Leroux, 1911, 505 p.

## D - Articles et divers

BRUNOT, Louis, « Topographie dialectale de Rabat », *Hespéris*, X - 1930, p. 7-13.

– « Emprunts dialectaux arabes à la langue française dans les cités marocaines depuis 1912 », *Hespéris*, 1949, 3-4ème trim., p. 347-430.

– Avant-propos, *Textes arabes des Zaër* de Victorien Loubignac, Paris, Librairie Orientale et Américaine, 1952, p. VII-VIII.

CANTINEAU, Jean, Compte-rendu, de (Victorien Loubignac) *Textes arabes des Zaër*, *Hespéris*, 3-4ème trimestre, 1953, 576-578.

– « Remarques sur les parlers de sédentaires syro-libano-palestiniens », *B.S.L.*, XL, 1938, p. 80-88.

COHEN, David, « Koïne, langues communes et dialectes arabes », in *Etudes de linguistique sémitique et arabe*, Paris, Mouton, 1970, 178 p., p. 105-125.

– « Variantes, variétés dialectales et contrastes linguistiques en domaine arabe », *Bulletin de la Société de Linguistique*, LXVIII, 1973, fasc. 1, p. 215-248.

– Questionnaire de diaclectologie dans son état provisoire et perfectible, Equipe de l'Atlas du Monde arabe, (sous la direction de), sans références.

COLIN, Georges S., « al-Maghrib, VII Aperçu linguistique », in *Encyclopédie de l'Islam*, Paris, Maisonneuve et Larose, 1986, p. 1193-1198.

GUIRONNET, Max, « Un outil linguistique polyvalent chez les Ulad Yaƣgob des Srayna », *Hespéris*, XLI, 3e et 4e trim., 1954, p. 425-433.

–« Note sur la tendance à simplification des consonnes doubles dans le parler des Ulad-ħəlluf des Srayna », *Hespéris*, XLIII, 1er et 2ème trim., 1956, p.89-100.

#### PHONOLOGIE

##### E - Ouvrages et thèses universitaires

COHEN, David et CHENNAFI, Mohammed, *Le dialecte arabe hassaniya de Mauritanie (parler de la Gəbla)* (Etudes arabes et islamiques. Etudes et documents. 5), Paris, C. Klincksieck, 1963, X-293 p.

CHEKROUNI, Nouzha, *Etudes sociolinguistiques sur le parler de Meknès (dialecte arabe marocain)*, Thèse, 3ème cycle, Paris III, 1983-1984, 333 p. s/dir David Cohen.

ELBAZ, Simone, *Parler d'Oujda, Application fonctionnelle, phonologie, inventaire, syntaxe, linguistique*, Thèse d'Etat, Paris V, 1980, 836 p., 3 volumes, s/dir André Martinet.

EL AMIRI, Larbi, *Phonologie du parler arabe de Marrakech, Approche sociolinguistique*, Thèse, 3ème cycle, Rennes II, 1988, 152 f., s/dir Henriette Walter et Jean Gagnepain.

FENNAN, Mina, *Phonologie et morphologie d'un parler arabe de Rabat*, Thèse, 3ème cycle, Paris V, 1986, 781 p., s/dir. Fernand Bentolila et Henriette Walter.

HILLI, A., *Phonologie et morphologie de l'ancien fassi (parler arabe marocain)*, Thèse, 3ème cycle, Paris III, 1979, 412 p., s/dir. David Cohen.

KHOMSI, Abdelhamid, *Etude phonétique et phonologique de l'arabe marocain de Casablanca*, Thèse, 3ème cycle, Tours, 1975, 153 p.+ 37 p., s/dir. R. Gsell.

RHIOUI, Ahmed, *Méthodes d'enseignement de l'anglais au Maroc. Contribution à l'éclaircissement des rapports entre la linguistique et la pédagogie des langues*, Thèse, 3ème cycle, Rennes II, 1982, 325 p., s/dir. Jean Gagnepain.  
- *Analyses glossologique et sociolinguistique, applications à l'arabophonie marocaine*, Thèse d'Etat, Rennes II, 1988, 679 p., s/dir. Jean Gagnepain.

YOUSSE, Abderrahim, *L'arabe marocain médian. analyse fonctionnaliste des rapports syntaxiques (de la synchronie dynamique dans les corrélations des normes sociolinguistiques et des formes phonologiques, morphosyntaxiques et lexicales)*, Thèse d'Etat, Paris III, 1986, 948 p., s/dir. David Cohen.

## F - Articles

CANTINEAU, Jean, « Réflexions sur la phonologie de l'arabe marocain », *Hespéris*, 1-2ème trim., 1950, p. 193-207.

COHEN, David, « Le système des voyelles brèves dans les dialectes maghribins », in *Etudes de linguistique sémitique et arabe*, Paris, Mouton, 1970, 178 p., p. 172-178.

WALTER, Henriette, « Pourquoi des tableaux phonologiques ? Application aux consonnes de l'arabe libanais », *La linguistique*, 18, fasc. 2, 1982, p. 21-31.

## III - PHONETIQUE ET PHONOLOGIE DU FRANÇAIS

## A - Ouvrages généraux

CARTON, Fernand, *Introduction à la phonétique du français*, Paris, Bordas, 1974, 250 p.

DELATTRE, Pierre, *Studies in French and comparative phonetics*, Paris, Mouton, 1966, 286 p.

GAGNEPAIN, Jean, *Du vouloir dire, Traité d'épistémologie des sciences humaines*, tome I, *Du Signe De l'Outil*, Paris, Pergamon Press, 1982, 276 p.; tome II, *De la personne De la norme*, Paris, Livre et Communication, 1991, 282 p.

GRAMMONT, Maurice, *Traité pratique de prononciation française*, Paris, Delegrave, 1914, (1ère édition), 231 p.

LEON, Pierre R., *Laboratoires des langues et correction phonétique*, Collection de linguistique appliquée, Université de Besançon, Didier, Paris, 1962, 275 p.

MALMBERG, Bertil, *La phonétique*, Que sais-je?, Paris, P.U.F., (8ème édition), 1970, 128 p.

MARTINET, André, *La prononciation du français contemporain*, Paris, Droz, 1945, 249 p.

– *La description phonologique, avec application au parler franco-provençal d'Hauteville (Savoie)*, Genève-Paris, Droz, 1956, 109 p.

– *Le langage*, (sous la direction de), Encyclopédie de la Pléiade, éd. Gallimard, 1968, 1525 p.

WALTER, Henriette, *La phonologie du français*, Paris, P.U.F., 1977, 162 p.

– *Enquête phonologique et variétés régionales du français*, Paris, P.U.F. « le linguiste », 1982, 253 p.

– *Le français dans tous les sens*, Paris, Laffont, 1988, 383 p.

WARTBURG, W. von, *Evolution et structure de la langue française*, Leipzig-Berlin, Teubner, 1934, 256 p.

## B - Articles et divers

MARTINET, André, « Voyelles extrêmes et voyelle centrale » in *Les Mauges*, s/dir. Henriette Walter, publ. Univ. d'Angers, 1980, 240 p., p. 73-78.

STRAKA, Georges, « La prononciation parisienne, ses divers aspects », *Bulletin de la Faculté des Lettres de Strasbourg*, 1952, p. 212-225 et 230-253.

– « Notes de phonétique générale et française », *Bulletin de la Faculté des Lettres de Strasbourg*, 32, 1953-54

WALTER, Henriette, « La voyelle centrale et son évolution, une étude systématique de la fluctuation. » in *Les Mauges*, s/dir. de, publ. Université d'Angers, 1980, 238 p., p. 79-136.

– « Questionnaire phonologique oral (version 6) » in Henriette Walter, *Enquête phonologique et variétés régionales du français*, Paris, P.U.F., 1982, p. 212-221.

– « Entre la phonologie et la morphologie, variantes libres et fluctuations », *Folia Linguistica*, t. XVIII, 1-2, 1984, p. 65-72.

## C - Dictionnaires

DUBOIS, Jean, GIACOMO, Mathée, GUESPIN, Louis, MARCELLES, Christiane et Jean-Baptiste, MEVEL, Jean-Pierre, *Dictionnaire de linguistique*, Lib. Larousse, 1973, 516 p.

LITRE, Paul-Emile, *Dictionnaire de la langue française*, Chicago, Encyclopaedia Britannica, réed. 1987.

MOUNIN, Georges, (sous la direction de), *Dictionnaire de la linguistique*, Paris, PUF, 1974, 340 p.

MARTINET, André et WALTER, Henriette, *Dictionnaire de la prononciation française dans son usage réel*, Paris, France-Expansion, 1973, 932 p.

## IV - OUVRAGES ET ARTICLES NON-LINGUISTIQUES

ADAM, André, *Casablanca, Essai sur la transformation de la société marocaine au contact de l'Occident*, Paris, éd. CNRS, 1968, tome I, 450 p.

BERQUE, Jacques, « Qu'est-ce qu'une « tribu » nord-africaine ? » in *Hommage à Lucien Febvre*, Paris, Armand Colin, 1950, Livre II, p. 261-271.

ESCALLIER, Robert, « La croissance urbaine au Maroc », *Annuaire de l'Afrique du Nord*, éd. C.N.R.S., 1972, p. 145-173.

LASSONDE, L., « Les migrations de travail au Maroc : stratégie de la mobilité et survie domestique », *Annuaire de l'Afrique du Nord*, éd. C.N.R.S., 1981, p. 203-216.



- LEANDRI, M., *L'exode rural dans les Doukkala, étude monographique de la tribu des Ouled Frej Abdelrheni*, Centre des Hautes Etudes d'Administration Musulmane (C.H.E.A.M.), n° 2128, février 1953, 43 p. dactylogr.
- LEVI-PROVENÇAL, Emmanuel, *Essai sur la littérature historique et biographique au Maroc du XVIe au XXe siècle*, Paris, Larose, 1922, 470 p.
- LIAUZU, Claude, « L'impossible modèle urbain », in *La ville partout et partout en crise, Manière de voir* 13, *Le Monde diplomatique*, octobre 1991, p. 40-43.
- MASSON, Alain, « Urbanisation et habitat du grand nombre. L'approche marocaine », *Annuaire de l'Afrique du Nord*, éd. C.N.R.S., 1972, p. 105-143.
- MICHAUX-BELLAIRE, E., *Quelques tribus de montagnes de la région du Habt*, Archives Marocaines, 17, Paris, La Rose, 1911.
- MISSION SCIENTIFIQUE DU MAROC, *Villes et tribus du Maroc*. (Documents et renseignements publiés sous les hospices de la Résidence générale), *Casablanca et les Chaouia*, tome II, Paris, Leroux 1915, 338 p.
- NOIN, Daniel, *La population rurale au Maroc*, pub. de l'Université de Rouen, 2 tomes, Paris, P.U.F., 1970, tome 2, 342 p.
- SANTUCCI, Jean-Claude, *Annuaire de l'Afrique du Nord*, éd. C.N.R.S., 1985, (chronologie et document), p. 641-660.
- SCELLES-MILLIE, J., et KHELIFA, B., *Les quatrains de Medjdoub le sarcastique*, Poète maghrébin du XVIe siècle, Paris, Maisonneuve et Larose, 1966, 194 p.
- SELOSSE, Jacques, « Perception du changement social par une population citadine marocaine », *Revue française de sociologie*, 1963, IV, p. 144-158.

## TABLE DES MATIERES

|                                                                                                                                |        |
|--------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|--------|
| Préambule                                                                                                                      | I      |
| Conventions de notation phonétique                                                                                             | II     |
| <br>INTRODUCTION                                                                                                               | <br>1  |
| <br>PREMIERE PARTIE : L'ANALYSE PHONOLOGIQUE                                                                                   | <br>15 |
| <br>CHAPITRE 1 - LE VOCALISME                                                                                                  | <br>19 |
| I - LES VOYELLES ORALES                                                                                                        |        |
| SECTION I - Modes d'articulation : traitement en grandeur continue de la colonne<br>d'air des voyelles d'aperture non-maximale | 20     |
| Sous-section 1 - Réduction des voyelles d'aperture moyenne du système moyen à un<br>fonctionnement régulier unique             | 20     |
| § 1 - Réduction de l'aperture des /e/ et /ɛ/ du système moyen                                                                  | 20     |
| § 2 - Réduction de l'aperture des /ø/ et /œ/ du système moyen                                                                  | 27     |
| § 3 - Réduction de l'aperture des /o/ et /ɔ/ du système moyen                                                                  | 30     |
| Sous-section 2 - Les voyelles non-arrondies du système moyen de degré 1, 2, 3                                                  | 33     |
| §1 - Dans le voisinage d'une aperture différente                                                                               | 33     |
| §2 - Sous la pression consonantique                                                                                            | 35     |
| Sous-section 3 - Les voyelles arrondies du système moyen de degré 1, 2, 3                                                      | 36     |
| §1 Les postérieures                                                                                                            | 36     |
| A) Interférence du contraste accentuel pour la plus fermée                                                                     | 36     |
| B) Interférence de la (re)présentation orthographique pour la mi-ouverte                                                       | 40     |
| § 2 - Les antérieures                                                                                                          | 40     |
| A) Pression vocalique pour la plus fermée                                                                                      | 40     |
| B) Une certaine proximité de la norme pour les moins fermées                                                                   | 43     |

|                                                                                                    |    |
|----------------------------------------------------------------------------------------------------|----|
| SECTION II - Points d'articulation                                                                 | 44 |
| Sous-section 1 - En aperture maximale : déplacement de la localisation et régularité des contextes | 44 |
| Sous-section 2 - En aperture moyenne                                                               | 54 |
| § 1 - Fermeté des points d'articulation des pôles opposés                                          | 54 |
| § 2 - tendance à la postériorisation du /ø/                                                        | 57 |
| Sous-section 3 - En aperture minimale                                                              | 59 |
| § 1 - Indifférence à l'articulation labiale des antérieures                                        | 59 |
| § 2 - Tendance à la centralisation des pôles articulatoires opposés                                | 61 |
| SECTION III - La forme semi-vocalique                                                              | 63 |
| §1 - Amuïssement de [j] à l'intervocalique                                                         | 63 |
| §2 - Identification de [ɥ] à [w] devant /i/                                                        | 64 |
| §3 - [w] peu pratiqué devant /e/ suivant                                                           | 66 |
| <br>                                                                                               |    |
| <b>II - LES VOYELLES NASALES</b>                                                                   |    |
| SECTION I - L'abaissement du voile du palais dans la proximité d'un timbre vocalique oral          | 69 |
| SECTION II - Deux localisations se mêlent sans se confondre                                        | 77 |
| § 1 - La localisation antérieure                                                                   | 77 |
| § 2 - La localisation postérieure                                                                  | 79 |
| SECTION III - L'articulation labiale                                                               |    |
| § 1 - Dans les mots français avec <u>in</u> et <u>un</u>                                           | 82 |
| § 2 - Dans les mots français avec <u>an</u> ou <u>en</u> et <u>on</u>                              | 82 |
| <br>                                                                                               |    |
| <b>III - LES PHONEMES CIRCONSCRITS AU REGARD DU SYSTEME MOYEN</b>                                  |    |
| SECTION I - Les voyelles orales                                                                    | 83 |
| § 1 - le phonème /i/                                                                               | 83 |
| A) La forme vocalique                                                                              | 83 |
| B) La forme semi-vocalique                                                                         | 85 |
| § 2 - Le phonème /y/                                                                               | 89 |
| A) La forme vocalique                                                                              | 89 |
| B) La forme semi-vocalique                                                                         | 92 |

|                                                                                            |     |
|--------------------------------------------------------------------------------------------|-----|
| § 3 - Le phonème /u/                                                                       | 93  |
| A) La forme vocalique                                                                      | 93  |
| B) La forme semi-vocalique                                                                 | 94  |
| § 4 - Le phonème /e/                                                                       | 98  |
| § 5 - Le phonème /ø/                                                                       | 103 |
| § 6 - Le phonème /o/                                                                       | 106 |
| § 7 - Le phonème /a/                                                                       | 109 |
| SECTION II - Les voyelles nasales                                                          | 113 |
| § 1 - Le phonème /ɛ̃/                                                                      | 113 |
| § 2 - Le phonème /ɑ̃/                                                                      | 116 |
| § 3 - Le phonème /ɔ̃/                                                                      | 118 |
| SECTION III - Champs de dispersion des phonèmes vocaliques français chez notre informateur | 121 |
| Conclusion au vocalisme                                                                    | 132 |
| <br>                                                                                       |     |
| CHAPITRE II - LE CONSONANTISME                                                             | 134 |
| SECTION I - Les bilabiales                                                                 | 139 |
| §1 - Le phonème /p/                                                                        | 139 |
| §2 - Le phonème /b/                                                                        | 141 |
| §3 - Le phonème /m/                                                                        | 143 |
| SECTION II - Les labiodentales                                                             | 145 |
| §1 - Le phonème /f/                                                                        | 145 |
| §2 - Le phonème /v/                                                                        | 146 |
| SECTION III - Les apicales                                                                 | 149 |
| §1 - Le phonème /t/                                                                        | 149 |
| §2 - Le phonème /d/                                                                        | 153 |
| §3 - Le phonème /n/                                                                        | 155 |
| SECTION IV - Les sifflantes                                                                | 156 |
| §1 - Le phonème /s/                                                                        | 156 |
| §2 - Le phonème /z/                                                                        | 159 |
| SECTION V - Les chuintantes                                                                | 161 |
| - Les phonèmes /ʃ/ et /ʒ/                                                                  | 161 |

|                                                                                                 |     |
|-------------------------------------------------------------------------------------------------|-----|
| SECTION VI - Les vélaires                                                                       | 163 |
| §1 - Le phonème /k/                                                                             | 163 |
| §2 - Le phonème /g/                                                                             | 165 |
| §3 - Le phonème /ŋ/                                                                             | 165 |
| SECTION VII - L'ordre palatal du système moyen chez notre informateur                           | 167 |
| §1 - A propos du phonème /ɲ/                                                                    | 167 |
| §2 - A propos du phonème /j/                                                                    | 168 |
| SECTION VIII - La latérale /l/                                                                  | 168 |
| Le phonème /l/                                                                                  | 168 |
| SECTION IX - La continue                                                                        | 171 |
| Le phonème /r/                                                                                  | 171 |
| Conclusion au consonantisme                                                                     | 176 |
| <br>                                                                                            |     |
| DEUXIEME PARTIE : L'ENQUETE                                                                     | 177 |
| <br>                                                                                            |     |
| CHAPITRE I - PROFIL D'UN DENOMINATEUR PHONOLOGIQUE COMMUN<br>DES PARLERS CITADINS (CONNUS)      | 178 |
| SECTION I - Le consonantisme                                                                    | 181 |
| Sous-section 1 - La corrélation de sonorité                                                     | 181 |
| § 1 - La corrélation de sonorité recoupant l'ensemble des parlers                               | 181 |
| A) L'opposition de sonorité des apicales                                                        | 182 |
| B) L'opposition de sonorité des sifflantes                                                      | 183 |
| § 2 - La corrélation de sonorité recoupant certains parlers                                     | 187 |
| A) Les ordres bilabial et labiodental                                                           | 187 |
| B) L'ordre glottal                                                                              | 188 |
| Sous-section 2 - La corrélation d'emphase                                                       | 188 |
| § 1 - Les oppositions définies par la corrélation d'emphase commune à<br>l'ensemble des parlers | 189 |
| A) Les apicales                                                                                 | 189 |
| B) Les sifflantes                                                                               | 192 |
| §2 - Les oppositions définies par la corrélation d'emphase recoupant certains<br>parlers        | 194 |

|                                                                                                                        |     |
|------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|-----|
| SECTION II - Le vocalisme                                                                                              | 197 |
| § 1 - La position de différenciation maximale                                                                          | 198 |
| § 2 - La position de différenciation moyenne                                                                           | 199 |
| § 3 - La position de différenciation minimale                                                                          | 200 |
| <br>                                                                                                                   |     |
| CHAPITRE II - LES CARACTERISTIQUES PHONIQUES ARABES A TRAVERS<br>LA DICHOTOMIE CITADIN/BEDOUIN AU MAROC                | 201 |
| SECTION I - Les caractéristiques phoniques de type citadin                                                             | 202 |
| SECTION II - Les caractéristiques phoniques de type bédouin                                                            | 203 |
| <br>                                                                                                                   |     |
| CHAPITRE III - INVESTIGATIONS PRELIMINAIRES A L'ENQUETE                                                                | 207 |
| Section I - Mise au point sur l'état de la recherche à propos des unités phoniques<br>retenues pour l'enquête          | 208 |
| § 1 - L'affrication du /t/ par sifflement [tʰ]                                                                         | 208 |
| § 2 - La spirantisation de /b/                                                                                         | 210 |
| SECTION II - Nos observations                                                                                          | 211 |
| SECTION III - Autour de la démarche d'enquête                                                                          | 212 |
| <br>                                                                                                                   |     |
| CHAPITRE IV - DOCUMENTS ET RESULTATS DE L'ENQUÊTE                                                                      | 215 |
| SECTION I - Les fiches signalétiques                                                                                   | 216 |
| SECTION II - Questionnaire destiné à comparer le traitement des unités phoniques<br>[t] et [b] en arabe et en français | 225 |
| SECTION III - Les résultats de l'enquête                                                                               | 235 |
| § 1 - L'affrication [tʰ] comme unité phonique interférentielle                                                         | 235 |
| § 2 - La spirantisation de /b/                                                                                         | 241 |
| <br>                                                                                                                   |     |
| CONCLUSION                                                                                                             | 246 |
| <br>                                                                                                                   |     |
| BIBLIOGRAPHIE                                                                                                          | 249 |
| <br>                                                                                                                   |     |
| ANNEXES                                                                                                                | 261 |

**ANNEXES**

## LES RECETTES DE LA TANTE RIBOULET

Je ne sais pas si je vais me rappeler une des fameuses recettes de ma tante, celle qui était née à Cognac, qui s'était mariée avec un médecin de Maubeuge et qui travaillait rue de la Paix. Quand elle était jeune, je l'ai souvent vue venir installer sa tente sur le terrain de camping qu'elle avait loué près du parking de la mairie. Dans son foyer, tout était prévu car c'était la reine des cuisinières, l'atmosphère était gaie, ses menus attiraient des nuées d'invités, mais, une fois toutes les six semaines, ma foi, elle pratiquait le jeûne. Ses recettes, qui enthousiasmaient ses amis, sont assez farfelues, essayez-les si ça vous tente, ou si ça vous chante.

Avec un couteau pointu, elle taillait de grosses rouelles de porc dans le filet, mais vous pouvez aussi mettre un bon morceau de veau, avec un os. Il ne serait pas sot d'utiliser à la rigueur de l'agneau de bonne race, mais c'est plus coûteux. On fait macérer la viande crue, émincée en petits carrés, pendant des heures sous le vasistas, ouvert à cause de la buée, dans une assiette creuse, avec de l'huile, des feuilles de vigne, quelques pommes avec leur peau, ou pelées ou passées au mixer, du citron vert, des grains de pavot et du curcuma - c'est une poudre jaune qu'on trouve facilement parmi les produits exotiques, entre les baies de poivre rose et l'épice aux cinq parfums. Mettez aussi du sel et du piment des îles. N'en mettez pas des tas, ça va piquer ! Vous appuyez bien avec la paume de la main, pour que la viande soit bien imprégnée. Mais surtout, il ne faut pas l'égoutter.

Faites cuire ensuite les échalottes hachées dans un bon verre de vin sec, genre muscadet ou bourgogne blanc, jusqu'à ce que le liquide soit complètement évaporé. Je sais qu'elle faisait revenir le tout sur le gaz, mais je ne saurais dire combien de temps elle laissait sa viande mijoter lentement sur le feu baissé. Si, par hasard, la viande est trop desséchée, ne soyez pas malheureux, vous pouvez augmenter l'onctuosité en ajoutant une tasse de lait, à condition de ne pas la noyer. L'ensemble doit être d'un beau ton brun, pas trop foncé. Vingt minutes avant la fin, pour obtenir une sauce bien liée, on met de la crème -au moins un pot - un bouquet d'estragon frais et deux brins de persil. Elle allait le cueillir dehors, même quand il y avait de la boue sur le sol, et le rapportait dans un drôle de petit panier en mauvais état. Elle déposait ensuite sa casserole sur le bout du buffet, à côté de la bibliothèque, dans le living. Elle la plaçait assez haut pour que le chat n'y pose pas les pattes et ne fasse pas de taches, mais chacun pouvait aller humer le plat. Avant de le goûter, elle attendait toujours la fin, ma tata. Faites-en autant, si vous n'avez pas trop faim.

Ma tante accompagnait ce plat de champignons sautés ou en beignets, de céleri cru ou d'une jardinière de légumes, d'artichauts violets de Bretagne au beurre fondu ou en soufflé, ou, faute de légumes frais, tout simplement du riz ou même de pâtes, si ce n'était pas une noce ou un jour de fête.

Essayez cette recette. On vous prendra pour un maître. Moi, je l'ai faite au mois de juillet dernier, et j'ai eu du succès. Si vous n'avez pas tout retenu, n'ayez pas honte, je vous l'écrirai et je vous faciliterai la tâche en vous donnant aussi celle de la dorade farcie de crabe et de sole, celle de l'aileron de requin à la nage, du pâté de lion au cresson, de la terrine de renne aux oignons ou enfin celle de l'antilope en daube.

Mais oui, c'est vrai, je le peux !



## lexəs'et dələtūt v'ibulej

zənəsəjp'a sǰzəv'e məkəpəl'e ǝn defam'ǝ-z vəsətdəmat'ūt səlkijəten'e akɔɲ'ak  
 kisetə m'a·vəjə ǎvekēmeds'ē də mɔ:b'æ:z eki t·kavǎjj'ej vɔdələp'e # k'æ'ʔeletez'æ:n  
 zəlesuv'ǝ vy vən'ix 'ēstal'esǝ t'ǝt syvlə tək'ē dəkəp'ij kelavelu'ej (ǎ)ɲəj dy  
 pəv'k'ij (dəlaməv'ijē) dələmēv'i # dā sǝ fwaj'ə tɔ 'et'e pəv'iv'y kək sətə lək'e:in  
 dekqizinj'ek latmosf'ek etegej semən'y atɔ:v'ej denq'ej dēv'it'ə me 'yn fəw'a tɔt  
 lesisəm'en mǝfw'a elpəv'at'ik'ej ləz'æ:n # səvəs'et ki ǝtɔ:vsjasm'e sez'amǰ sǝ (hǎ)  
 ass'e (fabyl'æ:) ('a::sajjə) asəjjelə s'i savut'ūt 'usi savuf'ūt # avək'ē kut'o pwe'ts'y  
 iltj'ej: d(e)gəv'os vuv'el dəp'ovk dā ləfil'ə m'e vupuv'ej 'oss'i metk ē bǝmoks'ǝ  
 dəv'o av'ekēnos # ǰnəsəvəp'a sǝ dyt'syl'ize aləv'ig'æ:v dələp'ǝ: dəbonv'as mesəpl'y  
 kut'ǝ # ǝfe m'a::səv'ə: lavj'ūd kə'y emə's'ə ǎ pət'ikəv'ej: pādā dez'æ:v so lə  
 (vistəʂ) uv'ek akɔz də labqə # dāz'yn as'jet kə'ǝ:z avək dələv'il def'æ: dəv'in  
 k'elkəp'om av'ek lə·vɔɔ ɔp'əle vɔpəʂ'ə omiks'ek # dysit'vǝv'ek degv'ē dəpəv'ǝ edy  
 kvkyma sets'yn pud'v (z'æ:n) kǝt·vuvfasilmā pəv'eləpəv'odə'wi egzot'ik ǝt'v ləb'ej  
 dypvəv'v'ǝ:z ɔləp'is osē'k pəv'fē # mət'ə oss'i dɔs'eil edypim'ā dez'il nāmēt't'e p'a  
 det'a sav'a·pikəj # vūzəfə/ǝje bjē avək lap'ǝ·m dələm'ǎ pǝvkə lavj'ūd swa bjē  
 ǝmpvəjə misiv't'su ǰnəfə'p'a legut'e # f'et kv'ǝv'səw'it' lezə:fəl'ot a:ʃfəj dāzēbǎv'ek  
 dəv'ēs'ek zǎv mysk'əde ubuv'g'ǝ·n blā zyskasək'æ: lələ/ǎkǰd swa kǝpletm'ā  
 'evəpəv'ej zəs'e kəlfəz'e vənən'i:v lət's'ə/ǝ sv'yləg'a·z m'e zənəs(ə)vəd'i:v kǎbj'ē  
 dət'ā el ləs'e savj'ūd m'izot'ej lātəm'ā sv'yləf'æ: b'e·səj # sipəv'az'a:v lavj'ūd et'v  
 desəf'ej nəsəv'jəp'a malǎv'æ vupuv'e ogmǝt'ej lǝkytsjǝz'it'ej ǎnazə/ǝt'ā ynt'əʂ dəlej  
 akǝdəs'j'ǝ dənəp'a l(ə)nəv'j'ej # lās'ǝbl d'vat'et'v dē bo tǎ v'ē p'at'vofǝsəj #  
 v'ēminytavūlaf'ē p'vǝǝptən'i:v yns'ǝ: s bəj'ǎ'lejj'ej ǎm'ə dələk'v'em me mw'ē'ēpo  
 ǝbuk'ej dest'və·g'ǝ f'v'ej edə: v'ē dəpəksil elələ l(ə) kəv'j'ix dəv'ov m'em  
 kǎt'ǰl'jəvədəl'a: # bu sv' ləs'ol (ǝləv'əp'ovt'ej dǎzē d'v'ol dəpət'ipənj'ej ǎmov'ej  
 z'e·tə ɔl depozə ǎsəw'it' sa kasəv'ǝl sv' ləβ'u dy βyf'ej akote dələ βiβljot'ek  
 dālələ/ǎv'ij eləfləs'ə asəh'o pəvkələf'ā nǰj'ip'oz p'a də p'at' enəfəʂ p'a də tʃf  
 mɛfakē puv'ej al'e hym(l)'e ləpl'a # av'ǝ ləgut'ej elat'ād'ə t'v'z'v ləf'ē mat'ət'a fet

o'hot'ā sivu(nā)navē p'atkofē # mat'āt akōmp'anje səpl'a də fōpiŋ'ō so:tə uwāb'ēnje  
 dəə: dəseleŋ'i (si) kky udynzakdinj'ek də leg'ym dakt'ifo vjolei dəbət'a·n ɔb'æ·k  
 fōd'yū uw'ā sufl'e: uf'ɔ·t dəleg'ym f'k'ej t'susēpləmō dyk'yz om'em p'at s̄isənep'a  
 (ē)n'os uwēz'u·k dəf'et ešajj'e: set kəs'et ō vupkādka puŋm'etk mwāzlef'et  
 ɔmw'a dəzwij'ě/ě deknj'e: eze'h'yū dōsyks'e: s̄ivūnavep'a t'su # t'sukətən'i  
 næjjep'ahōt zəv'u lekvik'e: e zəv'u fə (felisitək'e:) lat'af āvudon'ā oss'i sel  
 dəl'a:dok'ad faks'i də kŋ'a·b edəsɔl səldələlēc'ō dəkək'ē alan'a·z<sup>hh</sup> (rire) dyp'a·tə  
 dəl'jō o (rire) kŋesō (rire) dəlatək'i:n də kē:n o zwaj'ō o'af'ē se·l dəlat'yl'ɔp<sup>(d)</sup> ɔ  
 d'ɔ:b mew'i: sevke: zələp'ə #

( ) : erreur de lecture, écart par rapport au texte.

~~~~~

QUESTIONNAIRE PHONOLOGIQUE

Inf. principal : A.H., homme, né en 1954 à Casablanca et vivant à Casablanca

Date : 14-11-90

I. Voyelles de grand degré d'aperture

Quand on monte, on va en haut, quand on descend, on va en ...	bas	[ãba]
Avant de jouer aux cartes, on mélange les cartes, on les ...	bat	[õleba]
(Après avoir coupé le blé, avec une machine ou un fléau, on le ...)		
Dans les caves, il y a des souris et des ...	rats	[edeɣa]
Pour qu'un enfant ne se ronge plus les ongles, on lui coupe les ongles ...	ras	[ɣa] (sans bruit fricatif)
Lundi est le nom d'un jour de la semaine, janvier celui d'un ...	mois	[dẽmwa]
Ne restez pas chez vous, venez chez ...	moi	[mwa]
L'homme a deux jambes, le chien a quatre ...	pattes	[pat]
Un autre mot pour dire « des nouilles », des ...	pâtes	[pa·tʰ]
La poule est une femelle, le coq est un ...	mâle	[ma·l]
Le contraire de bien, c'est ...	mal	[mal]
Un petit barreau, c'est une ...	barre	[baɣ]
Le nom du Premier Ministre en 1979 en France, Raymond ...	Barre	
Au café, on peut être servi à une table, au comptoir ou au ...	bar	[ba·ɣ] [obis·tɣu]
* Sur la mer, on navigue en ...	bateau	[b'a·to]
* Il a coupé une branche d'arbre pour s'en faire un ...	bâton	[batõ]
* Les rois et les reines vivaient dans des ...	châteaux	[ʃ'ato]
* Un petit chat, c'est un ...	chaton	[ʃatõ]

DOCUMENTS

II. Voyelles d'aperture moyenne. Antérieures non arrondies

Dans les contes pour enfants, qui a une baguette magique? C'est la ...	fee	[lasɔʝsjeʝ #œnfɛj]	[kōtdəfɛ]
J'aime bien ce gâteau, c'est toi qui l'as ...	fait	[pʁɛpavɛ # fɛj]	
La robe est prête, le pantalon est ...	prêt	[pʁɛj]	
Il faut couper l'herbe du ...	pré	[pʁɛj]	
Quand on fume, on fait de la ...	fumée	[f'yme]	
Dans les lieux publics, il y a souvent écrit « Défense de ... »	fumer	[fyme]	
Dans la cuisine, le civet de lapin répand une bonne odeur, un bon ...	fumet	[f'ymɛ] (lu)	
Aujourd'hui je fume, hier je ...	fumais	[f'ymɛ]	
Aujourd'hui les gens fument, hier les gens ...	fumaient	[fymɛ: # aiəntɛ]	
Aujourd'hui il fume, hier, il a ...	fumé	[f'yme]	
Noël est un jour de ...	fête	[fɛ.tɛ]	
Un homme bien fait, une femme bien ...	faite	[fɛtɛ]	
L'institutrice, c'est la maîtresse, l'instituteur, c'est le ...	maître	[mɛtʁ]	
On prend des mesures de longueur avec un ...	mètre	[mɛtʁ]	
Le forgeron travaille le ...	fer	[fɛʝ]	
Je suis désespérée, je ne sais plus quoi ...	faire	[fɛʝ]	
Le curé dit : « Allons, mon enfant, confessez-moi tous vos ... »	péchés	[p'ɛjʃɛ]	
Pour prendre du poisson, il faut prendre une ligne et aller le ...	pêcher	[pɛʃɛ]	
* Elle est seule dans la vie : son enfant, c'est elle qui doit l' ...	élever	[lɛlvɛ]	
Une cuiller pleine, c'est une cuillerée; une pelle pleine, c'est une ...	pelletée	[pɛlɛtɛ]	

II. Voyelles d'aperture moyenne. Postérieures

(Prendre un peu de peau entre le pouce et l'index)

Qu'est-ce que c'est, de la ...	peau	[pɔ]
On met la confiture dans un ...	pot	[pɔ]
Il y a un poisson très plat, comme la limande, à la chair fine, c'est la ...	sole	[sɔl]
Un arbre au feuillage léger (et dont le nom ressemble au précédent), le ...	saule	[sɔllɔ] (lu)
Le fruit du pommier, c'est la ...	pomme	[pɔ.mɔ]
L'intérieur de la main, c'est la ...	paume	[pɔm]
Le contraire de vivant, c'est ...	mort	[m'ɔ.ɔ]

ENQUÊTE PHONOLOGIQUE

Un mot ressemblant au précédent pour désigner des populations de race arabe (féminin mauresque) ou massif montagneux entre Fréjus et Toulon ...	Maure	[mo·ɣ] (lu)
Le contraire de faible, c'est ...	fort	[pwiʃ # foɣ]
Le nom d'un ancien président de l'Assemblée nationale en France, Edgar ...	Faure	[fə·ɣ] (lu)
Il y a un conte pour enfants où un chat rusé fait la fortune de son maître, c'est le chat ...	botté	[b'o·te] (lu)
On dit d'une femme très belle que c'est une ...	beauté	[set·ynb'o·te]
* Pour communier, le prêtre vous donne une ...	hostie	['ost·si] (lu)
* Plein de sévérité, il est sévère; plein d'austérité, il est ...	austère	[ɔste·ɣ]
* Sur juste, on fait justesse; et sur faux ...	fausseté	[fɔste]
Do, ré, mi, fa ...	sol	[sɔlasido]
Il est célibataire, il vit tout ...	seul	[t'sus'æ·l]
Marseille est une ville au bord de la mer, c'est un ...	port	[poɣ]
J'ai eu une grande frayeur, une grande ...	peur	[pœ·ɤ]
* Il l'aime à en devenir fou, il l'aime à la ...	folie	[fɔli]
* Son jardin est plein de fleurs, il est tout ...	fleuri	[fl'æxi]

II. Voyelles d'aperture moyenne. Antérieures arrondies

Je n'en veux pas beaucoup, donnez-m'en très ...	peu	[pø]
Essaye de soulever ce poids, voyons si tu ...	peux	[pø·]
Dans une famille, il y a les grands et les petits, les vieux et les ...	jeunes	[ʒœn]
Quand on ne mange pas pendant une journée, on pratique le ...	jeûne	[ʒ'ø·n]
* Qu'est-ce qui tombe des arbres en automne?, les ...	feuilles	[fœj]
* Autrefois, on écrivait avec des plumes, aujourd'hui on écrit avec des ...	feutres	[st'silo # fœtɣ]
(Il y a des chapeaux en paille, et des chapeaux en ...)		
* Une dame qui a perdu son mari, c'est une ...	veuve	[vœv]
* Ce que pond la poule, c'est un ...	œuf	[œf]
* Si on est heureux, on nage dans le ...	bonheur	[bonœ·ɤ]
* Une association sportive s'appelle aussi un ...	club	[klœb]
(C'est un mot anglais qui s'épelle c, l, u, b.)		
* Le féminin de honteux, c'est ...	honteuse	['õtøz]
* Le grade en dessous de capitaine, c'est celui de ...	lieutenant	[lj'øtnø]

DOCUMENTS

Date :

- * On peut faire de la pâte Brisée, de la pâte sablée, ou de la pâte ...
- * Le matin, il prend du café au lait pour son petit-...
- Cette vieille dame triche avec son âge, elle se ...

feuilletée	[fœj·tɛ] (lu)
déjeuner	[d'ezœ/ɔne]
rajeunit	[ʁ'azœ/ɔni]

III. Etude du « e muet »

- * Si vous donnez de la tisane à un ami, vous lui dites « Bois-la », et si vous lui donnez du vin, vous lui dites ...
- * Quand un incendie se déclare, on appelle les pompiers en criant « Au ... »
- * Il lui a cueilli un gros bouquet de ...
Comment appelle-t-on l'animal qui fait « coco-rico », un ...
Un œuf cuit dans l'eau pendant trois minutes, c'est un œuf à la ...
Si vous êtes deux, il faut dire *nous disons*, si on est seul, il faut dire ...
Lundi, mardi, mercredi, ...
- * Si un chien perd ses poils, on dit qu'il a la ...
- * Un peuple inorganisé, une ...
- * Un ensemble de feuilles, c'est du ...
- * Quand on veut garantir une invention, on prend un ...
- * Un mot un peu recherché pour *boisson* ...
- * C'est une brodeuse, elle fait de la ...
- * Elle est prise, il est ...
- * On laisse les enfants à la garderie, et on va acheter des tripes à la ...
- * Dans les grands magasins, il y a parfois des hôteses qui renseignent. Donc elles donnent des ...
- * Quand, dans un match de football ou de rugby, les deux équipes font zéro à zéro, ou un à un, on dit qu'il y a ...
- * Un ours dont la fourrure est blanche, c'est un ...

bois-le	[bwalə]
feu	[osəkuʁ # ofø]
fleurs	[fl'œ:ʁ]
coq	[køk]
coque	[køk] (lu)
je dis	[di:ʁ ʒədi]
jeudi	[ʒ'ø·di]
pelade	[ʃyt # pələd] (lu)
peuplade	[pœpl'ad]
feuillage	[fœj'a·ʒ]
brevet	[brəve]
breuvage	[brœv'a·ʒ]
broderie	[br'odʁi]
pris	[pʁi]
triperie	[tʁipʁi]
renseignements	[kɑ̃s'ɛj # ʁasɛnjəmɑ̃]
match nul	[matʃnyl]
ours blanc	[uʁsblɑ̃]

IV. Corrélation de longueur

- Quand on est malade, on reste au ...
Il faut boire la coupe jusqu'à la ...
(Le dépôt au fond d'une bouteille de vin, c'est la ...)

lit	[li]
lie	[liɛ ^h] (lu)

ENQUÊTE PHONOLOGIQUE

S'il n'a pas de vêtements sur lui, c'est qu'il est ...	nu	[ny]
Et elle, dans les mêmes circonstances, elle est ...	nue	[ny]
J'irai jusqu'à la fin, jusqu'au ...	bout	[ʒyskɔbu]
Quand il a plu, on patauge dans la ...	boue	[bu]
Quand un homme porte des armes, on dit qu'il est ...	armé	['aʁme]
Les soldats font partie de l' ...	armée	[aʁme]
Je n'en veux pas beaucoup, donnez m'en très ...	peu	[pø]
Essaye de soulever ce poids, voyons si tu ...	peux	[pøʰ]
Prête-moi ta plume pour écrire un ...	mot	[letɥ # mo]
Dans un dictionnaire, il y a beaucoup de ...	mots	[mo]
Le pluriel de <i>journal</i> , c'est <i>journaux</i> ; le pluriel de <i>mal</i> , c'est ...	maux	[mottet]
* Son vin, il l'a bu d'un coup, d'un ...	trait	[tɥɛ]
* Sur le tableau noir, on écrit avec de la ...	craie	[kɥɛ]
Si j'entends <i>miaou</i> , je sais qu'il y a un ...	chat	[ʃa]
Et s'il y en a plusieurs, je dis qu'il y a des ...	chats	[ʃatʰ]
Le trou d'une aiguille, ça s'appelle le ...	chas	[ʃa] (lu)
* Il va s'élaner, il prend son ...	élan	[sānelā]
* Le thé est très chaud, il est ...	brûlant	[ʃo # tɥɛʃo # bɥy.lā] (lu)
A l'école, les enfants sont assis sur des ...	bancs	[d'eʃe:z # debā]
Chaque enfant est assis sur un ...	banc	[ɛbā]
Ce gâteau me plaît, il est très ...	bon	[bā]
Ces gâteaux me plaisent, ils sont très ...	bons	[bā]
Sauter, c'est faire un saut, bondir, c'est faire un ...	bond	[bā]
* Le plat est vide, il ne reste plus ...	rien	[ɣjɛ]
* Le masculin de chienne, c'est ...	chien	[ʃjɛ]
Un petit animal à longues oreilles qui aime bien la luzerne, le thym et le serpolet, c'est un ...	lapin	[lapɛ]
Quand, dans une ferme il y a beaucoup de ces animaux, on dit qu'il y a des ...	lapins	[delapɛ]
Une femme brune, un homme ...	brun	[bɥɛ]
Des femmes brunes, des hommes ...	bruns	[bɥɛ]
La Corse est entourée d'eau, c'est une ...	île	[set'syn'il]
Pour elle, on dit <i>Vient-elle ?</i> , pour lui, on dit <i>Vient-</i> ...	il	[vjɛt'sil]
* Au feu! La maison ...	brûle	[bɥyl]
* En soufflant dans l'eau savonneuse, l'enfant a fait une ...	bulle	[bul # byl]
Le lierre grimpe sur le ...	mur	[my.ɣ]
Ce fruit manque de maturité, il n'est pas ...	mûr	[bū # myɣ]
Versez m'en très peu, une larme, une ...	goutte	[ɣutʰ]
Pour vérifier l'assaisonnement de son plat, la cuisinière le ...	goûte	[ɣutʰ]

DOCUMENTS

Quel est son prix, combien est-ce que ça a ...	coûté	[k'ũte]
Il a regardé la télévision, mais la radio, il l'a ...	écoutée	[i llãtã# illekut i laekute]
Aujourd'hui j'écris, demain j' ...	écrirai	[ʒékʁ'iʁe]
Aujourd'hui je crie, demain je ...	crierai	[kʁ'iʁe]

V. Voyelles nasales

* C'est vrai, c'est sûr et ...	certain	[sesertẽ]
* Cet homme dit des crétineries, c'est un ...	crétin	[kʁ'e-tẽ]
Pour faire des tartines beurrées, il faut du beurre et du ...	pain	[edypẽ]
Un arbre du Midi ressemblant à un parasol, c'est un ...	pin	[pã] (lu)
Je bois quand j'ai soif, je mange quand j'ai ...	faim	[fẽ]
Le masculin de <i>fine</i> , c'est ...	fin	[fẽ]
Mon chapeau s'est envolé, il y a trop de ...	vent	[võ]
Les Allemands boivent de la bière, les Français boivent du ...	vin	[vẽ]
Dix et dix font ...	vingt	[vẽ]
Pour une dame, on dit qu'elle est brune, pour un homme, qu'il est ...	brun	[bʁẽ]
J'ai cueilli du muguet, en voulez-vous un peu, en voulez-vous un ...	brin	[ẽbʁẽ]
* Les poils de la queue du cheval, c'est du ...	crin	[dy kʁẽ] (lu)
* La maman distribue la soupe aux enfants et en donne un bol à ...	chacun	[a ʃ'akẽ]
* Mon fils aime bien faire des taquineries, il est très.	taquin	[t'akẽ] (lu)
* Pour sentir bon, on se met de l'eau de Cologne, on se met du ...	parfum	[paʁfẽ]
* Sa main est très fine, son poignet est très ...	fin	[fẽ]
Il est blessé, il perd tout son ...	sang	[sã]
Cinquante et cinquante, ça fait ...	cent	[sã]
Quand on fait du camping, on dort sous la ...	tente	[tãt]
La femme de mon oncle, c'est ma ...	tante	[tãt]
* Le contraire de <i>après</i> , c'est ...	avant	['avã]
* La tempête souffle, il y a beaucoup de ...	vent	[võ]
La monnaie américaine, c'est le dollar, la monnaie française, c'est le ...	franc	[fãgã]
La partie du visage située au-dessus des yeux, c'est le ...	front	[lãfãgõ]
Il y a du vin rouge, du vin rosé et du vin ...	blanc	[blã]
Il a les cheveux clairs, il est ...	blond	[blã]
Dans le sable, on peut laisser une trace, une ...	empreinte	[õpʁẽt]
Je n'ai plus d'argent, il faut que j'en ...	emprunte	[õpʁẽt]

ENQUÊTE PHONOLOGIQUE

VI. Voyelles de 1^{er} degré et syllabisme

* Il marche sur la pointe des ... Le roi des animaux, c'est le ... Une grande ville en France dont le nom ressemble au précédent, c'est ...	pieds [pjɛj] lion [lɔljɔ]
* Avec une lime, on peut limer, avec une scie, on peut ...	Lyon [pa·vi # lijɔ]
* Dans votre état civil, vous indiquez si vous êtes célibataire, veuf ou ...	scier [s'i·je]
* La vapeur qui se condense sur les vitres, c'est de la ...	marié [m'akʒɛj]
* Il est dangereux de jouer avec un revolver, on peut se blesser ou même se ...	buée [dəlabɛj]
* Si vous ne savez pas nager, il vous faut une ...	tuer [tyɛj]
* Les enfants s'amuse ⁿ t dans la cour, ils sont en train de ...	bouée [buwɛj]
	jouer [ʒuwɛj]

VII. Corrélation de sonorité

Dans une baignoire, on peut prendre un ... A la boulangerie, on achète du ... Quand on est pressé, on marche rapidement, on marche ... Ils ont bu tout le vin, la bouteille est ...	bain [bɛ̃] (rot subséquent) pain [pɛ̃]
* C'est un champion, c'est un ...	vite [v'itʰ]
* L'employé est venu relever le compteur électrique et le compteur à ... Le bûcheron se sert d'une ... Il n'est pas vieux, quel est son ... Pour les fiançailles, le fiancé offrait une ... Le baccalauréat, le bachot, le ... C'est un film américain très drôle, il est plein de ...	vide [v'idʰ] as [ɛ̃naʃʃ] gaz [g'az] hache [dyn h'aʃ] âge [sona·ʒ] bague [baget # yn bag] bac [b'ak]
* Il n'est pas présent, il est ...	gags [dəgag]
* Les habitants de l'Égypte s'appellent des ...	absent [aβʒã]
* Un autre mot pour dire <i>docteur</i> ...	Egyptiens [dezeʒ'ipʃjɛ̃]
* Le <i>France</i> était un grand navire, un grand bateau, un grand ...	médecin [m'edsɛ̃]
* Vingt moins un, ça fait ...	paquebot [p'akbo]
* Quarante moins un, ça fait ...	dix-neuf [d'iznœf]
* Le singulier de <i>ces routes</i> c'est ...	trente-neuf [tʰɔ'tnœf]
	cette route [setʒutʰ]

DOCUMENTS

VIII. Palatalisations éventuelles

Le contraire de la paix, c'est la ...	guerre	[selagɛʁ]
Le train s'arrête dans une ...	gare	[gaʁ]
* On dit : Monsieur l'Abbé, ou Monsieur le ...	curé	[kyʁɛʝ] (lu)
* Il était tout essoufflé, il avait trop ...	couru	[k'uʁy]
* Ce fromage, je n'en veux pas la moitié, je le veux en ...	entier	[ɑ̃t ^s ɛʝ]
* Le propriétaire d'une banque, c'est un ...	banquier	[b'ɑ̃kɛʝ]
* Il est plein d'inquiétude, il est ...	inquiet	[i'ɛ̃kɛʝ]
* Ton train, tu vas le rater, tu vas le ...	manquer	[m'ɑ̃kɛʝ]
* Donne-moi de la ficelle et du papier, je dois faire un ...	paquet	[p'akɛ]
* Elle n'est pas grande, elle est ...	petite	[pɛt ^s itɛ]
* Elle divorce, elle abandonne son mari, elle le ...	quitte	[kitɛ]

IX. Sifflantes et chuintantes

Autrefois, on ne disait pas <i>gagner de l'argent</i> mais <i>gagner des</i> ...	sous	[su]
C'est bête comme ...	chou	[ʃu]
Tu es bien pâle, mets-toi du rouge sur les ...	joues	[ʒu]
* Ne te mets pas de profil, mets-toi de ...	face	[dɛfas]
* On peut boire son café dans un bol ou dans une ...	tasse	[tas]
Quand on ne veut pas être vu, on se ...	cache	[k'af]
Les oiseaux sont plus heureux en liberté qu'en ...	cage	[kɑ̃ka.ʒ]
* Il n'est pas là-bas, il est ...	ici	[sɔʁsi # 'issi]
* Il n'est ni debout, ni couché, il est ...	assis	['assi]
* Un mot qu'on trouve dans toutes les chansons et qui rime avec <i>amour</i> ...	toujours	[t ^s 'uʒuʁ]
* Pour ma collection, ne me donne pas ce timbre, je l'ai ...	déjà	[d'eʒa]
Pour avoir des chaussures qui tiennent bien aux pieds, il faut les ...	lacer	[l'a.ʃɛ]
Un mot, peu utilisé aujourd'hui, pour dire « fatigué » et qui ressemble au précédent ...	lassé	[l'aʃɛ] (lu)

X. Consonnes nasales

* Le prénom dont le diminutif est Dany, c'est ...	Danielle	[danj'ɛl] (lu)
* Un petit mouton, c'est un ...	agneau	[aɲo]
* Une petite brebis, c'est une ...	agnelle	[aɲ'ɛl] (lu)
* Au marché, je mets mes légumes dans un ...	panier	[panjɛ]

ENQUÊTE PHONOLOGIQUE

* Tu peux venir avec moi, tu peux m' ...	accompagner	[mak'ompanʒɛ]
* Le mont Blanc, c'est une très haute ...	montagne	[mɔ̃t'an]
* Le féminin de <i>copain</i> , c'est ...	copine	[kop'inə]
* Où trouve-t-on du raisin? Dans les ...	vignes	[vinnə] (lu)
* On peut dormir sous la tente, alors on fait du ...	camping	[k'ɑ̃piŋ]
* On peut laisser sa voiture en stationnement dans la rue, au garage ou au ...	parking	[p'ɑ̃kiŋ ^s]
* Quand on n'a pas de chance, on a la poisse, on a la ...	guigne	[gin ^h] (lu)
* Lui, c'est un coquin, elle, c'est une ...	coquine	[kok'in]

XI. /j/ et latérales

Le contraire de la guerre, c'est la ...	paix	[lape]
A la fin du mois on touche son salaire, sa ...	paye	[salɑ̃ʒɛ # peʒɛ # ^p p'eɪ] (répété après nous)
On dit que nul n'est prophète en son ...	pays	[pɛjɛ]
Près d'une ruche, on peut se faire piquer par les ...	abeilles	[dezab'eɪ]
Les moines vivent dans des monastères ou dans des ...	abbayes	[zab'eɪ # ab'ɛ.j]
Un petit garçon, une petite ...	filles	[fi.j]
Pour coudre, il faut un dé, une aiguille et du ...	fil	[fil]
* On dit <i>le boulot</i> , <i>le turbin</i> pour dire le ...	travail	[trav'aj]
* Après les vacances, il faut reprendre le travail, il faut recommencer à ...	travailler	[travajɛ]
* Une femme qui reste à la maison, c'est une femme au ...	foyer	[f'wajɛ]
* Si on veut travailler la nuit, on doit ...	veiller	[kuʒɛ] [ɑ̃dwav'eɪɛ]
* Ce n'est pas gratuit, il faut ...	payer	[pɛjɛ]
Un autre mot pour « chaussure » ...	soulier	[suljɛ]
Un mot qui ressemble au précédent et qui signifie « salir » ...	souiller	[sw'ijɛ] (lu)
* Dans la figure, le nez est au ...	milieu	[miljø]
* Au poignet, on met un bracelet, et au cou, on se met un ...	collier	[k'oljɛ]

XII. Variétés de /r/

Aujourd'hui je cours, hier je ...	courais	[k'urɛɪ]
Aujourd'hui je cours, demain je ...	courrai	[k'urɛɛ]
Les mouchoirs peuvent être ronds, mais le plus souvent ils sont ...	carrés	[k'a.rɛ]
Ta voiture, où l'as-tu mise, où l'as-tu ...	garée	[g'a.rɛɪ]
* Il a subi une opération, le chirurgien l'a endormi, puis il l'a ...	opéré	[op'ɛɛɛ]

DOCUMENTS

* On a mis le trésor sous terre, on l'a ...	enterré	[ũt'eḡe]
* Les hommes qui sont dans la marine sont des ...	marins	[m'akẽ]
* Pour le baptême, il faut une marraine et un ...	parrain	[p'akẽ]
* Quand un œuf sent mauvais, c'est qu'il est ...	pourri	[p'ũki]
* Ils jouent au chat et à la ...	souris	[g'e·ʁ # ʃlãs'ũki]
Le contraire de la paix, c'est la ...	guerre	[lag'eḡ]
Il n'en avait pas beaucoup, il n'en avait (ressemble au précédent) ...	guère	[ge·ḡ] (lu)
Elle a le visage plein de rides, elle est toute ...	ridée	[ʁidei]
Je ne sais pas quoi lui offrir, donne-moi une ...	idée	[ide]
Il l'a étranglé en lui serrant le ...	cou	[ku]
Ce pantalon n'est pas assez long, il est trop ...	court	[k'uḡ]
Et cette robe, elle est aussi trop ...	courte	[k'uḡtə]
Je voudrais acheter cette robe mais je ne sais pas combien elle ...	coûte	[kut]
L'intérieur du pain, c'est la mie, et l'extérieur, c'est la ...	croûte	[kʁûtə]

XIII. Fricative glottale /h/

* La cave est en bas, le grenier est en ...	haut	[?o]
* Le contraire de l'amour, c'est la ...	haine	[lah'e·n]
* Une clôture faite d'arbustes pour séparer deux champs, c'est une ...	haie	[hɛj] (lu)
* L'air de la mer l'a bien bronzé et il a le visage tout.	hâlé	[a·le] (lu)
* On ne dit pas de la viande <i>pilée</i> , on dit de la viande.	hachée	[h'aʃhɛ]

XIV. Accent ?

Avec cette mode des cheveux longs, on ne sait plus si c'est un homme ou une ...	femme	[f'am]
Cette tarte est fameuse, ce gâteau est ...	fameux	[f'a·mø]

~~~~~

## LES MOTS FRANÇAIS DE L'IDIOLECTE DANS LE DISCOURS DE NOTRE INFORMATEUR

- 1 - [kǎjɜ'i mʃa h'æ:d la vest] « il, c'est assorti avec cette veste »
- 2 - [m'i:ka wla pl'a:stsi.k] « sac en plastique ou bien plastique »
- 3 - [mæk'r'u:f wla ʃ'ɛ:rɛ] « étroit (tissu) ou bien serré »
- 4 - [arr'i:ja wəll'a əllh'æm wəlla laʃ'o:ʃɛʃ] « le poumon ou bien la viande ou bien la saucisse »
- 5 - [w'æʃ ʒ̣ḍḍo x'æ:sər # mʃ'ɔ:tɛ awəlla mǎqto:f] « est-ce que le courant (la lumière) est en panne # est sauté ou bien coupé »
- 6 - [kæjʃo:ni] « il est en train de sonner »
- 7 - [kǎnd'u-z fəlpas'a:ʒ] « je traverse, circule dans le passage »
- 8 - [lɔt'ur'a:ʒ dj'æ:l lmdi:na lqd'i:ma] « l'entourage de l'ancienne médina »
- 9 - [la ʒœn'e:s dj'æ:li k'ullha] « la jeunesse (mienne) entière »
- 10 - [fh'æ:d lǎt's'ur'a:ʒ] « dans cet entourage »
- 11 - [spesjalm'ǎ hædik] « spécialement celle... »
- 12 - [kǎjn'in tɾwa ɛt'a:ʒ] « il y a trois étages »
- 13 - [ʃ'a.va] « ça va »
- 14 - [lary ad'a:m] « la rue Adam »
- 15 - [hd'æ:na mədɾ'a:ʃa ʃla ladɾwa:t] « à côté de nous une école sur la droite »
- 16 - [lmuh'imm elmas'ɔ:vɛ dlam'ɔɾ] « bref, elle m'a sauvé la vie »
- 17 - [fw'ǎʃt əl b'a:sɛ] « au milieu du bassin »
- 18 - [kətt's'æŋqɾaf la f'eɾmblǎʃ] « j'étudiais à la Ferme Blanche »
- 19 - [aɛ kilom'eɾ bʃi:da] « à un kilomètre éloignée »
- 20 - [ʃi h'æ:ʒa m'æŋ nɾ'ɛpaɾɛw w'enn ʃæss] « quelque chose que nous avons à préparer et puis je dors »
- 21 - [bd'æ:k l'a.ksǎ] « avec cet accent »
- 22 - [t'æjqrɾ'ɛ:na le m'a:t] « il nous enseigne les maths »
- 23 - [jxǎrrɜ le kalk'y:l] « ils font des exercices de calcul »
- 24 - [il f'o tɾavajjɛ ma kǎjḍh'akʃ] « il faut travailler, il ne plaisante pas »

- 25 - [w'æ:həd mæs'jə:] « un certain monsieur »
- 26 - [l'i:si muħæmm'əd s'ɛk] « lycée Mohammed V »
- 27 - [mən b'æfɪd zɛk'i-tte lek'ol] « après j'ai quitté l'école »
- 28 - [xdəmt k'oməə: plastifikat'œ·r dā z'nyz'in dj'æɪ ləpla:st'ɪk] « j'ai travaillé comme plastificateur dans une usine de plastique »
- 29 [lə ʂal'ɛ·r fwijja ql'il] « le salaire quelque peu insuffisant »
- 30 - [xd'əmtʰ korɖ'ɔnʒe] « j'ai travaillé (comme) cordonnier »
- 31 - [xd'əmtʰ oβu də: tɔrwazɔ] « j'ai travaillé au bout de trois ans »
- 32 - [wd'æ:ba kændir ə: patɔrⁿ də p'eʃ] « et maintenant, je fais patron de pêche »
- 33 - [zɔ tɔɔɔj kommə· patɔr'ɔ də p'eʃ] « je travaille comme patron de pêche »
- 34 - [ʂwa dāz'ɛ # asyr'āʂ udāz'yn bāk ʂwadāzyⁿ ʃærik'a: awlawz'i:n] « soit dans un(e) assurance ou dans une banque, soit dans une fabrique ou bien usine »
- 35 - [əlla sæl·mɔ z'əsw'i p'a:ʂɛ] « non, je suis seulement passé »
- 36 - ['a:ʂa] « ah ça ! »
- 37 - [k'əswa lfæm'i:la dj'æ:l ləfr'i:s] « que (ce) soit la famille du marié »
- 38 - [jmʃ'i:w ll'æko:t] « ils vont à, vers la côte »
- 39 - [swa ledega mātɛrj'el wla ym'ɛ] « soit les dégâts matériels ou humains »
- 40 - [œ: rœ:zm'ā makæjnf le m'ɔr] « heureusement, il n'y a pas eu les (des) morts »
- 41 - [pa spesjamā b'a:qɛ] « pas spécialement, pas encore »
- 42 - [ħæfl'a djæɪ lefœdārt'ɪf'i:s] « fête de les (des) feux d'artifice »
- 43 - [ka nʂa:fār leɛzj'ɔ dəlmæɔr'i:b] « je voyage dans les régions du Maroc »
- 44 - [mf'i:t əltāzɛ:] « je suis allé à Tanger »
- 45 - [nnh'a:r llɪkank'u:nu rəpɔ] « le jour où nous sommes au repos »
- 46 - [n'æ:xud ʂʂ'a·kof dj'æ:li] « je prends mon sac, sacoche »
- 47 - [k'æn fliver] « c'était en hiver »
- 48 - [kænəmʃi llæpis'i:n wlæmpp'ɪk ka ntr'i:ni fwijja fnn'æ:tasjɔ] « je vais à la piscine olympique, je m'entraîne un peu en natation »
- 49 - [ntfār'atɔ fledɔkymāt'ɛr] « je regarde (dans) les documentaires »

- 50 - [le dokymãt'er kəsəsw'a dj'æl lanats'y:r] « les documentaires que ce soit de la nature... »
- 51 - [zəm ěpə fwijj'a duk le f'ilm dɾamats'i:k] « j'aime un peu (un peu ceux) les films dramatiques »
- 52 - [wkæjk'u:nu ỹ vɾ'ɛ: istw'ar vɾe:] « et qu'ils soient vrais, des histoires vraies »
- 53 - [k'æ:nu ka jduwwzu fteve s'ěk ɪal'a-ʂa lemisjō dj'æ:l la m'm'er] « ils passaient sur T.V. 5 Thalassa l'émission de la mer »
- 54 - [wd'ækʰfʃi pre:s'i] « et tout cela (était) précis »
- 55 - [fənd'ək 'æs'i:di ləkusk'u:s fəndəklmǎrq'a settretrekony] « tu as (cher monsieur) le couscous, tu as le ragoût, c'est très, très connu »
- 56 - [ap'a:r nʂawb rɾ'o:z] « à part préparer du riz »
- 57 - [wl'a nɾɛp'a:rɛ dytt'e: wladɣaf'e: wla # ʂ'a:fɛ wladɛz'œ:] « ou bien préparer du thé ou bien du café ou bien... c'est tout ; ou bien des oeufs »
- 58 - [kəsaswa bɪtɾ'ɛ:qɑ dj'æ:l lwælid'i:n] « que ce soit à la façon des parents »
- 59 - [awla jəfni d'æ:k lmarɪj'a-ʒ modern] « ou bien c'est-à-dire celui (qu'on appelle) le mariage moderne »
- 60 - [ỹ pl'e.n kōfj'ỹs bəfɪdɛjj'æ:thum] « en pleine confiance mutuelle »
- 61 - [jɪfǎɾɔ swa'ě gr'u:p] « ils font appel soit (à) un groupe »
- 62 - [xədd'æ:m dǎ ě f'a:ɾmǎ'si] « travaillant dans une pharmacie »
- 63 - [əll'a: sɛsʊtɛfə lə kōɾ'ɛ:r] « non, c'est tout à fait le contraire »
- 64 - [u ũmemtỹ f'i'æ:wn hətts'a r'a:ʒəlhə.] « et en même temps elle aide aussi son mari »
- 65 - [bjěs'yɾ] « bien sûr »
- 66 - [lamod dj'æ:l əlləbs] « la mode (du) vestimentaire »
- 67 - [zəsɣikoɳǎɾ] « je suis contre »
- 68 - [pɑr·app'ɔ:r llizɑr'a·b lle mɑr'o:kě] « par rapport aux arabes, aux Marocains ? »
- 69 - [swadz'i:n amerik'ě: wladz'i:n frãʂɛ:] « soit un jean américain ou bien un jean français »
- 70 - [ɛ:həh dət'ǎzǎt'ǎ] « oui, de temps en temps »
- 71 - [zəm æ: lɔr'ɔ·k] « j'aime le rock »

72 - [ka nd'ir lanat'a·sʝ̥ ele futin' lǎ̌lǎ̌t'izm] « je fais (de) la natation et les footing, l'athlétisme »

73 - [m'a:tʃ dj'æ:læʃ] « (un) match de quoi »

74 - [e:hheh lərygb'i ʒ'em lər'ýgbi ʒiz ʒlijja lə rygbi nt'fǎ̌r'ǎ̌ʒ fih] « oui, le rugby, j'aime bien regarder le rugby »

75 - [e:hheh bjẽs'yr 'allǎ̌h j'æ:wəddi] « oui, bien sûr, n'est-ce pas ? »

76 - [esk'i:lə sav'a: wǎ̌ʃlæb'æ·s ʒ'i:h] « ...est-ce qu'il va bien »

77 - [esk'il tʁav'a:j] « est-ce qu'il travaille »

78 - [silstǎ̌bj'ẽ mʒalezam'i:] « s'il s'entend bien avec les amis »

~~~~~